



École doctorale de Sciences du Langage 132

Laboratoire de linguistique formelle

Doctorat

Sciences du Langage

Linguistique théorique, descriptive et automatique

JANA STRNADOVÁ

Les réseaux adjectivaux

Sur la grammaire des adjectifs dénominaux en français

Thèse dirigée par Bernard FRADIN / Pavel ŠTICHAUER

Composition de jury :

Madame Georgette Dal	STL, Université Lille 3 (examineur)
Monsieur Tomáš Duběda	FF UK v Praze (examineur)
Monsieur Bernard Fradin	LLF, CNRS (directeur)
Madame Fiammetta Namer	ATILF, Université de Lorraine (pré-rapporteur)
Monsieur Jan Radimský	FF UK v Praze (pré-rapporteur)
Monsieur Pavel Štichauer	FF UK v Praze (directeur)

Prohlášení

Table des matières

Symboles et abréviations	6
Introduction	8
1 Recueil des données	13
1.1 Méthodes et outils	14
1.2 DenALex	16
1.2.1 Construction de la ressource	16
1.2.2 Spécificités des procédés	21
1.2.3 Limites de DenALex	28
1.3 Lexique3	30
1.4 Sources : coûts et bénéfiques	33
1.5 Bilan	36
2 Inventaire des adjectifs du français	37
2.1 Types d'adjectifs	37
2.2 Suffixés	38
2.2.1 Adjectifs dénominaux	39
2.2.2 Adjectifs déverbaux	47
2.2.3 Adjectifs désadjectivaux	51
2.3 Convertis	51
2.3.1 Verbe ~ Adjectif	52
2.3.2 Nom ~ Adjectif	53
2.4 Préfixés	55
2.5 Composés	58
2.6 Autres	60
2.7 Bilan	61
3 Les frontières de la classe des adjectifs dénominaux	62
3.1 Analysabilité des adjectifs	64
3.1.1 Adjectif dénominal «canonique»	64

3.1.2	Écart sémantique	65
3.1.3	Écart formel	69
3.1.4	Écart sémantique ou formel	71
3.2	Rapports formels entre le nom et l'adjectif	72
3.2.1	Alternances morphophonologiques	72
3.2.2	Espaces thématiques	76
3.3	Rapports sémantiques entre le nom et l'adjectif	84
3.3.1	Adjectifs intersectifs, subsectifs et intensionnels	84
3.3.2	Adjectifs de «relation»	86
3.3.3	Le rapport sémantique de l'adjectif au nom base	89
3.4	Régimes d'existence : la question de la concurrence	93
3.5	Bilan	101
4	Propriétés des noms bases	104
4.1	Sélection des données	105
4.1.1	Le sous-lexique utilisé	105
4.1.2	La question de la régularité morphologique	107
4.1.3	Réduction de deux noms bases	112
4.1.4	Récapitulation des données	114
4.2	Type morphologique	115
4.2.1	Établissement des types	115
4.2.2	Résultats	118
4.3	Phonologie des noms bases	120
4.3.1	La taille	120
4.3.2	La nature du segment final	123
4.4	Niches morphologiques	127
4.4.1	La démarche et les noms en <i>-iste</i>	127
4.4.2	Les noms en <i>-ité</i>	131
4.4.3	Les noms en <i>-ion</i>	133
4.4.4	Les noms en <i>-eur</i> et <i>-ure</i>	135
4.4.5	Les noms en <i>-Ance</i>	138
4.4.6	Les noms en <i>-ie</i>	140
4.4.7	Autres types	141
4.4.8	Bilan	143
4.5	Conclusion	145
5	Dérivation multiple	147
5.1	$A \rightarrow N \rightarrow A$	148
5.1.1	Introduction : <i>-itaire</i>	149
5.1.2	Données étendues : <i>-itaire</i>	150

5.1.3	Hypothèse 1 : Sens distincts	152
5.1.4	Hypothèse 2 : Sens identiques	166
5.2	V → N → A	167
5.2.1	Introduction : <i>-ionnel</i>	168
5.2.2	Données étendues : <i>-ionnel</i>	170
5.2.3	Hypothèse 1 : Sens non événementiel	171
5.2.4	Hypothèse 2 : Concurrent transparent disponible	175
5.3	N → N → A	177
5.3.1	Introduction : <i>-istique</i>	179
5.3.2	Données étendues : <i>-istique</i>	180
5.3.3	Hypothèse 1 : Deux sens	182
5.3.4	Hypothèse 2 : Concurrent adjectival saillant	187
5.4	Conclusion	190
6	Adjectifs en réseau	192
6.1	Des liens dérivationnels plurivoques	194
6.1.1	Bidirectionnalité	194
6.1.2	Lien à <i>n</i> éléments	197
6.2	Quelle approche à la dérivation ?	199
6.2.1	Modèles de description morphologique	199
6.2.2	Item et Patron	202
6.3	Patrons cumulatifs	205
6.3.1	Les adjectifs en <i>-iste</i>	208
6.3.2	Les adjectifs en <i>-if</i> et en <i>-oire</i>	210
6.3.3	Bases non existantes	212
6.3.4	Radicaux empruntés	213
6.3.5	Le cas de <u>SYNONYMIQUE</u>	216
6.3.6	Le cas de <u>GUITARISTIQUE</u>	218
6.3.7	Le cas de <u>SÉNATORIAL</u>	220
6.4	Sens en réseau	223
6.4.1	Organisation en réseaux de patrons	223
6.4.2	Sens distincts ou indistincts	225
6.4.3	Relations inhérentes	227
6.4.4	Quels adjectifs pour les noms suffixés ?	240
6.5	Bilan	242
	Conclusion	244
	Bibliographie	249

<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	5
Ressources	266
Résumé en français	267
Abstrakt v češtině	268
Abstract in English	269

Symboles et abréviations

~	relation morphologique ou lexicale entre deux lexèmes
→, ←	relation dérivationnelle orientée
↔, ⇄	absence de relation dérivationnelle
$\overset{?}{\rightarrow}$	relation dérivationnelle possible
↔	relation de motivation réciproque
<, >	relation étymologique
↦	alternance de segments
⊨	implication
⊕	concaténation phonologique
+	adjonction
⇔	covariation totale
⇏	déviation
✓	relation valide
A	adjectif
ACC	accusatif
<i>Asfx</i>	adjectif suffixé
AZR	suffixe adjectivisant
DAT	datif
F	féminin
GEN	génitif
<i>GRLF</i>	Le Grand Robert de la langue française
INS	instrumental
LOC	locatif
M	masculin
N	neutre
N	nom
Nb	nom base
NB	nombre

NOM	nominatif
PL	pluriel
Rfreq	fréquence relative
SG	singulier
<i>sfx</i>	suffixe
<i>TLFi</i>	Trésor de la langue française informatisé
T	traduction sémantique
V	verbe
VOC	vocatif

Introduction

L'objectif de cette thèse est d'étudier d'un point de vue systémique la dérivation par suffixation d'adjectifs à partir de noms en français.

Au sein de la grammaire des langues, la construction d'adjectifs dénominaux s'inscrit dans un ensemble plus large de stratégies permettant de relier le sens de deux noms au sein d'une suite syntagmatique. Si l'on s'en tient au français, ces stratégies peuvent être illustrées par (1) : l'utilisation d'un adjectif dérivé à partir d'un des deux noms (1a), la composition (1b), la mise en relation de deux noms par la syntaxe, qui peut elle-même prendre plusieurs formes, telles que des syntagmes adpositionnels (1c), des appositions (1d) ou des formes casuelles du nom. Cette dernière option n'existant pas en français, nous l'illustrons sur un exemple de génitif en tchèque (2).

- (1) a. *faute grammaticale*
b. *camion-toupie*
c. *carte de crédit*
d. *espace fumeurs*

- (2) *těžba* *zlat-a*
exploitation[F].NOM.SG. or[N]-GEN.PL
'exploitation de l'or'

La répartition de ces stratégies se fait de manière différente suivant chaque langue. L'exemple (3) illustre ces différences à propos du concept *carte de crédit* : les langues romanes emploient un syntagme prépositionnel (3a), les langues germaniques construisent un composé (3b) et les langues slaves un adjectif dénominal (3c).

- (3) a. *carte de crédit* (fra)¹, *carta di credito* (ita)
b. *credit card* (eng), *Kreditkarte* (deu)
c. *kredit-ní karta* (ces), *karta kredyt-owa* (pol)

La dérivation adjectivale est extrêmement répandue dans certaines langues (langues slaves de l'Ouest, turc, hongrois). En revanche, les adjectifs sont inconnus ou très rares

1. Nous utilisons les abréviations de langues proposées par l'encyclopédie des langues *Ethnologue* : <http://www.ethnologue.com/browse/codes>.

dans d'autres (langues bantoues et amérindiennes, japonais)². Le français et les langues romanes appartiennent aux langues qui ont une classe productive d'adjectifs et possèdent donc des procédés morphologiques qui permettent de construire des adjectifs à partir d'autres catégories. On pourrait donc s'attendre à trouver pour chaque type de nom un adjectif dérivé. Pourtant, il n'en va pas ainsi. D'une part, des lacunes observées sont nombreuses, comme l'absence de *carte* (*créditique* | *créditesque*) face à ce qu'on observe en (3c). Mais d'autre part, il semble qu'il soit impossible d'avoir un adjectif dérivé à partir de certains types de noms, comme dans le cas des noms déverbaux en *-age* ou des noms convertis, tels DÉCOLLAGE et ARRIVÉE. Du point de vue du sens, une telle dérivation est parfaitement concevable, ce que montre l'existence de tels adjectifs par exemple en tchèque (4). En français, on n'a pas donc d'adjectif construit à partir de n'importe quel nom.

- (4) a. *vzlet-ov-á dráha*
 décollage-AZR-F.NOM piste[F]
 'piste de décollage'
- b. *příjezd-ov-á hala*
 arrivée-AZR-F.NOM hall[F]
 'hall d'arrivée'

De surcroît, les adjectifs français ne permettent pas d'exprimer n'importe quel type de relation. Par exemple, il n'existe pas d'équivalent aux adjectifs possessifs de langues slaves. En français, pour exprimer l'appartenance à une personne définie, seul le syntagme prépositionnel est disponible.

- (5) a. *bratr-ov-o pero*
 frère[M]-AZR-N.NOM.SG stylo[N].NOM.SG
 'le stylo du frère'
- b. *prezident-ův bratr*
 président[M]-AZR[M.NOM.SG] frère[M].NOM.SG
 'le frère du président'

Ces impossibilités ainsi que les variations relatives à la concurrence entre différentes stratégies disponibles suggèrent qu'il y a une véritable grammaire des adjectifs dénominaux spécifique au français.

Dans la mesure où il existe plusieurs procédés morphologiques qui se marquent par des suffixes différents fabriquant des adjectifs dénominaux, il est nécessaire d'avoir une vue globale de la dérivation adjectivale pour pouvoir dégager la spécificité de la grammaire des adjectifs dénominaux. On ne peut pas se contenter d'étudier un seul suffixe, mais il est nécessaire d'étudier la dérivation adjectivale du point de vue du système.

2. Pour plus de détails, on renvoie à la littérature typologique sur la catégorie de l'adjectif Dixon (1977, 2004), Creissels (2004) ou encore Baker (2003).

Pour cette raison, nous passerons en revue l'ensemble des procédés disponibles plutôt que de décrire chacun de manière approfondie. Ceci permettra de faire ressortir ce qui relève du système et ce qui est propre à chacun des procédés.

Les adjectifs dénominaux ont fait l'objet d'assez nombreuses études. Il reste qu'une description à la fois quantitative et qualitative du système dérivationnel adjectival fait défaut. La plupart des travaux existants se focalisent sur un affixe (Lignon (2000) pour *-ien*, Plénat (1996, 1997) pour *-esque*, Fradin (2007) pour *-eux*, Roché (2004) et Corbin et Corbin (1991) pour *-ier*). On se concentrera principalement sur des affixes qui ont été moins étudiés, à savoir *-aire*, *-al*, *-el*, *-ique*, afin de combler les lacunes de la description.

La perspective adoptée dans cette thèse est résolument empirique. La discussion des conséquences théoriques de nos observations est repoussée au chapitre 6. Cependant, l'adoption d'un vocabulaire descriptif implique certains choix analytiques.

Nous adoptons sans discussion le point de vue selon lequel l'unité manipulée par la morphologie constructionnelle est le *lexème* tel que caractérisé par Matthews (1974, p. 24–31)³, Melčuk (1993, p. 242), Zwicky (1992), Aronoff (1994, p.8–11), Fradin (2003, p. 80–106), Haspelmath et Sims (2010, p.15–19). Le lexème est défini comme une unité lexicale abstraite de ses variations flexionnelles et caractérisée par la stabilité de sa sémantique et de ses propriétés morphosyntaxiques, notamment de catégorie et de structure argumentale. Sauf s'il est invariable, il subsume un ensemble de mots-formes structurés en paradigme. Dans les cas simples, le lexème présente également une unité phonologique caractérisable en postulant un radical sur lequel les formes fléchies sont formées en lui adjoignant des marques flexionnelles. Conformément à la tradition initiée par Matthews (1974), le lexème sera dénoté par sa forme de citation conventionnelle composée en petites capitales.

En outre, nous adoptons le point de vue défendu par Haspelmath et Sims (2010, p. 2) selon lesquels la morphologie est l'étude des relations de covariation systématique entre forme et sens des mots. Par conséquent, l'origine d'un lexème ne suffit pas à déterminer si la morphologie a quelque chose à en dire. Le fait qu'un lexème ait été établi dès le latin ou ait été emprunté n'a pas d'incidence directe sur sa place dans le système synchronique. Il relève tout autant de la morphologie synchronique qu'un construit contemporain s'il renforce une série pouvant servir de modèle à des constructions futures.

Sur le plan méthodologique, nous défendons l'idée qu'il faut utiliser des données étendues et authentiques pour que les régularités du système apparaissent. Une attention particulière est ainsi apportée aux sources des données présentées, qu'il s'agisse de

3. Le terme *lexème* a été introduit par Lyons (1968) qui distingue 3 sens du terme *mot* : (i) le mot phonologique ou orthographique, qui correspond à la séquence de sons ou de caractères qui constituent le signifiant d'un mot (/sæŋ/ ou *sang*), (ii) le mot grammatical, qui est la forme fléchie d'un mot telle qu'elle apparaît dans un contexte syntaxique (l'indicatif passé de SING) et (iii) le lexème, qui est défini comme une unité lexicale abstraite (SING). Le terme *lexème* a été ensuite adopté par Matthews (1974), qui utilise le terme *mot-forme* à la place de *mot grammatical*.

corpus variés, journalistiques, littéraires ou issus de la Toile ou de ressources lexicales à large couverture.

Plan

Le chapitre 1 introduit les données étudiées. Nous contrastons deux méthodes de constitution de données extensives en morphologie constructionnelle. La première consiste à générer automatiquement des dérivés à partir de bases connues. L'existence de ces dérivés est ensuite validée par recherche dans des corpus à large couverture et il reste à valider la pertinence non seulement formelle mais également sémantique du rapport entre la base et le dérivé. La deuxième méthode consiste à collecter dans un corpus toutes les formes ayant une finale homophone à un suffixe et de décider ensuite lesquelles de ces formes relèvent du procédé étudié. Nous combinons les deux afin d'obtenir des données à la fois extensives et représentatives.

Le chapitre 2 présente un inventaire des adjectifs du français à partir de 11 378 adjectifs de *Lexique3* (New, 2006). Ce travail de classification des adjectifs en fonction des différents modes de construction permet de déterminer par quels procédés les adjectifs dénominaux peuvent être construits. Malgré quelques difficultés présentées par ce type de classification, environ un quart des adjectifs peuvent être considérés comme adjectifs dénominaux suffixés, qui représentent de ce fait le type le plus fréquent.

Le chapitre 3 est consacré à la délimitation des frontières de la classe des adjectifs dénominaux. En dehors de la situation où la covariation entre le nom et l'adjectif est de nature régulière à la fois sur le plan formel et sémantique, il existe de nombreux cas présentant un écart de la forme ou du sens. Cette situation soulève la question de l'analysabilité des adjectifs dénominaux, conçue comme le degré d'association entre la base et le dérivé, qui se présente comme un phénomène graduel. Par ailleurs, les questions sur la délimitation de la classe des adjectifs dénominaux vont en parallèle avec la question de la cohésion sémantique et distributionnelle de cette classe qui est étudiée dans la deuxième partie de ce chapitre.

Le chapitre 4 examine certaines propriétés des noms bases à partir desquels les adjectifs français sont construits. Pour ce faire, il faut d'abord sélectionner un échantillon de données qui ne pose pas de problème en ce qui regarde l'analysabilité. Nous considérons trois types de mesure qui permettent de sélectionner un tel échantillon et concluons que la fréquence de type des patrons d'alternance formelle entre base et dérivé constitue la mesure la plus adéquate. Une fois l'échantillon constitué, nous décrirons les propriétés phonologiques et morphologiques des noms bases afin de déterminer les facteurs qui jouent un rôle dans la construction des adjectifs. Ceci nous donnera l'occasion d'observer l'existence de niches morphologiques, c'est-à-dire de cas où le suffixe de la base attire un suffixe adjectival particulier. Cette situation va de pair avec la suffixation multiple,

laquelle reste assez rare en dehors de ces niches.

Le chapitre 5 s'intéresse aux cas de suffixation multiple, c'est-à-dire à ceux où le suffixe adjectival s'adjoint à un nom base suffixé. Ce dernier peut être dérivé à partir d'un adjectif, d'un verbe ou d'un nom. La première situation est illustrée sur les adjectifs se terminant en *-itaire*. Nous proposons deux hypothèses complémentaires pour expliquer l'existence des adjectifs construits à partir de noms désadjectivaux ($A \rightarrow N \rightarrow A$). La situation où un adjectif est dérivé à partir d'un nom déverbal est illustrée sur les noms en *-ionnel* ($V \rightarrow N \rightarrow A$), pour lesquels nous développons l'hypothèse que l'adjectif est construit sur un sens spécialisé et non événementiel du nom base. Enfin, la dernière situation, celle où un adjectif est construit sur un nom dénominal ($N \rightarrow N \rightarrow A$), illustre sur les adjectifs en *-istique* le fait que l'adjectif dérivé peut renvoyer à plusieurs membres de sa famille morphologique.

Le chapitre 6 reprend un certain nombre d'observations faites tout au long de la thèse, selon lesquelles il est parfois difficile, voire impossible, d'associer à chaque adjectif dénominal une et une seule base. En réalité, les adjectifs s'organisent en réseaux contenant plusieurs éléments qu'il faut réussir à prendre en compte. Nous proposerons une analyse en termes de patrons cumulatifs (Bochner, 1993) et nous montrerons comment les réseaux adjectivaux correspondent à des patrons lexicaux à un niveau plus abstrait. La construction d'adjectifs sera donc conçue comme une mise en réseau à plusieurs niveaux.

Chapitre 1

Recueil des données

L'étude des phénomènes dérivationnels nécessite une attention particulière pour le choix des données. D'une part, il est indispensable d'avoir accès à une grande quantité de données pour pouvoir distinguer ce qui est d'ordre général de ce qui est lié à une unité lexicale spécifique. D'autre part, la sélection de données fiables et authentiques ne va pas de soi.

De nouveaux mots apparaissent constamment sans qu'ils soient forcément enregistrés dans des dictionnaires ou des corpus. Il est donc impossible d'avoir des données exhaustives, ce qui confère un poids plus important à la diversité des données. Cette dernière est, dans une certaine mesure, liée à la diversité des sources et oppose ainsi en général les dictionnaires, les corpus et la Toile.

Outre le vocabulaire courant, les dictionnaires contiennent souvent des mots désuets, des mots littéraires, parfois employés par un seul auteur, ou bien des mots appartenant à des lexiques techniques. Ces derniers font également partie des données recueillies sur la Toile, où on trouve par contre davantage d'innovations lexicales. Parmi celles-ci figurent de nombreuses innovations éphémères et individuelles (occasionalismes), dont le statut peut être discutable, notamment parce que l'auteur des énoncés est souvent inconnu et qu'il est de ce fait difficile d'identifier son origine ou ses intentions discursives. Toutefois, Hathout et al. (2004b) insistent sur la stabilité et la fiabilité des données issues de la Toile.

Le français n'ayant pas de corpus de référence, les corpus existants ne sont pas satisfaisants pour l'étude des phénomènes dérivationnels du français contemporain : trop littéraire et pas à jour pour *Frantext*, pas assez grand et limité au genre journalistique pour *Le Monde* ou *L'Est républicain*.

Afin d'étudier à la fois des lexèmes attestés de longue date et des créations nouvelles, nous avons combiné plusieurs sources pour obtenir les données étudiées dans cette thèse.

La construction des adjectifs dénominaux met en relation, d'une part des adjectifs dérivés, d'autre part des noms qui peuvent être considérés comme leurs noms bases. Ceci nécessite non seulement de se procurer des adjectifs et leurs attestations, mais également de corrélérer à chaque adjectif un ou plusieurs noms base. Cette nécessité impose des

contraintes supplémentaires sur les méthodes de recueil des données.

La section 1.1 décrit les différentes méthodes qui existent pour recueillir des données destinées à une étude de morphologie constructionnelle. La section 1.2 présente la constitution de la ressource lexicale des adjectifs dénominaux *DenALex*. La section 1.3 est consacrée au dépouillement des adjectifs de la base de données *Lexique3*. Les avantages et les inconvénients des différentes méthodes sont discutés dans la section 1.4.

1.1 Méthodes et outils

Pour constituer un lexique des adjectifs dénominaux, plusieurs méthodes sont envisageables, chacune ayant ses défauts et ses qualités, que nous allons brièvement décrire dans cette section.

Il est possible par exemple de prendre une liste d'adjectifs issus d'un dictionnaire, tel que le *Trésor de la langue française informatisé (TLFi)* ou *Le Grand Robert de la langue française (GRLF)*. Tous les adjectifs munis d'un suffixe (par exemple tous les adjectifs se terminant en *-ique*) figurant dans un dictionnaire sont ainsi sélectionnés et il reste à identifier lesquels parmi ceux-ci sont dérivés à partir de noms, en essayant de leur attribuer un nom base. Étant donné que, avec ces données dictionnaires, tous les adjectifs ayant le suffixe en question sont extraits, y compris ceux présentant de l'allomorphie imprévisible ou les adjectifs dits à base supplétive, une telle tâche implique un parti pris théorique important. Les dictionnaires contiennent également beaucoup de mots rares, archaïques, peu fréquents ou très spécialisés et ils ne donnent pas accès aux innovations lexicales, ni ne fournissent d'information sur la disponibilité des différents procédés.

Une autre possibilité est de collecter de nouveaux adjectifs dans des corpus. Cependant, dans la perspective d'un inventaire extensif, les corpus traditionnels disponibles ne sont pas d'une taille suffisante. Face à cette difficulté, de nombreux chercheurs se tournent vers les données attestées sur la Toile. Il existe plusieurs façons de se procurer ce type de données. Un certain nombre d'études sur la morphologie du français auxquelles on fera référence dans le présent travail ont utilisé les robots *Webaffix* (Hathout et Tanguy, 2002, Tanguy et Hathout, 2002) ou *WaliM* (Namer, 2003). Ces outils s'appuient tous deux sur des requêtes soumises par un programme à un moteur de recherche mais illustrent deux méthodes d'acquisition ou de vérification des données à partir de la Toile complémentaires.

La première méthode consiste à procéder de manière inductive : l'un des deux modules de *Webaffix* (Hathout et Tanguy, 2002, Tanguy et Hathout, 2002) cherche des patrons spécifiques tels que **ation* et effectue ensuite différents filtrages. Cette méthode permet de récupérer une grande quantité de données, comme par exemple les 5 000 adjectifs en *-able* étudiés par Hathout et al. (2004b) ou les 3 000 adjectifs en *-esque* analysés par Plénat (2009). *Webaffix* a également servi en partie à la constitution de la res-

source lexicale des noms déverbaux *VerbAction* (Tanguy et Hathout, 2002). Néanmoins, cette méthode présente le même inconvénient que l'étude de données issues de dictionnaires : il faut attribuer, a posteriori, au dérivé une base. Ceci peut être fait de manière automatique en utilisant par exemple *DéCor* (Dal et al., 1999, Hathout et al., 2002, 2004a), analyseur à base d'analogies graphémiques. Cependant, en l'absence d'information sémantique, les résultats obtenus ne sont pas très précis¹. Une alternative est d'utiliser l'analyseur *Dérif* (Namer, 2009) qui est basé sur des règles, enrichies de connaissances sémantiques, et sur des listes d'exception. Toutefois, tous les procédés n'y sont pas traités ce qui réduit son champ d'application. Par ailleurs, ce premier module de *Webaffix* dépend de la possibilité d'utiliser le caractère joker, ce qui le rend actuellement non opérationnel, ce type de requête n'étant plus accepté par les moteurs de recherche.

La deuxième méthode s'appuie sur une démarche hypothético-déductive : *WaliM* (Namer, 2003), ainsi que le deuxième module de *Webaffix*, génèrent des candidats à partir d'un lexique de référence en appliquant des règles de création lexicale. Ensuite, les mots connus des dictionnaires sont exclus et l'existence des autres candidats est vérifiée sur la Toile, ce qui permet de récupérer des données extensives préalablement non enregistrées. L'inconvénient de cette méthode est de prendre pour point de départ des bases connues et des procédés morphologiques connus et de récupérer seulement les adjectifs qui sont dérivés de façon régulière. Ceci dépend entièrement des règles par lesquelles les candidats sont générés. *WaliM* a été utilisé pour valider des hypothèses linguistiques, par exemple celle concernant la suffixation en *-ité* sur des bases toponymes (Dal et Namer, 2005) ou bien pour l'étude des verbes issus de composés néoclassiques par rétroformation par Namer (2012).

Pour l'étude des différents aspects des adjectifs dénominaux, nous avons opté pour la combinaison des deux méthodes, obtenant ainsi deux ensembles de données complémentaires. D'abord, la construction de manière semi-automatique de la ressource lexicale des adjectifs dénominaux *DenALex* procure une liste étendue d'adjectifs dérivés de noms par suffixation, tout en prenant en compte les nombreuses variantes de la base et du suffixe. Ensuite, nous avons complété cette ressource par les données de *Lexique3* (New, 2006). Ceci a permis d'obtenir des adjectifs construits par des procédés différents de ceux qui sont couverts par *DenALex*, ainsi que des adjectifs en rapport avec des noms présentant différents degrés de variation idiosyncrasique (1), qu'il serait difficile d'obtenir par des règles dérivationnelles. Ces données sont importantes pour avoir une vision globale du système lexical des adjectifs français.

- (1) a. CAUCHEMAR \sim CAUCHEMARDESQUE
b. MOINE \sim MONACAL

1. Hathout (2005) se tourne vers une nouvelle méthode reposant sur la proximité morphologique et les familles morphologiques. Cette méthode n'a pas pour objectif d'associer les dérivés à leurs bases et se passe de la segmentation en radical et affixe.

c. OISEAU \sim AVIAIRE

Les ressources lexicales *DenALex* et *Lexique3* vont être présentées dans la suite de ce chapitre, ainsi que les avantages et les inconvénients que leur utilisation peut poser pour le présent travail.

1.2 DenALex

1.2.1 Construction de la ressource

La ressource lexicale *DenALex* (Strnadová et Sagot, 2011)² est la source principale des données présentées dans cette thèse. Elle a été constituée suivant la méthode hypothético-déductive : tous les noms contenus dans le *Lefff* (Sagot, 2010) et *Morphalou* (Romary et al., 2004) ont servi de noms bases auxquels ont été ajoutés les suffixes servant à construire des adjectifs dénominaux. La ressource lexicale étant basée sur le code écrit, seul le plan graphémique est pris en compte ; les bases et les affixes sont considérés comme des chaînes de caractères.

Les données de *Morphalou* proviennent initialement du *TLFnome* (la nomenclature du *TLF*) qui comporte environ 68 000 lemmes, soit 540 000 formes fléchies. À partir de la version 2.0, la couverture de *Morphalou* a été étendue et a inclus des formes composées et des locutions pour aboutir à 95 810 entrées lexicales. *Le Lefff* a été constitué par acquisition automatique (avec validation manuelle) à l'aide de techniques statistiques appliquées sur des corpus bruts. Les effectifs pour les catégories majeures des deux lexiques figurent dans le tableau 1.1³. L'union du *Lefff* et de *Morphalou* a donné 65 651 lemmes nominaux, à partir desquels les adjectifs candidats ont été générés.

Catégorie	<i>Morphalou</i>	<i>Le Lefff</i>
noms communs	60 940	37 673
noms propres	—	52 099
adjectifs	22 790	10 053
verbes	8 790	6 798
adverbes	1 579	3 854
Total	95 810	110 477

TAB. 1.1 – Le contenu de *Morphalou* et du *Lefff*

Pour certains procédés constructionnels, et notamment pour certaines suffixations, on dispose d'études détaillées du point de vue morphophonologique et sémantique : *-ien*

2. Cette section est basée sur un travail commun avec Benoît Sagot qui a été présenté à TALN 2011 à Montpellier et qui a été publié dans Strnadová et Sagot (2011).

3. *Le Lefff* contient plus de 50 000 noms propres ce qui explique le nombre élevé de lemmes qui ne représentent aucune des catégories dans le tableau.

(Lignon, 2000), *-esque* (Plénat, 1997), *-eux* (Fradin, 2007) ou *-ier* (Roché, 2004), d'autres (*-al*, *-el*, *-aire*, *-ique*) ont été très peu étudiées. Par ailleurs, il existe d'autres suffixes qui construisent des adjectifs à partir de noms, mais soit ils demandent un type de base spécifique, comme les suffixes *-ais*, *-ois*, *-ain* en (2) qui sélectionnent les noms propres, soit ils sont marginaux et apparaissent seulement dans quelques lexèmes, comme le suffixe *-ard* en (3). Un inventaire détaillé des procédés de dérivation qui construisent des adjectifs en français est présenté au chapitre 2.

Suffixe	Nom base	Adjectif dérivé
<i>-aire</i>	CELLULE	CELLULAIRE
<i>-al</i>	PARENT	PARENTAL
<i>-el</i>	CULTURE	CULTUREL
<i>-esque</i>	CARNAVAL	CARNAVALESQUE
<i>-eux</i>	ANGINE	ANGINEUX
<i>-ien</i>	MICROBE	MICROBIEN
<i>-ier</i>	CÔTE	CÔTIER
<i>-ique</i>	MÉTHODE	MÉTHODIQUE
<i>-u</i>	FEUILLE	FEUILLU

TAB. 1.2 – Adjectifs dérivés à partir de noms

(2) ISLANDE → ISLANDAIS, AFRIQUE → AFRICAIN, SUÈDE → SUÉDOIS

(3) MONTAGNE → MONTAGNARD, CAMPAGNE → CAMPAGNARD

En français, ce qui précède le suffixe ne correspond pas toujours à un nom base existant dans le lexique, l'adjonction d'un suffixe pouvant entraîner des modifications (graphémiques) de la base⁴. Il s'agit notamment du dédoublement de la consonne finale (4a), de la suppression de la voyelle finale (4b), de l'alternance de deux graphèmes (4c) ou de la combinaison de plusieurs changements (4d).

(4) a. POISSON → POISSONN+EUX

b. UNIVERSITÉ → UNIVERSIT+AIRE

c. ADJECTIF → ADJECTIV+AL

d. MUSCLE → °MUSCL+AIRE → MUSCUL+AIRE

Pour générer des adjectifs candidats, nous avons donc construit des règles dérivationnelles. Par défaut, les suffixes mentionnés dans le tableau 3.1 sont simplement concaténés aux lemmes nominaux du *Lefff* et de *Morphalou*. Suite à une description linguistique préalable, nous avons également introduit des règles d'ajustement morpho-graphémique. Les règles couvrent également les différentes variantes suffixales : *-el/-iel/-uel*, *-al/-ial*, *-aire/-uaire*, *-ique/-tique/-atique*, *-esque*, *-u*, *-er/-ier* et *-eux/-ieux*. Chacun de ces affixes

4. La plupart du temps, ces modifications ont des corrélats au niveau morphophonologique sous forme d'alternances allomorphiques.

est associé à des contraintes sur les bases admissibles, et le résultat de cette affixation peut être lui-même modifié par les règles de sandhi. Ainsi a-t-il été possible de couvrir non seulement des variations graphémiques (*-ence* → *-entiel*), mais aussi certains cas d'allomorphie radicale pour les variations qui apparaissent de façon récurrente dans le système dérivationnel du français (*-eur* → *-orial*).

La figure 1.1 présente un extrait de règles telles qu'elles ont été introduites dans les tables de classes flexionnelles du *Lefff*. Ici il s'agit de la classe des noms "nc-2m", les noms masculins qui ne sont pas homographes au singulier et au pluriel. La première règle est la règle par défaut pour les adjectifs dérivés en *-el*. Elle permet de dériver par exemple l'adjectif INCIDENTEL en ajoutant *-el* au nom INCIDENT (5a). Cet adjectif se voit attribuer la classe flexionnel "adj-14". Le graphème factice ∂ est utilisé pour simuler les opérations à effectuer sur la base avant de lui ajouter l'affixe dérivationnel, comme illustré par la règle de sandhi qui efface le *-e* final lorsqu'il n'y a qu'un symbole ∂ . En combinaison avec la règle de sandhi, la première règle permet également de dériver l'adjectif CULTUREL à partir du nom CULTURE (5b). La deuxième règle présente une variante *-nel* du suffixe *-el* qui n'est possible que sur des bases en *-n*, redoublant ainsi cette consonne, ce qui permet de générer les nombreux adjectifs en *-ionnel* (5c). La troisième règle introduit la variante *-iel*, qui est nécessaire pour obtenir les adjectifs tels que (5d) ou (5e). Pour ce dernier, la règle de sandhi supprimant le *-e* final s'applique également. La règle suivante a un double emploi : avec deux graphèmes factices $\partial\partial$, elle s'applique aux noms se terminant en *-ce* ou en *-eur*. Les noms se terminant en *-ce* sont aussi sujets à la règle de sandhi qui transforme le *-c* en fin de base (éventuellement après élimination d'un *-e* final) en *-t*, ce qui permet de générer des adjectifs en *-entiel* (5f). Les noms se terminant en *-eur* se voient appliquer la règle de sandhi qui transforme la finale *-eur* en *-or*, ce qui génère les adjectifs en *-orial* (5g). La dernière règle a pour fonction d'ajouter la variante *-uel* du suffixe *-el* (5i).

```
<table name="nc-2m" rads=".*[sxz]">
  <form suffix="" tag="ms"/>
  <form suffix="s" tag="mp"/>
  <derivation name="adj_dénominal_en_-el" suffix="∂al" table="adj-14"/>
  <derivation name="adj_dénominal_en_-el_variante_nn" suffix="nel" table="adj-14"
    rads=".*n"/>
  <derivation name="adj_dénominal_en_-iel" suffix="∂iel" table="adj-14"/>
  <derivation name="adj_dénominal_en_-iel_variante" suffix="∂∂iel" table="adj-14"
    rads=".*(ce|eur)"/>
  <derivation name="adj_dénominal_en_-uel" suffix="∂uel" table="adj-14" except=
    ".*u"/>
  . . .
</table>
<sandhi source="e_∂" target="_"/>
<sandhi source="ce_∂∂" target="t_"/>
<sandhi source="eur_∂∂iel" target="or_iel"/>
```

FIGURE 1.1 – Exemples de règles : les noms masculins à pluriel en -s nc-2m

- (5) a. INCIDENT → INCIDENTEL
 b. CULTURE → CULTUREL

- c. ADDITION → ADDITIONNEL
- d. VIZIR → VIZIRIEL
- e. SEMESTRE → SEMESTRIEL
- f. RÉSIDENCE → RÉSIDENTIEL
- g. FONCTEUR → FONCTORIEL
- h. CULTTE → CULTUEL

Au total, nous avons ajouté 596 règles de dérivation réparties dans 20 tables de flexion qui ont produit un total de 886 526 couples (nom base, adjectif dérivé) candidats. Parmi ces couples, 3 293 couples ont été retenus car l'adjectif figurait dans le lexique de référence (*le Lefff + Morphalou*).

Pour identifier des adjectifs valides parmi les candidats inconnus du lexique de référence, trois corpus volumineux ont été exploités : le corpus de *L'Est Républicain*, la version française de l'encyclopédie libre *Wikipedia* transformée au format texte et la collection de 1-grammes distribuée par *Google*. Les effectifs de ces corpus sont présentés dans le tableau 1.3. Le nombre total de couples (nom, adjectif) ainsi identifié est de 12 140. Ces couples ne correspondent cependant qu'à 10 064 adjectifs graphiquement distincts, un même adjectif ayant parfois plusieurs bases possibles.

Corpus	Nb d'occurrences	Nb de types
Est Républicain	37,5 millions	330 000
Wikipedia (fr)	232 millions	2,6 millions
Google 1-grammes	4,6 milliards	540 000

TAB. 1.3 – Effectif des corpus utilisés à identifier des adjectifs inconnus du lexique

Une proportion importante des adjectifs trouvés dans ces corpus relevait cependant d'erreurs orthographiques, et notamment de problèmes d'accentuation. Plusieurs filtres ont été effectués qui ont abouti à un total de 8 736 couples pour 7 449 adjectifs graphiquement distincts, correspondant à des néologismes, des termes techniques et autres types d'adjectifs absents du *Lefff* ou de *Morphalou*. Le tableau 1.4 présente les résultats après confrontation des candidats au lexique et aux corpus.

Il va de soi que la génération automatique des candidats aboutit parfois à associer de manière erronée un adjectif dérivé à une base (6), voire à proposer une base pour un adjectif qui est en réalité simple (7).

- (6) a. GAZE → GAZEUX
- b. GALA → GALEUX
- (7) a. HALLE → HALLAL

Type de couple (nom base, adjectif dérivé)	couples	adj. distincts
Candidats engendrés	886 526	844 519
1. candidats retenus car l'adjectif est connu du lexique (Le <i>Lefff</i> +Morphalou)	3 293	2 687
2. candidats retenus après confrontation au corpus		
avant filtrage	12 140	10 064
après filtrage des candidats orthographiquement proches de mots connus	11 463	8 317
après filtrage additionnel des couples à nom ou adjectif trop court	8 736	7 449
Total des candidats retenus	12 029	9 692

TAB. 1.4 – Résultats quantitatifs sde Strnadová et Sagot (2011)

b. HALL → HALLAL

Il a donc fallu compléter la validation automatique par une validation manuelle des relations de dérivation. Nous avons ainsi examiné l'ensemble des candidats retenus pour ne garder que les couples instaurant une relation entre la base et le dérivé non seulement sur le plan formel, mais également sur le plan sémantique. Chaque couple ayant survécu à la validation automatique a obtenu l'une des étiquettes présentées ci-dessous :

- **OK** = Adjectif dénominal valide, base identifiée correctement

(8) TUMORAL ← TUMEUR

- **ADNR** = Adjectif Dérivé d'un Nom Relié :

Adjectif dénominal, dérivé à partir d'un autre nom morphologiquement apparenté

(9) ACCIDENTEL ↔ ACCIDENTÉ (on a ACCIDENTEL ← ACCIDENT OK)

- **ADAN** = Adjectif Dérivé d'un Autre Nom :

Adjectif dénominal, mais dérivé à partir d'un autre nom base

(10) GAZEUX ↔ GAZE, COMITIAL ↔ COMITÉ

- **ADNP** = Adjectif Dérivé d'un Nom Propre homographe au nom base candidat

(11) COMTIEN ↔ COMTE

- **AOK** = Adjectif valide, mais il n'est pas dénominal :

- Adjectif non construit

(12) ANTIQUE ↔ ANSE

- Adjectif construit à partir d'une autre catégorie que le nom

(13) ABAXIAL ↔ ABAX

- **NO** = Adjectif invalide :

- NO-NoFrench : Il ne s'agit pas d'un mot du français.

(14) POLITICAL ↔ POLITIQUE

- NO-Spell : L'adjectif n'est pas correctement orthographié.
 - (15) VOCATIONEL ← VOCATION
- NO-Cat : Il ne s'agit pas d'un adjectif, le mot appartient à une autre catégorie.
 - (16) BAHUTIER ← BAHUT, ASPERGIER ← ASPERGE

La validation manuelle en elle-même est une tâche assez subjective. Il est particulièrement délicat de valider le rapport sémantique entre le nom base et l'adjectif dérivé. Outre les définitions de dictionnaires, qu'on peut utiliser pour les lexèmes établis, c'est l'étude des cooccurrences qui s'est avérée la plus pertinente. L'idée est que si un adjectif est dérivé d'un nom, ils ont de bonnes chances d'apparaître dans le même passage avec des sens reliés. Le lien entre nom et adjectif est plus clair encore quand un texte comporte le même nom modifié par l'adjectif dérivé et le nom base, sans changement de sens, comme en (17). Toutefois, cette concurrence directe n'est pas toujours attestée et on doit souvent se contenter de la cooccurrence entre le nom base et l'adjectif dérivé dans le même texte. L'annotateur peut ensuite évaluer le lien sémantique entre le nom et l'adjectif dérivé en contexte. L'exemple (18) illustre ce cas avec l'adjectif *COALITIONNAIRE* et le nom *COALITION* employés dans la même phrase.

- (17) a. le schéma d'incidence
 b. le schéma incidentiel
http://www.romanistik.uni-freiburg.de/pusch/Download/verbum_aspect.pdf
- (18) *Ont suivi des tractations **coalitionnaires** entre les différents partis avec en arrière plan la préparation des **coalitions** pour 2013 et des Verts tentés par l'alliance à droite.*
<http://www.lesauterhin.eu/?p=1183>

Strnadová et Sagot (2011) s'étaient contentés d'évaluer la précision de la ressource sur un échantillon de données, obtenant un score de 78% pour les couples connus du lexique et de 51% pour les couples extraits des corpus. Je présente dans le tableau 1.5 les résultats sur la totalité des données validées à la main et pour chacun des sous-ensembles : lexiques (DAL_Lex) et corpus volumineux (DAL_Corp), ainsi que pour l'ensemble de la ressource (Den_Tout). Finalement, sur les 12 029 couples candidats, 49% ont été retenus après la validation manuelle.

1.2.2 Spécificités des procédés

Cette section présente les spécificités propres à chacune des suffixations étudiées en fonction de la validation des données récupérées pour *DenALex*. Ce premier travail de

Type_Source	OK	ADAN	ADNR	ADNP	AOK	NO	Total
DAL_Lex	2 216	67%	8%	10%	5%	9%	3 293
DAL_Corp	3 629	42%	3%	4%	4%	3%	8 736
DAL_Tout	5 845	49%	4%	6%	4%	5%	12 029

TAB. 1.5 – La validation de *DenALex* par type de source

tri apporte des observations préliminaires sur la dérivation des adjectifs dénominaux en français et nous informe en partie sur la disponibilité de chacun des procédés, autrement dit sur la capacité du procédé à construire de nouveaux lexèmes (Corbin, 1987).

Les résultats de ce travail peuvent être présentés sur trois niveaux :

- i. identification des adjectifs français
- ii. identification d'un adjectif dénominal
- iii. identification de la base

Identification des adjectifs en français

En ce qui concerne l'identification des adjectifs corrects du français, malgré les filtres effectués, les données provenant de la Toile comportent toujours beaucoup de bruit (Fradin et al., 2008, Hathout et al., 2009).

Le tableau 1.6 présente la proportion des adjectifs français qui ont été identifiés grâce aux corpus volumineux (*Den_Corp*) et qui n'étaient pas présents dans les lexiques. La colonne *AdjFrOK* regroupe toutes les classes de validation présentées ci-dessus sauf celle de *NO*. Celle-ci correspond à 34% des couples retenus et qui représente des non-mots, des mots d'une autre catégorie, des mots mal orthographiés ou des mots appartenant à une langue étrangère. L'objectif est donc de savoir pourquoi certaines suffixations ont un taux de réussite très bas et beaucoup de candidats rejetés, telles que les adjectifs en *-u* avec 1%, tandis que pour d'autres, les candidats proposés sont en grande partie retenus, comme c'est le cas des adjectifs en *-ique* avec 91% des adjectifs français correctement identifiés.

Le degré de précision dans l'identification des adjectifs du français dépend de plusieurs facteurs. Il existe notamment un grand nombre de mots étrangers qui se terminent de la même manière que les suffixes français. Ce facteur joue un rôle important dans les valeurs très basses du suffixe *-u* qui est celui qui a le moins de candidats retenus. Même si les données retrouvées dans les corpus sont nombreuses (863 candidats sur 8 736), seuls 5 couples (nom, adjectif) ont été retenus comme valides, le reste étant des mots étrangers, par exemple on relève de nombreux faux positifs en *-u* qui sont en réalité des mots roumains (19a). L'intrusion des mots étrangers s'observe également pour la suffixation en *-al* dont le taux de réussite est inférieur à 40% à cause d'un grand nombre d'adjectifs anglais qui se terminent en *-al* (19b). Enfin, les formes erronées contenant le suffixe

Suff	AdjFrOK	NO	Total_Corp	
-ique	91%	2 805	272	3 077
-esque	71%	89	36	125
-ien	62%	463	281	744
-aire	60%	430	286	716
-el	50%	334	336	670
-al	39%	401	620	1 021
-eux	36%	245	437	682
-ier	14%	118	720	838
-u	1%	5	858	863
Total		4 890	3 846	8 736

TAB. 1.6 – Le taux de succès de l’identification d’un adjectif dans DAL_Corp

-esque, qui possède pourtant une précision assez élevée, sont également dues à certains mots latins (19c) ou bien aux fausses coupes avec le complémenteur *que* (20a). Ce dernier facteur influence également les résultats du suffixe *-aire* (20b) et ceux du suffixe *-el*. Les formes de ce dernier proviennent le plus souvent d’une fausse coupe entre un nom et le déterminant *le* (20c).

- (19) a. EXEMPLE - EXEMPLU
 b. ARCHIVES - ARCHIVAL
 c. AUGURE - AUGURESQUE
- (20) a. RÔLE - RÔLESQUE
 b. VOLUTION - VOLUTIONNAIRE (pour *révolutionnaire*)
 c. CATALOGUE - CATALOGUEL

Un autre facteur, plus linguistique et plus spécifique au français cette fois, se reflète dans le grand nombre de candidats rejetés : certaines des suffixations étudiées servent à construire non seulement des adjectifs, mais également des noms. Le problème de catégorie apparaît pour le suffixe *-aire*, car certains candidats correspondent à des noms, tel que COLLECTAIRE en (21a). Il explique également les mauvaises valeurs pour la suffixation en *-eux* et *-ier*. Même si le suffixe *-ier* est disponible en français actuel, les candidats générés et identifiés correspondent le plus souvent à des noms plutôt qu’à des adjectifs, comme ORDONNANCIER en (21b). Ceci confirmerait l’analyse de Roché (2003a) selon laquelle la suffixation en *-ier* est avant tout nominale. Cependant, les noms en *-ier* peuvent souvent être employés comme adjectifs par conversion (Roché, 2005), ce qui rend la validation des résultats plus compliquée. Les adjectifs en (22) pourraient ainsi être considérés soit comme convertis des noms correspondants, SARDINIER et HOMARDIER, soit comme dérivés directement à partir de noms, SARDINE et HOMARD.

- (21) a. COLLECTE - COLLECTAIRE ‘un livre de prière’

- b. ORDONNANCE - ORDONNANCIER ‘registre officiel tenu par les pharmaciens’

(22) *pêches sardinière ou homardière*

La suffixation en *-eux* peut également construire des noms et des adjectifs. La validation des candidats en *-eux* est rendue encore plus problématique à cause de sa proximité avec un autre suffixe, le suffixe *-eur* (voir 2.2.2). Les noms en *-eux* dénotent ici des individus qui sont des amateurs d’une certaine activité, comme le montre l’exemple (23a) qui peut être opposé au nom en *-eur* (23b), réservé aux joueurs de basket. L’exemple (24) illustre ce type d’emploi. Beaucoup des candidats à être des adjectifs suffixés en *-eux* ont une forme correspondante en *-eur* (25) et la question se pose de savoir à quel point il s’agit d’un effet de style ou d’une erreur de suffixation ou juste d’une erreur de frappe. Le risque de confusion des deux suffixations est renforcé par le fait que les adjectifs en *-eux* et ceux en *-eur* partagent la même forme en *-euse* au féminin.

(23) a. BASKET - BASKETTEUX

b. BASKET - BASKETTEUR

c. *Footeux, basketteurs... retrouvez toute l’actualité sportive du week-end à la médiathèque avec en supplément L’Equipe magazine*

<http://lepuitsauchat.wordpress.com/2013/02/21/ca-y-est-il-y-a-lequipe-a-la-mediathèque/>

(24) a. JAZZ - JAZZEUX

b. *Quand les jazziers se frottent à Metallica*

<http://www.radiometal.com/article/quand-les-jazziers-se-frottent-a-metallica,17853>

(25) CAMION - CAMIONNEUX

Finalement, en ce qui concerne les couples étiquetés comme NO, certaines formes sont dues à des états de langue antérieurs au français contemporain. Le changement diachronique vaut par exemple pour le suffixe *-ier* (26b) ou bien pour certains adjectifs en *-ien*, qui existaient en moyen français mais qui ont disparu depuis (26a).

(26) a. BIBLE - BIBLIEN

b. RANG - RANGIER

Pour conclure ce premier niveau d’analyse des résultats, le plus grand nombre des candidats rejetés relevant de la catégorie NO, il serait probablement possible de diminuer le nombre de ces formes qui ne sont pas des adjectifs français en choisissant mieux les corpus. Il est probable que les 1-grammes de Google, basés sur GoogleBooks — qui contient beaucoup de livres catalogués par erreur comme étant rédigés en français — est à la source de nombreux adjectifs appartenant à d’autres langues ou à d’autres périodes du français récupérés dans Den_Corp.

Identification d'un adjectif dénominal

La figure 1.2 représente la proportion des adjectifs français identifiés pour l'ensemble des données de *DenALex*, après avoir enlevé la catégorie NO. Environ trois quarts d'entre eux ont été correctement associés à leur nom base (OK). 7% correspondent à des adjectifs qui ne sont pas construits par suffixation à partir de noms (AOK). 6% représentent des adjectifs générés à partir de noms communs, qui ne sont pas attestés en tant que tels mais sont homonymes d'adjectifs attestés construits sur des noms propres (ADNP) et qui n'ont donc pas leur place dans cet inventaire. Les 15% restant (ADAN, ADNR) sont bien des adjectifs dénominaux, mais le couple n'a pas été bien identifié. En général, ceci arrive quand plusieurs noms bases correspondent formellement à un adjectif dérivé. Par ailleurs, pour cette catégorie, on s'attend à avoir le nom base correct parmi les couples validés comme OK.

La distinction entre les catégories ADNR et ADAN s'est avérée intéressante dans la mesure où l'identification d'un couple avec un lexème relevant de la même famille morphologique (ADNR) peut être considéré comme un succès partiel. Une famille morphologique peut être définie comme l'ensemble des lexèmes qui sont construits par dérivation ou par composition autour du même lexème (Schreuder et Baayen, 1997, p.121)⁵. Étant donné qu'un adjectif peut parfois être relié à plusieurs membres de la famille morphologique, comme on va le voir plus loin, la recherche d'une base unique peut au niveau du principe même être mise en question. Toutefois, il est possible de repérer des types de lexèmes qui appartiennent à une famille morphologique, mais qui ne sont jamais reliés en tant que base et dérivé. C'est par exemple le cas des noms désignant des individus qui se terminent en -é. En (27), l'adjectif ACCIDENTEL est dérivé du nom ACCIDENT, même si formellement il pourrait également être dérivé du nom ACCIDENTÉ. Or, ACCIDENTEL dénote ce qui est de l'ordre de l'accident et non pas ce qui est de l'ordre d'un accidenté. Le nom base retenu pour ACCIDENTEL est donc seulement ACCIDENT. Les chapitres 5 et 6 présenteront des cas où la distinction sémantique est moins évidente et un adjectif dénominal peut donc renvoyer à plusieurs membres de la famille morphologique.

- (27) a. ACCIDENTÉ $\overset{?}{\rightarrow}$ ACCIDENTEL
 b. ACCIDENT \rightarrow ACCIDENTEL

Le tableau 1.7 représente le détail de la validation des couples candidats pour la totalité des données avec le taux de succès pour les couples (nom base, adjectif dérivé) correctement identifiés. Nous retrouvons la même disparité entre différents suffixes que dans le tableau 1.6, qui ne concernait que les données issues de corpus.

5. Fradin (1996, p. 147) parle de *famille lexicale*, qu'il définit comme un ensemble de tous les lexèmes qui sont liés par des règles dérivationnelles. Nous réserverons le terme *famille lexicale* à un ensemble d'éléments pouvant appartenir à plusieurs familles morphologiques, mais qui sont sémantiquement très proches (e.g. TOMBER, CHUTE), cf. Hathout (2011, p. 262).

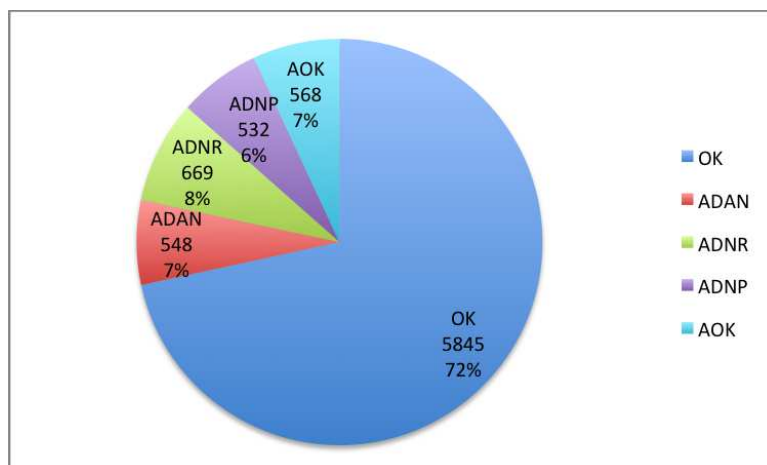


FIGURE 1.2 – Les adjectifs français correctement identifiés

Suffixe	OK	ADNR	ADAN	ADNP	AOK	NO	Total	
-ique	72%	2 878	358	182	99	199	276	3 992
-esque	65%	133	12	9	10	4	36	204
-aire	52%	658	99	104	3	113	288	1 265
-el	50%	464	55	28		32	341	920
-eux	49%	578	50	76	1	44	438	1 187
-al	41%	590	49	86	8	89	621	1 443
-ien	25%	247	12	22	406	34	286	1 007
-ier	24%	264	34	34	5	25	723	1 085
-u	4%	33		7		28	858	926
Total	5 845	669	548	532	568	3 867	12 029	

TAB. 1.7 – La validation de *DenALex* par suffixe

Il est à noter que la suffixation en *-ien* aurait un taux de réussite plus élevé si on prenait en compte les adjectifs construits à partir de noms propres. Par comparaison avec les 62% des adjectifs français bien identifiés du tableau 1.6, le nombre de couples valides est finalement moins élevé avec seulement 25% de précision. On confirme ainsi une forte préférence de cette suffixation pour les noms propres (28), déjà observée par Lignon (2000).

(28) COLOMBE - COLOMBIEN

Identification du bon couple (OK)

La constitution de la ressource *Denalex* avait pour objectif d'obtenir des adjectifs dénominaux associés à leurs noms bases. Le principal enjeu était donc d'identifier le bon couple (nom base, adjectif dérivé), ce qui revient à présumer que l'adjectif engendré à partir d'un nom en se basant uniquement sur la forme correspond à ce nom également du point de vue du sens.

Les tableaux 1.8 et 1.9 détaillent la proportion des couples valides pour chaque sous-ensemble des sources : les adjectifs contenus dans les lexiques (DAL_Lex) et les adjectifs identifiés à l'aide des corpus volumineux (DAL_Corp).

Étant donné que les règles dérivationnelles par lesquelles les candidats ont été générés sont basées sur les régularités existantes dans le lexique, la qualité des candidats retenus nous renseigne en partie sur la régularité de ce procédé. Les valeurs les plus élevées, avec les taux de succès en moyenne de 70%, correspondent aux suffixes *-ique* et *-esque*. Le suffixe *-ique* est également celui qui a le plus grand nombre de candidats identifiés, ce qui peut être dû à un nombre élevé de bases potentielles de dérivés. Par opposition, très peu d'adjectifs se terminant en *-u* ont été récupérés à l'aide des corpus.

Suffixe	OK	Total	Suffixe	OK	Total		
<i>-esque</i>	80%	63	79	<i>-ique</i>	72%	2 228	3 077
<i>-eux</i>	75%	378	505	<i>-esque</i>	56%	70	125
<i>-el</i>	73%	183	250	<i>-aire</i>	43%	310	716
<i>-ique</i>	71%	650	915	<i>-el</i>	42%	281	670
<i>-ier</i>	70%	173	247	<i>-al</i>	30%	310	1 021
<i>-al</i>	66%	280	422	<i>-eux</i>	29%	200	682
<i>-aire</i>	63%	348	549	<i>-ien</i>	18%	135	744
<i>-u</i>	46%	29	63	<i>-ier</i>	11%	91	838
<i>-ien</i>	43%	112	263	<i>-u</i>	0%	4	863
Total	2 216	3 293		Total	3 629	8 736	

TAB. 1.8 – Les couples valides par suffixe dans DAL_Lex TAB. 1.9 – Les couples valides par suffixe dans DAL_Corp

Les résultats présentés dans ces deux tableaux peuvent trouver plusieurs explications : outre les raisons évidentes telles que la confusion avec un mot étranger, commentées ci-dessus, le succès de la suffixation en *-ique* peut être dû à la régularité de ce procédé et/ou à un nombre élevé de noms bases possibles, ce que montre par exemple le grand nombre de composés dits néoclassiques sur lesquels les adjectifs en *-ique* sont en majorité construits. Ce dernier facteur est corrélé à la nature de l'instruction sémantique associée à chacune des suffixations. Ainsi observe-t-on en haut des tableaux les suffixations purement relationnelles, par exemple en *-ique*, en *-aire* ou en *-el*, qui imposent moins de contraintes sémantiques sur les noms base, et en bas de la liste des suffixations avec plus de contraintes sur la sélection de la base, par exemple les suffixes *-eux* ou *-u* qui construisent des adjectifs méronymiques. Ce sujet va être développé en détail dans le chapitre 4.

La précision de l'identification des couples (nom base, adjectif dérivé) reflète donc à la fois la régularité du procédé en ce qui concerne la forme, et le nombre de bases potentielles, qui est contraint non seulement par les propriétés formelles, mais également par les propriétés sémantiques de chaque suffixation.

1.2.3 Limites de DenALex

Denalex est loin d'être un lexique exhaustif des adjectifs dénominaux. En dehors du fait que l'exhaustivité est tout simplement impossible à atteindre étant donnée la nature même du lexique qui se renouvelle sans cesse, des limites liées à la démarche semi-automatique sont manifestes.

La priorité absolue accordée à la forme et l'absence totale de prise en compte de la sémantique ont nécessité un important travail de validation manuelle qui s'est avéré indispensable pour éliminer tous les cas de fausse dérivation (29).

(29) BASILIC \nrightarrow BASILICAL 'Qui est relatif à une basilique'

Toutefois, ce travail a fait surgir plusieurs cas de figure intéressants du point de vue à la fois empirique et théorique.

1. Certains adjectifs ont été identifiés comme dérivés à la fois d'un nom masculin et de son équivalent féminin. Or si on admet que PAYSAN et PAYSANNE sont deux lexèmes distincts, tous deux constituent des bases également possibles pour des dérivés comme PAYSANNESQUE (30-31).

(30) a. PAYSAN $\overset{?}{\rightarrow}$ PAYSANNESQUE
b. PAYSANNE $\overset{?}{\rightarrow}$ PAYSANNESQUE

(31) a. COURTISAN $\overset{?}{\rightarrow}$ COURTISANESQUE
b. COURTISANE $\overset{?}{\rightarrow}$ COURTISANESQUE

2. Fréquemment, le nom base est devenu désuet (32) et la question se pose de savoir si le rapport entre le nom base et l'adjectif dérivé est un rapport valide en français contemporain.

(32) a. ACÈTE \rightarrow ACÉTIQUE
b. CAMPANE \rightarrow CAMPANAIRE
c. ACICULE \rightarrow ACICULAIRE

3. Les adjectifs sont souvent dérivés de l'une des acceptions du nom qui peut avoir un sens spécifique à un domaine. En (33), l'adjectif ARÉNAIRE est relatif au sens poétique du nom ARÈNE dénotant 'sable', tandis qu'il n'y a pas d'adjectif attesté dérivé d'ARÈNE 'partie d'un amphithéâtre'. En (34), le rapport est valide pour un sens particulier de l'adjectif LABIAL qui est restreint à la zoologie et non pas pour son sens habituel, 'relatif aux lèvres'. Ce problème de la polysémie des bases d'une part (33) et des dérivés d'autre part (34) joue un rôle important dans les phénomènes dérivationnels en général.

- (33) ARÈNE ‘Sable’ → ARÉNAIRE ‘Bot. Qui croît ou qui vit dans le sable’
- (34) LABIUM ‘Pièce buccale de certains insectes’ → LABIAL ‘Zool. Qui se rapporte au labium’

4. Le décalage sémantique entre la base et le dérivé est une autre difficulté qui complexifie la validation. En (35a), le lien sémantique peut être difficile à percevoir entre le nom base GLOBE et l’adjectif GLOBAL. Avec l’exemple (35b), on observe que ce cas concerne notamment les adjectifs qui ont des emplois qualificatifs au sens traditionnel.

- (35) a. GLOBE → GLOBAL ‘Considéré dans son ensemble ; Complet, intégral’
 b. COLOSSE → COLOSSAL ‘Qui a des proportions extraordinaires’

5. Dans certains cas, le nom base sert à la dérivation pour la forme, mais l’adjectif est sémantiquement relié à une expression complexe (36a). Ceci est également le cas des adjectifs qui sont reliés à une expression complexe qui contient elle-même l’adjectif (37a). L’adjectif CONCENTRATIONNAIRE renvoie bien aux camps de concentration et l’adjectif MITRAL renvoie à la valvule mitrale, comme l’illustrent les syntagmes (36b) et (37b).

- (36) a. CONCENTRATION → CONCENTRATIONNAIRE
 ‘Qui se rapporte aux camps de concentration’
 b. *une expérience concentrationnaire*

- (37) a. MITRE → MITRAL
 ‘Anat. En forme de mitre ;
 Qui a rapport à la valvule mitrale’
 b. *une insuffisance mitrale*

6. La série des exemples (38-41) introduit une nouvelle série de limites : celle d’une relation à trois où les règles suffixant *-ique* engendrent le même adjectif à partir de plusieurs noms base. Lors de la validation, la question de savoir lequel des couples il faut retenir s’est avérée difficile, voire souvent indécidable. Cette propriété d’indétermination de la base sera étudiée dans les chapitres 5 et 6.

- (38) a. ACROMÉGALIE → ACROMÉGALIQUE
 b. ACROMÉGALE → ACROMÉGALIQUE

- (39) a. ACTINOMÈTRE → ACTINOMÉTRIQUE
 b. ACTINOMÉTRIE → ACTINOMÉTRIQUE

- (40) a. AGRONOME → AGRONOMIQUE

b. AGRONOMIE → AGRONOMIQUE

(41) a. SCHIZOPHÈNE → SCHIZOPHRÉNIQUE

b. SCHIZOPHRÉNIE → SCHIZOPHRÉNIQUE

Les exemples en (42) soulèvent le même type de question que les séries précédentes. Certains adjectifs commençant par *anti-* peuvent être dérivés par suffixation à partir de noms préfixés en *anti-*, auquel cas ils font partie de la liste des adjectifs dénominaux ; mais il fait tout autant sens de les analyser comme des adjectifs préfixés, auquel cas il n’y ont pas leur place. Une fois encore, il ne semble pas y avoir de manière non arbitraire de fixer une base unique pour l’adjectif. L’analyse de ces adjectifs est complexe et sera développée au chapitre 6.

(42) a. ANTIPATRIOTE → ANTIPATRIOTIQUE

b. ANTIGRAVITATION → ANTIGRAVITATIONNEL

Certains des limites de la ressource lexicale *DenALex* mentionnées dans cette section résultent en partie de la méthode choisie pour sa construction. Mais fondamentalement, il s’agit de difficultés dues à la nature des adjectifs dénominaux et de la dérivation en général. Ainsi, qu’on dépouille un corpus de couples potentiels (nom base, adjectif dérivé) générés automatiquement avec des règles morpho-phono-graphémiques ou bien qu’on essaye d’identifier les adjectifs dénominaux dans une liste d’adjectifs en leur attribuant des noms bases, on rencontre les mêmes difficultés. Un des objectifs de cette thèse est de mettre en place une vision de la morphologie constructionnelle qui prenne ce problème à bras le corps.

1.3 Lexique3

Afin d’avoir une vue générale sur les adjectifs dénominaux du français et sur leur place dans le système des adjectifs, nous avons décidé d’utiliser la base de données *Lexique3* (New, 2006) et d’annoter à la main les propriétés morphologiques de tous les adjectifs qu’elle contient⁶. Cela permet également de compléter les adjectifs de *DenALex* pour les procédés qui n’y sont pas représentés.

Lexique3 est une base de données lexicale du français contemporain qui a été constituée à partir de deux sources : d’un côté, 218 textes littéraires (romans) publiés entre 1 950 et 2 000 issus de la base *Frantext*, ce qui correspond à un corpus de 14,7 millions de mots occurrences ; de l’autre côté, les sous-titres de 9 474 films ou saisons de séries

6. Les analyses proposées par *Dérif* qui sont incluses dans cette base sont malheureusement incomplètes et parfois sujette à caution. Il s’est avéré préférable de reprendre l’annotation à la main intégralement.

représentant en tout 50 millions de mots. La combinaison des deux sources permet d'obtenir des fréquences de lemmes et de formes à la fois pour le français écrit littéraire et pour une variété qui se rapproche de l'oral spontané.

Sur le total de 142 693 formes, on obtient 26 806 formes fléchies adjectivales. Nous avons gardé une forme par lemme : par défaut, il s'agit du masculin singulier. Si cette forme n'apparaît pas dans *Lexique3*, le masculin sous-spécifié pour le nombre, le féminin singulier, le masculin pluriel ou bien le féminin pluriel ont été retenus dans cet ordre. Au total, 11 580 lemmes de la catégorie adjectif ont été extraits. Le lemme correspond ici à la forme de citation d'un lexème.

Cependant, certains lemmes catégorisés dans *Lexique3* comme adjectifs sont des formes fléchies autres que la forme de citation, des mots étrangers ou des mots appartenant à une autre catégorie. Nous avons ainsi enlevé les adjectifs en (43a) qui sont des formes fléchies des lexèmes en (43b) et qui ont dû être faussement repérés comme lemmes. D'autres formes fléchies, qui sont mentionnées en (43c), y ont été ajoutées. Il est à noter que les fréquences de ces formes fléchies ne semblent pas être incluses dans les fréquences des lemmes correspondants.

- (43) a. fol, mol, molle, bel, nouvel, nouvelle
 b. FOU, MOU, BEAU, NOUVEAU
 c. fausses, fofolle, dissoute, animaux, nationaux-socialistes, jolie, caspienne, rosicrucienne, perlière, jordanienne, franco-italienne, extinctrice, autoroutière, frite, professe, vulcanienne, sienne, moyen-orientaux, semi-précieuse

J'ai également éliminé les formes identifiées comme adjectifs mais qui paraissent être dues à une erreur d'annotation comme les exemples en (44).

- (44) déc, suiv, vins, tarte-minute, singes, personnes, décalcomanies, cellules, chaussures, capacités, persona grata, corrompre

Au total, 228 items ont été exclus de la liste des adjectifs de *Lexique3*.

Lexique3 est une base de fréquences conçue de manière automatique sans prise en compte de l'identité lexicale. Les mots homonymes ne sont donc pas distingués. Pour pouvoir procurer une description mieux appropriée, nous avons dédoublé certaines entrées (45-46), ce qui a conduit à ajouter de 27 lemmes.

- (45) a. CURIAL₁ 'Qui concerne la curie, de la curie' (Antiq.)
 b. CURIAL₂ 'Qui concerne la cure ou le curé' (Admin. ecc.)
 (46) a. RADIAL₁ 'Relatif au radius (l'avant-bras)', ex. *nerf radial* (1478)
 b. RADIAL₂ 'Relatif aux rayons', dér. sav. de *radius*, le lat. médiév. *radialis* (1267)

Source	Nb de lemmes
<i>Lexique3</i>	11 580
Exclus	228
Ajoutés	27
Total	11 379

TAB. 1.10 – Adjectifs de *Lexique3* - résumé

Le tableau 1.10 présente le total des 11 396 lemmes obtenus.

Pour l'étude d'un seul procédé, par exemple la suffixation en *-ien*, le contenu de *Lexique3* ne serait sans doute pas suffisant. Le tableau 1.11 présente les effectifs de lemmes adjectivaux par leur finale. Cependant, si l'objectif est de décrire les types d'adjectifs existant en français, *Lexique3* présente un point de départ solide, car il contient un nombre important de phénomènes représentés dans le lexique des locuteurs français, tout en comportant moins de lexèmes obsolètes, rares ou très spécialisés que l'on trouve par exemple dans le *TLFi*. Grâce aux données des sous-titres, on y trouve également des mots familiers ou utilisés à l'oral. Le savoir des dictionnaires ne recouvrant pas le savoir lexical des locuteurs, les adjectifs de *Lexique3* devraient nous permettre de mieux approcher le lexique mental d'un locuteur français.

Par ailleurs, travailler avec les adjectifs de *Lexique3* permet, d'une part, d'inclure les adjectifs dits à base supplétive ou avec une variation idiosyncrasique, d'autre part, de pouvoir évaluer la place des adjectifs dénominaux par rapport aux autres types d'adjectifs. *Lexique3* étant basé sur la base textuelle *Frantext* et une base de données de sous-titre, qui contiennent ensemble environ 65 millions de mots, il ne devrait pas y avoir de types d'adjectifs différents par exemple par rapport au *TLFi*.

Finale	Effectif	Finale	Effectif
<i>-é</i>	1 786	<i>-aire</i>	376
<i>-ique</i>	1 134	<i>-ien</i>	364
<i>-ant</i>	1 078	<i>-if</i>	309
<i>-able</i>	571	<i>-iste</i>	266
<i>-eux</i>	488	<i>-u</i>	242
<i>-al</i>	476	<i>-el</i>	237
<i>-eur</i>	435	<i>-ier</i>	164

TAB. 1.11 – Adjectifs de *Lexique3* par finale

Le tri et la catégorisation des 11 396 adjectifs contenus dans *Lexique3* ont fait surgir plusieurs problèmes et ont soulevé des questions relatives à l'organisation de la dérivation, lesquelles seront développées plus en détail dans la suite de cette thèse.

1.4 Sources : coûts et bénéfiques

La combinaison de *Denalex* et de *Lexique3* a donné lieu à la base de données *Dénom* qui contient 15 290 adjectifs français.

Le tableau 1.12 résume le contenu de *Dénom* qui se résume aux adjectifs provenant de *DenALex* et de *Lexique3*. Quelques adjectifs ont été ajoutés à partir d'autres sources (Autre).

Source	Nb de lemmes
<i>DenALex</i>	5 295
<i>Lexique3</i>	9 981
Autre	14
Total	15 290

TAB. 1.12 – Récapitulation des données : *Dénom*

L'intersection des deux sources principales est présentée dans le tableau 1.13. Seulement 27% des adjectifs de *DenALex* (1 415 lemmes) se retrouvent dans *Lexique3* (Lexique3-oui). La plupart de ces adjectifs figuraient déjà dans les lexiques de référence (*DenALex_Lex*). 73% des adjectifs de *DenALex* sont donc nouveaux par rapport à *Lexique3* (Lexique3-non). Ils ont été obtenus notamment grâce aux données provenant de la Toile (*DenALex_Corp*).

	Lexique3-oui	Lexique3-non	Total
<i>DenALex_Corp</i>	189	2 951	3 140
<i>DenALex_Lex</i>	1226	929	2 155
Total	1 415	3 880	5 295

TAB. 1.13 – *DenALex* versus *Lexique3*

Pour évaluer le contenu des sources (*DenALex*, *Lexique3*) et de la base de données *Dénom*, je les ai comparées au contenu de *Morphalou*. Cette comparaison est présentée dans le tableau 1.14. 80% des adjectifs de *Lexique3* figurent parmi les 22 790 adjectifs qui sont dans *Morphalou2* contre seulement 54% des adjectifs de *DenALex*. Au total, 30% (4 492) des adjectifs *Dénom* ne figurent pas dans *Morphalou*⁷.

En ce qui concerne la distribution des données, en l'absence d'un corpus de référence pour le français (comme par exemple le *British National Corpus* ou le *Czech National*

7. Ceci ne veut pas dire que tous ces adjectifs ne figurent pas dans le *TLFi*. Ils peuvent y apparaître sous une autre entrée avec notation d'un emploi adjectival, ou bien ils peuvent être attestés uniquement dans le texte d'une définition.

		Morphalou-oui	Morphalou-non	Total
<i>Lexique3</i>	80%	9 221	2 175	11 396
<i>DenALex</i>	54%	2 897	2 398	5 295
Tout	70%	10 798	4 492	15 290

TAB. 1.14 – Intersection de *DenALex*, de *Lexique3* et de *Dénom* avec *Morphalou*

Corpus), il est impossible d'avoir une distribution équilibrée. La distribution dépend des propriétés philologiques des corpus choisis. Le tableau 1.15 présente la distribution des 9 suffixations dans *Lexique3*, *DenALex* et dans la totalité des données⁸. Il va de soi que pour l'étude détaillée d'une suffixation, ces données ne seraient pas suffisantes – il suffit de comparer les 136 adjectifs en *-esque* de *Dénom* avec les 3 000 étudiés par Plénat (2009).

Cependant, cette thèse ayant pour objectif d'étudier la formation morphologique des adjectifs en français dans son ensemble, les besoins se définissent en termes d'un corpus *réaliste* et non d'un corpus maximalement extensif. Ceci est d'autant plus justifié si on a en tête de mettre en perspective la concurrence des adjectifs construits avec des moyens syntaxiques. Pour cette même raison, il est important d'avoir non seulement des néologismes, mais également "l'héritage séculaire", terme emprunté à Hathout et al. (2009, p. 287), renvoyant aux adjectifs empruntés au latin ou au grec.

Suffixe	Lexique3		DenALex		Tout	
<i>-aire</i>	320	11%	533	10%	683	10%
<i>-al</i>	406	13%	513	10%	752	11%
<i>-el</i>	170	6%	408	8%	465	7%
<i>-esque</i>	44	1%	109	2%	136	2%
<i>-eux</i>	455	15%	483	9%	693	10%
<i>-ien</i>	359	12%	193	4%	527	8%
<i>-ier</i>	137	5%	236	4%	298	4%
<i>-ique</i>	1 051	35%	2 789	53%	3 279	48%
<i>-u</i>	66	2%	31	1%	68	1%
Total	3 008		5 295		6 901	

TAB. 1.15 – Récapitulation des données par suffixe

L'un des inconvénients de *DenALex* est que les auteurs ont fait des hypothèses sur les suffixations qui servent à construire des adjectifs dénominaux en choisissant les 9 suffixes présentés ci-dessus. En complétant les données par les adjectifs de *Lexique3*, nous nous assurons de ne pas omettre de procédé de dérivation d'adjectifs à partir de noms. Ainsi, serons-nous confrontés également aux adjectifs en *-if* ou *-oire*, qui sont

8. Les chiffres sont légèrement différents par rapport aux tableaux précédents, car un adjectif apparaît seulement une fois pour les adjectifs de *DenALex* dérivés de plusieurs noms bases. Pour les adjectifs de *Lexique3*, le suffixe *-u* a été distingué des formes de participe en *-u*.

traditionnellement considérés comme adjectifs déverbaux, ou encore aux adjectifs en -é dont le statut est problématique.

Pour donner un autre exemple du bienfondé de la combinaison des deux méthodes de recueil des données, considérons la situation où un adjectif peut être dérivé à partir de plusieurs noms. Les couples (nom base, adjectif dérivé) de *Denalex* ont été obtenus selon une approche en production qui consiste à générer des adjectifs à partir de noms par des règles morpho-graphémiques, à les rechercher dans des corpus et à les valider manuellement. Nous avons ainsi obtenu des couples motivés de manière à la fois formelle et sémantique comme ceux présentés en (47), qui mettent en évidence le fait que le même adjectif peut être dérivé de deux lexèmes différents. Sur le plan formel, d'une part SYNONYMIQUE peut être dérivé de SYNONYME tout comme PANTOMIMIQUE est dérivé de PANTOMIME (48), d'autre part, SYNONYMIQUE peut être dérivé de SYNONYMIE tout comme BOULIMIQUE est dérivé de BOULIMIE (49). Sur le plan sémantique, l'adjectif SYNONYMIQUE est relié à la fois au nom SYNONYME et au nom SYNONYMIE.

- (47) a. SYNONYME → SYNONYMIQUE ✓
 b. SYNONYMIE → SYNONYMIQUE ✓

(48) PANTOMIME → PANTOMIMIQUE

(49) BOULIMIE → BOULIMIQUE

Ensuite, par une approche en réception, nous avons analysé les adjectifs de *Lexique3* (New, 2006), une base de données lexicales du français contemporain, à l'aide de *Dérif* (Namer, 2009) et de dictionnaires (*TLFi*, *GRLF*). En étudiant les définitions de ces adjectifs, nous avons repéré non seulement les cas comme SYNONYMIQUE (3a), mais également les cas comme SÉNATORIAL qui est relié non seulement au nom SÉNATEUR mais aussi au nom SÉNAT (3b). Cet exemple est différent de celui en (47) dans la mesure où, sur le plan formel, il est difficile de dériver SÉNATORIAL directement de SÉNAT sans passer par SÉNATEUR comme le montre la chaîne dérivationnelle en (51). Par conséquent, on n'obtiendrait pas la paire SÉNAT - SÉNATORIAL par la première approche.

- (50) a. SYNONYMIQUE, adj. - LING. Qui est relatif aux synonymes, à la synonymie.
 b. SÉNATORIAL, adj. - INSTIT. POL. Qui concerne le sénat, qui est relatif à un sénateur.

(51) SÉNAT → SÉNATEUR → SÉNATORIAL

En combinant les deux méthodes, nous avons pu repérer cette situation particulière où les deux exemples en (50) se comportent de la même manière sur le plan sémantique, mais de manière distincte sur le plan formel. Cette observation donnera lieu à une analyse détaillée au chapitre 6.

1.5 Bilan

L'objectif de ce chapitre était de présenter le recueil des données étudiées dans cette thèse et de discuter les différents problèmes, théoriques et pratiques, qu'une telle tâche a soulevés. On a contrasté deux méthodes de collecte : une méthode basée sur la production automatique de dérivés à partir de bases connues et une méthode basée sur la collecte dans un corpus de tous les adjectifs dont la finale est homophone à un suffixe dénominal. Dans les deux cas, un important travail de validation manuelle a été nécessaire pour éliminer les faux positifs. La première méthode a donné lieu à la ressource *DenALex*. La deuxième a été mise en œuvre spécifiquement pour cette thèse à partir de la base de données lexicale *Lexique3*. La combinaison de ces deux sources fournit au total 15 290 adjectifs dont environ 6 900 adjectifs qui peuvent être considérés comme dénominiaux et qui ont été réunis dans la base de données *Dénom*.

Les problèmes qu'on a décrits peuvent paraître évidents pour quiconque a effectué le même type de démarche. Cependant, certaines de ces questions sont spécifiques aux adjectifs dénominiaux et situent ainsi les fondements de ce travail dans l'empirie. Les analyses et les discussions théoriques qui seront présentées dans la suite de cette thèse émergent ainsi des données. Étant donné que l'adjectif dénominal est défini comme un adjectif dérivé à partir d'un nom, il est nécessaire d'obtenir non seulement des adjectifs, mais également les noms dont les adjectifs sont dérivés.

Les deux sources qui constituent la nomenclature de *Dénom* correspondent aux deux approches de la collecte des données discutées dans ce chapitre. Toutefois, je ne vais pas m'y limiter et dans certains cas, il sera opportun d'aller voir d'autres sources encore, en particulier le corpus *frWac* introduit au chapitre 5, ou bien de faire des requêtes ponctuelles sur la Toile.

La source des données ayant été tirée au clair, le premier objectif concerne maintenant l'identification des adjectifs dénominiaux dans *Lexique3*. Cette tâche passe par la nécessité de faire un inventaire des différents types d'adjectifs en français qui sera l'objectif du chapitre 2.

Chapitre 2

Inventaire des adjectifs du français

Avant d'entamer l'étude des adjectifs dénominaux, nous proposons de dresser un inventaire général des adjectifs du français sous l'angle de leurs propriétés morphologiques. Proposer un tel inventaire présente plusieurs intérêts pour notre propos.

Premièrement, un tel inventaire permet d'avoir une vue d'ensemble et de connaître ainsi la place des adjectifs dénominaux parmi les adjectifs du français. Il est important de pouvoir évaluer s'il s'agit d'une classe de moindre importance ou bien au contraire si les adjectifs dénominaux représentent le cas majoritaire. Deuxièmement, ce travail permet également de distinguer les procédés centraux de formation d'adjectifs dénominaux des types marginaux, qui ne seront pas décrits plus en détail dans la suite de cette thèse. Troisièmement, seul un tour d'horizon complet permet de s'assurer que tous les types de cas ont été examinés et d'identifier les chevauchements entre ces cas. Quatrièmement, il est intéressant de pouvoir établir si les propriétés des adjectifs dénominaux les distinguent au sein de la classe des adjectifs, que ce soit par rapport aux adjectifs simples ou aux autres adjectifs construits.

Il est à noter que même en essayant de se situer d'un point de vue purement descriptif, on ne peut pas échapper à certains problèmes d'analyse qui font surface. De plus, comme dans tout travail de classification, le fait de pouvoir associer aux lexèmes une seule étiquette du genre "adjectif dénominal", "adjectif déverbal", etc. est parfois impossible ou du moins immotivé.

Il semble important de faire cet inventaire afin de prendre en connaissance toutes les zones, même les plus limitrophes, de la construction d'adjectifs et connaître ainsi la place réservée aux adjectifs dénominaux suffixés, qui sont l'objet d'étude de cette thèse.

Cet inventaire est basé sur un examen exhaustif des adjectifs de *Lexique3*.

2.1 Types d'adjectifs

D'un point de vue morphologique, les adjectifs du français sont des lexèmes simples ou bien des lexèmes complexes, formés par l'un des procédés morphologiques suivants :

suffixation, préfixation, composition ou conversion. Il reste des procédés marginaux, tels que l'accourcissement ou le verlan, qui sont regroupés sous la catégorie Autres.

Les différents types d'adjectifs de *Lexique3* sont présentés dans le tableau 2.1 avec les effectifs correspondants par ordre décroissant. L'analyse morphologique a été faite manuellement en confrontation avec l'analyse de Dérif (Namer, 2009)¹. Ce tableau implique bien sûr des arbitrages délicats qui vont être commentés dans la suite de ce chapitre où chacun des types est présenté en détail.

Type	Exemple	Effectif	Proportion
Suffixés	GRAVISSIME, TONAL	4 832	42%
Converts	MARRON, DANSANT	2 868	25%
Simple	FACILE, SEUL	1 828	16%
Préfixés	INHABITUEL	1 223	11%
Composés	FRANCO-POLONAIS, FONGICIDE	526	5%
Autres	BOURGE, BARJO	101	1%
<i>Total</i>		11 378	

TAB. 2.1 – Adjectifs de *Lexique3* par type morphologique

Certains adjectifs peuvent être analysés de plusieurs manières et il est ainsi difficile de leur attribuer une seule étiquette. Nous allons commenter ces cas au fur et à mesure dans les sections qui suivent.

Pour cette présentation sommaire, nous n'avons pris en compte que les adjectifs analysables en français. Ceci laisse de côté un certain nombre d'adjectifs munis d'un affixe mais dépourvus de base identifiable. On mentionne ce reliquat dans les cas où il atteint une proportion importante. Pour les autres cas, il en sera question au chapitre 6.

2.2 Suffixés

La suffixation constitue le principal procédé morphologique permettant de construire des adjectifs en français. Le tableau 2.2 présente la distribution des adjectifs suffixés en fonction de la catégorie de la base, dans la mesure où on est capable de l'identifier. 73% des adjectifs suffixés sont dérivés de noms, environ 20% sont construits à partir de verbes et 4% ont pour base un adjectif. Les adjectifs ordinaux et quelques autres formations sont classés comme des dérivations dénumérales. La catégorie de l'adverbe figure seulement après une réanalyse de certains adjectifs issus du latin.

1. Le nombre de total des adjectifs est finalement de 11 378, car l'adjectif BOUILLU, a été finalement enlevé. Même s'il s'agit d'un adjectif bien attesté, notamment dans l'expression *café bouillu*, *café foutu*, c'est une formation humoristique qui ne correspond à aucun des procédés de construction de lexèmes qui font l'objet de ce chapitre.

Catégorie-Base	Exemple	Effectif	Proportion
Nom		3 520	73%
Nom commun	INTESTINAL	2 903	
Nom propre	ÉCOSSAIS	617	
Verbe	HABITABLE	1036	21%
Adjectif	PROPRET	186	4%
Numéral	DEUXIÈME	87	2%
Adverbe	TARDIF	3	0%
<i>Total</i>		4 832	

TAB. 2.2 – Adjectifs construits par suffixation

2.2.1 Adjectifs dénominaux

Les adjectifs dénominaux sont construits notamment par les suffixes illustrés dans le tableau 2.3. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, car d'autres suffixes peuvent dériver des adjectifs à partir de noms, mais ils présentent souvent des caractéristiques particulières que l'on va brièvement commenter ci-dessous. En ce qui concerne la dérivation d'adjectifs à partir de noms communs, le suffixe *-ique* est de loin le plus fréquent, ce qui a été aussi le cas pour les données de *DenALex* discutées dans le chapitre précédent. Il est suivi par *-eux*, *-al*, *-aire* et *-el*. Les adjectifs suffixés en *-u* et *-esque* sont moins nombreux, pour ces derniers, le nombre d'adjectifs construits à partir de noms propres correspond à un tiers des cas.

Suffixe	Exemple	Nom commun	Nom propre
<i>-ique</i>	FOLKLORIQUE	776	49
<i>-eux</i>	BRUMEUX	382	—
<i>-al</i>	ARTISANAL	336	7
<i>-aire</i>	ALIMENTAIRE	261	—
<i>-el</i>	NUTRITIONNEL	144	—
<i>-u</i>	BARBU	39	—
<i>-esque</i>	LIVRESQUE	26	13

TAB. 2.3 – Adjectifs dénominaux suffixés

Les procédés de construction de lexèmes ne se limitent pas toujours à une seule catégorie de base. Les suffixes du tableau 2.3 apparaissent aussi sporadiquement sur des adjectifs ayant pour base un lexème d'une autre catégorie que le nom. Ces cas sont présentés en (1) où les adjectifs sont en relation avec des verbes. Les 9 adjectifs en (1a) sont construits sur le radical en *-at* sur lequel sont construits en général les noms déverbaux en *-ion* ou les adjectifs en *-if*. Ils ont tous des noms correspondants qui ont le même radical (CONTESTATION, PROTESTATION, etc.), sauf pour les deux derniers auxquels cor-

respondent des noms simples liés à des verbes par conversion (RÉSERVE, RETARD). Les exemples en (1b) sont des emprunts au latin.

- (1) a. CONTESTATAIRE, PROTESTATAIRE, DÉROGATAIRE, OBLIGATAIRE, ADJUDICATAIRE, ASSIGNATAIRE, REVENDICATAIRE, RÉSERVATAIRE, RETARDATAIRE
 b. VOMIQUE, ERRATIQUE

Par opposition aux suffixations qui prennent pour base des noms communs, le tableau 2.4 présente les suffixes qui se spécialisent dans la construction d'adjectifs à partir de noms propres, principalement des toponymes. Seule la suffixation en *-ien* est plus variée : 50% des adjectifs en *-ien* sont des dérivés de bases toponymiques contre 34% qui sont construits sur des noms propres de personnes.

Suffixe	Exemple	Nom propre	Nom commun
<i>-ien</i>	CANADIEN, FREUDIEN	264	49
<i>-ais</i>	ISLANDAIS	81	—
<i>-ois</i>	LILLOIS	65	3
<i>-éen</i>	GHANÉEN	32	6
<i>-ain</i>	AFRICAIN	26	8
<i>-in</i>	GRENADIN	20	40
<i>-an</i>	CASTILLAN	17	—
<i>-on</i>	SAXON	6	—
<i>-ot</i>	SOLOGNOT	5	—
<i>-at</i>	AUVERGNAT	5—	—

TAB. 2.4 – Adjectifs dénominaux à partir de toponymes

Le suffixe *-ien* est remarquable en ce qu'il construit également des adjectifs à partir de noms communs, qui correspondent à environ 16% des adjectifs en *-ien* dans *Lexique3*. La plupart de ces adjectifs appartiennent au domaine biologique (2a) ou médical, en particulier à l'anatomie (2b).

- (2) a. BACTÉRIEN, MICROBIEN, AMIBIEN
 b. ROTULIEN, PELVIEN, TARSIEEN

Pour les autres formations munies d'un des suffixes du tableau 2.4, il n'y a que quelques adjectifs qui sont corrélés à des noms communs (3-6). Par exemple, sur les 69 adjectifs construits par suffixation en *-ois*, seulement 3 adjectifs ne sont pas concernés (3). En réalité, seul l'adjectif VILLAGEOIS est synchroniquement analysable comme un adjectif dénominal. Les autres sont empruntés ou démotivés. Tous peuvent être aussi considérés comme des convertis à partir de noms correspondants, ce qui est également le cas général des adjectifs dénotant des noms de personnes.

- (3) VILLAGEOIS, NORROIS, GRIVOIS

En ce qui concerne le suffixe *-ain*, les adjectifs corrélés à des noms communs (4) sont tous empruntés au latin, à l'exception des adjectifs RÉPUBLICAIN et RIVERAIN dont la formation date du 17^e siècle.

- (4) RÉPUBLICAIN, RIVERAIN, MONDAIN, DIOCÉSAIN, FORAIN

Le suffixe *-éen*, qui est analysé par Lignon et Roché (2011) comme un allomorphe du suffixe *-ien*², présente les mêmes caractéristiques que celui-ci, avec la différence qu'il a une préférence pour certaines niches morphophonologiques comme les bases se terminant en /e/ (5a) ou en /a/ (5b). En servant à l'adaptation des adjectifs latins en *-eus*, *-éen* a gardé un caractère plus savant (5c).

- (5) a. CORNÉEN, GUINÉEN, MALLARMÉEN,
 b. PANAMÉEN, MAZDÉEN, SIDÉEN
 c. EUROPÉEN, CYCLOPÉEN, HERCULÉEN

Le suffixe *-in* est moins spécialisé pour la formation d'adjectifs à partir de noms propres que les autres suffixes mentionnés dans le tableau 2.4. Les adjectifs dérivés de noms communs sont plus nombreux et ont pour sens 'relatif à X' (6a)³ ou 'qui a l'aspect de X, qui est comme X' (6b). Cependant, la plupart des adjectifs suffixés en *-in* ayant une base analysable en français d'aujourd'hui sont de vieux emprunts au latin ou des dérivations à partir de noms latins (6c). Par ailleurs, il y a un grand nombre d'adjectifs en *-in* reliés à des noms communs seulement sémantiquement (6d).

- (6) a. UTÉRIN, ALCALIN
 b. ÉLÉPHANTIN, POUPIN, SUCRIN, IVOIRIN, OPALIN, DIAMANTIN
 c. VIPÉRIN, SANGUIN, CHEVALIN, BOVIN, PORCIN
 d. CAPRIN ~ CHÈVRE, OVIN ~ BREBIS

Pour un certain nombre d'adjectifs qui sont également des noms, la question se pose de savoir s'il s'agit d'adjectifs suffixés ou d'adjectifs convertis, car les adjectifs dénominaux peuvent aussi être construits par conversion, un procédé morphologique fondé sur l'identité phonologique de la forme du lexème base et du lexème convert. Dans le cas de la conversion nom-adjectif, il s'agit notamment des adjectifs suffixés en *-iste*, *-ier* mais aussi des adjectifs en *-ard*. La même question concerne la conversion verbe-adjectif, car certains adjectifs en *-é* peuvent recevoir une double analyse, suffixé dénominal ou convert déverbal. Ces cas sont présentés dans le tableau 2.5.

2. Lignon et Roché (2011) considèrent *-ien*, *-éen*, *-en* et *-ain* comme des variantes d'un seul suffixe. Tandis que *-ien* est la forme non marquée, *-éen* est conditionnée phonologiquement, en sélectionnant par préférence des bases se terminant en /e/. Les autres variantes jouent un rôle marginal.

3. Nous décrivons le sens des adjectifs sous forme d'une paraphrase en langue naturelle, en conformité avec la tradition (Corbin, 1987). Une analyse formelle de la sémantique des adjectifs sera discutée au chapitre 3.

Suffixe	Exemple	Effectif
-ard	CAMPAGNARD, BANLIEUSARD	41
-ier	SOURCILIER	109
-iste	FUTURISTE	233
-é	MOSAÏQUÉ, PIMENTÉ	246

TAB. 2.5 – Adjectifs dénominaux - suffixés ou convertis ?

Les adjectifs en *-iste* ont des propriétés remarquables qui sont synthétisés dans Roché (2011a). L'exemple de FUTURISTE (7) illustre ce point. FUTURISTE fonctionne à la fois comme l'adjectif exprimant la propriété d'être relatif au futur et la propriété d'être relatif au futurisme. De plus, il fonctionne également comme un nom présentant une ambiguïté parallèle à celle de l'adjectif (enthousiaste du futur, adepte du futurisme). Selon Roché c'est le fonctionnement nominal qui est premier et l'adjectif doit donc être considéré comme un convert dénominal. L'évidence empirique pour cette analyse est cependant limitée et on ne peut donc considérer la solution de Roché comme définitive ; la question de la base de l'adjectif FUTURISTE reste ouverte.

(7) FUTUR, FUTURISME, FUTURISTE

Le problème se complique avec des exemples comme ROYALISTE. En (8), l'adjectif ROYAL fournit le radical formel auquel s'adjoint le suffixe. Cependant, Roché soutient que le sens de ROYALISTE se construit non pas à partir de ROYAL mais à partir de ROI. Selon que l'on donne la priorité à la forme ou au sens, on classera donc ROYALISTE comme dénominal ou désadjectival. Cette question sera traitée en détail au chapitre 6.

(8) ROI, ROYAL, ROYALISME, ROYALISTE 'partisan du royalisme et du roi'

La dérivation en *-ier* présente, selon Roché (2003a), deux modèles : le modèle actancier, majoritairement nominal, dont l'instruction sémantique implique un procès et une dimension pragmatique (9a), et le modèle relationnel, qui lui est adjectival (9b).

- (9) a. POTIER
b. PRINCIER, PRINTANIER, FAMILIER

Cependant, la situation est plus complexe, car l'adjectif peut également renvoyer au nom homonyme issu du premier modèle (10).

- (10) a. LAITIER1 : *produit laitier* 'fait au lait'
b. LAITIER2 : *beurre laitier* 'fait par un laitier'

Pour cette raison, selon Corbin et Corbin (1991), les dérivés en *-ier* sont d'abord des adjectifs dérivés sur une base nominale (11a), ensuite les dérivés en *-ier* nominaux sont

construits par conversion sur l'adjectif (11b) et finalement une deuxième dérivation par «troncation de cacophonie» construit l'adjectif qui renvoie au nom en *-ier* (11c). Corbin et Plénat (1992) parlaient d'une suffixation avec haplologie.

- (11) a. LAIT + *-ier* → LAITIER_A 'qui est fait au lait'
 b. LAITIER_A → LAITIER_N 'celui qui produit du lait'
 c. LAITIER_N + *-ier* → LAITIER_A 'qui est fait par un laitier'

Le cas (10b) et (11) est traité par Roché (2003a) comme un cas de conversion nom → adjectif qui concerne les actanciels "classifiants" comme (10) ainsi que les actanciels "qualifiants", souvent à base verbale, exemplifiés en (12). Ils relèvent tous des cas discutés ci-dessous dans la partie consacrée aux adjectifs convertis (voir 2.3.2).

- (12) MINAUDIER, CACHOTTIER, CAROTTIER, CHICANIER

Le suffixe *-ard* est plus hétérogène, car en dehors des adjectifs dénominaux, il construit également des noms et des adjectifs déverbaux (13a) et désadjectivaux (13b). Dans les deux cas, il s'agit d'un suffixe évaluatif à valeur péjorative. On observe également quelques dérivés à partir de noms propres, toponymes ou nom de personne (13c).

- (13) a. RIGOLARD, CREVARD, PLEURNICHARD, VANTARD, DÉBROUILLARD, FOUINARD
 b. FAIBLARD, RICHARD, SOÛLARD, BONNARD, MIGNARD
 c. SAVOYARD, BRIARD, LÉONARD, LOUIS-PHILIPPARD

Il existe des adjectifs en *-é* avec une base nominale identifiable. Dans *Lexique3*, nous avons pu identifier 114 adjectifs en *-é* qui sont clairement dérivés d'une base nominale. Les différents rapports sémantiques exprimés par ces adjectifs sont illustrés (14). Il arrive qu'une forme appartienne à plusieurs types comme l'adjectif ÉTOILÉ dont le sens est 'qui est en forme d'étoile' en (15a), tandis qu'en (15b), ÉTOILÉ signifie 'qui a des étoiles'. Certains adjectifs en *-é* qui sont corrélés à un nom ont été empruntés au latin (16).

- (14) a. 'parfumé à X' : MENTHOLÉ, VANILLÉ, CHOCOLATÉ
 b. 'qui contient X' : LITHINÉ, CARBONÉ, RÉSINÉ, CHOCOLATÉ, MIELLÉ, CACAOTÉ
 c. 'qui rappelle X par un aspect (la forme, l'odeur, la couleur, etc..) : AMMONIAQUÉ, ALVÉOLÉ, BRIOCHÉ, SAUMONÉ, PAYSAGÉ, FLÛTÉ, MAMELONNÉ, MOSAÏQUÉ
 d. 'muni de X' : DENTÉ, FLAGELLÉ, VERTÉBRÉ, STIPULÉ, ERGOTÉ, BADGÉ, MONOGRAMMÉ
 e. 'qui a du X' : FRIQUÉ, CULOTTÉ, GRADÉ
 f. 'en forme de X' : ROUÉ, SPATULÉ, PYRAMIDÉ
 g. 'atteint de X' : GRIPPÉ, NÉVROSÉ, THROMBOSÉ
 h. 'qui a subi/faît X' : SINISTRÉ, MENAUPAUSÉE

i. 'relatif à X' : MÉNINGÉ

(15) a. *l'anis étoilé*

b. *la bannière étoilée*

(16) a. MOMENTANÉ < lat *momentaneus*

Pour certains adjectifs en -é se pose le problème d'une relation à trois avec les formes participiales de verbes convertis. Ainsi les adjectifs en (17) pourraient être considérés comme des convertis à partir de participes passés de verbes ou bien comme des adjectifs suffixés dénominaux. Dans ces exemples, la relation est instaurée à la fois sur le plan phonologique et sémantique. En (18), l'adjectif et le verbe sont sémantiquement plus éloignés. La question se pose donc de savoir comment classer ces adjectifs, qui sont en rapport à la fois avec un verbe et un nom. Ces cas correspondent à la moitié des adjectifs en -é de *Lexique3*.

(17) a. OUATÉ 'garni d'ouate' / OUATER 'garnir d'ouate'

b. CASQUÉ 'coiffé d'un casque' / CASQUER 'coiffer d'un casque'

c. COURBATURÉ 'qui souffre de courbatures' / COURBATURER 'donner des courbatures'

d. PIMENTÉ 'assaisonné de piment' / PIMENTER 'assaisonner de piment'

(18) a. FLUORÉ, PHOSPHORÉ, CHLORÉ, IODÉ 'qui contient du X'

b. FLUORER, PHOSPHORER 'additionner de X'

c. CHLORER, IODER 'traiter par le X'

Le tableau 2.6 présente quelques formations plus marginales, les adjectifs en -acé et en -oïde, qui relèvent le plus souvent de vocabulaires scientifiques.

Suffixe	Exemple	Effectif
-oïde	ELLIPSOÏDE	34
-acé	MICACÉ	8

TAB. 2.6 – Les adjectifs en -oïde et -acé

En ce qui concerne le suffixe -acé, il construit des adjectifs ou des noms. Les exemples en (19) sont dérivés en français. Les adjectifs en (20), qui ont été empruntés au latin, peuvent être reliés sémantiquement à des noms communs français. L'instruction sémantique de cette suffixation est 'qui est de la nature de', 'qui contient', 'qui est en forme de'.

(19) a. MICACÉ ~ MICA

b. OPIACÉ ~ OPIUM

- c. ALLIACÉ ~ AIL
- (20) a. FOLIACÉ ~ FEUILLE
 b. PAPILIONACÉ ~ PAPILLON
 c. SÉBACÉ ~ SÉBUM
 d. CRÉTACÉ ~ CRAIE
 e. CRUSTACÉ ~ CROÛTE

Le suffixe *-oïde* présente un cas typique d'indétermination du type construit morphologique. Dans les données de *Lexique3*, on observe des exemples comme CRICOÏDE (21a), qui ont été empruntés au grec, ou bien les exemples tels que CARDIOÏDE (21b) et OVOÏDE (21c), où il s'agit de créations françaises à partir d'éléments savants qui apparaissent ailleurs dans le lexique français. Ensuite viennent les cas de ELLIPSOÏDE (21d) et de LYMPHOÏDE (21e), qui ont été construits par adjonction de *-oïde* à des noms français. Pour tous ces cas, l'étiquette 'composition néoclassique' serait sans doute la plus appropriée. Enfin, les formations les plus récentes sont représentées par BIZARROÏDE en (21f) qui, sémantiquement, s'éloignent de l'instruction sémantique 'en forme de X' et qui sont construits sur des adjectifs⁴. Dans la mesure où *-oïde* s'adjoint ici à une base non savante et a un sens distinct de celui qu'il a dans les exemples précédents, il n'y a guère de motivation pour ne pas le traiter comme un suffixe.

- (21) a. CRICOÏDE empr. au grec, 'En forme d'anneau'
 b. CARDIOÏDE 1865, de *cardio-* et *-oïde* 'En forme de cœur'
 c. OVOÏDE 1758, de *ov(o)* et *-oïde* 'Qui a une forme semblable à celle d'un oeuf'
 d. ELLIPSOÏDE 1721, 'Qui a la forme d'une ellipse'
 e. LYMPHOÏDE 1869, 'Qui a trait ou qui ressemble à la lymphe'
 f. BIZARROÏDE 1922, 'Qui est un peu bizarre'

La frontière entre la composition néoclassique et les procédés affixaux fait l'objet d'une discussion plus générale pour le français, cf. Rainer (2003), Dal et Amiot (2008). Cette question sera évoquée également dans la section 2.5, consacrée aux adjectifs composés. Pour dénoter le rapport sémantique 'en forme de X', la construction d'adjectifs à l'aide de *-oïde* est concurrencée par les adjectifs construits à l'aide de *-forme*, comme l'illustre l'exemple (22).

- (22) CARDIOÏDE / CORDIFORME

Le tableau 2.7 présente quelques formations marginales pour lesquelles le statut même du suffixe pose problème de manière différente du cas précédent. Même si ces

4. Les dates de première attestation ainsi que les définitions sont issues du *TLFi*.

adjectifs constituent des séries présentant certaines régularités, ils sont en général empruntés au latin et ne sont pas issus du système dérivationnel du français. Leur prise en compte est importante seulement dans la mesure où ils peuvent jouer le rôle d'adjectif sémantiquement relié à un nom.

Suffixe	Exemple	Effectif
- <i>Vstre</i>	TERRESTRE, LACUSTRE	9
- <i>il(e)</i>	PUÉRIL, FÉBRILE	16

TAB. 2.7 – Formations marginales

La finale *-Vstre* apparaît dans les adjectifs énumérés en (23). La base est identifiable seulement en (23a-c), dans les autres cas l'adjectif est relié à un nom seulement sur le plan sémantique. Tous les exemples en (23) sont des emprunts au latin (les adjectifs dérivés à l'aide du suffixe *-ter*) sauf LACUSTRE qui a été une innovation en français sur le modèle de PALUSTRE.

- (23)
- a. ALPESTRE ~ ALPE
 - b. TERRESTRE ~ TERRE
 - c. LACUSTRE ~ LAC
 - d. PÉDESTRE ~ PIED
 - e. RUPESTRE ~ ROCHER
 - f. ÉQUESTRE ~ CHEVAL
 - g. SYLVESTRE ~ FORÊT
 - h. PALUSTRE ~ MARAIS
 - i. CHAMPÊTRE ~ CHAMP / CAMPAGNE

Les adjectifs se terminant en *-il(e)* sont empruntés pour la plupart aux adjectifs latins en *-ilis* (FACILE, FRAGILE, DOCILE, *etc.*). Les 10 adjectifs en (24) sont candidats à être considérés comme adjectifs dénominaux, car ils sont sémantiquement reliés à un nom, mais ils ont été tous empruntés au latin et nous ne les considérons pas comme analysables. Les 6 adjectifs en (25) sont reliés à des noms en *-ion* ou à des verbes correspondants s'il y en a. Il s'agit de dérivés à partir de radicaux latins ou français construits sur le modèle des adjectifs en *-il(e)* empruntés.

- (24)
- a. FÉBRILE ~ FIÈVRE
 - b. PUÉRIL ~ ENFANT
 - c. CIVIL ~ CITOYEN
 - d. JUVÉNILE ~ JEUNE / JEUNESSE
 - e. INFANTILE ~ ENFANT / ENFANCE

- f. MERCANTILE ~ COMMERCE
 - g. VIRIL ~ HOMME
 - h. FLUVIATILE ~ FLEUVE
 - i. HOSTILE ~ ENNEMI
 - j. TACTILE ~ TOUCHER
- (25)
- a. PRÉHENSILE ~ PRÉHENSION
 - b. ÉRECTILE ~ ÉRECTION / ÉRIGER
 - c. CONTRACTILE ~ CONTRACTION / CONTRACTER
 - d. RÉTRACTILE ~ RÉTRACTION / RÉTRACTER
 - e. PULSATILE ~ PULSATION / PULSER
 - f. VIBRATILE ~ VIBRATION / VIBRER

Les adjectifs dénominaux suffixés représentent au total 73% des adjectifs suffixés et 26% de tous les adjectifs qui figurent dans *Lexique3*. Ils occupent ainsi une place centrale dans le système des adjectifs du français.

2.2.2 Adjectifs déverbaux

Le deuxième groupe important d'adjectifs suffixés est représenté par les adjectifs déverbaux. Le tableau 2.8 présente les principaux procédés de formation des adjectifs déverbaux. Ces suffixations ne sont pas toujours strictement limitées à la catégorie verbale de la base. Il existe ainsi quelques adjectifs dérivés de noms à l'aide de ces suffixes.

Suffixe	Exemple	Effectif
-Vble	MANGEABLE	342
-eur, euse	PROMETTEUR	210
-eur, rice	DESTRUCTEUR	170
-if	PENSIF	190
-oire	PRÉPARATOIRE	54
-eux	ONDULEUX	23

TAB. 2.8 – Adjectifs déverbaux

La suffixation en -Vble est le procédé le plus fréquent. En plus des 336 adjectifs en -Vble marqués dans le tableau, *Lexique3* contient 275 adjectifs en -Vble préfixés en *in-*, la suffixation n'y est donc pas le dernier procédé de construction (26). Cela représente plus de la moitié des adjectifs préfixés en *in-* et confirme ainsi l'analyse de Dal et al. (2007) selon laquelle il y a une préférence du préfixe *in-* pour les adjectifs se terminant en -Vble.

- (26) INDÉCODABLE, INEXPLOITABLE, INCONSTRUCTIBLE, INSCRUTABLE

Hathout et al. (2004b) insistent sur la diversité des types de bases pour la suffixation en *-Vble* qui est unifiée sur le plan sémantique. *Lexique3* contient une vingtaine d'adjectifs dénominaux suffixés en *-able* qui peuvent être organisés en plusieurs séries. Leurs bases sont des noms de qualité (27a), des noms de dignitaires (27b), des noms de moyens de transport (27c) ou les noms abstraits en (27d).

- (27) a. VÉRITABLE, ÉQUITABLE, CHARITABLE
 b. MINISTRABLE, PRÉSIDENTIABLE, PAPABLE
 c. CARROSSABLE, CYCLABLE
 d. RENTABLE, DOMMAGEABLE, CONFORTABLE

Quelques adjectifs en *-if* sont dérivés à partir de noms (28a), mais en général, les adjectifs en *-if* en relation avec un nom sont des adjectifs adaptés des adjectifs latins se terminant en *-ivus* (28b). Ceci est également vrai pour TARDIF, le seul adjectif dérivé d'un adverbe (28c), et INTENSIF, l'un des deux adjectifs dérivés d'un autre adjectif (28d).

- (28) a. INSTINCTIF, FAUTIF, SPORTIF, PLAINTIF
 b. FESTIF, EFFECTIF, SUBJECTIF, OBJECTIF, LUCRATIF, VOTIF, CARITATIF, QUANTITATIF
 c. TARDIF
 d. MALADIF, INTENSIF

Cependant, la suffixation en *-if* présente une particularité qui rend leur analyse comme des déverbaux sujette à caution : 46 adjectifs en *-if* n'ont pas de verbes correspondants et sont en relation avec un nom en *-ion* (29). Il n'y a que deux possibilités : soit ces cas sont analysés comme dénominaux, soit il faut les traiter comme inanalysables.

- (29) a. COMPÉTITIF 'Qui se rapporte à la compétition, où il y a possibilité de compétition'
 b. COHÉSIF 'Qui assure la cohésion'
 c. INTRUSIF 'Qui a été mis en place par intrusion'

En plus, sur les 181 adjectifs en *-if* dérivés de verbes, 156 ont un nom correspondant en *-ion* auquel ils sont sémantiquement liés (30).

- (30) a. ESTIMATIF 'Qui comporte une estimation, qui résulte d'une estimation'
 b. REPRÉSENTATIF 'Qui constitue une représentation de quelque chose'
 c. CORRECTIF 'Qui apporte une correction à quelque chose'

La question de savoir si les adjectifs en *-if* sont dérivés de verbes ou de noms en *-ion* a été abordée notamment par Aronoff (1976), Zwanenburg (1983), Bochner (1993) ou Bonami et al. (2009). *Dérif* (Namer, 2009) propose une analyse dénominale.

Les adjectifs suffixés en *-oire* posent le même type de problème que les adjectifs en *-if*. Sur les 54 adjectifs auxquels correspond un verbe, il y a 51 adjectifs qui ont un nom en *-ion* apparenté auquel ils sont sémantiquement liés (31). Par ailleurs, *Lexique3* contient 19 autres adjectifs en *-oire* qui n'ont pas de verbes et qui soit peuvent être reliés à des noms en *-ion* soit doivent être considérés inanalysables (32). On note également trois adjectifs en *-oire* qui sont dénominaux et corrélés à des noms simples (33), le dernier étant emprunté au latin.

- (31) a. RESPIRATOIRE 'Qui sert à la respiration, qui se rapporte à la respiration'
 b. CIRCULATOIRE 'Relatif à la circulation'
 c. MIGRATOIRE 'Relatif à la migration'
- (32) a. OSTENTATOIRE 'Qui relève de l'ostentation'
 b. ILLUSOIRE 'Qui tient de l'illusion, procède d'une illusion'
 c. ROTATOIRE 'Qui constitue une rotation'
- (33) ATTENTATOIRE, COMPROMISSOIRE, ALÉATOIRE

Étant donné ce statut problématique des adjectifs en *-if* et en *-oire*, on peut se demander s'ils sont vraiment déverbaux ou bien si l'existence quasi systématique de noms en *-ion* correspondants et le fait que les adjectifs sont sémantiquement proches de ces noms devraient orienter l'analyse du côté des adjectifs dénominaux. Pour cette raison, ils seront abordés plus en détail aux chapitres 5 et 6.

En ce qui concerne les adjectifs suffixés en *-eur/-rice*, il ne semble pas y avoir d'adjectifs construits sur autre chose qu'un verbe. Nous n'avons pas trouvé d'adjectifs en *-eur* dérivés à partir d'un nom. Toutefois, il y a 10 adjectifs pour lesquels il n'existe pas de verbe en français (34), mais qui pourraient être réanalysés comme construits sur des noms en *-ion* correspondants. Tous ces adjectifs correspondent à des emprunts au latin.

- (34) PRÉDATEUR, NOVATEUR, MÉDIATEUR, RÉDEMPTEUR, INQUISITEUR, ROTATEUR, PROPRIÉTAIRE, ABDUCTEUR, PRÉHENSEUR, DÉPRÉDATEUR

Ce fait est d'autant plus intéressant que d'autres adjectifs en *-eur*, qui peuvent être considérés comme des dérivés déverbaux, ont également un sens relié à un nom en *-ion*.

- (35) a. FABULER → FABULATEUR 'Relatif à la fabulation'
 b. MASTIQUER → MASTICATEUR 'Qui concerne la mastication'
 c. INVESTIGUER → INVESTIGATEUR
 i. 'Relatif à l'investigation'
 ii. 'Qui examine attentivement et systématiquement'

Les adjectifs suffixés en *-eur/-euse* posent encore un autre problème pour ce type de classement car en général chaque forme en *-eur* peut être à la fois un adjectif ou un nom.

Ainsi, Bonami et al. (2009) citent trois possibilités d'analyse pour les adjectifs suffixés en *-eur/-euse* : soit il y a deux procédés de suffixation indépendants ($V \rightarrow N, V \rightarrow A$), soit l'adjectif est d'abord dérivé du verbe et ensuite le nom est construit par conversion ($V \rightarrow A \rightarrow N$), ou bien c'est à l'inverse, le nom est suffixé et l'adjectif est converti à partir du nom ($V \rightarrow N \rightarrow A$). Cette dernière solution n'explique pas comment on obtient la variation de forme *-eur/-euse*, car il faudrait qu'un nom variable en genre leur serve de base. Or, en français, le genre est inhérent et les noms ne sont pas considérés comme variables en genre. C'est pourquoi Bonami et al. (2009) stipulent une dérivation par suffixation à partir de verbes pour les adjectifs en *-eur/-euse* ($V \rightarrow A$).

Pour Fradin (2011), l'analyse des noms en *-eur/euse* comme issus d'adjectifs est problématique, car certains lexèmes ne sont que des noms comme AJUSTEUR et d'autres que des adjectifs, tel que PRÉHENSEUR. De plus, il y a plus de noms que d'adjectifs⁵.

La suffixation en *-eur/rice* est traditionnellement traitée par des règles distinctes de celle en *-eur/euse*. Ces deux procédés ne prennent pas le même radical, ne partagent pas le même suffixe au féminin et présentent de nombreux doublons (36).

(36) ÉLÉVEUR – ÉLÉVEUSE / ÉLÉVATEUR – ÉLÉVATRICE

Il existe 3 lexèmes qui présentent encore une troisième variation. Ceci nécessite donc qu'on distingue plusieurs procédés de dérivation qui se marquent par des suffixes différents. Soit il faudrait poser un troisième procédé en *-eur* ayant pour féminin *-eresse*, soit on est obligés de considérer les exemples en (37) comme inanalysables.

(37) a. VENGEUR ~ VENGERESSE
 b. ENCHANTEUR ~ ENCHANTERESSE
 c. PÊCHEUR ~ PÊCHERESSE

Contrairement aux dénominaux, les adjectifs déverbaux en *-eux/euse* ne représentent aujourd'hui qu'un petit nombre d'adjectifs (38), car le suffixe *-eux* a été remplacé par le suffixe *-eur/euse*, avec lequel il partage la même forme au féminin, *-euse*. Il existe encore certains doublons (39), mais la forme en *-eux* est souvent marquée comme vieillie. Enfin, il y a des cas où il est difficile de dire si on a affaire à un adjectif déverbal ou dénominal (40).

(38) a. SOIGNER → SOIGNEUX 'Qui soigne sa tâche'
 b. OUBLIER → OUBLIEUX 'Qui a tendance à oublier'

(39) a. CAFOUILLEUX / CAFOUILLEUR
 b. RÂLEUX / RÂLEUR

5. L'adjectif FARCEUR 'Qui fait des farces, dit des plaisanteries' peut être analysé comme dérivé du nom FARCE. Cependant, le verbe FARCER existait encore en moyen français et certaines sources le donne comme un verbe existant même s'il est jugé vieilli.

(40) a. MOUSSER / MOUSSE → MOUSSEUX ‘Qui mousse, qui ressemble à la mousse’

Les adjectifs déverbaux suffixés représentent 20% des adjectifs suffixés dans *Lexique3* et environ 7% parmi tous les types d’adjectifs.

2.2.3 Adjectifs désadjectivaux

Les adjectifs désadjectivaux représentent le troisième groupe d’adjectifs formés par suffixation. Il s’agit de dérivés évaluatifs obtenus par des procédés qui sont rarement monocatégoriels, même s’ils construisent majoritairement des adjectifs à partir d’adjectifs comme on peut le voir dans le tableau 2.9. Ces adjectifs ont une connotation argotique, familière, péjorative ou au contraire superlative.

Suffixe	Exemple	Base-Adj	Base-Nom	Base-Verbe
-asse	TIÉDASSE	10	4	2
-âtre	JAUNÂTRE	15	3	—
-aud	NOIRAUD	9	2	—
-et	PROPRET, JEUNET	31	3	—
-ot	VIEILLOT	8	1	—
-on	MOLLASSON	4	—	3
-ingue	SOURDINGUE	7	—	—
-Vche	FORTICHE	3	—	—
-ichon	MAIGRICHON	3	—	—
-issime	RARISSIME	19	—	—

TAB. 2.9 – Adjectifs – suffixes évaluatifs

Ces procédés sont souvent soumis à des contraintes prosodiques comme l’ont montré Plénat et Roché (2003) pour les suffixés en *-Vche* et ceux en *-issime*. Ils sont peu représentés dans *Lexique3* étant donné le genre des textes sur lesquels dont la base de données fait l’inventaire lexical. Parmi les adjectifs suffixés, ils ne représentent que 4% des cas.

2.3 Convertis

Par sa fréquence, la conversion constitue le deuxième procédé par lequel sont construits les adjectifs de *Lexique3*. On en distingue deux types : la conversion Verbe ~ Adjectif, qui concerne les adjectifs corrélés aux formes participiales de verbes, et la conversion Nom ~ Adjectif qui implique certaines séries lexicales et notamment les noms se terminant par une finale suffixoïde. La situation de certaines suffixations (*-iste*, *-ier*, *-eur*, *-ien*), qui servent à construire à la fois des noms et des adjectifs, et pour lesquels une analyse par conversion Nom ~ Adjectif doit être envisagée, a déjà été discutée dans la section 2.2.1.

2.3.1 Verbe ~ Adjectif

Le nombre élevé de convertis est dû à la présence des adjectifs correspondant aux participes passés ou passifs et aux participes présents verbaux. Nous les présentons dans le tableau 2.10. Ces formes représentent ainsi un quart de tous les adjectifs de *Lexique3*.

Type	Exemple	Effectif
Adjectifs en -é	TRANCHÉ, DÉPASSÉ	1 353
Adjectifs autres pp	DÉMUNI, DÉCOUVERT	327
Adjectifs en -ant	SOURIANT, CLIGNOTANT	957

TAB. 2.10 – Les adjectifs correspondant aux participes dans *Lexique3*

En français, les participes passés ou passifs peuvent être considérés comme une catégorie mixte (Abeillé et al., 2007), qui partage simultanément certaines propriétés des verbes et certaines propriétés des adjectifs. Sur les 4 633 participes masculins singuliers, on retrouve 1 667 formes classées également parmi les adjectifs. Par leurs propriétés distributionnelles et sémantiques, ce sont des adjectifs à part entière. Du point de vue morphologique, ces adjectifs peuvent être analysés comme convertis à partir d'une forme fléchie, celle du participe passé, ou bien comme convertis à partir d'un radical du verbe (Tribout, 2010, 21-22). Ce radical servirait donc à la construction des formes du participe passé en flexion (41a), des lexèmes nominaux (41b) et adjectivaux (41c) en dérivation. Schwarze (2012) présente en détail les propriétés de ces adjectifs et les conditions de leur formation.

- (41) a. *Nous avons pris cette décision ensemble.*
 b. *La prise de pouvoir se fait par la violence.*
 c. *Je suis pris.*

En ce qui concerne les adjectifs en -ant, ils peuvent être analysés comme convertis à partir du participe présent du verbe ou bien comme des suffixés en -ant à partir d'un radical du verbe. Outre certaines différences dans la graphie entre le lexème adjectival et le participe présent correspondant (42), le problème se pose notamment pour l'adjectif SAVANT auquel correspond le participe *sachant* (43). Pour cette raison, Tribout (2010, p.22) penche plutôt pour une analyse en termes de suffixation. De manière similaire, pour Laporte (1992), ces adjectifs sont suffixés à partir du radical de l'imparfait. Cependant, cette analyse reviendrait à dire qu'il y a deux règles qui construisent des formes en -ant avec le même sens construit : une opérant en flexion, l'autre en dérivation. Pour des raisons d'économie, nous analysons ces adjectifs en -ant comme des adjectifs convertis à partir de verbe. Dans une telle analyse, l'adjectif SAVANT a le même statut que les adjectifs présentant une allomorphie idiosyncrasique.

(42) CONVAINCANT \sim *convainquant*

(43) SAVANT \sim *sachant*

Pour certains adjectifs en *-ant*, le verbe correspondant n'existe plus en français contemporain, il s'agit souvent du participe présent d'un verbe de l'ancien français (44a) ou le verbe existe en tant que mot tombé en désuétude (44b). Les adjectifs en (44c) peuvent être mis en relation avec des noms correspondants. APPÉTISSANT semble être forgé par analogie avec les verbes du 2e groupe, RHUMATISANT a été emprunté au latin. Ces cas sont à distinguer de la série en (45) qui représente un patron différent construit sur des adjectifs ethniques. L'exemple en (45a) est relatif aux habitants et à leur culture, les exemples en (45b) renvoient à des noms de spécialiste d'une certaine culture.

(44) a. MÉCHANT < p. prés. de l'anc. fra *meschoir*

b. POIGNANT < *poindre*

c. APPÉTIT \sim APPÉTISSANT, CARBURE \sim CARBURANT, RHUMATISME \sim RHUMATISANT

(45) a. BRETONNANT

b. CELTISANT, SLAVISANT

2.3.2 Nom \sim Adjectif

Dans la section 2.2.1, nous avons vu plusieurs cas où pour un mot suffixé qui existe à la fois comme un nom et comme un adjectif, la question se pose de savoir si l'adjectif est construit par suffixation ou bien par conversion à partir du nom homophone qui, lui, est suffixé. Dans cette section, il s'agira de présenter les adjectifs dénominaux qui sont construits par conversion Nom \sim Adjectif, mais qui ne sont pas forcément porteurs d'un suffixe adjectival.

Un problème constant apparaît lors de l'analyse des lexèmes qui ne comporte pas d'affixe, mais qui peuvent être à la fois des adjectifs et des noms. 205 adjectifs non suffixés ont été classés dans cette catégorie. Pour la conversion Nom \sim Adjectif, plusieurs séries apparaissent : les adjectifs dénotant des couleurs (46), les adjectifs qualifiants invariables (47) et les adjectifs relationnels convertis à partir de noms à finale suffixoïde (48).

(46) ROSE, MARRON, ARGENT, SABLE, OR, CRÈME

(47) CANON, MONSTRE

(48) PIÉTON, PAYSAN

Dans la mesure où ils sont tous épïcènes, voire invariables, les exemples des deux premières séries peuvent être mis de côté : il est plausible qu'il s'agisse en réalité de noms placés en apposition à un autre nom et qui ont été incorrectement étiquetés comme

adjectif. Par exemple Fradin (2009a) traite certains des cas en (49), qui rentrent dans la même catégorie que (47), comme des noms dont la sémantique manifeste une propriété typique de N2 dans une construction N1N2. Pour les noms de couleurs, l'auteur propose qu'ils entrent dans une construction qui déclenche cette interprétation spécifique. Ces emplois sont illustrés en (50).

(49) ÉCLAIR, PILOTE, PIRATE

- (50) a. *un canapé taupe, une veste amande*
 b. *un mec canon, un succès monstre*
 c. *une radio pirate, un homme éclair*

Pour les adjectifs de la troisième série (48), une telle analyse n'est pas plausible puisqu'il y a indéniablement accord avec le nom modifié. Roché (2005) distingue les cas, repris en (51), où l'adjectif convert formé sur un nom de personne peut être formellement distinct du substantif car il est utilisé avec un nom recteur féminin. Dans le cas contraire, il est simplement impossible de déterminer l'appartenance catégorielle.

- (51) a. *sortie(s) piétonnière(s)* - adjectif suffixé
 b. *sortie(s) piétonne(s)* - adjectif convert
 c. *sortie(s) piéton(s)* - substantif épithète

Selon Roché (2005), l'application de la conversion est déclenchée par le caractère suffixoïde de la finale du nom (*-ier(e)*, *-ien(ne)*, *-in(e)*, *-ain(e)*, *-al(e)*, *-an(e)*, *-and(e)*, *-ant(e)*/*-ent(e)*, *-ard(e)*, *-at(e)*, *-et(te)*, *-eux/-euse*, *-ois(e)*, *-on(ne)*, *-ot(te)*). Cependant, la finale suffixoïde n'est pas une condition nécessaire, car chaque nom de personne paraît susceptible d'être converti en adjectif relationnel. Ceci est à l'origine de l'extension de ce problème à d'autres catégories, notamment les ethniques (52a), les substantifs adjectivés (52b) ou des emprunts (52c). À part les noms de personnes, cette caractéristique concerne également les noms de langues (52d) et les noms de disciplines en *-ique* (52e) et d'autres adjectifs comme ceux en (52f).

- (52) a. *tempérament russe* 'propre aux Russes'
 b. *lectures adultes* 'propres aux adultes'
 c. *mouvement hippie* 'propre aux hippies'
 d. *déclinaisons russes* 'propre au russe'
 e. *équipement électronique* 'propre à l'électronique'
 f. ANIMAL, VÉGÉTAL, MINÉRAL

Pour Roché (2005), les adjectifs du type *sortie piétonne* ont toutes les propriétés de la conversion morphologique au sens de Kerleroux (1996) : création d'une nouvelle unité

lexicale, caractérisée par sa forme phonologique, son sens lexical et sa catégorie grammaticale. Il s'agit d'une dérivation non affixale, facilitée par certains facteurs (finale suffixoïde, variation en genre, séries lexicales). En ce qui concerne les adjectifs qui ont une structure morphologique complexe, cela concerne notamment les suffixes qui apparaissent avec les noms et les adjectifs et qu'on a introduits dans la partie consacrée aux adjectifs suffixés : *-iste* (Roché, 2007), *-ier* (Roché, 2004, Corbin et Corbin, 1991), *-eur* (Bonami et Boyé, 2005), *-ard*.

Le tableau 2.11 résume les adjectifs convertis Nom \sim Adjectif du français. Ces chiffres sont évidemment approximatifs, car d'autres adjectifs simples pourraient être candidats pour la conversion, mais nous les avons classés parmi les simples (TCHÈQUE) ou les suffixés (FRANÇAIS).

Type	Exemple	Effectif
Couleurs	TURQUOISE, PAILLE	87
N invariables	CANON, MONSTRE	86
N à finale suffixoïde	PIÉTON, SORCIER, OCÉAN	58

TAB. 2.11 – Adjectifs convertis N \sim A

2.4 Préfixés

Les adjectifs construits par préfixation représentent environ 10% des adjectifs de *Lexique3*. En ce qui concerne la catégorie de la base, les adjectifs préfixés sont dérivés soit d'un adjectif, soit d'un nom. Certains préfixes sont monocatégoriques, comme par exemple le préfixe *in-* qui s'adjoint toujours à un adjectif, mais la plupart se combinent avec les deux catégories.

On peut distinguer plusieurs types sémantiques d'adjectifs préfixés. Les adjectifs négatifs ou privatifs sont construits par les préfixes exemplifiés dans le tableau 2.12. La base est toujours un adjectif, sauf pour le préfixe *a-* qui s'attache aux adjectifs ou aux noms.

Préfixe	Exemple	Effectif
<i>in-</i>	INSTABLE	497
<i>a-</i>	AMORAL, ACELLULAIRE	21
<i>non-</i>	NON-VIOLENT	7
<i>dé-</i>	DÉSAGRÉABLE	7
<i>dis-</i>	DISSEMBLABLE	6
<i>mé-</i>	MÉCONTENT	2

TAB. 2.12 – Préfixation - adjectifs privatifs

Le tableau 2.13 présente les adjectifs évaluatifs qui sont construits par préfixation à partir d'une base adjectivale. L'évaluation est effectuée soit sur le plan qualitatif en exprimant l'excès (*ultra-*, *archi-*, *hyper-*, *super-*) soit sur le plan quantitatif (*mi-*, *semi-*, *quasi-*).

(a) Préfixes qualitatifs			(b) Préfixes quantitatifs		
Préfixe	Exemple	Eff.	Préfixe	Exemple	Eff.
<i>ultra-</i>	ULTRASENSIBLE	16	<i>mi-</i>	MI-HAUT	83
<i>archi-</i>	ARCHI-FAUX	15	<i>semi-</i>	SEMI-AUTOMATIQUE	12
<i>hyper-</i>	HYPERSENSIBLE	9	<i>quasi-</i>	QUASI-ÉQUITABLE	5
<i>super</i>	SUPERPUISSANT	3			

TAB. 2.13 – Préfixation - adjectifs évaluatifs

Les adjectifs préfixés en *sur-*, *sous-*, *extra-*⁶ sont de deux sortes : ceux qui sont dérivés d'adjectifs font partie des adjectifs évaluatifs, ceux qui sont dérivés de noms indiquent une localisation spatiale, ce qui confirme l'analyse de Corbin (1999) et d'Amiot (2004). Le tableau 2.17 exemplifie les deux séries d'adjectifs.

Préfixe	Exemple-éval	Effectif	Exemple-loc	Effectif
<i>sur-</i>	SURPUISSANT	26	SURRÉNAL	2
<i>extra-</i>	EXTRASOUPLE	7	EXTRACORPOREL	11
<i>sous-</i>	SOUS-DÉVELOPPÉ	4	SOUS-CUTANÉ	5

TAB. 2.14 – Préfixation - adjectifs évaluatifs et locatifs

Les adjectifs indiquant une localisation spatiale ou temporelle sont construits à l'aide des préfixes illustrés dans le tableau 2.15. Les adjectifs quantitatifs sont construits à l'aide des suffixes *mono-*, *uni-*, *bi-*, *tri-*, *quadri-*, *poly-*, *multi-* et *pluri-*, illustrés dans le tableau 2.16. Les préfixes *anti-* et *pro-* construisent des adjectifs axiologiques, qui renvoient à un système explicite de valeurs (Rey, 1968, Fradin, 1997, Hathout, 2011).

Avec les adjectifs locatifs, quantitatifs et axiologiques l'identité de la base pose problème. Sur le plan formel, le préfixe s'adjoint à un adjectif, tandis que le sens est construit sur le nom qui est la base de cet adjectif comme le montrent les exemples en (53). On est face au même dilemme que celui rencontré à la section 2.2.1 dans le cas des adjectifs suffixés en *-iste* : face à une discordance entre les relations formelles et les relations sémantiques, l'identité de la base est fuyante. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que plusieurs auteurs aient analysé ces adjectifs comme un cas de préfixation à une base nominale (Corbin (1987, 121-139), Corbin (1999), Amiot (1997, 108-118), Hathout (2011)), alors que Fradin (1997) argumente au contraire contre ce type d'analyse.

6. Pour la distinction entre *sur-*, *sous-* préposition et préfixe, cf. Corbin (1999), Amiot (2004), Amiot et Montermini (2009).

Préfixe	Exemple	Effectif	Préfixe	Exemple	Effectif
<i>inter-</i>	INTERVERTÉBRAL	33	<i>bi-</i>	BICULTUREL	32
<i>pré-</i>	PRÉCOLOMBIEN	26	<i>multi-</i>	MULTIDIMENSIONNEL	25
<i>sub-</i>	SUBLUNAIRE	21	<i>mono-</i>	MONOPARENTAL	21
<i>trans-</i>	TRANSNATIONAL	18	<i>poly-</i>	POLYSYLLABIQUE	15
<i>post-</i>	POST-TRAUMATIQUE	14	<i>tri-</i>	TRIPHASÉ	12
<i>intra-</i>	INTRA-CRÂNIEN	10	<i>uni-</i>	UNIDIRECTIONNEL	9
<i>para-</i>	PARASCOLAIRE	8	<i>quadri-</i>	QUADRILOBÉ	6
<i>supra-</i>	SUPRANATIONAL	5	<i>pluri-</i>	PLURIDISCIPLINAIRE	3
<i>sus-</i>	SUS-ORBITAIRE	5			

TAB. 2.15 – Préfixation - adj. locatifs

TAB. 2.16 – Préfixation - adj. quantitatifs

Préfixe	Exemple	Effectif
<i>anti-</i>	ANTITÉTANIQUE	156
<i>pro-</i>	PROCHINOIS	7

TAB. 2.17 – Préfixation - *anti-* et *pro-*

- (53) a. EXTRA-CORPOREL ‘qui est extérieur au corps’
 b. INTRA-CRÂNIEN ‘qui se trouve à l’intérieur du crâne’
 c. ANTITÉTANIQUE ‘qui prévient le tétanos’
 d. MULTIDIMENSIONNEL ‘qui comporte plusieurs dimensions’

Un problème différent est posé par les cas où l’ordre d’application des procédés est indécidable (54). Ainsi, il ne fait pas de doute que MALCHANCEUX est ultimement dérivé de CHANCE par l’intermédiaire d’une préfixation en *mal-* et d’une suffixation en *-eux* ; mais dans la mesure où les deux étapes intermédiaires concevables MALCHANCE et CHANCEUX sont également attestées, il n’y a aucune raison de privilégier l’un ou l’autre des deux ordres de dérivation possibles.

- (54) a. MALCHANCEUX
 b. ASYMÉTRIQUE
 c. ANTIGRAVITATIONNEL
 d. DISPROPORTIONNEL
 e. DÉSAVANTAGEUX
 f. INHARMONIEUX
 g. SURRÉALISTE

2.5 Composés

En français, on distingue en général deux types de composition : la composition ordinaire ou « native » qui construit des lexèmes à partir de lexèmes français, et la composition néoclassique qui construit des lexèmes à partir d'éléments de formation, issus le plus souvent du latin ou du grec. Même si certains de ces composés sont empruntés directement au latin ou au grec et si la majorité est commune à beaucoup de langues européennes, ce procédé de construction de lexèmes appartient au système morphologique du français car il se caractérise par des propriétés spécifiques au français (Namer et Villoing, 2007, Namer, 2007). Plusieurs auteurs insistent même sur le fait qu'il est possible de traiter la composition néoclassique de la même manière que la composition « native » (Montermini, 2010, Amiot et Dal, 2007), car les éléments de composition peuvent être considérés comme des (formes de) lexèmes qui n'ont pas d'existence autonome dans la syntaxe.

De nombreux adjectifs peuvent être considérés comme des composés néoclassiques. Il s'agit de combinaisons hétérolexicales (français, latin, grec) qui présentent un ordre inversé d'éléments (empruntés au grec ancien et au latin). Certains composés néoclassiques peuvent ainsi être décrits comme une séquence NV au lieu de VN (Namer et Villoing, 2007). D'un point de vue purement descriptif, on remarque plusieurs cas de figure parmi les adjectifs construits par composition néoclassique : les deux termes peuvent être empruntés au latin ou au grec (55a), seulement le deuxième terme est emprunté au latin ou au grec (55b) ou bien seulement le premier (55c). Pour ces deux derniers cas, la frontière avec l'affixation devient plus floue.

- (55) a. LITHOPHAGE, COPROPHAGE, NÉCROPHAGE, ANTHROPOPHAGE
 b. ARGENTIFÈRE, DIAMANTIFÈRE, PÉTROLIFÈRE
 c. THERMOSENSIBLE, PHOTOSENSIBLE, GÉOTHERMIQUE

Les problèmes d'analyse que posent les éléments de formation qui forment ces composés néoclassiques ont été étudiés entre autres par Warren (1990), Fradin (2000) ou bien Amiot et Dal (2007) qui argumentent pour traiter, par exemple, les éléments *macro-*, *mini-*, *méga-*, *maxi-* comme des préfixes et l'élément *-logue* comme un suffixe. Ce problème se pose notamment pour les éléments qui se combinent à la fois avec des éléments de formation et avec des mots autonomes, ce qui est, par exemple, le cas de *néo-*. Les auteurs considèrent d'autres éléments comme des radicaux supplétifs de lexèmes correspondants : *-anthrop* pour HOMME dans MISANTHROPE, *pyr-* pour FEU dans PYROGÈNE. Les tableaux 2.18 et 2.19 présentent les éléments les plus fréquents qui apparaissent comme premier ou deuxième élément dans les adjectifs de *Lexique3*.

Les composés néoclassiques entretiennent une relation complexe avec les noms. Ainsi un lexème peut-il être traité comme composé ou bien comme suffixé à partir du nom

Formant	Effectif	Formant	Effectif
néo-	16	-gène	30
hydr-	10	-phile	16
psycho-	9	-cide	15
électr-	7	-forme	15
photo-	6	-fère	14
card-	6	-mane	9
aéro-	5	-cole	8
géo-	5	-phobe	6
anglo-	4	-phone	6
endo-	4	-céphale	5
hétéro-	4	-vore	5
homo-	4	-phage	4
anthropo-	3		

TAB. 2.18 – 1^{ers} formantsTAB. 2.19 – 2^{es} formants

correspondant. Les adjectifs en (56) exemplifient cette situation. Si l'on regarde les fréquences de ces lexèmes, on remarquera que l'adjectif est plus fréquent que le nom, ce qui permet de stipuler qu'une finale suffixale intègre bien les composés néoclassiques dans le français.

- (56) a. GÉOTHERMIQUE ~ GÉOTHERMIE
 b. ÉGOCENTRIQUE ~ ÉGOCENTRISME
 c. PHOTOGÉNIQUE ~ PHOTOGÉNIE

De même, les frontières restent floues entre la préfixation et la composition néoclassique. Cette question a été étudiée par Amiot et Dal (2007) ou par Amiot (2011).

- (57) a. OMNIDIRECTIONNEL, OMNISPORTS, OMNIPRÉSENT
 b. OMNIVORE, OMNISCIENT, OMNIPOTENT
- (58) a. AUTOÉROTIQUE, AUTO-IMMUN, AUTOMOBILE, AUTOMOTEUR
 b. AUTOCRATE, AUTOGÈNE, AUTOGRAPHE, AUTONOME, AUTOCHTONE, AUTODIDACTE

Passons maintenant à la composition ordinaire. En ce qui concerne la catégorie de l'adjectif, il existe des séries assez étroitement délimitées dont on peut dire qu'elles sont construites par composition ordinaire. Il s'agit notamment de composés copulatifs AA qui dénotent la couleur, le goût ou d'autres expériences sensorielles (59a). Le seul cas productif est représenté par les adjectifs AA, ethniques (59b) ou autres (59c), qui sont considérés par certains comme des composés néoclassiques (Namer et Villoing, 2007), par d'autres comme des composés ordinaires avec une voyelle de liaison et un premier élément allomorphique (Fradin, 2009a). Les deux adjectifs existent en français, mais le premier est tronqué et connecté au second à l'aide de *-o*, emprunté aux adjectifs néoclassiques.

- (59) a. GRIS-VERT, AIGRE-DOUX, SOURD-MUET
 b. FRANCO-BRITANNIQUE, GERMANO-RUSSE, ANGLO-IRLANDAIS
 c. CÉRÉBRO-SPINAL, MILITARO-INDUSTRIEL, SOCIO-CULTUREL

Les autres types de composés «natifs» sont en petit nombre. Nous n'avons recensé que 9 composés VN (60a), mais ceux-ci appartiennent également à la catégorie du nom et sont donc plausiblement des convertis. Ceci confirme le constat de Namer et Villoing (2007) selon lequel les VN construisent des noms et pas des adjectifs. Certains adjectifs peuvent être analysés comme ADVA (60b). Deux patrons apparaissent pour NN (60c, 60d). On observe d'autres formations plus marginales comme par exemple PN (60e) pour lesquelles on peut se demander s'il s'agit encore de composés et pas de constructions syntaxiques. Nous avons regroupés tous ces exemples dans la catégorie Autres dans le tableau 2.20 qui résume les adjectifs composés du français de *Lexique3*. Sous réserve d'une analyse plus approfondie, ils sont composés de deux lexèmes et leur construction ne peut pas être engendrée par la syntaxe (Fradin, 2009a).

- (60) a. CASSE-PIEDS, GRIPPE-SOUS, PARE-BALLES, TUE-MOUCHE, TROTTE-MENU
 b. BIEN-PENSANT, MALINTENTIONNÉ, TARDVENU
 c. NORD-SUD, NORD-OUEST, NORD-EST, EST-OUEST
 d. SOL-AIR, AIR-SOL, AIR-AIR, AIR-MER, MER-AIR
 e. HORS-COTE, HORS-SÉRIE, HORS-JEU, SANS-COEUR, APRÈS-RASAGE

Type	Exemple	Effectif
AA	BLEU-VERT, SOURD-MUET	29
Ao-A	FRANCO-AMÉRICAIN	91
Autres	RABAT-JOIE	73
Néo-classiques	SLAVOPHILE, LITHOPHAGE	333
Total		526

TAB. 2.20 – Adjectifs composés

2.6 Autres

Le tableau 2.21 présente des procédés autres que suffixation, préfixation, composition ou conversion par lesquels les adjectifs français peuvent être construits.

Les phénomènes regroupés dans cette catégorie ne représentent que 1% de tous les adjectifs de *Lexique3*. Il s'agit dans la plupart des cas de ce que Fradin et al. (2009) étudient sous terme morphologie extragrammaticale : accourcissement, aphérèse, mot-valisage, métathèse, siglaison. La catégorie Agglomérat correspond aux adjectifs formés par le

Procédé Autre	Exemple	Effectif	Proportion
Accourcissement	DISPO, FORMID	50	0,5%
Réduplication	FOUFOU	20	0,2%
Agglomérat	TAPE-À-L'OEIL	12	0,1%
Métathèse	ZARBI	9	0,1%
Mot-valisage	TÉLÉMATIQUE	7	0,05%
Siglaison	BCBG, UHT	2	0,02%
Aphérèse	RICAIN	1	0,02%
<i>Total</i>		101	

TAB. 2.21 – Adjectifs de *Lexique3* - Autres

figement de syntagmes. Dans le cas de métathèse, il s'agit du procédé de l'un des langages secrets qui est le verlan.

2.7 Bilan

Cet inventaire des adjectifs français nous a permis de faire le tour des procédés qui construisent des adjectifs et donc aussi de ceux qui construisent spécifiquement des adjectifs dénominaux suffixés. Ces adjectifs représentent environ un quart de tous les adjectifs de *Lexique3* et constitue donc le type le plus fréquent.

Toutefois, ce premier déblayage du terrain nous a permis d'identifier certains problèmes. Il en ressort que cette classification traditionnelle en simple ou construit par suffixation, par préfixation, etc. cache des zones où plusieurs analyses sont possibles et le choix de l'une par rapport à l'autre repose sur des décisions arbitraires. Le tableau 2.1, présenté au début de ce chapitre, dissimule ainsi les cas problématiques où plusieurs analyses sont possibles et qu'on a commentés au fur et à mesure. Ces cas représentent environ 10% (1 019) du total. Il s'agit notamment des frontières entre les procédés suivants : affixation / composition néoclassique, suffixation / conversion, suffixation à partir de plusieurs catégories différentes.

Pour conclure, ce chapitre ayant pour objectif de faire un inventaire de manière à permettre de voir la place des adjectifs dénominaux, il nous a amené à voir des phénomènes plus complexes, où le rapport entre nom et adjectif n'est pas immédiat à l'observation (-if, oire).

Chapitre 3

Les frontières de la classe des adjectifs dénominaux

Au chapitre 2, nous avons classé les adjectifs dénominaux suffixés selon leur marque formelle, le suffixe. Nous avons également séparé les adjectifs construits à partir de noms communs des adjectifs construits à partir de noms propres, car certaines suffixations ont une préférence pour les noms propres toponymiques ou anthroponymiques. Enfin, nous avons constaté que pour certains types d'adjectifs, il est difficile de dire s'ils sont vraiment construits par suffixation, alors que pour d'autres il n'est pas certain s'ils sont vraiment dérivés à partir d'un nom. Dans le présent chapitre, nous allons prendre en compte seulement les adjectifs qu'on a classés comme suffixés à partir d'un nom commun.

Par définition, l'adjectif dénominal est relié morphologiquement à un nom. Cette relation se décompose en une relation de forme et une relation de sens, dont l'association concourt à définir un procédé constructionnel. Dans la situation idéale, cette association est totalement systématique, et tous les adjectifs relevant d'un même procédé l'illustrent parfaitement. Dans la pratique, certains adjectifs s'éloignent plus ou moins, du point de vue de la forme ou du sens, de l'association attendue. Le caractère graduel et bidimensionnel de cet éloignement conduit à une vision non catégorique de l'analysabilité des adjectifs dénominaux.

En outre, certains adjectifs partagent des propriétés avec les adjectifs dénominaux, mais n'entretiennent pas de relation morphologique (covariation forme \sim sens) avec un nom base. Le lien peut être soit purement formel, soit purement sémantique. Ces cas se retrouvent ainsi en marge de la classe des adjectifs dénominaux

Ainsi, en classant 11 580 adjectifs français du point de vue de leur complexité morphologique avec l'objectif d'en extraire les adjectifs dénominaux et d'identifier leurs noms bases, nous avons rencontré plusieurs cas qui posent problèmes : adjectifs ayant un rapport formel à un nom mais sans lien sémantique (1a), adjectifs dérivés avec un changement sur le plan formel (1b), adjectifs corrélés sémantiquement à un nom mais sans lien formel (1c), adjectifs dérivés à partir de noms qui sont sortis de l'usage (1d),

adjectifs construits à partir d'expressions complexes (1e), adjectifs dont le sens met en jeu plusieurs bases (1f). Ce dernier cas remet en cause la conception traditionnelle de la morphologie, dans la mesure où il n'est pas prévu qu'un lexème dérivé puisse avoir plusieurs bases.

- (1) a. BANAL \leftarrow BAN
 b. ÉQUATEUR \leftarrow ÉQAUTORIAL
 c. HIPPIQUE \sim CHEVAL
 d. CAMPANAIRE \leftarrow CAMPANE / CLOCHE
 e. CONCENTRATIONNAIRE \leftarrow CAMP DE CONCENTRATION
 f. SYNONYMIQUE \leftarrow SYNONYMIE / SYNONYME

Les exemples (1a)-(1e) montrent qu'il est difficile de délimiter les frontières de la catégorie, c'est-à-dire de la classe des adjectifs dénominaux. La situation illustrée en (1f) pose un problème plus complexe que nous nous proposons d'aborder au chapitre 6.

Les questions de délimitation sont parallèles aux questions sur la cohésion d'une classe, notamment sur le plan sémantique. En morphologie constructionnelle, il est courant de distinguer plusieurs classes sémantiques au sein d'une catégorie. Ainsi, pour les noms déverbaux construits par conversion, Tribout (2010) distingue les noms processifs, résultatifs, instrumentaux, locatifs, effectuateurs et patientaux. Pour les noms désadjectivaux, Koehl (2012) identifie les noms de propriétés, les noms de relation, les noms d'occurrence et les noms d'objets concrets. Les adjectifs dénominaux, quant à eux, sont toujours abordés par rapport à la dichotomie traditionnelle entre les adjectifs qualificatifs et les adjectifs relationnels. Or, cette dichotomie est loin d'aller de soi. Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous nous proposons de tirer au clair ce qui apparaît souvent dans la littérature de manière confuse et d'étudier les propriétés distributionnelles de l'adjectif, le rapport de l'adjectif à son nom base ainsi que la question de concurrence avec un syntagme prépositionnel.

Le présent chapitre est consacré à la question des frontières et de la cohésion de la classe des adjectifs dénominaux. Nous allons aborder cette question sous trois angles. Premièrement, il s'agira de décrire les différents cas de décalages entre la forme et le sens. Deuxièmement, on sera amenés à déterminer le degré de décalage de forme qu'on s'autorise. Troisièmement, nous nous intéresserons à la cohésion sémantique et distributionnelle de la classe des adjectifs dénominaux.

3.1 Analysabilité des adjectifs

3.1.1 Adjectif dénominal «canonique»

Pour qu'un adjectif puisse être défini comme dénominal suffixé, il faut qu'il remplisse deux critères : être corrélé formellement à un nom par l'adjonction d'un suffixe et avoir un sens construit à partir du sens de ce même nom. Cette situation peut être représentée par le schéma (2), où \oplus symbolise la concaténation et OPs désigne une opération sémantique qui construit le sens de l'adjectif.

(2)	NOM	ADJECTIF
	/X/	/X \oplus sfx/
	‘Y’	OPs(‘Y’)

Dans la situation idéalisée, ou canonique au sens de Corbett (2010), le suffixe est simplement concaténé au radical du nom base, équivalent à la forme du singulier, et le sens de l'adjectif est dérivé du sens du nom, comme dans le cas de ARGILE \sim ARGILEUX (3). Nous allons marquer cette situation canonique par une double flèche \Leftrightarrow et les cas de déviation, sur le plan formel ou sémantique, par une double flèche barrée \nrightarrow .

(3)	ARGILE		ARGILEUX
	/aɛʒil/	\Leftrightarrow	/aɛʒil-ø/
	‘argile’	\Leftrightarrow	‘qui contient de l’argile’

Le tableau 3.1 présente des adjectifs construits par l'adjonction d'un suffixe au radical du singulier du nom base et dont le sens est construit sur celui du nom correspondant. Ces adjectifs sont transparents par leur forme et par leur sens et peuvent ainsi être considérés sans problème comme dénominaux.

SUFFIXE <i>sfx</i>	NOM BASE /X/ ‘Y’	ADJECTIF DÉRIVÉ	FORME /X \oplus sfx/	SENS OPs(‘Y’)
<i>-aire</i>	CELLULE	CELLULAIRE	sɛlyl \oplus ɛɛ	‘Propre à la cellule’
<i>-al</i>	MUR	MURAL	myʁ \oplus al	‘Qui se fixe à un mur’
<i>-el</i>	CULTURE	CULTUREL	kyltyʁ \oplus ɛl	‘Qui concerne la culture’
<i>-esque</i>	TIGRE	TIGRESQUE	tigʁ \oplus ɛsk	‘Qui a des allures de tigre’
<i>-eux</i>	ARGILE	ARGILEUX	aɛʒil \oplus ø	‘Qui contient de l’argile’
<i>-ien</i>	MICROBE	MICROBIEN	mikʁøb \oplus jɛ̃	‘Causé par des microbes’
<i>-ier</i>	CÔTE	CÔTIER	kot \oplus je	‘Qui a rapport aux côtes’
<i>-ique</i>	AORTE	AORTIQUE	aøʁt \oplus ik	‘Qui a rapport à l’aorte’
<i>-u</i>	FEUILLE	FEUILLU	føɛj \oplus y	‘Qui abonde en feuilles’

TAB. 3.1 – Exemple d'adjectifs dérivés à partir de nom

Les données contiennent toutefois de nombreux cas qui présentent des écarts, soit sur le plan sémantique, soit sur le plan formel. Dans certains cas, la source de la déviation peut rester indéterminée.

3.1.2 Écart sémantique

Le premier type de déviation est celui où l'adjectif correspond à un nom formellement, alors que son sens n'est pas construit sur le sens de ce nom.

Cette situation peut être illustrée par les exemples (4)-(6). L'adjectif *PRESBYTÉRAL* en (4) fait partie de la même famille morphologique que le nom *PRESBYTÈRE*, les deux étant liés sémantiquement à *PRÊTRE*. Toutefois, le sens de l'adjectif n'est pas établi sur celui du nom. En (5), le rapport sémantique entre l'adjectif *PRINCIPAL* et le nom *PRINCIPE* est encore moins perceptible. Finalement, l'adjectif *PATELLAIRE* en (6) n'a aucun lien sémantique avec le nom *PATELLE*¹.

(4)	<i>PRESBYTÈRE</i>		<i>PRESBYTÉRAL</i>
	/pʁɛsbitɛʁ/	⇔	/pʁɛsbitɛʁ-al/
	'Habitation du curé/prêtre'	⇏	'Qui concerne les prêtres'

(5)	<i>PRINCIPE</i>		<i>PRINCIPAL</i>
	/pʁɛ̃sip/	⇔	/pʁɛ̃sip-al/
	'Règle, norme, cause'	⇏	'Qui est le plus important'

(6)	<i>PATELLE</i>		<i>PATELLAIRE</i>
	/patɛl/	⇔	/patɛl-ɛʁ/
	'Mollusque marin'	⇏	'Qui concerne la rotule'

Du point de vue étymologique, l'adjectif *PRESBYTÈRE* a été emprunté au latin, de même que *PRINCIPAL* ou, par exemple, l'adjectif *TRIVIAL*. L'adjectif *CÉRAMIQUE* a été emprunté au grec et appartient à la même famille étymologique que le nom *CÉRAME* 'vase de terre cuite'. L'adjectif *PATELLAIRE* ne figurant pas dans les dictionnaires de références (*TLFi*, *le Robert historique de la langue française*), nous ne connaissons pas son étymologie, mais on suppose qu'il est construit à partir du nom latin *patella*. Ces informations sont illustrées en (7).

1. Certains de ces problèmes ont apparu notamment lorsqu'on a généré automatiquement des adjectifs à partir de noms existants dans les sources disponibles sans s'appuyer sur des relations sémantiques, comme cela a été présenté au chapitre 1.

(7)	PRINCIPE	→	PRINCIPAL	<	lat <i>principalis</i>
	TRIVIUM	→	TRIVIAL	<	lat <i>trivialis</i>
	CÉRAME	→	CÉRAMIQUE	<	grc <i>keramikos</i>
	PREBYTÈRE	→	PRESBYTÉRAL	<	lat <i>presbyteralis</i> , presbyter "prêtre"
	PATELLE	→	PATELLAIRE	<	lat <i>patella</i> 'rotule'

Savoir qu'un lexème a été emprunté permet d'expliquer certaines déviations. Cependant, du point de vue d'un locuteur ordinaire qui n'a pas accès à l'information étymologique, PRESBYTÉRAL n'est pas dérivé de PRESBYTÈRE simplement parce que son sens ne peut être déduit du sens du nom. À l'inverse, dans les cas où un adjectif emprunté au latin ou au grec se conforme au schéma attendu pour un dénominal, on n'a aucune raison de ne pas considérer l'adjectif comme dérivé sur la base d'une information étymologique que les locuteurs ignorent. Les cas de FORMEL (8) ou FISCAL (9) illustrent une telle situation.

- (8) a. FORMEL < lat *formalis* « qui a la forme de » (13^e)
 b. FORME → FORMEL 'Qui concerne la forme.'
- (9) a. FISCAL < lat *fiscalis*, de *fiscus* (14^e, rare avant 17^e)
 b. FISC → FISCAL 'Qui se rapporte au fisc, à l'impôt'

Les adjectifs présentés en (7) ne forment pas une classe complètement homogène. Tandis que PRINCIPAL et TRIVIAL ne sont pas motivés sémantiquement par rapport à un nom et ne sont donc pas analysables comme dénominatifs en synchronie, PRESBYTÉRAL et PATELLAIRE ont leurs sens construits sur les noms PRÊTRE et ROTULE respectivement et peuvent donc être considérés comme des adjectifs à base supplétive, dont on va discuter plus en détail dans la section sur les écarts formels.

À partir de ces cas généraux, nous avons observé deux situations particulières.

La première concerne des adjectifs suffixés anciens qui ont développé de nouveaux sens, qui, eux, ne sont plus analysables à partir du nom qui leur correspond formellement. Ce nom relève du vocabulaire courant. L'adjectif LOYAL, par exemple, est corrélé formellement au nom LOI (10), mais le sens de LOYAL (10a), motivé par rapport à ce nom, est devenu obsolète et seul le sens qui est plus éloigné (10b) est aujourd'hui actif. L'adjectif MOELLEUX, dérivé de MOELLE, relève de la même situation. Le sens propre à MOELLE (11a) n'est plus actif et l'adjectif a perdu sa motivation dénominal (11b). Toutefois, les noms bases relèvent du vocabulaire courant de tout locuteur qui peut donc établir une correspondance entre l'adjectif et le nom en se basant sur la forme et sur une certaine proximité sémantique.

- (10) a. LOI → LOYAL₁ Vx. 'Qui est conforme à la loi'
 b. LOYAL₂ Mod. 'Qui est sincèrement fidèle, qui obéit aux lois de l'honneur'

- (11) a. MOELLE → MOELLEUX₁ Vx. ‘Qui contient de la moelle’
 b. MOELLEUX₂ Mod. ‘Qui est agréable, par sa douceur, au toucher, au goût, etc.’

Cet exemple nous amène à la deuxième situation. Dans les deux exemples précédents, le nom faisait partie du vocabulaire courant, mais le sens de l’adjectif motivé par rapport à ce nom a été emporté par un autre sens, qui est devenu plus courant et pour lequel on ne perçoit plus la motivation dénominale. Dans les exemples (12)-(16), l’analyse dénominale reste possible, mais elle est réservée à un domaine spécialisé. Le nom formellement corrélé à l’adjectif ne relève pas du vocabulaire courant et le sens de l’adjectif motivé par rapport à ce nom n’appartient pas au discours ordinaire. Par conséquent, le sens courant de l’adjectif n’est pas motivé par rapport au nom qui lui est formellement corrélé.

Ce cas est illustré par l’adjectif BANAL (12a) qui a été dérivé à partir du nom BAN (12b). Pour ce premier sens, BANAL peut toujours être analysé comme dénominal, comme par exemple dans l’exemple (13). Toutefois, un glissement sémantique a eu lieu et un deuxième sens, paraphrasable par ‘Qui est commun’ et sans rapport sémantique avec BAN (12c), est devenu beaucoup plus courant.

- (12) a. BAN → BANAL₁ Droit féod. ‘Qui appartient au seigneur et dont l’usage est imposé à ses sujets moyennant redevance’
 b. BAN Droit féod. ‘Territoire soumis au pouvoir et à la juridiction du seigneur ; p. méton. droit du seigneur sur un territoire, son four, son moulin, etc.’
 c. BANAL₂ ‘Qui est commun’

- (13) *Plus encore que la seigneurie foncière, la seigneurie **banale** est difficile à saisir dans l’espace : le **ban** se partage, se divise, et les droits et possessions des seigneurs **banaux** s’imbriquent de façon inextricable.*

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/seigneurie/90980>

L’exemple (14) illustre cette situation avec l’adjectif MUNICIPAL, qui a été emprunté à l’adjectif latin *municipalis*, mais qui est bien un adjectif dénominal pour son sens ‘relatif à un municipe’. Par contre, pour son acception courante, ‘qui concerne l’administration d’une commune’, il n’a pas de correspondant nominal (sauf MUNICIPALITÉ). Si le locuteur connaît MUNICIPE, il peut toutefois faire un rapprochement étymologique entre les deux sens.

- (14) a. MUNICIPE → MUNICIPAL₁ Antiq. romaine ‘Qui concerne un municipe’
 b. MUNICIPE Antiq. romaine ‘Cité placée sous l’autorité de Rome’
 c. MUNICIPAL₂ Mod. ‘Qui administre une commune’

- (15) *Le sol des **municipes** cesse d’être italien pour devenir romain, et il est par conséquent exempt d’impôts. L’administration **municipale** en Italie comprend des **co-mices**, une assemblée de **décursions**, etc.*

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/municipes/>

L'adjectif MUNICIPAL a ainsi un sens spécialisé qui peut être activé dans le domaine correspondant, en l'occurrence de l'histoire de l'Antiquité romaine. Si dans un texte, on parle de MUNICIPE, le sens 'Qui concerne un municipes' sera plus facilement accessible, comme l'illustre l'exemple (15). En dehors de ce contexte spécialisé, toutefois, l'adjectif n'est pas analysable comme dénominal, sauf si on veut le considérer comme adjectif supplétif à COMMUNE. Cette solution ferait basculer cet exemple du côté des écarts formels, comme dans le cas de PRESBYTÉRAL et PATELLAIRE, qui, eux, cependant, n'ont qu'un seul sens et ne posent pas le problème de la frontière entre domaines spécialisés et langage courant.

Un autre exemple du même type est illustré par l'adjectif LABIAL en (16), où le nom correspondant formellement existe, il a un sens proche et, dans le domaine de la zoologie, l'adjectif sert à renvoyer à ce nom (17). Toutefois, dans la langue courante, LABIAL correspond à LÈVRE, auquel il ne correspond pas formellement.

- (16) a. LABIUM → LABIAL₁ Zool. 'Qui se rapporte au labium.'
 b. LABIUM Zool. 'Pièce inférieure de l'appareil buccal des insectes'
 c. LABIAL₂ Anat. 'Qui se rapporte aux lèvres'

- (17) *La partie basale du **labium**, équivalent au cardo maxillaire et incluant probablement une partie du sternum du segment **labial** est appelé postmentum et peut être divisé en un submentum proximal et un mentum distal.*

<http://www.vdsciences.com/pages/sciences-biologiques/biologie-animale/entomologie/insectes-1.html>

Les cas de figure que nous venons de décrire touchent les frontières de la classe des adjectifs dénominaux. Ils posent un problème, car ils sont formellement corrélés à un nom, auquel ils ne correspondent pas sémantiquement (PRESBYTÉRAL, TRIVIAL, PRINCIPAL, PATELLAIRE) ou bien le sens qui y correspond est soit très spécialisé (BANAL, MUNICIPAL, LABIAL), soit obsolète (LOYAL, MOELLEUX). Sur le plan sémantique, dans leurs acceptions courantes, certains de ces adjectifs ne sont pas motivés par rapport à un nom (TRIVIAL, PRINCIPAL, BANAL) et ils ne devraient pas être considérés comme dénominaux. D'autres sont, cependant, sémantiquement apparentés à des noms (LÈVRE / LABIAL, COMMUNE / MUNICIPAL) et la question de leur appartenance à la classe des adjectifs dénominaux se déplace sur le plan formel. Alors que pour le rapport MUNICIPE / MUNICIPAL₂, il s'agit d'un écart sémantique, pour le rapport COMMUNE / MUNICIPAL, l'écart se situe au niveau de la forme.

3.1.3 Écart formel

Sur le plan formel, nous avons défini, dans la section 3.1.1, l'adjectif dénominal canonique comme un adjectif construit par une simple concaténation du suffixe au radical du nom base, équivalent à la forme du singulier. Environ 40% de nos données correspondent à ce type d'adjonction. Pour les 60% restant, on observe différents types d'écarts. À partir des exemples (18)-(23), nous allons montrer que les écarts formels sont graduels. Les différents types vont être présentés plus en détail dans la section 3.2.1.

Les écarts dépassent souvent les frontières de la dérivation adjectivale. Le cas de la dénasalisation d'une voyelle nasale en position finale accompagnée de l'insertion d'une consonne nasale, illustré par *POISSONNEUX* en (18), correspond à environ 12% du total des données. Cette dénasalisation n'est pas d'ordre purement phonologique, mais elle est conditionnée par le contexte lexical, en étroite relation avec l'orthographe : la plupart des mots se terminant par une voyelle nasale donnent lieu à une telle alternance quand ils sont suffixés.

- (18) POISSON POISSONNEUX
 /pwasõ/ ⇔ /pwasõn-ø/
 'poisson' ⇔ 'qui abonde
 en poissons'

Le cas de l'alternance /œβ/ ~ /ɔβ/, illustré par *ÉQUATORIAL* en (19) est également bien intégré dans le système lexical du français, même s'il a une moindre portée. La même alternance est à l'œuvre par exemple dans la suffixation de verbes à partir de noms qui se terminent en *-eur*, tels que *SECTEUR* ~ *SECTORISER*, *VAPEUR* ~ *VAPORISER*.

- (19) ÉQUATEUR ÉQUATORIAL
 /ɛkwatœβ/ ⇔ /ɛkwatɔβ-j-al/
 'équateur' ⇔ 'qui est propre
 à l'équateur'

On observe un grand nombre d'alternances qui ne concernent que quelques, voire un seul, lexème, comme dans le cas de *PULMONAIRE* (20). L'écart est ici d'ordre idiosyncrasique, souvent du au fait que l'adjectif ou sa base est emprunté au latin. En français actuel il n'existe pas de mécanisme qui permettrait de le reproduire.

- (20) POUMON PULMONAIRE
 /pumɔ/ ⇔ /pylmɔn-ɛβ/
 'poumon' ⇔ 'qui appartient
 aux poumons'

Au dernier degré, l'adjectif peut être relié à un nom uniquement sur le plan sémantique, le rapport formel étant complètement opaque. Ce cas est illustré par *HIPPIQUE* dont

le sens est ‘qui concerne les chevaux’ (21). Pour donner plus d’exemples, on peut citer par exemple les adjectifs *SIMIEN* et *SIMIESQUE* qui sont en rapport avec le sens de *SINGE*. La question se pose de savoir s’il faut encore considérer ce cas comme une relation morphologique avec écart sur le plan formel ou bien s’il s’agit d’un autre type de relation. Ces adjectifs ont en tout cas des propriétés en commun avec les adjectifs dénominaux et nous allons y revenir à la section 3.2.2.

- (21) CHEVAL HIPPIQUE
 /ʃəval/ ⇏ /ip-ik/
 ‘cheval’ ⇔ ‘qui concerne
 les chevaux’

Ce dernier cas est à distinguer de la situation où un adjectif est muni d’un suffixe, mais aucun élément nominal du lexique contemporain ne peut lui être corrélé, comme dans le cas de *LAÏQUE* en (22).

- (22) LAÏQUE
 /laik/
 ‘qui n’est pas religieux’

En revanche, le cas de *HIPPIQUE* est à rapprocher de la situation illustrée en (23), où le sens de l’adjectif *NOCTURNE* est mis en relation avec le sens du nom *NUIT*, mais l’adjectif ne peut pas être considéré comme issu d’un procédé de dérivation, étant donné l’absence de suffixe (la conversion peut être exclue). Il s’agit d’un adjectif emprunté au latin dont la forme ne rentre dans aucune série dérivationnelle. Les adjectifs *CÉLESTE*, *MARITIME* ou encore *SONORE* présentent les mêmes caractéristiques.

- (23) NUIT NOCTURNE
 /nuʃi/ ⇏ /nɔktyʁn/
 ‘nuit’ ⇔ ‘qui est propre
 à la nuit’

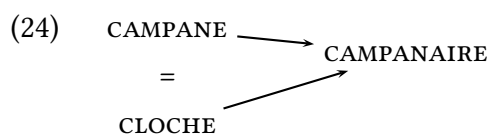
Il existe donc plusieurs degrés d’écart sur le plan formel, que nous pouvons présenter comme une échelle allant de la dérivation canonique (*ARGILEUX*) au cas extrême (*HIPPIQUE*), traditionnellement appelé supplétion, où le lien formel n’existe pas du tout.

Sur le plan théorique, on peut distinguer entre allomorphie et supplétion. Les deux types sont clairs aux pôles, mais les exemples concrets le sont souvent moins. L’allomorphie suppose le recouvrement d’un matériel segmental, tandis que la supplétion concerne un recouvrement historique et l’emprunt. La distinction n’est cependant pas suivie à l’unanimité (Boyé, 2006) : il est possible de considérer toute variation allomorphique imprédictible comme supplétive ou bien définir comme supplétion seulement les cas de dissemblance complète. Dressler (1985b) distingue à ce propos la supplétion forte, qui est une alternance unique et où le matériel phonologique n’est pas identique, de la

supplétion faible, où l’alternance est unique mais une grande partie du matériel phonologique est identique.

Nous verrons au chapitre 4 que certains des écarts présentés dans cette section, par leur fréquence et par leur prédictibilité, rentrent dans ce qu’on peut considérer comme la « dérivation régulière » (POISSONNEUX, ÉQUATORIAL).

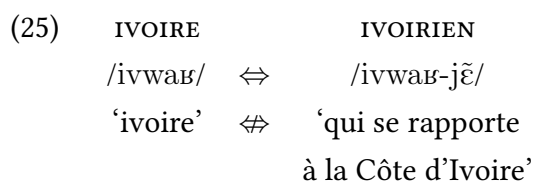
Dans la description des écarts sur le plan sémantique, nous avons identifié un cas de figure où l’adjectif est corrélé à un nom pour un sens spécialisé. Des observations analogues peuvent être faites du point de vue de la forme. Ainsi, on observe le cas illustré par CAMPANAIRE en (24) où le nom formellement corrélé à l’adjectif, CAMPANE, est un nom obsolète et il existe un nom plus courant ayant le même sens, CLOCHE. L’adjectif, cependant, reste formellement motivé par rapport au premier.



Pour les locuteurs connaissant le nom sorti d’usage, l’adjectif est transparent, pour ceux qui n’ont pas CAMPANE dans leur lexique mental, CAMPANAIRE relève du même cas que HIPPIQUE pour lequel il n’existe aucun lexème formellement apparenté au radical de l’adjectif. Ce cas montre encore une fois que tout essai de se placer sur l’échelle de l’analysabilité dépend du savoir lexical du locuteur.

3.1.4 Écart sémantique ou formel

Un autre cas remarquable est représenté par les adjectifs qui renvoient à des noms qui sont des syntagmes lexicalisés. Cet exemple est illustré par l’adjectif IVOIRIEN en (25). Sur le plan formel, l’adjectif est construit par la concaténation du suffixe *-ien* au nom IVOIRE. Sur le plan sémantique, il renvoie à CÔTE D’IVOIRE.



Toutefois, du point de vue de la réception, l’adjectif est analysable comme formellement corrélé au nom IVOIRE et l’écart se manifeste sur le plan sémantique. Si on se place du point de vue de la production, le besoin d’avoir un adjectif pour CÔTE D’IVOIRE a été résolu en prenant comme radical la partie la plus discriminante. En l’occurrence, il s’agit du nom IVOIRE. Le marquage morphologique est ainsi attribué à la partie la plus distinctive. L’adjectif CONCENTRATIONNAIRE présente les mêmes caractéristiques (26).



Si l'on veut donc attribuer à l'adjectif un nom base, nous sommes amenés à privilégier le plan sémantique ; l'adjectif reste parfaitement corrélé au nom, seulement il s'agit d'un usage particulier de ce nom. La situation est encore plus complexe dans les exemples en (27). Le syntagme lexicalisé, par exemple NERF VAGUE, contient un adjectif (VAGUE), qui sert de radical à la construction de l'adjectif correspondant, VAGAL. Le premier adjectif peut, par ailleurs, être utilisé comme un nom synonyme au nom complexe. L'adjectif VAGAL peut ensuite être considéré comme dérivé à partir du nom VAGUE.

- (27) NORMAL $\xrightarrow{?}$ NORMALIEN \sim école normale = (la) Normale
 VAGUE $\xrightarrow{?}$ VAGAL \sim nerf vague = (le) vague
 SURRENAL $\xrightarrow{?}$ SURRENALIEN \sim glandes surrénales = (la) surrénale

Une situation similaire a été observée par exemple pour la préfixation en *anti-* (28a) ou pour la suffixation en *-iser* (28b) (Namer, 2013).

- (28) a. ANTIATOMIQUE \sim bombe atomique
 b. VITALISER \sim carte vitale

3.2 Rapports formels entre le nom et l'adjectif

3.2.1 Alternances morphophonologiques

La nature et la fréquence des différentes alternances morphophonologiques ont un impact considérable sur la construction de nouveaux lexèmes. Nous allons donc présenter les différents types d'alternance en donnant des exemples de chaque cas et la fréquence du phénomène dans les données.

Dans la section 3.1.1, nous avons défini l'adjectif «canonique» sur le plan formel comme un adjectif construit par une simple concaténation du suffixe au radical du singulier du nom. Ce mode d'adjonction préserve au mieux la forme du nom base, c.f. la *contrainte de fidélité* (Roché et al., 2011). Cette contrainte a son origine dans le Théorie de l'Optimalité (Prince et Smolensky, 1993).

Dans le cas où le nom base se termine par une voyelle, trois situations sont possibles : le suffixe peut être simplement concaténé à la voyelle ce qui donne lieu à un hiatus ; le segment vocalique final peut être tronqué ; ou une consonne épenthétique peut être insérée. Le tableau 3.2 présente les exemples avec hiatus, où deux segments vocaliques se succèdent comme dans ACNÉ /akne/ \sim ACNÉIQUE /akneik/. Il est notable par ailleurs que seul /e/ apparaît avec une variété de suffixes et avec un nombre plus élevé d'exemples, même si on trouve quelques exemples avec d'autres voyelles.

Un cas à part est représenté par la voyelle /i/. L'adjonction de l'un des suffixes *-aire*, *-al*, *-el*, *-esque* ou *-eux* déclenche automatiquement la modification de /i/ en /j/, comme l'illustrent les exemples en (29).

VOYELLE	EXEMPLES	EFFECTIF
/e/	ACNÉ ~ ACNÉIQUE, BRACTÉAL ~ BRACTÉE, NAUSÉE ~ NAUSÉEUR, COCHLÉE ~ COCHLÉAIRE	18
/a/	SIDA ~ SIDAÏQUE	1
/o/	HÉRO ~ HÉROÏQUE	1
/u/	VAUDOU ~ VAUDOUESQUE	1
/y/	STATUE ~ STATUESQUE	1

TAB. 3.2 – Concaténation à un radical à finale vocalique

- (29) INCENDIE ~ INCENDIAIRE : /ēsādi/ ~ /ēsādjεB/, COLONIE ~ COLONIAL : /kəlɔni/ ~ /kəlɔnjal/, CATÉGORIE ~ CATÉGORIEL : /kateɡɔri/ ~ /kateɡɔrjel/, OVNI ~ OVNIÉSQUE : /ɔvni/ ~ /ɔvnjεsk/, MINUTIE ~ MINUTIEUX : /minysi/ ~ /minysjɔ/

La plupart des noms se terminant en /i/ ont néanmoins leurs adjectifs construits à l'aide du suffixe *-ique*. L'adjonction de /ik/ à un nom se terminant en /i/ produit la disparition de l'un des /i/. Même s'il est possible de considérer /i/⊕/ik/ comme une réduction phonologique d'une voyelle longue, nous avons assimilé ce cas aux adjectifs présentant une troncation de finale, qui sont illustrés dans le tableau 3.3.

Dans le cas de la voyelle /e/, un conditionnement phonologique ne permet pas d'expliquer la disparition de ce segment lors de l'adjonction du suffixe *-aire* pour les adjectifs du tableau 3.3, car comme on a vu dans le tableau 3.2, une simple concaténation est possible, même avec *-aire*, comme dans COCHLÉAIRE /kɔklεεB/. On pourrait donc s'attendre à avoir, par exemple, *ÉGALITÉAIRE /*egalitεεB/. On remarquera cependant que les noms se terminant en /e/ présentent en réalité tous le segment /ite/ et on peut donc supposer que le conditionnement de ce changement est morphologique. Cette hypothèse sera confirmée au chapitre 4.

La voyelle /a/ est tronquée, ce qui évite l'hiatus par exemple pour TOUNDRIQUE /tundɾik/ à la place de */tundɾaik/ ou pour PLACENTAIRE /plasētεB/ à la place de */plasētαεB/. La troncation est également mise en place pour les noms à finales /ɔm/ et /ys/. Il existe aussi quelques cas de troncation de /ɔ/.

Une autre possibilité pour les bases à finale vocalique consiste à insérer un segment consonantique dans une position présuffixale. Cette consonne, appelée épenthétique, permet d'adjoindre le suffixe sans réduire la base ou sans créer l'hiatus, comme dans CAILLOU /kaju/ ~ CAILLOUTEUX /kajutø/. Pour la dérivation des adjectifs, il s'agit le plus souvent de /t/, qui est suivi de loin par /d/. L'orthographe est un prédicteur partiel de l'insertion d'une consonne : tous les noms qui se terminent par un t ou un d graphique voient la consonne correspondante faire surface dans leurs dérivés, mais l'inverse n'est pas vrai, certains noms se terminant par une voyelle graphique donnant lieu à l'épenthèse. L'analyse des consonnes épenthétiques est sujette à discussion. Parmi les possibilités analytiques on peut compter (i.) la postulation de *consonnes latentes*, présentes dans la

FINALE	EXEMPLES	EFFECTIF
/i/	ORGIE ~ ORGIQUE, BIOPSIE ~ BIOPSIQUE VIROLOGIE ~ VIROLOGIQUE	580
/e/	ÉGALITÉ ~ ÉGALITAIRE, SÉCURITÉ ~ SÉCURITAIRE SOCIÉTÉ ~ SOCIÉTAL, VANITÉ ~ VANITEUX	82
/a/	PLACENTA ~ PLACENTAIRE, TIBIA ~ TIBIAL TOUNDRA ~ TOUNDRIQUE, DIASPORA ~ DIASPORIQUE	37
/ɔm/	SÉRUM ~ SÉRIQUE, ÉPITHÉLIUM ~ ÉPITHÉLIAL	26
/ɔ̃/	ISCHIAL ~ ISCHION, INFECTION ~ INFECTIEUX	14
/ys/	VIRUS ~ VIRAL, TRISMUS ~ TRISMIQUE	13

TAB. 3.3 – Troncation de la finale

représentation lexicale du nom mais faisant surface seulement dans certains environnements (Damourette et Pichon, 1911-1927), (ii.) la postulation de radicaux allomorphiques avec et sans consonnes (Plénat, 2008a), (iii.) l’existence de règles phonologiques d’épenthèse lexicalement conditionnées (Tranel, 1981). Au delà des débats théoriques, il reste que ni la présence ni l’identité de la consonne n’est entièrement prédictible à partir du contexte phonologique et que cette information doit donc être comptée au nombre des propriétés lexicales du nom.

CONSONNE	EXEMPLES	EFFECTIF
/t/	SIGMA ~ SIGMATIQUE, ECZÉMA ~ ECZÉMATEUX CAILLOU ~ CAILLOUTEUX, MARI ~ MARITAL ESCARGOT ~ ESCARGOTIQUE, MANDAT ~ MANDATAIRE DENT ~ DENTAIRE, LAIT ~ LAITEUX ALIMENT ~ ALIMENTAIRE, ORNEMENT ~ ORNEMENTAL	178
/d/	CAFARD ~ CAFARDEUX, NORD ~ NORDIQUE, CAUCHEMAR ~ CAUCHEMARDESQUE	17

TAB. 3.4 – Épenthèse d’une consonne

Un autre type d’alternance est du à la dénasalisation d’une voyelle nasale et son remplacement par une voyelle orale et une consonne nasale. Cette alternance, illustrée dans le tableau 3.5, peut être considérée comme une modification du trait nasal et son déplacement sur la consonne.

Les alternances de segments, telles que la postériorisation de la voyelle dans le patron /œ/ ↦ /ɔ/ connu comme «learned backing» (Dell et Selkirk, 1978) ou l’alternance /z/ ↦ /t/ représente le cœur de ce qui est en général appelé allomorphie. Nous les présentons dans le tableau 3.6

Le dernier phénomène morpho-phonologique remarquable observé est la présence d’un glide ou la semi-vocalisation. Il s’agit de la présence d’un /j/ ou d’un /ɥ/ dans une

CONSONNE	EXEMPLES	EFFECTIF
/õ/ ↦ /on/	CANTON ~ CANTONAL, PAVILLON ~ PAVILLONNAIRE NUTRITION ~ NUTRITIONNEL, FUSION ~ FUSIONNEL	444
/ã/ ↦ /an/	CLAN ~ CLANIQUE, ARTISAN ~ ARTISANAL	37
/ẽ/ ↦ /in/	INTESTIN ~ INTESTINAL, VIN ~ VINEUX	31

TAB. 3.5 – Dénasalisation des voyelles

SEGMENT	EXEMPLES	EFFECTIF
/z/ ↦ /t/	MYCOSE ~ MYCOTIQUE, SYNTHÈSE ~ SYNTHÉTIQUE	65
/œ/ ↦ /ɔ/	ÉQUATEUR ~ ÉQUATORIAL, SECTEUR ~ SECTORIEL	59
/s/ ↦ /t/	HERPÈS ~ HERPÉTIQUE, ÉCLIPSE ~ ÉCLIPTIQUE	14

TAB. 3.6 – Alternances de segments

position antésuffixale. Le tableau 3.7 illustre les cas observés. Nous avons déjà discuté du changement de /i/ finale en /j/ dans le contexte des bases à finale vocalique. Dans les deux autres cas, la base a une finale consonantique.

∅ ↦ /j/	PRÉFÉRENCE ~ PRÉFÉRENTIEL, INDICE ~ INDICIEL PRÉPUCE ~ PRÉPUCIAL, ÉLOGE ~ ÉLOGIEUX	240
∅ ↦ /ɥ/	CULTE ~ CULTUEL, GRADE ~ GRADUEL	22
/i/ ↦ /j/	INCENDIE ~ INCENDIAIRE, INSOMNIE ~ INSOMNIEUX	49

TAB. 3.7 – Glides

En comparant les informations contenues dans les tableaux 3.8 et 3.9 , on observe que /j/ est beaucoup plus fréquent que /ɥ/.

/ɥ/	Nb d'A	%	Total	/j/	Nb d'A	%	Total
-uel	40	10%	410	-iel	130	32%	410
-ueux	34	6%	549	-ial	133	24%	566
-uaire	9	2%	526	-ieux	79	14%	549
-ual	2	0%	566	-iaire	23	4%	526

TAB. 3.8 – /ɥ/ en position présuffixale TAB. 3.9 – /j/ en position présuffixale

/ɥ/ figure dans quelques adjectifs qui sont en général d'origine latine ou dont le nom base est d'origine latine et comportait *u* dans sa flexion (en particulier pour ceux issus de la 4e déclinaison).

- (30) a. GESTE ~ GESTUEL : /ʒɛst/ ~ /ʒɛstɥɛl/
 b. CAS ~ CASUEL : /ka/ ~ /kazɥɛl/

- c. ACCENT ~ ACCENTUEL : /aksã/ ~ /aksãtɥel/
- d. LUXE ~ LUXUEUX : /lyks/ ~ /lyksɥel/
- e. PORT ~ PORTUAIRE : /pɔʁ/ ~ /pɔʁtɥɛʁ/

La présence de la semi-voyelle /j/ est un phénomène plus massivement représenté. Par exemple, 32% des adjectifs en *-el* ont un yod et se terminent donc en *-iel*. Historiquement, une partie de ces yods a une origine latine, une autre partie a été créée sous l'influence de l'anglais. Sur le plan phonologique, 56% des adjectifs ayant /j/ présuffixal se terminent par /s/, 22% par /ʁ/. Quelques cas ont un /ʒ/ ou un /l/. En dehors d'une trentaine de noms se terminant en /is/ et constituant ainsi un groupe homogène défini à partir de propriétés phonologiques, on observe notamment que l'insertion de /j/ est active dans certains contextes morphologiques, ce qui nous amène aux mêmes résultats que Thornton (1999) pour l'italien. En français, il s'agit de *-ance* ~ *-antiel* (31a), dont relèvent la plupart des noms se terminant en /s/, *-eur* ~ *-oriel* (31b) ou *-eur* ~ *-orial* (31c), représentant la plupart des noms se terminant en /ʁ/.

- (31) a. CONCURRENCE ~ CONCURRENTIEL : /kɔ̃kyʁãs/ ~ /kɔ̃kyʁãsjel/
- b. FACTEUR ~ FACTORIEL : /faktœʁ/ ~ /faktœʁjel/
- c. ÉDITEUR ~ ÉDITORIAL : /editœʁ/ ~ /editœʁjal/
- d. CICATRICE ~ CICATRICIEL : /sikatrɛs/ ~ /sikatrɛsjel/

En ce qui concerne les noms se terminant en /ãs/, il semble possible de prédire l'insertion d'un yod. Seul les monosyllabe SENS et CENS ont des adjectifs comportant un /ɥ/, SENSUEL et CENSUEL respectivement, les deux ont été empruntés au latin.

La situation est différente pour les noms en /œʁ/ pour lesquels il existe autant d'adjectifs en *-oral* qu'en *-orial*, et on observe même des doublons (32). Il n'est donc pas possible de prédire entièrement l'insertion d'un yod, y compris dans ces contextes morphologiques.

- (32) ASSESSEUR → ASSESSORAL / ASSESSORIAL

Nous venons de décrire les principales alternances morpho-phonologiques observées dans la dérivation d'adjectifs à partir de noms. Sur le plan théorique, toutes ces alternances peuvent être considérées comme des cas d'allomorphie et avoir la même analyse.

3.2.2 Espaces thématiques

La question de l'allomorphie radicale est l'un des sujets les plus délicats et les plus discutés de la morphophonologie contemporaine. En allant vite, on peut distinguer trois types de solution qui reviennent :

- i. expliquer les alternances par des règles morphophonologiques, appelées règles de réajustement (Chomsky et Halle, 1968, Morris, 1973, Dell et Selkirk, 1978) ; cette solution a été adoptée par la morphologie distribuée Halle et Marantz (1993)
- ii. poser dans le lexique deux items lexicaux distincts reliés par des règles morpho-lexicales (Lieber, 1980)
- iii. poser pour chaque lexème un ou plusieurs thèmes appartenant à un même lexème (Bonami et al., 2009)

Il n'est pas question ici de retracer l'ensemble des arguments ayant été avancés en faveur de l'une ou de l'autre de ces solutions (c.f. Aronoff (2012) pour un point récent). On privilégiera ici la troisième solution qui se trouve avoir été au centre des travaux sur le français dans la période récente. Celle-ci est motivée par l'observation que la phonologie régulière ne permet pas de rendre compte de la structure des systèmes d'allomorphie, comme l'ont montré par exemple Tranel (1981) pour le français, Pirrelli et Battista (2000) pour l'italien ou Guerrero (2014) pour le catalan.

En s'appuyant sur les travaux novateurs d'Aronoff (1994) sur le latin et de Morin (1987) sur le français, Bonami et Boyé (2003) proposent une analyse pour le système flexionnel du français. En observant que, dans la conjugaison du verbe, les marques de flexion sont constantes mais la forme des radicaux varient beaucoup, ils identifient des zones de paradigme qui utilisent toujours le même radical. Par exemple, le radical du présent 1pl et 2pl est toujours le même que le radical de l'imparfait ou bien que les radicaux du subjonctif présent singulier et de 3pl sont identiques. Ils appellent la collection indexée de ces zones «espace thématique». En dehors de 9 formes appartenant à 5 lexèmes (ÊTRE, ALLER, AVOIR, FAIRE, DIRE), ils aboutissent à un espace thématique positionné en 12 zones, illustré dans le tableau (3.10). Ces zones de paradigme utilisent un radical unique de manière constante.

Indice	Formes	LAVÉ	FINIR	MOURIR	BOIRE
1	IMPARFAIT, PRÉSENT 1PL ET 2PL	lav	finis	muɐ	byv
2	PRÉSENT 3PL	lav	finis	mœɐ	bwav
3	PRÉSENT SG	lav	fini	mœɐ	bwa
4	PARTICIPE PRÉSENT	lav	finis	muɐ	byv
5	IMPÉRATIF 2SG	lav	fini	mœɐ	bwa
6	IMPÉRATIF 1PL ET 2PL	lav	finis	muɐ	byv
7	SUBJONCTIF SG ET 3PL	lav	finis	mœɐ	bwav
8	SUBJONCTIF 1PL ET 2PL	lav	finis	muɐ	byv
9	INFINITIF	lav	fini	muɐi	bwa
10	FUTUR, CONDITIONNEL	lav	fini	muɐ	bwa
11	PASSÉ SIMPLE, IMPARFAIT SUBJONCTIF	lav	fini	muɐy	by
12	PARTICIPE PASSÉ	lav	fini	mœɐ	by

TAB. 3.10 – Espace thématique des verbes en français

Suite aux travaux sur la flexion de Bonami et Boyé (2003, 2005), Bonami et al. (2009) étendent les espaces thématiques à la dérivation, ce qui revient à traiter l'allomorphie radicale par l'attribution à un lexème de plusieurs radicaux². La collection de ces thèmes, qui sont reliés entre eux par des relations phonologiques et qui sont sélectionnés par des opérations morphologiques, forme l'espace thématique du lexème. Faisant partie de l'information lexicale, l'espace thématique peut ainsi être accessible à la fois à la flexion et à la dérivation.

Aux 12 thèmes verbaux utilisés par la flexion, Bonami et al. (2009) proposent d'ajouter un thème dit «thème 13» qui servirait à la construction des noms en *-ion*, des lexèmes en *-eur/rice* et des adjectifs en *-if* mais qui serait invisible à la flexion, d'où le terme «thème caché». Par défaut, ce thème est construit en ajoutant /at/ à la fin du thème 1³ du verbe (FORMER, MODERNISER), mais il peut aussi être identique au thème 1 (DISPERSER). Pour les verbes en /ifi/, le thème 13 est toujours en /ifikat/ (MODIFIER). Le thème 13 peut aussi être complètement irrégulier comme le montre la deuxième partie du tableau 3.11 qui présente quelques exemples de dérivés en *-ion*.

Verbe	Thème 3	Thème 13	Nom en <i>-ion</i>
FORMER	/fɔʁm/	/fɔʁmat/	FORMATION
MODERNISER	/mɔdɛʁniz/	/mɔdɛʁnizat/	MODERNISATION
DISPERSER	/dispɛʁs/	/dispɛʁs/	DISPERSION
MODIFIER	/mɔdifi/	/mɔdifikat/	MODIFICATION
RÉDUIRE	/ʁedyiz/	/ʁedykt/	RÉDUCTION
LOUER	/lu/	/lokat/	LOCATION
VOIR	/vwa.j/	/viz/	VISION

TAB. 3.11 – Noms en *-ion* construits sur le thème 13 verbe selon Bonami et al. (2009)

Par la suite, la notion de l'espace thématique a été employée dans plusieurs études sur la dérivation, la composition ou la conversion (Kerleroux, 2007, Plénat, 2008b, Villoing, 2009, Boyé et Plénat, 2009, Roché, 2010, Tribout, 2010, Fradin, 2011, Koehl, 2012). Elle a permis de proposer un traitement cohérent des radicaux phonologiques utilisés en morphologie constructionnelle. Par exemple, on peut dire que les dérivés en *-able* sont construits à partir du thème 1, celui qui sert à construire l'imparfait et le présent 1pl et 2pl, tandis que les composés V-N sont construits à partir du thème 3 qui sert à construire le singulier du présent, comme l'illustre le tableau 3.12.

2. La position plus ancienne ne distinguait pas entre les termes *radical* et *thème*. Nous adhérons à la distinction faite par Roché (2010) pour qui le *thème* fait partie de l'information lexicale, tandis que le *radical* est défini lors d'un processus constructionnel.

3. Bonami et al. (2009) utilisent une autre version de l'ordre des thèmes que celle présentée dans Bonami et Boyé (2003). Le thème 3 a été échangé contre le thème 1. C'est pourquoi dans leur article, ils disent que le thème 13 est construit à partir du thème 3. Nous continuons à utiliser l'ordre introduit dans Bonami et Boyé (2003), où le thème 1 correspond à la zone IMPARFAIT, PRÉSENT 1PL ET 2PL.

Verbe	Dérivé en <i>-able</i>	Thème 1	Composé V-N	Thème 3
BOIRE	BUVABLE	bʏv	BOITOUT	bwa
FAIRE	FAISABLE	fəz	FAITOUT	fɛ
PESER	PESABLE	pəz	PÈSE-BÉBÉ	pɛz
SOUTENIR	SOUTENABLE	soutən	SOUTIEN-GORGE	sutjẽ
VALOIR	VALABLE	val	VAURIEN	vo

TAB. 3.12 – Exemples de dérivés en *-able* et de composés V-N

Pour rendre le concept applicable à la conversion de verbe à nom et de nom à verbe, Tribout (2010) a proposé l’existence d’un radical supplémentaire, le thème 0. L’observation cruciale est que les noms convertis de verbes du 2^e groupe ne maintiennent pas le /i/ qui est présent dans toutes les formes fléchies du verbe (BONDIR → BOND). Pour rendre compte de cette situation, Tribout postule un thème 0, identique au thème 3 pour les verbes du premier groupe, mais raccourcis pour ceux du second. Le tableau 3.13 montre comment les noms convertis de verbes sont construits à partir du thème 0, du thème 12 ou du thème 13 du verbe.

Verbe	Nom	Thème du V
MARCHER	MARCHE	thème 0
BONDIR	BOND	thème 0
ARRIVER	ARRIVÉE	thème12
CONCEVOIR	CONCEPT	thème13

TAB. 3.13 – Conversion verbe nom selon Tribout (2010)

À la suite de Bonami et Boyé (2005), l’espace thématique des adjectifs a été développé pour la dérivation par Boyé et Plénat (2009). Afin de rendre compte de l’allomorphie radi-cale qui se manifeste lors de la construction des adverbes en *-ment*, l’espace thématique a été enrichi d’un nouveau thème, le thème 3. Le tableau 3.14 illustre l’espace théma-tique de certains adjectifs. Le thème 1 sert à construire la forme du masculin singulier, le thème 2 est équivalent à la forme du féminin singulier. Le thème 3 sert à construire des adverbes. Il est normalement identique au thème 2 (FRAI), sauf dans les cas comme ÉLÉGANT OU OPPORTUN.

Base	Thème1	Thème2	Thème3	Dérivé
FRAIS	fʁɛ	fʁɛʃ	fʁɛʃ	fʁɛʃmã
ÉLÉGANT	elegã	elegãt	elega	elegamã
OPPORTUN	ɔpɔʁtẽ	ɔpɔʁtyn	ɔpɔʁtyne	ɔpɔʁtynemã

TAB. 3.14 – Adverbes en *-ment* (Boyé et Plénat, 2009)

Pour inclure les noms construits sur une base savante, Plénat (2008b) a proposé d’ajouter aux trois thèmes adjectivaux un thème L(atin) qui rendrait compte des allomorphes de certains noms en *-ité* ainsi que des cas de supplétion, comme l’illustre le tableau 3.15. Cette analyse a été reprise par Koehl (2012).

Base	Thème 2	Thème L	Dérivé
NERVEUX	νεβvøz	νεβvoZ	NERVOSITÉ
SÉVÈRE	σεβεβ	σεβεβ	SÉVÉRITÉ
IRRÉEL	ιβεελ	ιβεαλ	IRRÉALITÉ
ADAPTABLE	αδαπταβλ	αδαπταβιλ	ADAPTABILITÉ
TROMPEUR	τρω̃pøz	τρω̃poz	TROMPOSITÉ
CONDUCTEUR	κω̃dyktβis	κω̃dyktβis	CONDUCTRICITÉ
ROND	ρω̃d	ρω̃dis	RONDICITÉ

TAB. 3.15 – Noms en *-ité* (Plénat, 2008b)

En ce qui concerne la dérivation à partir de noms, Tribout (2010) stipule que l’espace thématique du nom est constitué de deux thèmes : le thème 1 utilisé pour les formes du singulier et du pluriel, le thème 2 utilisé pour la construction de nouveaux lexèmes. Ceci permet notamment de rendre compte des consonnes latentes et des lexèmes se terminant par une voyelle nasale. Par ailleurs, l’ajout du thème L est nécessaire pour les cas de supplétion. Tribout (2010) souligne systématiquement que le même thème est utilisé par la conversion et par la suffixation. Le tableau 3.16 illustre ce parallélisme.

Base	Thème du N	Convert	Suffixé
ALIMENT	thème 2 alimãt	ALIMENTER	ALIMENTAIRE
MÈRE	thème L matεβη	MATERNER	MATERNEL

TAB. 3.16 – Conversion et suffixation selon Tribout (2010)

Roché (2010) est sans doute celui qui est allé le plus loin en essayant de développer l’espace thématique du nom pour rendre compte de la construction de nouveaux lexèmes. L’espace thématique auquel il arrive comporte 5 thèmes. Le thème A correspond à la forme libre du nom (masculine, si variable en genre) qui est utilisé par la préfixation homocatégorielle et les conversions Nom → Adjectif, Adjectif → Nom (sauf certains cas). Le thème B correspond à la forme libre féminine⁴ ou à la forme liée de la suffixation, de la conversion et de la préfixation (N → V, A → V). Ensuite, pour quelques lexèmes ayant une forme spéciale au pluriel masculin, un thème supplémentaire est nécessaire, un autre est postulé pour la liaison au singulier utilisé dans certaines lexies figées ou

4. Roché (2010) considère que la variation en genre pour les noms français est flexionnelle et qu’ils ont un paradigme identique à celui des adjectifs.

dans une diction soutenue. Finalement, sont introduits le(s) thème(s) C et le(s) thème(s) S (supplétif), qui est équivalent au thème L de Plénat (2008b).

LEXÈME	THÈME A	THÈME B	THÈME C	THÈME S
SEL	/sɛl/	SEL /sɛl/	/sal/	SALER
CHIEN	/ʃjɛ̃/	CHIEN /ʃjɛn/	/ʃən/	CHENIL /can/ CANIN
CHEVAL	/ʃəval/	CHEVAL /ʃəval/	/ʃəvɔʃ/ /kaval/	CHEVAUCHER /kabal/ (CABALLIN) CAVALIER /ek/ ÉQUESTRE /ip/ HIPPIQUE

TAB. 3.17 – Exemples de l’espace thématique nominal d’après Roché (2010)

C’est justement ces deux derniers thèmes qui rendent l’espace thématique du lexème nominal confus. Ces thèmes ne semblent pas être systématiques et leur sélection paraît être assez aléatoire. Le thème S finit par devenir une liste de thèmes sans lien explicite entre eux ou envers les autres thèmes définis préalablement. En plus, comme l’auteur le dit lui-même, cette case n’a pas de limites. En introduisant le thème C, pour traiter les alternances caduques, l’auteur admet que ce thème risque de devenir un fourre-tout. Dans le système verbal, la même méthode amène l’auteur à postuler des thèmes 1bis, 3bis, 12bis et dans la partie consacrée aux questions pendantes, la nécessité de multiplier certains thèmes, si l’on voulait rendre compte de toute variation, est encore plus discutée. L’hypothèse de Bonami et Boyé (2003) selon laquelle chaque lexème appartenant à une catégorie a le nombre égal de thèmes commence donc à être difficile à tenir.

Roché (2010) montre très bien comment la volonté de rendre compte de la diversité lexicale complexifierait le système des espaces thématiques et comment les régularités se retrouvent petit à petit en minorité par rapport au nombre de variations idiosyncrasiques et d’alternances caduques issues de l’évolution historique ou d’emprunt. Dans la conclusion de son article, l’auteur pointe les points faibles d’une telle démarche. L’allo-morphie radicale s’imposant de manière systématique pour la flexion, l’organisation de la dérivation obéit à des paramètres beaucoup trop variés. Il est amené à distinguer les thèmes fondamentaux et les thèmes supplétifs. Ces derniers se retrouvent comme une catégorie fourre-tout qui peut accueillir tout cas d’irrégularité.

Ce survol rapide de la littérature récente sur les espaces thématiques utilisés pour la construction de nouveaux lexèmes a montré la prolifération des thèmes nécessaires pour rendre compte de la variation lexicale. En effet, le concept des espaces thématiques retrouve son utilité avec la dérivation déverbale où les différents procédés empruntent différents thèmes de l’espace thématique du verbe qui apparaissent dans les formes fléchies. Plusieurs travaux ont montré que les différences dans la conjugaison peuvent reposer sur la variation dans la partie radicale. Cependant, pour les noms, la flexion ne nous offre pas cet appui et ne légitime pas ainsi d’envisager un espace thématique bien organisé.

Il nous semble que plusieurs arguments peuvent être mentionnés contre cette proposition. Pour les verbes et les adjectifs, postuler plusieurs thèmes pour un lexème est justifié par la flexion, même si certains thèmes apparaissent ensuite aussi dans la dérivation. Si les thèmes sont employés par la flexion, ils ont une bonne visibilité et sont conçus donc comme des thèmes natifs. Par contre, quand les bases ne présentent pas de variation de flexion et au contraire présentent une variété de formes savantes issues d'emprunts ou de l'évolution historique de la langue, on est amené à introduire des thèmes savants qui rendent le concept des espaces thématiques moins efficace.

La mise en cause de l'efficacité des espaces thématiques, au moins pour la dérivation d'adjectifs à partir de noms, peut être résumée en trois points.

Premièrement, il n'y a pas de limites en ce qui concerne le nombre de thèmes savants, étant donné qu'il s'agit de formes issues du grec ou du latin. L'espace thématique cesse donc être le même pour tous les lexèmes appartenant à la même catégorie.

Deuxièmement, le choix d'un lexème auquel rattacher un thème savant est parfois arbitraire. Par exemple pour l'adjectif CAPILLAIRE, étant donné que *capill* ne peut pas être employé comme mot forme, on a le choix entre (33a) ou (33b), car l'adjectif est sémantiquement relié aux deux.

- (33) a. CAPILLAIRE ~ CHEVEU
b. CAPILLAIRE ~ CHEVELURE

Troisièmement, il est difficile de rendre compte de la sélection du thème par un procédé dérivationnel, comme le montre l'exemple (34) où deux thèmes différents du lexème sont sélectionnés par la suffixation en *-al* pour MOINE ou par la suffixation en *-esque* pour SINGE.

- (34) a. MONAC(AL), MONI(AL)
b. SING(ESQUE), SIMI(ESQUE)

Le système des thèmes savants apporte de l'opacité. Qu'en est-il donc de ces adjectifs dits construits sur un thème savant rentrant dans les mêmes séries que les adjectifs dérivés de manière régulière (23) ? Il y a eu des tentatives de faire rentrer ces bases savantes dans le lexique. Ainsi, Corbin (1985) parle de bases non autonomes. °HIPPI est selon elle une unité lexicale qui n'apparaît jamais comme un mot forme mais qui sert de base à l'adjectif dérivé HIPPIQUE. Amiot et Dal (2007) intègre ces éléments comme des radicaux d'une entrée lexicale de la même manière que Roché (2010).

- (35) a. CHEVAL ~ CHEVAL(IN), HIPPI(IQUE), ÉQUESTRE
b. ESTOMAC ~ GASTR(IQUE), STOMAC(AL)
c. LAIT ~ LAIT(IER), LACT(É)
d. CHALEUR ~ CHALEUR(EUX), CALOR(IQUE), THERM(IQUE)

- e. LUNE \sim LUN(AIRE), LUNAT(IQUE)
- f. BOIS \sim LIGNEUX, XYLIN
- g. FERMENTATION \sim ZYMOTIQUE

Lexicalement, les deux lexèmes sont reliés, mais il est difficile de considérer le nom existant en français comme la base morphologique du radical non autonome. Du point de vue sémantique, les bases latines se comportent de manière régulière, mais le radical auquel s'adjoint le suffixe est emprunté à une langue savante, le latin ou le grec. Comme le note Cottez (1988), l'émergence du vocabulaire savant remonte notamment au 17^e et au 18^e siècle. Le poids du lexique latin dans le lexique français a été très fort jusqu'à 1914 où les thèses étaient rédigées en latin en France ce qui rendait le vocabulaire latin encore plus disponible. Pountain (2011) mentionne parmi les motivations pour l'emprunt la nécessité de combler des lacunes lexicales. Étant donnée l'absence d'adjectif correspondant à RENARD, qui est un emprunt germanique, le français a emprunté l'adjectif VULPIN au latin. Une autre motivation serait due à l'économie de la langue : QUADRUPÈDE permet d'éviter d'avoir recours à une expression syntaxique 'qui a 4 pieds'.

S'il est soutenable que HIPPIQUE est construit sur un thème supplétif par la suffixation en *-ique*, la question est plus complexe pour ÉQUESTRE ou CÉLESTE qui ne sont pas formés par des procédés dérivationnels productifs du français.

En appliquant la même logique à l'analyse d'autres adjectifs, on peut parler de supplétion pour les adjectifs en (36). Comme exemple extrême, nous pouvons citer l'analyse de Benetti et Corminboeuf (2004) qui considèrent TOILETTE comme une nominalisation supplétive du verbe LAVER (37). La question se pose donc de savoir jusqu'où on veut aller pour relier morphologiquement (covariation forme \sim sens) deux unités lexicales.

- (36) a. TOURNER \sim ROTATIF
- b. GUÉRIR \sim CURATIF
- (37) LAVER \sim TOILETTE

Il est ainsi difficile de considérer ces cas comme relevant de la morphologie. Ces adjectifs sont liés lexicalement à un nom et ils prennent la place d'un adjectif dénominal sur la base du sens, mais ils ne sont pas reliés morphologiquement. Il existe entre ces lexèmes uniquement un lien sémantique et la mise en corrélation avec un nom existant dépend entièrement de la compétence lexicale du locuteur.

Pour conclure, l'espace thématique des verbes et des adjectifs a été proposé pour les besoins de la flexion, ce qui renforce l'organisation des thèmes entre eux. Dans le champs de la dérivation nominale, il nous semble difficile de proposer un système équivalent et cohérent. En postulant des radicaux pour chaque item, on peut manquer certaines régularités ainsi que des mise en séries entre lexèmes. Ces séries peuvent être captées par des patrons d'alternances qui peuvent être pris en charge par la morphologie. La

disponibilité des différents patrons dépend du nombre de lexèmes qui les instancie : plus le nombre est élevé et plus le patron est fréquent et plus on a la possibilité de construire de nouveaux lexèmes suivant ce patron. Nous verrons au chapitre 4 les propriétés de certains patrons et au chapitre 6 nous discuterons la conception «constructive» de la morphologie en comparaison avec une approche abstraite.

3.3 Rapports sémantiques entre le nom et l'adjectif

3.3.1 Adjectifs intersectifs, subsectifs et intensionnels

En sémantique formelle, on distingue trois types sémantiques d'adjectifs : les adjectifs intersectifs, subsectifs et intensionnels.

Les adjectifs intersectifs sont définis comme des propriétés des individus. Ils peuvent être représentés comme étant du type $\langle e, t \rangle$, c'est à dire des fonctions des entités vers les valeurs de vérité. En (38a), l'adjectif **BLOND** dénote la propriété d'être blond qui est attribuée à l'individu *Paul*. La représentation sémantique d'un adjectif comme **BLOND** est illustrée en (38b).

- (38) a. *Paul est blond.*
 b. $\lambda x. [\mathbf{blond}(x)]$

Quand l'adjectif intersectif est employé en tant qu'épithète, comme en (39a), on en tire les deux inférences en (39b) et (39c), qui découlent du fait que et l'adjectif et le nom sont considérés comme des prédicats. On peut dire que *Paul* se voit attribuer la propriété d'être médecin (39b) ainsi que la propriété d'être blond (39c). L'interprétation correspond à l'intersection des extensions de l'adjectif épithète et du nom modifié (39d) : un *médecin blond* est défini l'ensemble des individus qui à la fois médecins et blonds.

- (39) a. *Paul est un médecin blond.*
 b. \models Paul est un médecin.
 c. \models Paul est blond.
 d. $T(\text{médecin blond}) = \lambda x. [\mathbf{médecin}(x) \wedge \mathbf{blond}(x)]$

Les adjectifs subsectifs constituent le deuxième type sémantique d'adjectifs. Contrairement aux adjectifs intersectifs qui dénotent des propriétés des individus, les adjectifs subsectifs dénotent des propriétés de propriétés. Ils sont représentés comme étant du type $\langle \langle e, t \rangle, \langle e, t \rangle \rangle$. Dans la littérature, on peut rencontrer le terme *modifieurs de propriété*. L'exemple (40a) ne permet pas de tirer les mêmes inférences que (39), car si la propriété d'être médecin attribuée à *Paul* est vraie (40b), cela n'est pas le cas de la propriété 'être grand' (40c). La propriété 'être grand' modifie la propriété 'être médecin', comme l'illustre la traduction en (40d). La propriété n'est pas directement attribuée à un

individu, mais elle appartient au syntagme nominal contenant l'adjectif. Un *grand médecin* constitue un sous-ensemble des médecins. Parmi les adjectifs subsectifs, on trouve en général les adjectifs évaluatifs et les adjectifs de dimension pour lesquels il faut une classe de comparaison.

- (40) a. *Paul est un grand médecin.*
 b. \models Paul est un médecin.
 c. $\not\models$ Paul est grand.
 d. $T(\text{grand médecin}) = \lambda x.[(\mathbf{grand(médecin)})(x)]$

Le troisième type, les adjectifs intensionnels, partage certaines propriétés avec les adjectifs intersectifs : il s'agit de propriétés des propriétés, ils peuvent donc également être définis comme étant du type $\langle\langle e, t \rangle, \langle e, t \rangle\rangle$. Cependant, contrairement aux adjectifs subsectifs, ils ne permettent même pas de faire le premier type d'inférence : pour l'exemple (41a), ni la propriété d'être médecin (41b), ni la propriété d'être ancien (41c) ne sont vraies. Le terme *intensionnel* signifie qu'un adjectif intensionnel modifie l'intension du nom dont il est épithète. L'interprétation de l'adjectif *ancien* en (41a) serait donc une fonction de la propriété d'être médecin vers la propriété d'être un ancien médecin.

- (41) a. *Paul est un ancien médecin.*
 b. $\not\models$ Paul est un médecin.
 c. $\not\models$ Paul est ancien.
 d. $T(\text{ancien médecin}) = \lambda x.[(\mathbf{ancien(médecin)})(x)]$

Dans ce dernier type, on peut distinguer les adjectifs non-subsectifs privatifs (e.g. *faux*) des adjectifs non-subsectifs simples (e.g. *supposé*).

Ces trois types d'adjectifs ont fait l'objet de différentes analyses. Par exemple, Kamp (1975), à la suite de Montague, défendait un traitement unifié pour tous les adjectifs qui devraient tous être analysés comme des fonctions des propriétés vers des propriétés. Le cas général était représenté par les adjectifs intensionnels et les adjectifs intersectifs étaient considérés comme une sous-classe avec des restrictions particulières. Une autre approche a été proposée par Partee (1987) qui se donnait différents types sémantiques pour les adjectifs et traitait les adjectifs intersectifs comme des prédicats à une place et les autres comme des fonctions de propriétés vers des propriétés. Récemment, un mouvement se produit vers la réanalyse comme intersectifs de la plupart des adjectifs, car plusieurs critiques ont été apportées à l'analyse des adjectifs comme fonctions des propriétés vers des propriétés et non comme des propriétés des individus⁵.

Suivant les observations de Larson (1998) sur les adjectifs portant sur des événements et de Partee (2010) sur les adjectifs privatifs⁶, McNally et Boleda (2004) proposent une

5. Pour plus de détails sur les différentes analyses proposées, on renvoie à Hamann (1991), Kamp et Partee (1995), Partee (2010) et Demonte (2011).

6. McNally et Boleda (2004) cite un manuscrit de 2001, paru en 2010.

analyse intersective également pour les adjectifs relationnels. Ces derniers, bien qu'ils fussent connus de longue date des grammairiens descriptifs, n'ont attiré l'attention des sémanticiens formels que très récemment. C'est pourquoi parmi les exemples cités dans la littérature, on trouve de manière quasiment exclusive des adjectifs simples du point de vue morphologique et rien n'est dit sur la sémantique des adjectifs dénominaux.

3.3.2 Adjectifs de «relation»

Les questions sur les adjectifs dénominaux, qui sont définis par leurs propriétés morphologiques, ont été souvent reliées aux problèmes concernant les adjectifs relationnels, délimités sémantico-syntaxiquement, et en particulier à des tentatives de description de leur valeur sémantique (Bartning, 1980, Bosredon, 1988, Mélis-Puchulu, 1991, McNally et Boleda, 2004, Nowakowska, 2004, Roché, 2006, Fradin, 2007, 2008, 2009b, Bisetto, 2010).

Plusieurs auteurs ont montré (Mélis-Puchulu, 1991, Goes, 1999, Fradin, 2008, Rainer, 2013) que les adjectifs relationnels, définis par des propriétés distributionnelles, ne constituent pas une classe aux frontières nettes. Nous allons d'abord revoir les propriétés qui sont censés définir les adjectifs relationnels pour illustrer le fait que cette classe distributionnelle n'est pas cohérente et n'apporte pas grand-chose à l'étude des adjectifs dénominaux. Nous nous intéresserons ensuite aux différents rapports qu'un adjectif dénominal peut dénoter.

3.3.2.1 Les propriétés distributionnelles

Les adjectifs de «relation» ou relationnels sont traditionnellement définis de manière négative par rapport aux adjectifs qualificatifs. La dichotomie est fondée sur les propriétés distributionnelles de l'adjectif, à savoir en particulier l'antéposition de l'adjectif en fonction épithète, la gradabilité de l'adjectif et l'absence l'emploi attribut. L'absence de ces propriétés considérées comme typiques d'adjectifs avait mené certains à parler d'une classe de «pseudo-adjectifs», terme dû à Postal (1969), qui a été repris par Bartning (1980), ou de «nominal adjectives», terme introduit par Levi (1978).

On peut illustrer les propriétés distributionnelles sur lesquelles est fondée la dichotomie entre les adjectifs qualificatifs et les adjectifs relationnels sur les adjectifs COURT et PAPAL.

L'adjectif COURT peut être antéposé ou postposé au nom quand il est épithète (42a), il peut être modifié par un adverbe de degré (42b) et est donc gradable et il peut être employé comme attribut (42c). Ces propriétés caractérisent les adjectifs dits qualificatifs qui relèvent de ce que Goes (1999) appelle «adjectifs prototypes».

- (42) a. *un court séjour / une jupe courte*
 b. *un très court séjour, un séjour plus court que ce qu'on pensait*

c. *Notre séjour à Tahiti était court.*

Quant à l'adjectif PAPAL, lui, il ne peut pas être antéposé (43a) et il n'est ni gradable (43b) ni prédicatif (43c) et devrait donc appartenir à la classe des adjectifs dits relationnels⁷.

- (43) a. *une voiture papale* / **une papale voiture*
 b. **une voiture très papale*
 c. **La dernière voiture était papale.*

On remarquera que COURT est un lexème simple (44a), tandis que PAPAL est un lexème dérivé à partir d'un nom (44b). Étant donné que la plupart des adjectifs ayant le même comportement que PAPAL sont des adjectifs dénominaux, le caractère dénominal est souvent compté parmi les propriétés des adjectifs relationnels.

- (44) a. COURT
 b. PAPE → PAPAL

Les adjectifs relationnels sont également considérés comme équivalents à un syntagme prépositionnel (Bosredon, 1988, Bartning et Noailly, 1993, Noailly, 1999, Nowakowska, 2004), le plus souvent introduit par la préposition *de* (57), qui est dite «sémantiquement vide». Pour cette raison, la sémantique des adjectifs relationnels est également considérée par certains comme identique à la sémantique du nom base.

- (45) a. *la voiture papale*
 b. *la voiture du pape*

Nous proposons de séparer la question de l'équivalence entre adjectif et nom des autres propriétés distributionnelles et de discuter d'abord uniquement ces dernières. On reviendra à la question de l'équivalence de l'adjectif avec le nom base en 3.3.3 et de celle de l'adjectif avec un syntagme prépositionnel en 3.4.

Les critiques de cette dichotomie sont nombreuses (Bosredon, 1988, Mélis-Puchulu, 1991, Goes, 1999, McNally et Boleda, 2004) et peuvent être résumées en trois points :

Premièrement, une forme peut avoir les deux emplois, comme pour MUSICAL (46), cité par Fradin (2008, p. 75), ROMANESQUE (47), cité par Nowakowska (2004), ou TROPICAL (48), le fameux exemple de Bally (1944). Ces oscillations d'un type à l'autre, qui sont dues essentiellement au nom recteur, sont assez fréquentes⁸, et ont mené certains à ne

7. On retrouve parfois d'autres propriétés, telles que la coordination avec un adjectif qualificatif (**une voiture rouge et papale*) ou l'ordre strict entre un adjectif relationnel et un adjectif qualificatif par rapport au nom modifié (*une voiture papale rouge* / **une voiture rouge papale*), mais ces propriétés impliquent la distinction entre les deux classes et sont donc moins appropriées pour ce qui est de distinguer les deux classes de manière indépendante.

8. Bartning et Noailly (1993) notent les différentes acceptions relationnelles et qualificatives de certains adjectifs (POPULAIRE, CIVIL, ENFANTIN, MATERNEL, SYMPATHIQUE) et leur évolution dans le temps. Elles considèrent que cette situation résulte d'une polysémie riche et l'appellent une « fluctuation ».

pas considérer ces types comme des classes lexicales, mais plutôt comme des classes d'emploi.

- (46) a. *une notation musicale*
 b. *Le son de sa voix est musical*
- (47) a. *production romanesque*
 b. *esprit romanesque*
- (48) a. *végétation tropicale*
 b. *chaleur tropicale*

Deuxièmement, les caractéristiques distributionnelles des deux types ne sont pas absolues. Par exemple, l'emploi prédicatif d'un adjectif dit relationnel est parfaitement possible moyennant certaines conditions. McNally et Boleda (2004) ont montré que si le nom recteur désigne une espèce, l'adjectif peut être employé comme attribut. Elles défendent à ce titre l'hypothèse que les adjectifs dit relationnels sont des adjectifs comme les autres, à savoir intersectifs, et que, par leur caractère dénominal, ils peuvent avoir seulement des propriétés en plus. En ce qui concerne la place de l'adjectif, en français, elle est tendancielle et non pas catégorique (Thuilier, 2012). Les adjectifs relationnels étant dérivés de noms, ils sont comparativement plus longs et à ce titre plus souvent postposés. Suivant Thuilier (2012, p. 150), les adjectifs construits, toute catégorie comprise, favorisent la postposition (93.7% des occurrences), contrairement aux adjectifs simples, qui sont plus souvent antéposés (50.7% des occurrences).

Troisièmement, les propriétés se combinent de diverses manières et donnent lieu à beaucoup plus de classes que les deux mentionnées traditionnellement dans la littérature. Fradin (2008, p.73) compare plusieurs adjectifs en fonction de leurs caractéristiques dans le tableau présenté ici en 3.18.

	<i>cadet</i>	<i>présidentiel</i>	<i>borgne</i>	<i>mensuel</i>	<i>pansu</i>	<i>courageux</i>
Attr.	–	–	+	+	+	+
A N	–	–	–	–	–	+
N A	+	+	+	+	+	+
Grad.	–	–	–	–	–	+
Dénom.	–	+	–	+	+	+

TAB. 3.18 – Sous-classes délimitées par Fradin (2008)

Si on regarde du côté des propriétés, on observe que par exemple l'adjectif CADET a les mêmes propriétés distributionnelles que l'adjectif PRÉSIDENTIEL qui est considéré d'habitude comme exemple type d'un adjectif relationnel. La seule différence concerne le caractère dénominal de l'adjectif. En revanche, COURAGEUX, qui est un adjectif dénominal, a toutes les propriétés d'un adjectif qualificatif. Enfin, les adjectifs MENSUEL et PANSU

sont dénominaux, ils sont prédicables, mais ils ne sont pas gradables. À quelle classe les attribuer ? On peut se rapporter également à Goes (1999, p. 239-260) pour une description détaillée des différentes combinaisons de propriétés distributionnelles au sein de la classe des adjectifs dénominaux.

En conclusion, on peut dire que les adjectifs de relation sont loin de constituer une classe homogène ou une catégorie à part. La distinction traditionnelle entre adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels semble peu opératoire pour l'étude des adjectifs dénominaux. De plus, les dénominations mêmes de ces classes prêtent à confusion. Le terme «relationnel», qui est attribué à une classe délimitée par des propriétés distributionnelles, renvoie à la relation instaurée entre le sens du nom base et le sens du nom recteur. Or, par définition, tout adjectif dénominal met en jeu le sens de son nom base, tout comme toute autre construction morphologique qui met en jeu le sens de sa base, qu'il s'agisse d'un adjectif dont le sens peut être paraphrasé par 'qui concerne le Nb' ou que l'adjectif corresponde à la paraphrase 'qui a beaucoup de N'. Il est donc difficile de désigner par «relationnel» uniquement une partie des adjectifs dénominaux.

3.3.3 Le rapport sémantique de l'adjectif au nom base

Nous avons conclu la section précédente en disant que tout adjectif dénominal met en jeu le sens de son nom base. Cette section a un double objectif. Premièrement, le but n'est pas d'étudier ici de manière exhaustive tous les rapports sémantiques possibles véhiculés par les adjectifs dénominaux, mais de montrer que la situation des adjectifs n'est en rien exceptionnelle et différente d'autres types de construits morphologiques. Même en dehors des cas de spécialisation, on peut retrouver une même forme adjectivale véhiculant plusieurs sens, un même procédé suffixal véhiculant plusieurs sens, ou encore un même sens construit par plusieurs procédés. Deuxièmement, nous allons montrer que ni les adjectifs dénominaux, dans leur ensemble, ni même un sous-ensemble de cette classe constitué par les adjectifs dits relationnels, ne sont équivalents sémantiquement à leurs noms bases ; la construction d'un adjectif dénominal n'est pas une simple transposition syntaxique.

Pour représenter la sémantique des adjectifs dénominaux, une représentation générale, telle que (49), inspirée de McNally et Boleda (2004), peut être proposée. Tout adjectif dénominal instaure un rapport sémantique R entre le sens de son nom base N et le sens de l'entité qu'il modifie x . Il reste à spécifier la valeur de ce rapport sémantique R .

$$(49) \quad T(A_{<N}) : \lambda P \lambda x. [P(x) \wedge R(x, N)]$$

Pour définir la valeur du R , il existe deux approches. Dans une approche contextuelle, (Mezhevich, 2004, McNally et Boleda, 2004) la valeur du R est fournie par le contexte. La relation entre le nom base et le nom recteur est d'ordre pragmatique et n'a pas à être traitée par la sémantique. Dans une approche mixte (Fradin, 2009b), la valeur du R peut

être fournie soit par le nom base soit par le nom recteur, d'une part, et par le contexte d'autre part. Le mécanisme sémantique dépend donc à la fois de la nature sémantique du nom recteur (événement, artefact, individu ...) et du nom base (objet, lieu, agent...).

Les travaux de Nowakowska (2004) et Roché (2006) soulignent ensuite la différence entre les procédés qui fournissent une instruction sémantique (les adjectifs en *-eux*, *-u*) et ceux qui n'en fournissent pas. Pour ces auteurs, une simple mise en relation avec le nom base est posée. Par exemple, Nowakowska (2004, p. 17) dit : « à part *-u*, *-é*, *-esque*, *-eux*, les suffixes adjectivaux n'apportent pas un sens nouveau à la base - l'adjectif se paraphrase par 'relatif à N'" » .

Roché (2006) distingue trois classe d'adjectifs : les adjectifs relationnels non marqués, les adjectifs sémantiquement marqués et les adjectifs qualifiants. Pour adjectifs relationnels non marqués, aucune valeur sémantique n'est attribuée lors de la dérivation : « la morphologie lexicale n'a pas à s'en occuper puisque ces effets de sens ne sont dus qu'au contexte, ils ne résultent pas de l'opération dérivationnelle ». La valeur sémantique est définie une fois que l'adjectif est inséré dans le contexte. Il s'agit d'adjectifs relationnels prototypiques, qui sont construits notamment à l'aide de suffixes suivants : *-el*, *-al*, *-ien*, *-ique*, *-aire*, *-ais/-ois*, mais aussi *-eux*, *-ier*, *-esque* (50a) ; ou par conversion (50b). Pour les adjectifs sémantiquement marqués, la relation est codée par le processus constructionnel. Il s'agit de relations métonymiques ou méronymiques (50c), de relations spatiales ou temporelles (50d), de relation axiologique (jugement de valeur) (50e), caractéristique notamment du suffixe *-iste* ou des préfixes *pro-* et *anti-*, et de relations actanciennes (50f). Enfin, dans le cas de l'adjectivation qualifiante, l'adjectif est construit pour être directement qualifiant et transmet juste l'une des qualités du nom base (50g).

- (50) a. VEINEUX, PRINTANIER, MOLIÉRESQUE
 b. *rue piétonne*
 c. *terre argileuse, poète barbu, régime présidentiel*
 d. *terrain caillouteux, ciel étoilé*
 e. ESCLAVAGISTE, RÉGULIER, RÉGLEMENTAIRE
 f. *vache laitière, coup meurtrier*
 g. LAITEUX, ÉLÉPHANTESQUE, ORANGE

Il nous semble difficile de soutenir que l'adjectif soit construit par une opération sémantique à valeur zéro. Dans ce cas, il s'agirait d'une simple transposition syntaxique. Or, non seulement ces adjectifs véhiculent des sens précis, mais ils développent également des sens spécialisés. Et à l'inverse, il existe des rapports sémantiques qu'un adjectif dénominal français ne véhicule pas, comme par exemple la possession (51)- (52), rapport véhiculé par les adjectifs possessifs dans les langues slaves, illustrés en (53) par des exemples tchèques. Les mêmes arguments qui ont mené, à partir de Chomsky (1970), à

abandonner l'idée que les noms déverbaux sont de simples transpositions syntaxiques, conduisent à la même conclusion en ce qui concerne les adjectifs dénominaux.

- (51) a. **le stylo fraternel*
 b. *le stylo du frère*
- (52) a. **le frère présidentiel*
 b. *le frère du président*
- (53) a. bratr-ov-o pero
 frère[M]-AZR-N.NOM.SG stylo[N].NOM.SG
le stylo du frère
- b. prezident-ûv bratr
 président[M]-AZR[M.NOM.SG] frère[M].NOM.SG
le frère du président

À ce propos, nous rejoignons Fradin (2008, p.69) qui affirme que « les règles de construction de lexèmes construisant les A dénominaux spécifient les relations sémantiques qu'entretient le nom base avec le nom recteur et déterminent de ce fait la sémantique de l'adjectif ». Fradin (2009b) identifie trois types de valeurs pour la relation *R* : événement (54a), lecture spatiale (54b), lecture équative (54c).

- (54) a. *élection populaire, palais présidentiel, carte routière*
 b. *zone pavillonnaire, carte murale,*
 c. *pêche industrielle, ferronnerie artistique*

Cette position a été adoptée également par Mélis-Puchulu (1991) qui défend l'hypothèse que le sens des adjectifs dénominaux est bien spécifique et que les propriétés distributionnelles découlent des sens qu'obtiennent les adjectifs lors de la dérivation.

Nous présentons un échantillon des différents rapports sémantiques qu'on peut observer pour les adjectifs dénominaux dans le tableau 3.19.

Plusieurs observations peuvent être faites à partir de ce tableau. D'une part, la même instruction sémantique peut être véhiculée par plusieurs procédés, comme dans le cas de 'qui est atteint de', où on observe des adjectifs en *-é*, en *-eux* et en *-ique* (55).

- (55) a. *patient grippé*
 b. *patient cancéreux*
 c. *patient boulimique*

D'autre part, le même procédé peut véhiculer plusieurs instructions sémantiques, comme l'illustrent les adjectifs en *-ique* de (56).

- (56) a. *patient boulimique*
 b. *variation morphologique*

Rapport	Exemples
b. 'qui contient du N'	ARGILEUX (<i>terrain</i>), GAZEUX (<i>eau</i>)
a. 'qui abonde en N'	POISSONNEUX (<i>lac</i>), HERBU (<i>chemin</i>)
c. 'qui est muni de N'	DENTÉ (<i>lame</i>)
d. 'qui a du N'	COURAGEUX (<i>homme</i>), PEUREUX (<i>enfant</i>)
e. 'qui ressemble à N'	LAITEUX, ÉLÉPHANTESQUE
g. 'qui est de la nature de N'	CANCÉREUX (<i>tumeur</i>), GAZEUX (<i>corps</i>)
h. 'qui est atteint par N'	CANCÉREUX, GRIPPÉ, ANOREXIQUE (<i>patient</i>)
i. 'qui concerne N'	INTESTINAL (<i>infection</i>) DENTAIRE (<i>soins</i>)
j. 'qui est fait par N'	PRÉSIDENTIEL (<i>voyage</i>), PAPAL (<i>décision</i>)
k. 'qui appartient à N'	PRÉSIDENTIEL (<i>voiture</i>), PAPAL (<i>palais</i>), INTESTINAL (<i>paroi</i>)
l. 'qui est favorable à N'	ANARCHISTE (<i>mouvement</i>)
m. 'qui fait intervenir N'	DENTAL (<i>consonne</i>), AFFIXAL (<i>dérivation</i>)
n. 'qui relève du N'	MORPHOLOGIQUE (<i>variation</i>)

TAB. 3.19 – Les rapports sémantiques véhiculés par des adjectifs dénominaux

c. *parois thoraciques*

Ces observations n'ont rien d'exceptionnelles du point de vue morphologique. La polysémie affixale est typique de la construction de lexèmes en général (Villoing, 2009, Tribout, 2010, Fradin, 2012, Koehl, 2012, Namer, 2013). Pour ce qui est de l'appartenance d'un procédé à plusieurs types, ou même d'une forme à plusieurs types, on retrouve la même situation que par exemple pour la construction de noms déverbaux, où on peut distinguer les noms d'événement (CIRAGE, PASSAGE) des noms de moyen (CIRAGE) ou des noms de lieu (PASSAGE).

Au-delà de ces disparités, on observe quelques tendances générales au niveau de la répartition des procédés. Les adjectifs en *-u*, *-eux*, *-é* véhiculent un rapport de partie constitutive saillante (*abonder en*, *contenir du*, *être muni de*). Les adjectifs en *-eux*, *-esque* se spécialisent, quant à eux, dans le rapport de caractéristique saillante (*avoir du*, *avoir l'aspect de*).

Nous défendons l'hypothèse que le sens codé dépend en grande partie du type de nom base et des rapports que le sens du nom peut mettre en place. Le tableau 3.20 illustre certains types de noms qui servent de base à des adjectifs. Par exemple, les adjectifs dérivés de noms de matériel vont entrer en rapport notamment avec des noms dénotant des objets concrets et les adjectifs construits sur des noms de maladie ou des noms de qualités vont instaurer des rapports sémantiques facilement avec des noms de personnes. Par ailleurs, si l'adjectif est construit sur un nom qui dénote une propriété remarquable (taille, couleur, etc.), l'adjectif pourra également dénoter cette propriété (ÉLÉPHANTESQUE, ARGILEUX). L'adjectif se combine ainsi avec un nom recteur en fonction de ces caractéristiques.

Dans cette section, nous avons présenté la classe des adjectifs dénominaux comme

Classe lexicale du nom base	Exemples
nom de qualité	COURAGE, PEUR
nom de maladie	CANCER, GRIPPE, ANOREXIE
nom de substance matérielle	MÉTAL, ARGILE
nom de domaine	MORPHOLOGIE, GYNÉCOLOGIE
nom d'agent humain	PAPE, PRÉSIDENT
nom de doctrine	ANARCHISME
nom de partie du corps	DENT, INTESTIN
nom d'espèce naturelle	POISSON, HERBE, ÉLÉPHANT

TAB. 3.20 – Types de noms bases

une classe cohérente par certaines propriétés (leur sens est construit à partir du sens d'un nom), mais hétérogène par d'autres (les propriétés distributionnelles qui varient, la multiplicité des exposants pour une instruction sémantique, l'interprétation multiple pour un procédé). Nous avons également insisté sur le fait que l'adjectif dénominal n'est pas sémantiquement équivalent à son nom base.

3.4 Régimes d'existence : la question de la concurrence

L'équivalence entre un adjectif dénominal et son nom base introduit dans un syntagme prépositionnel fait partie des caractéristiques attribuées aux adjectifs relationnels. Nous pouvons observer la possibilité de substituer à un adjectif dérivé un syntagme prépositionnel sur les exemples (57)-(59).

- (57) a. *le climat social*
 b. *le climat de la société*
- (58) a. *faute grammaticale*
 b. *faute de grammaire*
- (59) a. *secret de famille*
 b. *secret familial*

La question est : dans quelle mesure les adjectifs dénominaux français sont fonctionnellement et sémantiquement équivalents aux syntagmes prépositionnels ? Cette question a attiré l'attention notamment dans les années 80 et 90. L'intérêt s'est focalisé sur la réalisation d'un argument du nom recteur dans l'objectif de cerner le rapport entre la syntaxe et la sémantique au sein d'un syntagme nominal (Bartning, 1980, Pinchon, 1980, Monceaux, 1993). Ces travaux ont affirmé que les adjectifs et les syntagmes prépositionnels ne sont pas équivalents et qu'ils ne peuvent pas alterner sans restrictions.

Plus récemment, Cartoni et Deléger (2010) ont montré, sur des corpus de textes médicaux, qu'il existe une préférence pour l'emploi de l'adjectif dans des textes spécialisés,

tandis que les syntagmes prépositionnels sont plus fréquents dans des textes non spécialisés (60).

- (60) a. *rythme cardiaque*
b. *rythme du cœur*

Enfin, Boleda et al. (2012) apportent une évidence statistique que les adjectifs ethniques, qui sont dans une certaine mesure des adjectifs dénominaux, ne peuvent pas saturer des arguments du prédicat et sont de simples modificateurs. Dans leur étude, le nom recteur est un nom prédicatif.

- (61) a. *French agreement* ‘accord français’
b. *agreement by France* ‘accord par la France’

Toutes ces études ont en commun une caractéristique : elles ne distinguent pas les syntagmes prépositionnels avec et sans déterminant. En (62), l’adjectif *gouvernemental* est mis en concurrence avec le syntagme prépositionnel qui comporte un syntagme nominal défini (*le gouvernement*), tandis qu’en (63), la préposition régit un nom nu (*publicité*).

- (62) a. *décision gouvernementale*
b. *décision **du** gouvernement*
- (63) a. *campagne publicitaire*
b. *campagne **de** publicité*

Par opposition aux études précédentes, nous proposons une étude sur corpus sur des adjectifs dénominaux dérivés à partir de noms communs et des syntagmes prépositionnel avec la préposition *de* introduisant un nom nu, illustrés en (64).

- (64) de publicité / publicitaire

En français, on observe trois situations :

1. Il existe un adjectif dérivé à partir du nom.

(65) PUBLICITÉ → PUBLICIT-AIRE

2. Il existe un adjectif corrélé à un nom, avec un écart formel.

(66) LANGUE ~ LINGUISTIQUE / *LANGUIQUE

3. Il n’existe pas d’adjectif et le syntagme prépositionnel est la seule option.

- (67) a. DÉCOLLAGE → ?
b. ARRIVÉE → ?
c. SECOURS → ?

- (68) a. *piste de décollage*
- b. *hall d'arrivée*
- c. *issue de secours*

Pour cette dernière situation, il est pertinent de comparer le français à d'autres langues. Le tableau 3.21 présentent l'équivalence des syntagmes français dans deux autres langues, en anglais et en tchèque. On observe que dans les cas où le français n'a pas d'adjectif et utilise un syntagme prépositionnel, le tchèque a souvent l'option adjectivale et l'anglais recourt à un composé NN.

Français		Tchèque		Anglais
N	de N	A	N	NN
<i>hall</i>	<i>d'arrivée</i>	<i>příjezd-ová</i>	<i>hala</i>	<i>arrival hall</i>
<i>issue</i>	<i>de secours</i>	<i>nouz-ový</i>	<i>východ</i>	<i>emergency exit</i>
<i>carte</i>	<i>de crédit</i>	<i>kredit-ní</i>	<i>karta</i>	<i>credit card</i>
<i>piste</i>	<i>de décollage</i>	<i>vzlet-ová</i>	<i>dráha</i>	<i>runway</i>

TAB. 3.21 – Comparaison entre le français, le tchèque et l'anglais

Pour étudier la concurrence, nous avons opté pour une étude de corpus. Nous avons choisi le corpus de *L'Est républicain* qui porte sur trois années de ce journal local (1999, 2002, 2003) et qui contient 119,5 millions de mots annotés pour les catégories morpho-syntaxiques (Seddah et al., 2012). A partir d'un lexique de 5 888 couples Nom ~ Adjectif dérivé régulièrement et de 234 couples corrélés seulement sémantiquement, qui figurent dans *DenALex* (Strnadová et Sagot, 2011) et *Lexique3* (New, 2006), nous avons effectué une recherche de toutes les combinaisons où un nom est suivi d'un adjectif dérivé du lexique ou bien d'un syntagme prépositionnel introduit par *de* qui contient le nom base de l'adjectif dérivé. Pour chaque triplet $\langle N_1, A_d, N_2 \rangle$, où N_2 est le nom base de l'adjectif dérivé A_d , nous étudions la fréquence relative de la combinaison $N_1 A_d$ par rapport à la combinaison $N_1 de N_2$. Par exemple, pour le triplet $\langle \text{campagne, publicitaire, publicité} \rangle$, on trouve dans le corpus 40 occurrences de *campagne publicitaire* et 27 occurrences de *campagne de publicité*. La fréquence relative, notée Rfréq, est donc de $\frac{40}{40+27} \approx 0,6$.

La première étude concerne les couples contenant un adjectif dénominal «régulier». Nous avons recueilli 139 838 types de combinaisons (pour 1 137 137 occurrences). La couverture s'élève à 45% pour les noms et à 30% pour les adjectifs. Ces chiffres relativement bas sont dus au fait que le lexique contient de nombreux termes scientifiques qui ne figurent pas dans un corpus journalistique. Nous avons obtenu 2 686 noms différents et 1 708 adjectifs différents. Ces données contiennent beaucoup de types avec une fréquence très peu élevée. La distribution des données est présentée dans le tableau 3.22. SumFreq correspond à la somme des fréquences de toutes les combinaisons pour chaque paire : SumFreq = $N_1 A$ tokens + $N_1 de N$ tokens (2 + 2, 1 + 3, etc.). La colonne Tout recense toutes les combinaisons NA et NdeN. La colonne NA donne le nombre de types

de combinaisons qui apparaissent seulement avec la réalisation adjectivale. La colonne NdeN donne le nombre des types qui apparaissent seulement avec la réalisation nominale. La colonne NA/NdeN concerne les cas où le même nom recteur apparaît modifié et par l'adjectif, et par le nom moyennant un syntagme prépositionnel.

SumFreq	Tout_types	NA	NdeN	NA/NdeN	%
$f \geq 0$	139 838	70 876	63 145	5 817	=4%
$f \geq 10$	13 422	6 175	4 986	2 261	=17%
$f \geq 100$	1 586	687	535	364	=23%
$f \geq 1000$	100	45	29	26	=26%

TAB. 3.22 – Distribution des réalisations NA et NdeN dans le corpus

Comme le montre la dernière colonne du tableau 3.22, il y a seulement 4% des types où le même N est suivi et par l'adjectif et par le syntagme prépositionnel correspondant. On voit que les combinaisons (NdeN + NA) pour une paire (N / A) ayant une fréquence au-dessus de 1 000 ne sont qu'une centaine. Par contre, au sein de ces 100 types, la proportion des cas ayant la double réalisation est très élevée (26%). La tendance est décroissante : moins les types sont fréquents, moins il y a des cas avec la double réalisation.

Pour la suite de cette étude, nous avons donc décidé de prendre en compte seulement les types où la somme des fréquences (NA et NdeN) est égale ou supérieure à 10. Pour ce seuil, il y a 17% des cas qui ont les deux réalisations et qui sont donc des concurrents possibles, ce qui correspond à 937 noms différents couvrant 16% du lexique et 659 adjectifs différents couvrant 11% du lexique.

Nous pouvons faire des premières observations. Le tableau (3.23) présente des exemples de concurrents possibles avec les fréquences correspondantes. On observe qu'il y a beaucoup de cas qui ont une forte préférence pour l'une ou l'autre réalisation. Finalement, il y a seulement 154 types avec une fréquence relative entre 0,4 et 0,6 comme c'est le cas pour *troupe de théâtre / théâtral*.

Si la distribution entre un adjectif dénominal et un syntagme préposition était libre, on s'attendrait à avoir une plus grande proportion de cas au centre de la distribution.

Le tableau 3.25 présente quelques cas où on pourrait considérer qu'il y a variation libre entre adjectif et de N : la fréquence relative se situe dans l'intervalle $[0,4; 0,6]$. Comme le montre le tableau 3.26, les cas de variation libre se répartissent sur l'ensemble des suffixes. On va appeler ces cas « concurrents ».

L'étude des paires où l'adjectif présente un écart idiosyncrasique de forme a donné des résultats similaires. Le tableau 3.27 présente la distribution des concurrents en fonction de la fréquence de type.

La raison du nombre très bas de concurrents suit en partie de propriétés grammaticales. Par exemple, quand le nom recteur est un nom d'événement, le SP doit pouvoir saturer un argument verbal. L'adjectif est donc possible mais le SP est plus difficile comme

N1	A/deN	Freq	RFreq
<i>spectacle</i>	<i>musical</i>	409	0.93
	<i>de musique</i>	31	
<i>musée</i>	<i>archéologique</i>	640	0.9
	<i>d'archéologie</i>	69	
<i>réseau</i>	<i>électrique</i>	333	0.79
	<i>d'électricité</i>	87	
<i>troupe</i>	<i>théâtrale</i>	347	0.5
	<i>de théâtre</i>	347	
<i>situation</i>	<i>critique</i>	47	0.37
	<i>de crise</i>	78	
<i>soleil</i>	<i>automnal</i>	21	0.16
	<i>d'automne</i>	109	
<i>commission</i>	<i>disciplinaire</i>	15	0.06
	<i>de discipline</i>	226	

TAB. 3.23 – Exemples de NA / NdeN avec les fréquences absolues et relatives

$0 < \text{Rfreq} < 1$	17%	2 261 types	
$0.2 < \text{Rfreq} < 0.8$	5%	580 types	
$0.4 < \text{Rfreq} < 0.6$	1%	154 types	→ Concurrents ?

TAB. 3.24 – Distribution des fréquences relatives des triplets $\langle N_1, A_d, N_2 \rangle$

le montrent les exemples (69a) et (69b). Par contre, si le nom recteur dénote un nom d'objet, le SP est parfaitement possible (69a).

- (69) a. *visite archéologique*
 b. ?*visite d'archéologie*
 c. *laboratoire d'archéologie*

Une autre explication à base grammaticale concerne la sémantique des adjectifs. Si l'adjectif sert à qualifier et non pas à classifier le nom recteur, il peut ne pas avoir la même distribution, comme l'illustre l'exemple (70). La seule exception semble être le cas de certains noms de qualité.

- (70) a. *abus d'autorité*
 b. ?*abus autoritaire*
- (71) a. *musicien de talent*
 b. *musicien talentueux*

Cependant, il existe un grand nombre d'exemples où la préférence ne reçoit pas d'explication grammaticale et doit être considérée comme une pure propriété d'usage. Ainsi

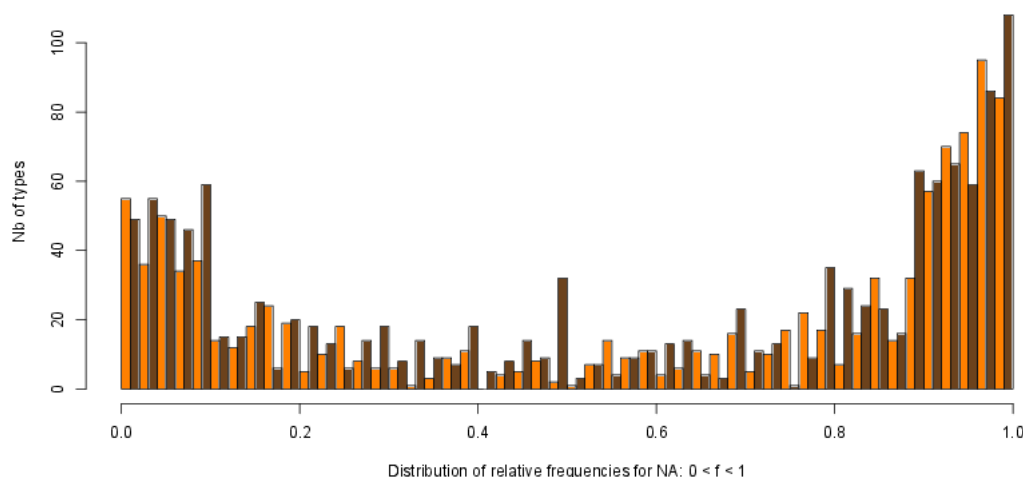


FIGURE 3.1 – Distribution des fréquences relatives des triplets $\langle N_1, A_d, N_2 \rangle$

en (72), il n’y a pas d’autre raison que la pure convention pour la très forte préférence pour l’alternative indiquée. Dans certains cas, une spécialisation sémantique partielle peut apparaître (73).

- (72) a. *fourniture scolaire*
 b. *cour d’école*

- (73) a. *sortie scolaire*
 b. *sortie d’école*

On peut également observer des effets de série ou des effets liés au registre de langue (74). Pour donner un exemple, en ce qui concerne les quatre saisons, l’emploi du SP est beaucoup plus fréquent que celui des adjectifs dénominaux, qui ne s’emploient couramment que dans un registre poétique ; l’effet est remarquablement uniforme sur les quatre cas comme le montre la figure 3.3.

- (74) *balade d’automne / automnale*

Pour conclure, nous constatons donc que les adjectifs dénominaux et les syntagmes prépositionnels introduits par *de* ne sont pas en variation libre. On peut expliquer certains emplois par la grammaire, mais la conventionnalisation et les effets de série semblent être un facteur important qui mériterait une étude plus détaillée.

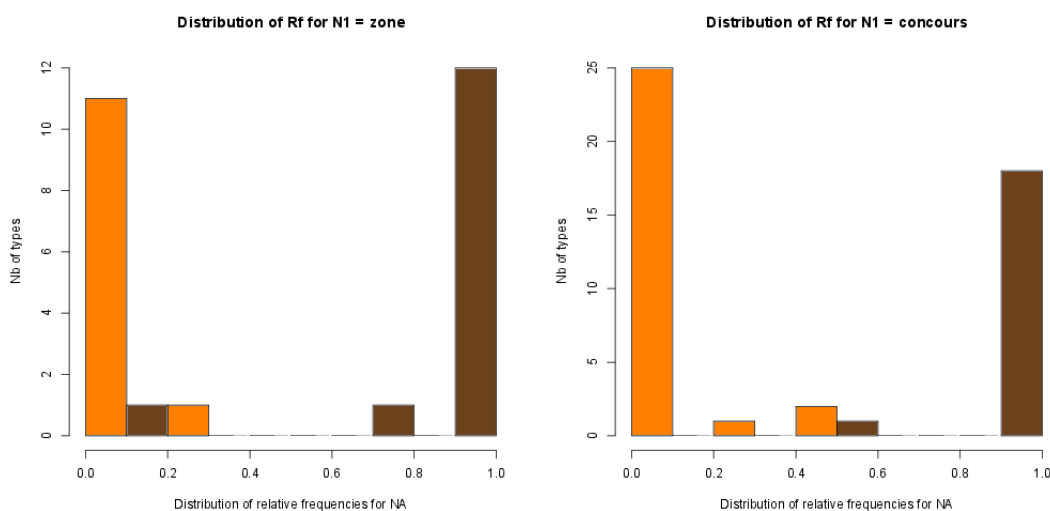
Une autre question qui se pose est de savoir dans quelle mesure le choix d’une des deux alternatives est conditionnée par l’identité du nom recteur. Nous n’avons pas observé un tel conditionnement dans nos données. A titre d’exemple, pour les noms *zone* et *concours*, on observe une distribution équilibrée entre la modification adjectivale et nominale.

N1	A/deN	Freq	Rfreq
<i>fête</i>	<i>familiale</i>	102	0.42
	<i>de famille</i>	143	
<i>exposition</i>	<i>photographique</i>	185	0.42
	<i>de photographie</i>	258	
<i>musicien</i>	<i>talentueux</i>	38	0.44
	<i>de talent</i>	48	
<i>troupe</i>	<i>théâtrale</i>	347	0.5
	<i>de théâtre</i>	347	
<i>campagne</i>	<i>publicitaire</i>	40	0.6
	<i>de publicité</i>	27	
<i>politique</i>	<i>sécuritaire</i>	19	0.44
	<i>de sécurité</i>	24	

TAB. 3.25 – Exemples de concurrents ($0,4 < Rfreq < 0,6$)

Suffixe	Exemples d’adjectif	Effectif
-aire	BUDGÉTAIRE, SÉCURITAIRE	21
-al	ARCHITECTURAL, AUTOMNAL, MUSICAL, FAMILIAL	51
-el	CONCURRENTIEL, PROMOTIONNEL	20
-esque	CARNAVALESQUE	1
-eux	ARGILEUX, ORAGEUX, GLORIEUX, PRESTIGIEUX	14
-ier	LÉGUMIER, PRINTANIER	11
-ique	ARCHÉOLOGIQUE, INFORMATIQUE, TOURISTIQUE	36

TAB. 3.26 – Exemples d’adjectifs en variation libre avec de N ($0,4 < Rfreq < 0,6$) classés par suffixe



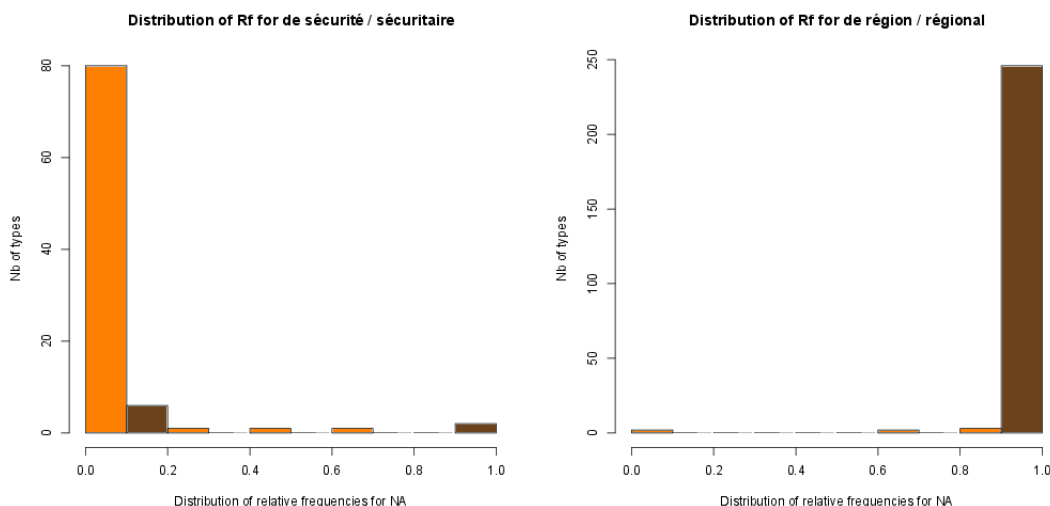
SumFreq	Tout_types	NA/NdeN	%
$f \geq 0$	29 884	1713	=6%
$f \geq 10$	3 641	673	=18%
$f \geq 100$	582	140	=24%
$f \geq 1000$	52	19	=36%

TAB. 3.27 – Fréquences absolues des triplets $\langle N_1, A_d, N_2 \rangle$ dans le corpus

N1	A/deN	Freq	Rfreq
<i>eau</i>	<i>pluviale</i>	435	0.75
	<i>de pluie</i>	149	
<i>éclipse</i>	<i>solaire</i>	128	0.66
	<i>de soleil</i>	79	
<i>stage</i>	<i>linguistique</i>	17	0.49
	<i>de langue</i>	18	
<i>loisir</i>	<i>estival</i>	13	0.14
	<i>d'été</i>	81	

TAB. 3.28 – Exemples de NA / NdeN avec les fréquences absolues et relatives où A_d a une forme idiosyncrasique

Si on regarde maintenant du côté du modifieur, le choix de la solution adjectivale ou nominale est notablement conditionné par le concept désigné par le modifieur. Ainsi, quand il s’agit de parler de sécurité, il y a une préférence nette pour l’emploi du SP *de sécurité*, tandis que quand il s’agit de parler de régions, c’est l’adjectif RÉGIONAL qui est préféré.



La distribution change avec chaque concept, par exemple pour les paires MUSIQUE / MUSICAL et THÉÂTRE / THÉÂTRAL, on observe une vraie concurrence entre les réalisations adjectivale et nominale.

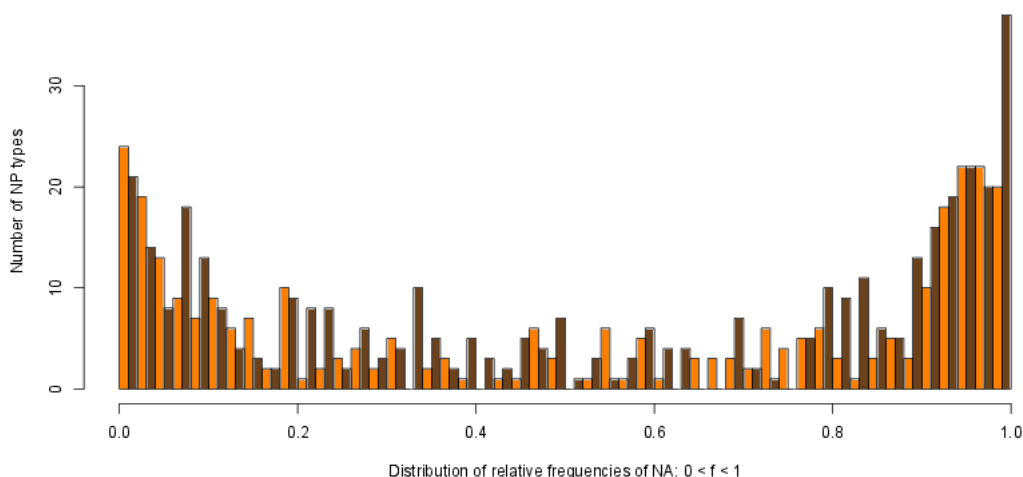
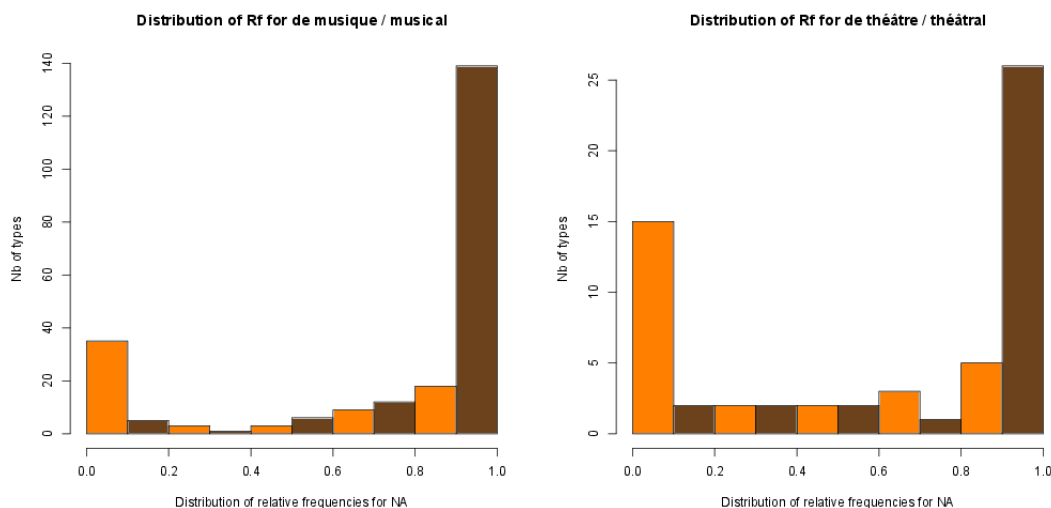


FIGURE 3.2 – Distribution des fréquences relatives des triplets $\langle N_1, A_d, N_2 \rangle$ où A_d a une forme idiosyncrasique



Cette étude de corpus a montré que l'équivalence entre les adjectifs dénominaux et les syntagmes prépositionnels est toute relative. D'abord, les cas de véritable variation libre sont fortement minoritaires. Ensuite, l'identité lexicale de la paire Nom base \sim Adjectif dérivé est décisive pour le choix de la réalisation préférée. Enfin et surtout, dans de nombreux cas, cette préférence est de nature purement conventionnelle et ne reçoit pas d'explication grammaticale.

3.5 Bilan

Nous pouvons conclure ce chapitre en rappelant que la question de savoir quel adjectif est analysable comme dénominal ne se pose que dans la perspective d'une étude linguistique. Il semble évident que cette question ne se pose pas pour le locuteur qui

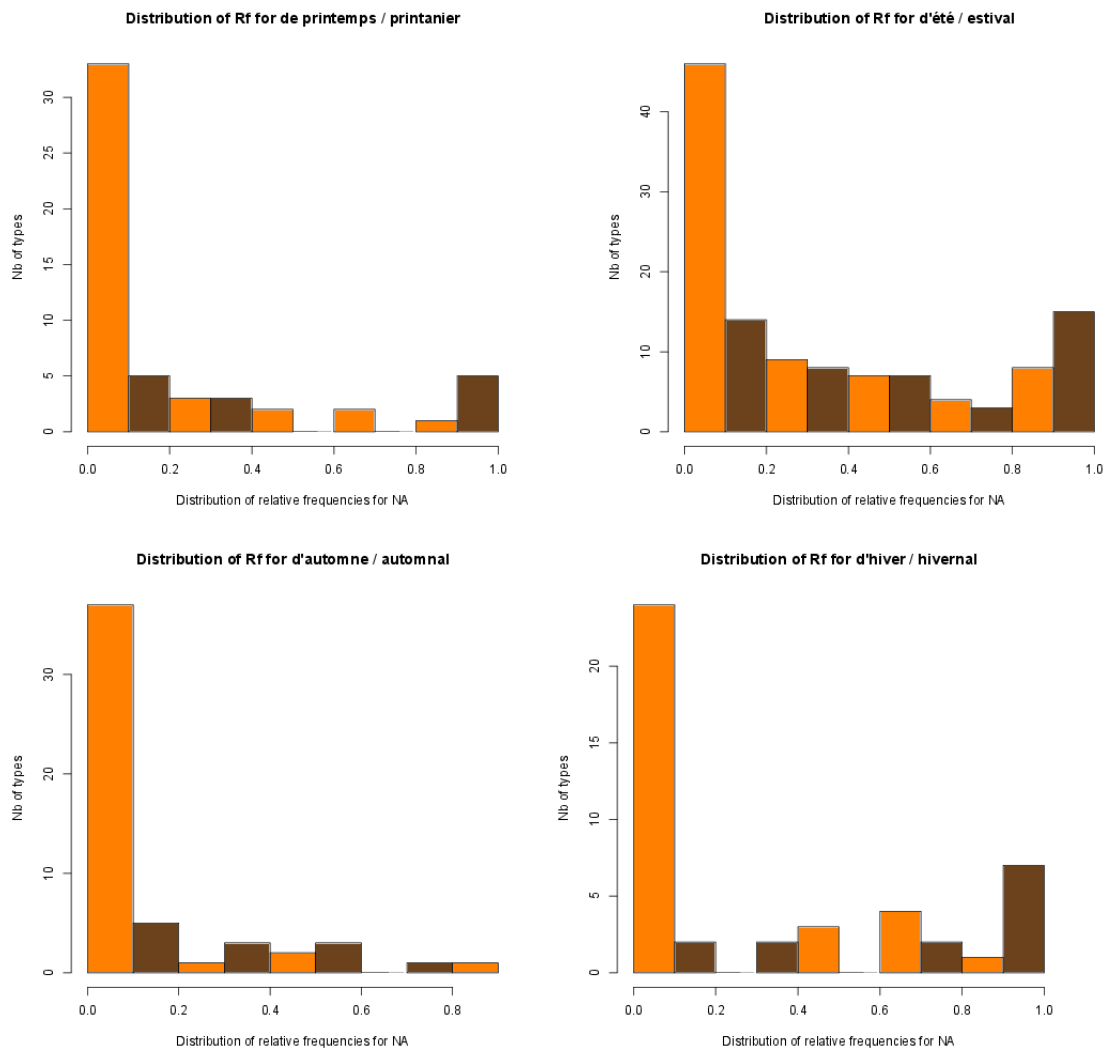


FIGURE 3.3 – Distribution des fréquences relatives des triplets $\langle N_1, A_d, N_2 \rangle$ où N_2 est un nom de saison

cherche à produire un nouvel adjectif ou à interpréter un adjectif inconnu. À partir du moment où il connaît le sens associé à une forme, par exemple grâce à un autre membre de la famille morphologique, il pourra déduire les propriétés sémantiques de l'adjectif. Les différents degrés d'analysabilité devraient donc être mis en rapport à la connaissance lexicale du locuteur.

La conscience linguistique ne possédant pas d'informations étymologiques qui en plus ne sont pas toujours très précises, on arrive aux adjectifs dénominaux définis comme adjectifs dont la structure est mise en corrélation avec un nom du point de vue synchronique. Cette mise en corrélation concerne à la fois la forme et le sens et repose sur des régularités dans le système. Toutefois, nous avons pu observer qu'à côté d'une mise en corrélation complète, il existe plusieurs degrés de corrélations partielles. Pour pouvoir étudier les propriétés des noms bases (chapitre 4), nous avons donc du prendre des décisions sur quelles données sélectionner pour cette étude. Après avoir décrit les différentes caractéristiques des adjectifs corrélés à des noms sémantiquement et/ou formellement, il est évident que parler d'un nom base est possible uniquement dans les cas où les deux plans (forme et sens) sont apparentés, sans écarts notables qui pourraient entraver l'analysabilité. En ce qui concerne les écarts formels, il nous faudra choisir des critères objectifs pour pouvoir placer un seuil.

Chapitre 4

Propriétés des noms bases

Après avoir tiré au clair le système des adjectifs du français et après avoir décrit les propriétés des adjectifs dénominaux, nous pouvons maintenant étudier les propriétés des noms bases à partir desquels ces adjectifs sont dérivés. Les adjectifs dénominaux faisant l'objet de ce chapitre sont construits à partir de noms communs (et non de noms propres) par suffixation, ce qui laisse de côté d'autres procédés tels que la conversion (1a) et la préfixation (1b).

- (1) a. PIÉTON_N → PIÉTON_A – *rue piétonne*
b. RIDE → ANTIRIDES – *crème antirides*

Si on laisse de côté les problèmes d'identification de la base qui ont été décrits au chapitre 2, certains adjectifs peuvent être décrits comme construits à partir d'une base nominale. A partir d'une liste de noms qui ont un adjectif dérivé par suffixation de manière régulière sur le plan formel, nous allons décrire les propriétés morphologiques et phonologiques des noms bases. En particulier, nous allons tenter de déterminer s'il y a des contraintes sur la base ou sur le dérivé, s'il existe des préférences suffixales ou bien si tous les suffixes s'adjoignent à tous les types de noms.

Cette étude se base sur une liste de 3 972 paires $Asfx \sim Nb$ ayant pour source *Lexique3* et *DenALex*. La manière dont s'est faite la sélection de cet échantillon à partir de 6 000 adjectifs suffixés et corrélés à des noms communs est décrite en 4.1. La section 4.2 est consacrée à la classification morphologique des noms bases. Les propriétés phonologiques sont décrites dans la section 4.3. Enfin, les combinaisons morphologiques remarquables font l'objet de la section 4.4.

Dans ce chapitre, nous présupposons l'idée traditionnelle selon laquelle des lexèmes construits par la morphologie peuvent être associés à une base. Cette idée va être poussée à son terme afin de pouvoir délimiter à partir de quels types de noms les adjectifs français sont dérivés. Cependant, comme on le verra dans les chapitres suivants, l'idée selon laquelle chaque lexème construit a une base et une seule est une approximation qui n'est réellement soutenable que dans une partie des cas. Nous finirons donc par remettre en

cause la conception binaire des relations de construction.

4.1 Sélection des données

4.1.1 Le sous-lexique utilisé

Nous avons procédé en plusieurs étapes pour extraire le corpus de paires $Asfx \sim Nb$ dont les propriétés vont être décrites.

À partir de la base de données *Dénom*, issue de la combinaison de *Lexique3* (New, 2006) et de *DenALex* (Strnadová et Sagot, 2011), dont l'élaboration a été décrite au chapitre 1, nous avons extrait tous les adjectifs munis de l'un des 9 suffixes suivants : *-aire*, *-al*, *-el*, *-esque*, *-eux*, *-ien*, *-ier*, *-ique*, *-u* et associés à un nom commun sur le plan formel et sémantique, ce qui correspond à environ 6 000 paires $Asfx \sim Nb$.

Pour étudier les propriétés formelles des noms bases, il est nécessaire d'avoir la transcription phonologique de tous les noms et de tous les adjectifs. Ces transcriptions ont été récupérées de *Flexique* (Bonami et al., 2014)¹, une ressource dérivée de *Lexique3* et destinée à l'étude du système flexionnel du français. Pour cette raison, le nombre total des paires à considérer a baissé, car seulement les paires où soit le nom, soit l'adjectif apparaît dans *Lexique3* ont été gardées, ce qui nous amène à un total de 4 302 paires. Ces paires entièrement transcrites ont servi d'entrée à un calcul des patrons d'alternance, de leurs fréquences et de la distance de Levenshtein entre la base et le radical du dérivé. Le détail de la source de ces paires est présenté dans le tableau 4.1.

Source	Adjectifs
<i>Lexique3</i>	2 077
<i>DenALex</i> - corpus, web	1 525
<i>DenALex</i> - lexica	694
autres	6
Total	4 302

TAB. 4.1 – Sources

En ce qui concerne les paires discriminées, illustrés en (2), il s'agit notamment d'une partie de *DenALex*, comme le montre le tableau 4.2. La plupart de ces adjectifs sont des termes spécialisés de divers domaines scientifiques, ce qui explique pourquoi leurs noms

1. *Flexique* (Bonami et al., 2014) contient la transcription phonologique de 31 003 noms et 11 252 adjectifs français différents. Il s'agit d'une transcription phonémique en API. Toutefois, 3 symboles qui ne font pas partie de l'alphabet phonétique international ont été utilisés pour représenter les voyelles moyennes neutralisées : E pour la neutralisation entre /e/ et /ɛ/, O pour celle entre /o/ et /ɔ/ et Ø pour celle entre /œ/ et /ø/. Pour plus de détails, voir la documentation de la ressource disponible sur l'adresse

<http://www.llf.cnrs.fr/flexique/documentation.pdf>

bases ne figurent pas parmi les 31 003 noms de *Lexique3*. Le tableau 4.3 montre la distribution des suffixes dans ces données. Cette distribution correspond à la distribution générale observée avec la majorité des adjectifs en *-ique*. Il sera possible d'inclure ces données (cf. section 3.4) pour confirmer les observations faites à partir des formes phonologiques, car dans la plupart des cas, ces paires présentent des patrons d'alternance réguliers qu'il est possible de déduire à partir de la forme graphémique.

- (2) DÉNOTATION \sim DÉNOTATIONNEL, GLOSSOLOGIQUE \sim GLOSSOLOGIE, LOCULAIRE \sim LOCULE, PLASMIDIQUE \sim PLASMIDE, NUCLÉOLAIRE \sim NUCLÉOLE, TÉPHRIQUE \sim TÉPHRITE, TORSEUR \sim TORSORIEL, UVÉAL \sim UVÉE

Source	Adjectifs
<i>DenALex</i> - lexica	234
<i>DenALex</i> - corpus, web	1 413
autres	2
Total	1 649

TAB. 4.2 – Sources des paires discriminées

Suffixes	Adjectifs
<i>-aire</i>	88
<i>-al</i>	110
<i>-el</i>	28
<i>-esque</i>	8
<i>-eux</i>	50
<i>-ien</i>	69
<i>-ier</i>	11
<i>-ique</i>	1 285
<i>-u</i>	0
Total	1 649

TAB. 4.3 – Distribution des suffixes dans les paires discriminées

Pour chacun des 4 302 adjectifs, nous avons d'abord identifié le radical en soustrayant le suffixe comme illustré en (3).

- (3) a. STRUCTUREL : /stɔykytɔɛl/ – /ɛl/ = /stɔykytɔ/
- b. ALIMENTAIRE : /alimãtɛɔ/ – /ɛɔ/ = /alimãt/
- c. PROBLÉMATIQUE : /pɔOblɛmatik/ – /ik/ = /pɔOblɛmat/
- d. VIRAL : /viɔal/ – /al/ = /viɔ/
- e. PROTONIQUE : /pɔOtɔnik/ – /ik/ = /pɔOtɔn/
- f. ELLIPTIQUE : /Eliptik/ – /ik/ = /Elipt/

4.1.2 La question de la régularité morphologique

4.1.2.1 Introduction

Les lexèmes dérivés à partir de noms sont particulièrement sujets au phénomène de l'allomorphie radicale. Pour les adjectifs dénominaux, se pose donc l'épineuse question de la frontière à tracer entre la relation morphologique et la simple relation lexicale. Pour donner les propriétés dérivationnelles, il est important de ne prendre en compte que les paires reliées de manière morphologique et non pas associées sur une base lexicale/sémantique. Les exemples en (4) illustrent diverses variétés de rapport formel entre un adjectif et le nom qui lui est corrélé, en allant du plus simple au plus complexe. Entre les deux extrêmes, les exemples ne sont pas complètement ordonnés, car il est difficile de considérer, par exemple, que le rapport en (4b) est plus simple que celui en (4c). Selon toute probabilité, l'ordre correspond bien néanmoins à la fréquence des différents types de rapports.

- (4)
- a. FOLKLORIQUE \sim FOLKLORE
 - b. POISSONNEUX \sim POISSON
 - c. UNIVERSITAIRE \sim UNIVERSITÉ
 - d. SILENCIEUX \sim SILENCE
 - e. MUSCULAIRE \sim MUSCLE
 - f. MONIAL \sim MOINE
 - g. MONACAL \sim MOINE
 - h. TEMPOREL \sim TEMPS
 - i. AVIAIRE \sim OISEAU
 - j. LUDIQUE \sim JEU

D'un point de vue général, la régularité de la relation formelle entre base et dérivé apparaît comme de nature graduelle². Le problème est de se donner les moyens de mesurer le degré de régularité. Dans les paragraphes qui suivent, nous considérons successivement deux méthodes pour ce faire : la distance de Levenshtein entre nom base et radical de dérivation et la fréquence des patrons d'alternance entre ces deux entités.

4.1.2.2 L'évaluation de la régularité par la distance de Levenshtein

Une première manière simple d'évaluer la régularité est d'utiliser la distance de Levenshtein, qui mesure la distance entre deux séquences de caractères en comptant le nombre minimal de transformations nécessaires (insertion, suppression ou remplacement d'un caractère) pour passer d'une forme à l'autre. Ici nous comparons le radical

2. Voir l'emploi de *régulier* comme un adjectif gradable par Dal et al. (1999) : «cette dérivation est moins régulière (au sens où elle implique plus de variations allomorphiques)».

auquel s'adjoint le suffixe adjectival avec la forme du singulier du nom. Si le radical de l'adjectif est identique à la forme phonologique du nom base, la distance est de 0 (5a). Si une paire se distingue par une seule transformation, la distance de Levenshtein est de 1 (5b). Quand deux changements interviennent, la distance est de 2 (5c), etc.

- (5) a. FOLKLORE \sim FOLKLORIQUE : /fOlklO_B/ \sim /fOlklO_B/ = 0
 b. ALIMENT \sim ALIMENTAIRE : /alimã/ \sim /alimãt/ = 1
 c. THÈME \sim THÉMATIQUE : /tɛm/ \sim /tɛmat/ = 2

Le tableau 4.4 indique dans la colonne LEV la distance de Levenshtein pour une sélection de paires. On voit clairement que les cas de supplétion totale correspondent à des distances élevées et que les simples épenthèses ou troncations donnent lieu à des distances plus basses que les patrons d'allomorphie complexe. La mesure proposée est cependant imparfaite à plusieurs titres. D'abord, on ne peut pas définir un seuil de supplétion totale, la distance étant sensible à la longueur des chaînes comparées. Ainsi, la distance entre JEU et LUDIQUE est deux fois plus petite que celle entre CHAMPIGNON et FONGIQUE, et égale à celle entre CONTRAT et CONTRACTUEL. Pour obtenir une mesure adéquate de la supplétion totale, on peut recourir à la distance de Levenshtein normalisée : la distance ordinaire est divisée par la longueur de la plus longue des deux chaînes comparées. On obtient alors une mesure entre 0 (régularité totale) et 1 (absence totale de ressemblance). La colonne LEVN du tableau 4.4 indique la distance normalisée pour les paires considérées.

Nous avons maintenant deux mesures de distance qui ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients quand il s'agit d'évaluer la régularité de la relation formelle. Si la distance simple ne capte pas la notion de supplétion totale, la distance normalisée, quant à elle, donne des résultats différents pour une même alternance en fonction de la longueur des chaînes. Ainsi, la distance normalisée entre POISSON et POISSONNEUX est-elle plus élevée que celle entre PRÉCAUTION et PRÉCAUTIONNEUX. Enfin, dans certains cas les deux mesures de distance donnent des résultats également contre-intuitifs. Par exemple, les deux mesures donnent des distances égales entre CERCLE \sim CIRCULAIRE d'une part et THÈME \sim THÉMATIQUE d'autre part, alors que dans un cas il y a cumul de deux phénomènes d'alternance indépendants et dans l'autre un simple allongement du radical.

4.1.2.3 L'évaluation de la régularité par la fréquence des patrons d'alternance

Clairement, la distance de Levenshtein est une mesure très grossière de la similarité phonologique. On pourrait vouloir la remplacer par une mesure linguistiquement plus

3. Dans le cas des voyelles nasales, la distance pourrait être de 1 si on prenait en compte les traits, car on pourrait dire que la nasalité passe sur la consonne. Toutefois, en prenant en compte les segments, la distance est de 2.

PAIRE	TRANSCRIPTION	LEV	LEV _N
EXCRÉMENT ~ STERCORAIRE	/EkskɛEmã/ ~ /stɛɛkOɛ/	8	1
CHAMPIGNON ~ FONGIQUE	/ʃãpiɲõ/ ~ /fõʒ/	6	1
PRISON ~ CARCÉRAL	/pɛizõ/ ~ /kaɛsɛɛ/	5	1
PIERRE ~ LAPIDAIRE	/pjɛɛ/ ~ /lapid/	5	1
FÉDÉRATION ~ FÉDÉRAL	/fɛdɛɛasjõ/ ~ /fɛdɛɛ/	4	0,4
POUMON ~ PULMONAIRE	/pumõ/ ~ /pylmOn/	4	0,7
GRAMMAIRE ~ GRAMMATICAL	/gɛamɛɛ/ ~ /gɛamatik/	4	0,4
MOINE ~ MONACAL	/mwan/ ~ /mOnak/	3	0,6
JOUR ~ JOURNALIER	/ʒuɛ/ ~ /ʒuɛnal/	3	0,5
PÈRE ~ PATERNEL	/pɛɛ/ ~ /patɛɛn/	3	0,5
CONTRAT ~ CONTRACTUEL	/kõtɛɛ/ ~ /kõtɛɛaktɥ/	3	0,4
JEU ~ LUDIQUE	/ʒø/ ~ /lyd/	3	1
LIGNE ~ LINÉAIRE	/liɲ/ ~ /linɛ/	2	0,5
CERCLE ~ CIRCULAIRE	/sɛɛkl/ ~ /siɛkyl/	2	0,4
THÈME ~ THÉMATIQUE	/tɛm/ ~ /tɛmat/	2	0,4
POISSON ~ POISSONNEUX ³	/pwasõ/ ~ /pwasOn/	2	0,3
PRÉCAUTION ~ PRÉCAUTIONNEUX	pɛɛkOsjõ ~ /pɛɛkOsjOn	2	0,2
RAGE ~ RABIQUE	/ɛɛɛz/ ~ /ɛɛab/	1	0,3
PLACENTA ~ PLACENTAIRE	/plasɛ̃ta/ ~ /plasɛ̃t/	1	0,2
UNIVERSITÉ ~ UNIVERSITAIRE	/ynivɛɛsite/ ~ /ynivɛɛsit/	1	0,1
CATÉGORIE ~ CATÉGORIQUE	/katɛgOɛvi/ ~ /katɛgOɛ/	1	0,1
FOLKLORE ~ FOLKLORIQUE	/fOlklOɛ/ ~ /fOlklOɛ/	0	0

TAB. 4.4 – Comparaison entre les distances de Levenshtein simple et normalisée

fine. Il n'est cependant pas sûr que ce soit la meilleure stratégie. En effet, l'intuition de régularité s'appuie au moins autant sur la familiarité des alternances rencontrées que sur leur simplicité formelle.

Une alternative séduisante serait d'évaluer quantitativement cette familiarité des alternances. Pour ce faire, nous avons déterminé pour chaque paire Nom ~ Adjectif l'identité du patron d'alternance de forme qui relie le singulier du nom au radical de dérivation. Quelques exemples sont présentés dans le tableau 4.5, qui illustre chaque patron par une paire $Asfx \sim Nb$, leurs transcriptions phonologiques, le patron représenté et la fréquence de ce patron dans l'ensemble des données.

Le nom et le radical peuvent être identiques et le suffixe est simplement concaténé, comme pour *STRUCTURE* ~ *STRUCTUREL*, ce qui est le cas le plus fréquent indépendamment du suffixe. Dans le cas de non identité, un ou plusieurs segments sont ajoutés, comme dans le cas de *ALIMENT* ~ *ALIMENTAIRE* ou *PROBLÈME* ~ *PROBLÉMATIQUE*, supprimés, comme pour *VIRUS* ~ *VIRAL*, ou bien remplacés, comme c'est dans le cas de *PROTON* ~ *PROTONIQUE* ou *ELLIPSE* ~ *ELLIPTIQUE*.

PAIRE	TRANSCRIPTION	PATRON	FRÉQ
STRUCTURE ~ STRUCTUREL	/stɕykytyɕ/ ~ /stɕykytyɕ/	∅ ↦ ∅	1799
ALIMENT ~ ALIMENTAIRE	/alimã/ ~ /alimãt/	∅ ↦ /t/	179
PROBLÈME ~ PROBLÉMATIQUE	/pɕOblɛm/ ~ /pɕOblɛmat/	∅ ↦ /at/	44
VIRUS ~ VIRAL	/viɕys/ ~ /viɕ/	/ys/ ↦ ∅	13
PROTON ~ PROTONIQUE	/pɕOtõ/ ~ /pɕOtOn/	/õ/ ↦ /On/	444
ELLIPSE ~ ELLIPTIQUE	/Elips/ ~ /Eliptik/	/s/ ↦ /t/	14

TAB. 4.5 – Obtention des patrons d’alternance

La fréquence du patron indique combien de paires différentes présentent chaque type d’alternance. Les patrons sont calculés indépendamment du type de suffixe, car l’objectif est de couvrir le plus grand nombre de patrons allomorphiques possible indépendamment du type de dérivation. En réalité, n’importe quel rapport dérivationnel pourrait être inclus dans ce calcul, et pas seulement ceux relatifs à la dérivation des adjectifs dénominaux.

Les fréquences des patrons d’alternance peuvent servir de critère pour tracer la frontière entre les phénomènes qui se reproduisent dans le système dérivationnel et les cas idiosyncrasiques. Les patrons avec la fréquence 1, c’est-à-dire ceux qui apparaissent avec une seule paire de lexèmes, vont être considérés comme idiosyncrasiques et ne vont pas être pris en compte pour la description des noms bases. Dans la très grande majorité des cas, ils correspondent à des situations de supplétion totale où la distance de Levenshtein normalisée est de 1, mais il y a des exceptions comme ESTOMAC ~ GASTRIQUE où l’existence d’une séquence centrale commune /st/ ramène la distance à 0,8.

Sur les 380 patrons d’alternance identifiés, 283 patrons apparaissent une seule fois. Les paires en (6) en fournissent un échantillon. A part les exemples classiques présentés comme des cas de supplétion (6a), cette catégorie inclut des paires moins fréquentes et plus spécialisées qui sont données en (6b). Dans les exemples en (6c), la différence entre le radical de l’adjectif et le nom apparaît juste après le premier segment. En (6d), l’adjectif et le nom partagent au moins la première syllabe.

- (6) a. CHEVAL ~ HIPPIQUE : /ʃəval/ ~ /ipik/, JEU ~ LUDIQUE : /ʒø/ ~ /lydik/, ESTOMAC ~ GASTRIQUE : /EstOma/ ~ /gastɕik/, PIERRE ~ LAPIDAIRE : /pjɛɕ/ ~ /lapidɛɕ/, PRISON ~ CARCÉRAL : /pɕizõ/ ~ /kaɕsɛɕal/
- b. PÊCHE ~ HALIEUTIQUE : /pɛʃ/ ~ /aljøtik/, DIAPHRAGME ~ PHRÉNIQUE : /djafɕagm/ ~ /fɕɛnik/, GALE ~ SCABIEUX : /gal/ ~ /skabjø/, EXCRÉMENT ~ STERCORAIRE : /EkskɕEmã/ ~ /stɛɕkOɕɛɕ/
- c. NOCES ~ NUPTIAL : /nOs/ ~ /nyɕsjal/, NAISSANCE ~ NATAL : /nɛsãs/ ~ /natal/, POUMON ~ PULMONAIRE : /pumõ/ ~ /pylmOnɛɕ/, CERCLE ~ CIRCULAIRE : /sɛɕkl/ ~ /siɕkylɛɕ/, PAUME ~ PALMAIRE : /pom/ ~ /palmɛɕ/
- d. FRONTIÈRE ~ FRONTALIER : /fɕõtjɛɕ/ ~ /fɕõtjalje/, LUMIÈRE ~ LUMINEUX :

/lymjɛʁ/ ~ /lyminø/, JOUR ~ JOURNALIER : /ʒuʁ/ ~ /ʒuʁnalje/, SOMMET ~ SOMMITAL : /sOmɛ/ ~ /sOmital/, VENIN ~ VENIMEUX : /vənɛ̃/ ~ /vənimø/, GRAMMAIRE ~ GRAMMATICAL : /gʁamɛʁ/ ~ /gʁamatikal/

Si la distance de Levenshtein normalisée et la fréquence des patrons d'alternance identifient de manière analogue les cas d'irrégularité maximale, les deux mesures donnent des informations très différentes sur l'organisation du système. Le tableau 4.6 montre que des paires ayant la même distance peuvent appartenir à des patrons avec des fréquences très variables (FRÉQ). En particulier, pour les distances de valeur 1 et 2, il peut s'agir d'un patron très fréquent ($E \mapsto \emptyset$, $\tilde{\sigma} \mapsto On$) ou bien au contraire d'un patron avec une seule paire ($\tilde{\sigma} \mapsto b$, $\eta \mapsto nE$). Pour cette raison, la distance de Levenshtein, qui est indépendante du fait que le patron s'applique à une seule paire ou sur plusieurs paires, semble moins appropriée que la fréquence des patrons pour évaluer la régularité des alternances.

PAIRE	PATRON	LEV	LEV _N	FRÉQ
EXCRÉMENT ~ STERCORAIRE	EkskʁEmã ↦ stɛʁkOʁ	8	1	1
CHAMPIGNON ~ FONGIQUE	ʃɑ̃piɲõ ↦ fõʒ	6	1	1
PRISON ~ CARCÉRAL	pʁizõ ↦ kaʁsɛʁ	5	1	1
PIERRE ~ LAPIDAIRE	pjɛk ↦ lapid	5	1	1
FÉDÉRATION ~ FÉDÉRAL	asjõ ↦ ∅	4	0,4	7
POUMON ~ PULMONAIRE	umõ ↦ ylmOn	4	0,7	1
GRAMMAIRE ~ GRAMMATICAL	ɛʁ ↦ atik	4	0,4	1
MOINE ~ MONACAL	wan ↦ Onak	3	0,6	1
JOUR ~ JOURNALIER	∅ ↦ nal	3	0,5	1
PÈRE ~ PATERNEL	Eʁ ↦ atEʁn	3	0,5	4
CONTRAT ~ CONTRACTUEL	∅ ↦ ktʁ	3	0,4	6
JEU ~ LUDIQUE	/ʒø/ ↦ /lyd/	3	1	1
LIGNE ~ LINÉAIRE	η ↦ nE	2	0,5	1
CERCLE ~ CIRCULAIRE	ɛʁk ↦ iʁky	2	0,4	1
THÈME ~ THÉMATIQUE	∅ ↦ at	2	0,4	44
POISSON ~ POISSONNEUX	/õ ↦ On/	2	0,3	444
RAGE ~ RABIQUE	ʒ ↦ b	1	0,3	1
PLACENTA ~ PLACENTAIRE	a ↦ ∅	1	0,2	37
UNIVERSITÉ ~ UNIVERSITAIRE	E ↦ ∅	1	0,1	82
CATÉGORIE ~ CATÉGORIQUE	i ↦ ∅	1	0,1	580
FOLKLORE ~ FOLKLORIQUE	∅ ↦ ∅	0	0	1 799

TAB. 4.6 – Comparaison entre la distance de Levenshtein et la fréquence du patron d'alternance

Nous avons donc utilisé la fréquence des patrons pour isoler les cas d'irrégularité maximale. Un sous-corpus de paires $Nb \sim Asfx$ a été constitué, qui comporte toutes les paires appartenant à un patron d'alternance, qui concerne au moins 2 noms bases. Dans

les exemples en (7), le patron a la fréquence de 2, mais les alternances correspondent au même lexème base. Ces paires sont donc également mises de côté. Enfin, quelques paires contenant le même nom (8a, 8b) ou appartenant à une série fermée (8c) y ont été ajoutées. Pour qu'une série soit considérée comme une alternance productive, il faut qu'elle serve de support à la construction d'autres adjectifs comme par exemple SPHÈRE : *SPHATERNEL, COLÈRE : *COLATERNEL, POLYMÈRE : *POLYMATERNEL ce qui n'est pas le cas des exemples en (8c).

- (7) a. SIÈCLE \sim SÉCULIER, SIÈCLE \sim SÉCULAIRE
 b. PLUIE \sim PLUVIAL, PLUIE \sim PLUVIEUX
 c. NOMBRE \sim NUMÉRAL, NOMBRE \sim NUMÉRIQUE
 d. CHAIR \sim CHARNU, CHAIR \sim CHARNEL
 e. GRAISSE \sim ADIPIQUE, GRAISSE \sim ADIPEUX
- (8) a. ANGE \sim ANGÉLIQUE, ARCHANGE \sim ARCHANGÉLIQUE
 b. NOM \sim NOMINAL, PRONOM \sim PRONOMINAL
 c. MÈRE \sim MATERNEL, PÈRE \sim PATERNEL, FRÈRE \sim FRATERNEL

4.1.3 Réduction de deux noms bases

Comme il a été mentionné au chapitre 2, pour certains adjectifs il est possible d'identifier plus d'un lexème base. Ceci concerne environ 200 adjectifs contenus dans *Dénom.* Or, l'étude des propriétés des noms bases impose d'associer à chaque adjectif dérivé un nom unique.

Pour choisir seulement une des bases, il est possible d'utiliser les mesures introduites ci-dessus : la fréquence du patron d'alternance et la distance de Levenshtein. Deux options s'offrent cependant. Soit on prend une décision en ce qui concerne l'identité du suffixe et on calcule la distance entre la base et le radical de l'adjectif une fois le suffixe enlevé comme cela a été présenté en (5). Soit on prend en compte la distance entre la base et le dérivé. L'exemple (9) illustre ces deux possibilités.

- (9) a. PSYCHOPATHIQUE \sim PSYCHOPATHE
 Distance radical \sim base : psikopat \sim psikopat = 0
 Distance dérivé \sim base : psikopatik \sim psikopat = 2
 Fréquence du patron : $\emptyset \mapsto \emptyset = 630$
- b. PSYCHOPATHIQUE \sim PSYCHOPATHIE
 Distance radical \sim base : psikopat \sim psikopati = 1
 Distance dérivé \sim base : psikopatik \sim psikopati = 1
 Fréquence du patron : $\emptyset \mapsto k = 555$

La distance entre le radical de l'adjectif *PSYCHOPATHIQUE* et le nom *PSYCHOPATHE* est de 0 (*psikopat* = *psikopat*), tandis qu'elle est de 1 par rapport au nom *PSYCHOPATHIE*, à cause de l'ajout du segment /i/. Plus la valeur est faible, moins il est nécessaire d'opérer des changements pour identifier la base, qui est ainsi plus facilement identifiable.

Par contre, en ce qui concerne la distance entre le dérivé (et non pas le radical) et la base, la distance de Levenshtein est de 2 dans le premier cas, où doit être ajouté /ik/, et elle sera de 1 dans le second, où il faut ajouter seulement /k/. La distance entre le dérivé et la base saisit mieux l'idée d'une dérivation en chaîne. Plus cette distance est petite, plus le rapport formel est immédiat ($N \rightarrow Nie \rightarrow Nique$). La base de l'adjectif serait ainsi la base la plus complexe du point de vue morphologique.

Chacune de ces mesures décrit une réalité importante mais différente de la dérivation. Pour ne pas avoir à choisir l'une des deux seulement, nous avons décidé de prendre en compte uniquement la fréquence du patron et de garder la paire qui correspond au patron le plus fréquent au sein d'une suffixation. Dans le cas de (9), il s'agit de (9a) qui appartient au patron le plus fréquent $\emptyset \mapsto \emptyset$. Cependant, il sera important de revenir à ces données lors de l'étude de la dérivation à partir des bases morphologiquement complexes, car le choix de la base peut biaiser les résultats, ce qui se passe en (9).

Les cas où plusieurs noms s'offrent simultanément comme des bases ressortissent à plusieurs séries. La première concerne les variantes orthographiques d'un lexème, comme celles en (10). Étant donné que les deux noms se prononcent de la même manière, le choix d'une seule variante est purement arbitraire. Pour les adjectifs en (10), le premier nom a été retenu, car sur le plan graphémique, c'est le plus proche de l'adjectif dérivé.

- (10) a. *ZOMBIESQUE* \sim *ZOMBI* / *ZOMBIE*
 b. *ARNAQUEUX* \sim *ARNAQUE* / *ARNAC*
 c. *AMMONICAL* \sim *AMMONIAC* / *AMMONIAQUE*
 d. *BISTROTIER* \sim *BISTROT* / *BISTRO*

Une autre série est représentée par des variantes formelles d'un lexème qui relèvent à la fois du plan graphémique et du plan phonologique, comme celles en (11). Pour ces cas, le nom correspondant au patron plus fréquent a été retenu. Les fréquences des patrons sont données entre parenthèses.

- (11) a. *ILÉAL* \sim *ILÉUM* (18) / *ILÉON* (3)
 b. *POISSEUX* \sim *POISSE* (305) / *POIX* (1)
 c. *ACÉTABULAIRE* \sim *ACÉTABULE* (192) / *ACÉTABULUM* (2)

Enfin, il existe plusieurs séries où un adjectif peut être dérivé de deux noms différents mais qui appartiennent à la même famille morphologique, comme l'illustrent les

exemples (12)-(15). En appliquant la même règle que pour le cas précédent, seul le nom rentrant dans le patron le plus fréquent a été retenu.

- (12) a. ARTHRITIQUE \sim ARTHRITE (630) / ARTHRITISME (21)
 b. ATHLÉTIQUE \sim ATHLÈTE (630) / ATHLÉTISME (21)
 c. AUTISTIQUE \sim AUTISTE (630) / AUTISME (21)
- (13) a. AMBASSADORIAL \sim AMBASSADEUR (15) / AMBASSADE (0)
 b. ASSESSORIAL \sim ASSESSEUR (15) / ASSESSORAT (0)
 c. ÉDITORIAL \sim ÉDITEUR (15) / ÉDITION (0)
 d. DICTATORIAL \sim DICTATEUR (15) / DICTATURE (0)
- (14) a. GEMMAIRE \sim GEMME (192) / GEMMA (5) / GEMMATION (4)
 b. GASTRULAIRE \sim GASTRULA (5) / GASTRULATION (4)
 c. FABULAIRE \sim FABLE (14) / FABULATION (4)
- (15) a. BOULISTIQUE \sim BOULISTE (630) / BOULE (1)
 b. ORGANISTIQUE \sim ORGANISTE (630) / ORGUES (0)

Pour tous ces cas, un seul nom base a été retenu par adjectif afin de pouvoir décrire les propriétés des noms bases. Ces données sont cependant très importantes pour pouvoir rendre compte pleinement des propriétés des adjectifs dénominaux. Pour cette raison, nous allons y revenir aux chapitres 5 et 6.

4.1.4 Récapitulation des données

Les données étant sélectionnées, le tableau 4.7 présente les types d'adjectifs dont les bases vont être décrites et la distribution de chaque procédé dans ce sous-corpus.

SUFFIXE	NOM BASE	ADJECTIF DÉRIVÉ	EFFECTIF	DISTR.
<i>-aire</i>	CONSUL	CONSULAIRE	467	12%
<i>-al</i>	PARENT	PARENTAL	470	12%
<i>-el</i>	CULTURE	CULTUREL	387	10%
<i>-esque</i>	CARNAVAL	CARNAVALESQUE	103	3%
<i>-eux</i>	ANGINE	ANGINEUX	508	13%
<i>-ien</i>	MICROBE	MICROBIEN	138	4%
<i>-ier</i>	CÔTE	CÔTIER	243	6%
<i>-ique</i>	MÉTHODE	MÉTHODIQUE	1620	41%
<i>-u</i>	FEUILLE	FEUILLU	36	1%
Total			3 972	100%

TAB. 4.7 – Distribution des suffixes dans les adjectifs dérivés

4.2 Type morphologique

Certains types de noms ne sont jamais la base d'un adjectif dérivé. Dans ce cas, seul un syntagme prépositionnel peut exprimer ce qui exprimerait l'adjectif manquant, comme nous l'avons déjà observé pour les exemples (16) et (17). Quelles sont les raisons de cette indisponibilité ? Une piste pour répondre à cette question est d'étudier les propriétés des noms à partir desquels les adjectifs français sont construits.

(16) a. DÉCOLLER → DÉCOLLAGE → ?

b. *piste de décollage*

(17) a. ARRIVER → ARRIVÉE → ?

b. *hall d'arrivée*

Etant donné qu'il n'y a pas d'adjectif dérivé à partir des noms morphologiquement complexes du type DÉCOLLAGE ou TRANSPORT, le type morphologique de la base pourrait constituer une contrainte pour la dérivation adjectivale. Dans cette optique, nous avons établi le type morphologique de tous les noms bases figurant dans la base de données, à l'aide de *Dérif* (Namer, 2009) et d'une validation manuelle.

4.2.1 Établissement des types

L'accord entre l'analyse de *Dérif* et notre propre validation atteint 80%. Les cas où les analyses diffèrent peuvent être regroupés dans plusieurs catégories :

(i) *Dérif* ne dispose pas de règles pour certains procédés, comme la suffixation déverbale en *-ure* (18a) ou la suffixation en *-ance* (18b) : il analyse ces noms comme simples ;

(ii) *Dérif* contient une règle mais n'analyse pas tous les cas relevant de la règle comme construits, ce qui est le cas de certains types de noms en *-iste* (18c) ou de nombreux composés néoclassiques (18d) ;

(iii) *Dérif* surgénéralise une règle et l'applique à des lexèmes qui ne sont pas construits selon celle-ci (19a-d).

(18) a. SCULPTURE, PROCÉDURE, USURE

b. ASSURANCE, RÉSISTANCE, ABONDANCE, RÉSONANCE

c. GUITARISTE, ACCORDÉONISTE, HARPISTE, PIANISTE, SAXOPHONISTE

d. ÉCOLOGIE, MÉTÉOROLOGIE, COSMOLOGIE, THÉOLOGIE

(19) a. *co-* : COTON 'Celui qui est avec le/la ton', CORAN 'Celui qui est avec le/la ran'

b. *tri-* : TRIBUT 'entité comportant trois buts'

c. *-ie* : ROUPIE 'affection liée à roupe', CHASSIE 'affection liée à chasse'

d. *-ion* : TRILLION 'action de triller', TRADITION / tradit/V* 'action de trahir'

S'agissant des types de noms, comme pour chaque travail de classification, des problèmes de délimitation entre les différentes classes se posent. Ces problèmes sont similaires à ceux relevés au chapitre 2 à propos de l'inventaire des adjectifs. En conservant les mêmes types de construits morphologiques, on distinguera entre lexèmes simples d'un côté et lexèmes construits de l'autre. Ces derniers seront divisés suivant le type de procédé de construction en suffixés, préfixés, composés, convertis ou autres, pour les procédés non standards comme le mot-valisage, la siglaison, le figement d'un syntagme nominal.

Pour les adjectifs, il a été commode de distinguer deux types de composition : standard et néoclassique. En ce qui concerne les noms, il semble nécessaire d'étendre la distinction entre procédés savants et non savants également à la préfixation et à la suffixation, car le lexique regorge de noms appartenant à des terminologies spécialisées utilisant des éléments issus du latin ou du grec ou ayant leurs propres procédés affixaux (Cottez, 1988). Les exemples en (20) présentent des suffixés savants, ceux en (21) rentre- raient dans la catégorie des préfixés savants. Avec les derniers exemples, on s'approche de plus en plus de la composition néoclassique avec laquelle il est difficile de tracer une frontière nette.

- (20) a. PSYCH-OSE, NÉVR-OSE, CIRRH-OSE, THROMB-OSE, NÉCR-OSE
 b. EMBOL-IE, PNEUMON-IE
 c. ARTHR-ITE, ARTÉR-ITE, MÉNING-ITE, LYMPHANG-ITE
 d. ANTHRAC-ITE, SÉLÉN-ITE, RHYOL-ITE, SIDÉR-ITE
 e. TYPH-OÏDE, THYR-OÏDE, OV-OÏDE
 f. PHOSPH-ATE, SULF-ATE, UR-ATE, HYDR-ATE
 g. ACÉTYL-ÈNE, BENZ-ÈNE, ÉTHYL-ÈNE, MÉTHYL-ÈNE, NAPHTAL-ÈNE, PROPYL-ÈNE
 h. HISTAM-INE, FIBR-INE, GLYCÉR-INE, CASÉ-INE, HÉPAR-INE, INSUL-INE
 i. ÉLECTR-ON, NEUTR-ON, GRAVIT-ON, MÉS-ON, MU-ON, TACHY-ON
 j. IND-OL, ÉTHAN-OL, MÉTHAN-OL
 k. ARACHN-IDE, CANTHAR-IDE
- (21) a. A-PATHIE, A-CHRONIE, A-PHONIE, A-CÉPHALE, A-SEPSIE
 b. DYS-PNÉE, DYS-LEXIE, DYS-PEPSIE, DYS-PHONIE
 c. ÉPI-GLOTTE, ÉPI-DERME, ÉPI-PHYTE, ÉPI-PHYSE, ÉPI-GASTRE
 d. HYPO-DERME, HYP-OXIE, HYPO-THERMIE, HYPO-THYROÏDIE

Une différence notable peut être observée entre la suffixation savante et la préfixation savante. Tandis que pour la suffixation, parfois on reconnaît à peine qu'il s'agit d'un affixe et que le lexème est un construit, dans le cas de la préfixation, l'affixe semble plus visible. Tout d'abord, il est au début du mot et la frontière entre le radical et le préfixe

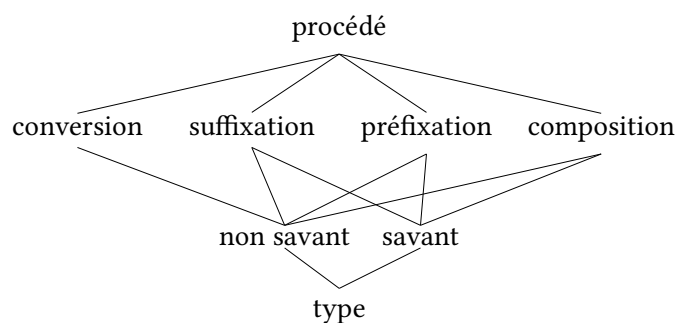


FIGURE 4.1 – Procédés majeurs de construction de lexèmes en français

est plus nette. Ensuite, les mêmes préfixes apparaissent sur les adjectifs dérivés de ces noms préfixés, ce qui double le nombre de mots munis de ce préfixe. Enfin, le régime d'existence des préfixes présente une plus grande variété. Les préfixes, qui permettent de changer notamment la polarité et le sens spatial, ont un emploi plus varié que les suffixes, qui se trouvent spécialisés de manière très étroite, tels *-ose* pour les maladies ou *-ate* pour les corps chimiques.

La figure 4.1 représente l'appartenance des procédés de construction de lexèmes en français au type non savant ou savant. La conversion appartient seulement au type non savant car ce procédé est défini par l'identité phonologique avec une forme d'un lexème qui, lui, est une unité lexicale libre. Il est évident qu'une telle distinction (savant / non savant) est purement pragmatique car en réalité beaucoup de formants appartiennent aux deux types comme par exemple le préfixe *anti-* en (22) et ils influencent ensemble la construction de nouveaux lexèmes.

- (22) a. non savant : ANTICYCLONE, ANTIPARASITE, ANTIGRAVITATION
 b. savant : ANTIPODE, ANTIPATHIE

Dans la classification des procédés morphologiques, la composition est opposée à la dérivation qui, elle, peut être réalisée soit par affixation ou par conversion. Cette distinction est fondée sur le nombre de lexèmes bases : deux pour la composition, un pour la dérivation. La figure 4.1 n'essaye pas de mettre en cause cette classification. Elle a pour but de capter une autre caractéristique : le fait que les frontières entre certains procédés ne sont pas toujours nettes du point de vue de l'analyse. Outre les pôles clairs, il existe des zones de transition : entre les convertis et les suffixés, entre les préfixés et les suffixés, entre les suffixés et les composés, entre les préfixés et les composés, que nous avons décrites dans le chapitre 2 en faisant l'inventaire des adjectifs du français.

La définition du type savant se base sur le fait que les éléments de formation (i) sont non autonome, (ii) proviennent du latin ou du grec. Ces éléments de formation peuvent se rapprocher facilement d'autres éléments non autonomes, des affixes. C'est pourquoi sont concernées non seulement la composition, mais également la préfixation et la suffixation. Pour chaque procédé, il existe un noyau prototypique, mais plus on

s'éloigne de son centre, plus il y a de risques de se retrouver près de la frontière avec un autre procédé. Pour cette raison, les formations savantes ont été regroupées dans une seule classe, les construits savants, illustrés en (23).

(23) HYPNAGOGIE, HÉMOLYSE, ÉPIPHYSE, PYROMANE, PYRITE, TÉTRAGONE

Certains noms, dont les constituants sont savants, pourraient être analysés comme simples. Cependant, à partir du moment où on identifie une structure, tout dépend de la taille des séries dans lesquelles les formants apparaissent. Plus les séries sont grandes, plus la structure tend à être visible et plus lexèmes appartenant à ces séries sont susceptibles de servir de modèle pour la construction de nouveaux lexèmes. Étant donné le caractère graduel de l'analysabilité, il nous a semblé préférable de réserver la catégorie de simple aux lexèmes qui n'entrent dans aucune série morphologique.

4.2.2 Résultats

Les résultats obtenus de l'analyse du type morphologique des noms bases sont présentés dans le tableau 4.8. Comme indiqué dans la deuxième colonne, 60% des adjectifs sont dérivés de noms simples, 23% de construits savants et seulement 15% sont dérivés de noms suffixés, pour lesquels on peut distinguer 3 sous-catégories : noms dénominaux, noms désadjectivaux et noms déverbaux. Les noms préfixés représentent 2% des données et la conversion, la composition standard et les procédés autres se font encore plus rares. Ceci amène à moduler l'affirmation de Namer (2003, p.146), basée sur le travail de Dal et Namer (2000), qui observe que «plus une unité lexicale est le résultat de constructions successives, moins son statut de base potentielle dans une opération morphologique est envisageable». Si l'observation est correcte en général, il n'en reste pas moins que différents types de construits sont plus ou moins susceptibles de servir de bases.

TYPE MORPH.	RATIO	NOM BASE	→	ADJECTIF DÉRIVÉ
Simple	60%	DENT	→	DENTAL
Construits savants	23%	LYMPHOCYTE	→	LYMPHOCYTAIRE
Suffixés				
Déverbaux	8%	ORNEMENT	→	ORNEMENTAL
Dénominaux	4%	FIBRILLE	→	FIBRILLEUX
Désadjectivaux	3%	ÉGALITÉ	→	ÉGALITAIRE
Préfixés	2%	HYPOGLYCÉMIE	→	HYPOGLYCÉMIQUE
Composés standards	0%	CHATTEMITE	→	CHATTEMITEUX
Converts	1%	BRUTE	→	BRUTAL
Autres	0%	OVNI	→	OVNIESQUE

TAB. 4.8 – Distribution des types de construits morphologiques des noms bases

Cependant, si l'on ne connaît pas la distribution des types morphologiques de noms dans le lexique en général, il est impossible d'évaluer ces résultats. La figure 4.2 fournit les éléments de cette comparaison : les colonnes en noir représentent les types de noms dont sont dérivés les adjectifs dénominatifs, les colonnes en gris correspondent à la distribution des types dans le lexique en général. Les chiffres concernant «tous les noms» sont basés sur 4 échantillons de 500 noms choisis de *Lexique3* de manière aléatoire.

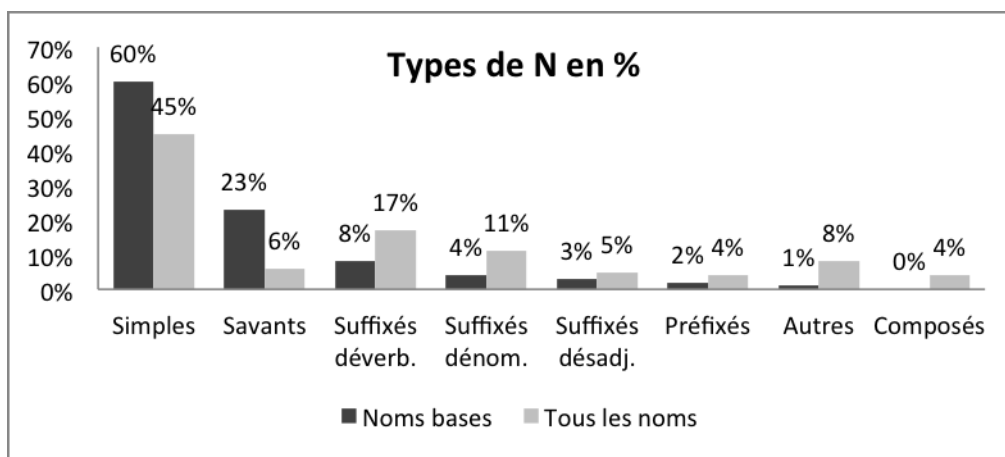


FIGURE 4.2 – Comparaison des types morphologiques : noms bases et tous les noms

Deux tendances ressortent de cette comparaison. D'une part, les noms simples et les construits savants sont surreprésentés comme noms bases. D'autre part, les noms suffixés, en particulier les noms déverbaux, sont sous-représentés. Ceci pose la question de savoir comment l'histoire dérivationnelle se reflète dans la dérivation et si la relation entre l'adjectif dérivé et sa base est indépendante des procédés dérivationnels antérieurs.

Dans l'optique d'élucider cette question, le chapitre 5 sera consacré à l'histoire dérivationnelle $X \rightarrow N_{sfx} \rightarrow A$, où X est un adjectif, un nom ou un verbe. Trois cas doivent être distingués. Le premier est inhabituel car il entraîne un cycle dérivationnel non attendu : $A \rightarrow N \rightarrow A$. Le deuxième est quantitativement étonnant (17% vs. 8%) et soulève la question de savoir pourquoi si peu d'adjectifs sont dérivés de noms déverbaux en français. Dans les deux cas, il y a un changement de catégorie au début de la chaîne ($A \rightarrow N$, $V \rightarrow N$), ce qui peut avoir un impact sur la dérivation ultérieure. Le troisième cas est intéressant, car il implique deux lexèmes appartenant à la même catégorie ($N \rightarrow N$) ce qui aura des répercussions sur les sens multiples de l'adjectif.

Le tableau 4.9 présente la distribution des types morphologiques en fonction du suffixe en pourcentage. Chaque colonne représente les données pour un suffixe particulier. Quand aucun adjectif n'est dérivé à partir d'un type de construit particulier, la case contient le symbole "–". La case contient "0" quand le nombre est inférieur à 0,5%, mais non nul.

On observe que certains suffixes, comme par exemple *-esque*, *-eux*, *-ier* et *-u*, ont une

forte préférence pour les noms simples. En revanche, les construits savants constituent la base quasi-exclusive à la suffixation en *-ique*. En ce qui concerne les noms suffixés, seuls les suffixes *-aire* et *-el* apparaissent de manière systématique avec les noms déverbaux et les noms désadjectivaux. Les noms dénominaux sont mieux répartis par suffixe, ceux qui sont la base des adjectifs en *-ique* constituent le groupe le plus homogène et avec le plus grand nombre de dérivés. Toutes ces observations vont trouver une explication dans les sections suivantes de ce chapitre.

TYPE MORPHOL.	<i>-aire</i>	<i>-al</i>	<i>-el</i>	<i>-esque</i>	<i>-eux</i>	<i>-ien</i>	<i>-ier</i>	<i>-ique</i>	<i>-u</i>
Simple N	68	73	37	85	89	72	81	43	94
Savants	4	11	2	6	2	24	1	48	0
Suffixé									
Déverbal	12	9	51	—	2	1	5	0	—
Dénominal	4	3	0	5	3	3	7	5	6
Déadjectival	11	0	6	—	2	1	2	1	—
Préfixé	1	3	2	—	0	—	1	2	—
Composés	—	—	—	—	0	—	1	0	—
Converts	0	1	1	1	1	—	1	0	—
Autre	—	1	—	3	0	—	1	0	—
Total %	100	100	100	100	100	100	100	100	100

TAB. 4.9 – Distribution des types morphologiques par suffixation en %

4.3 Phonologie des noms bases

Les propriétés phonologiques des noms, telles que la longueur ou le type de segment final, constituent un autre facteur pouvant jouer un rôle dans la dérivation des adjectifs en français. Plusieurs travaux récents sur la morphologie du français ont soulevé la question de l'affinité de certains suffixes pour certaines bases ainsi que le rôle des contraintes prosodiques (dissimilatives, de taille) qui opèrent lors de la dérivation (Plénat, 2000, Plénat et Roché, 2003, Plénat, 2008c, Lignon et Roché, 2011).

4.3.1 La taille

En ce qui concerne la longueur, Plénat et Roché (2003) ont montré sur les exemples de la reduplication hypocoristique, du japonais, de l'oralisation des acronymes et de la substitution suffixale en *-Vche*, que la longueur optimale d'un mot français est de deux syllabes. Par contre, les auteurs observent que dans le cas de la suffixation, c'est la base qui a tendance à être dissyllabique et non le dérivé. Comme exemple, on peut citer le cas de *-esque* (24) et de *-issime* (25). Les noms suffixés étant en général plus longs, cela pourrait expliquer le nombre peu élevé d'adjectifs construits à partir de noms suffixés.

- (24) a. GAUTIER → GAUTIÉRESQUE : $[\sigma\sigma] \rightarrow [[\sigma\sigma]\sigma\sigma]$
 b. FAUTRIER → FAUTRIESQUE : $[\sigma\sigma\sigma] \rightarrow [[\sigma\sigma]\sigma\sigma]$
- (25) a. ANGLAIS → ANGLAISISSIME : $[\sigma\sigma] \rightarrow [[\sigma\sigma]\sigma\sigma]$
 b. JAPONAIS → JAPONISSIME : $[\sigma\sigma\sigma] \rightarrow [[\sigma\sigma]\sigma\sigma]$

Le tableau 4.10 présente le nombre de syllabes des noms bases pour chaque type d'adjectif suffixé. Comme on peut le voir, les adjectifs sont le plus souvent dérivés de noms dissyllabiques et trisyllabiques. Les noms les plus longs favorisent l'adjonction du suffixe *-ique*, conformément à la proportion des construits savants parmi les noms bases de cette suffixation. La suffixation en *-u* préfère au contraire les noms bases monosyllabiques.

SUFFIXE	1 syll	2 syll	3 syll	4 syll	5 syll	6 syll	7 syll	8 syll	TOTAL
<i>-ique</i>	98	421	542	387	133	34	3	2	1 620
<i>-aire</i>	51	149	170	79	17	1			467
<i>-el</i>	14	100	173	88	10	2			387
<i>-ien</i>	12	59	50	14	1	2			138
<i>-al</i>	71	193	158	41	7				470
<i>-esque</i>	16	42	50	6					115
<i>-eux</i>	167	243	86	12					508
<i>-ier</i>	65	138	37	3					243
<i>-u</i>	31	5							36
Total	525	1 345	1 262	628	168	39	3	2	3 972

TAB. 4.10 – Distribution du nombre de syllabes par suffixe

Si l'on compare la distribution du nombre de syllabes des noms bases avec la distribution du nombre de syllabes des noms en général, on peut confirmer ou infirmer l'hypothèse selon laquelle l'adjonction suffixale favorise des bases plus courtes. Comme le montre le tableau 4.11, la distribution du nombre de syllabes est la même pour les noms bases de notre lexique que pour les noms en général. L'information pour ces derniers a été récupérée à partir des 30 435 noms de *Lexique3*.

Les noms polysyllabes ne semblent donc pas poser problème à la dérivation des adjectifs dénominatifs et leur distribution correspond à la distribution du nombre de syllabes en général. Cette comparaison est encore mieux illustrée par la figure 4.3, où la courbe noire représente les noms bases des adjectifs français et la courbe grise correspond à tous les noms de *Lexique3*.

SYLLABES	1syll	2syll	3syll	4syll	5syll	6syll	7syll	8syll	9syll
Tous les noms	9%	34%	32%	16%	6%	1%	0%	0%	0%
Noms bases	13%	34%	32%	16%	4%	1%	0%	0%	—

TAB. 4.11 – Distribution du nombre de syllabes en pourcentage

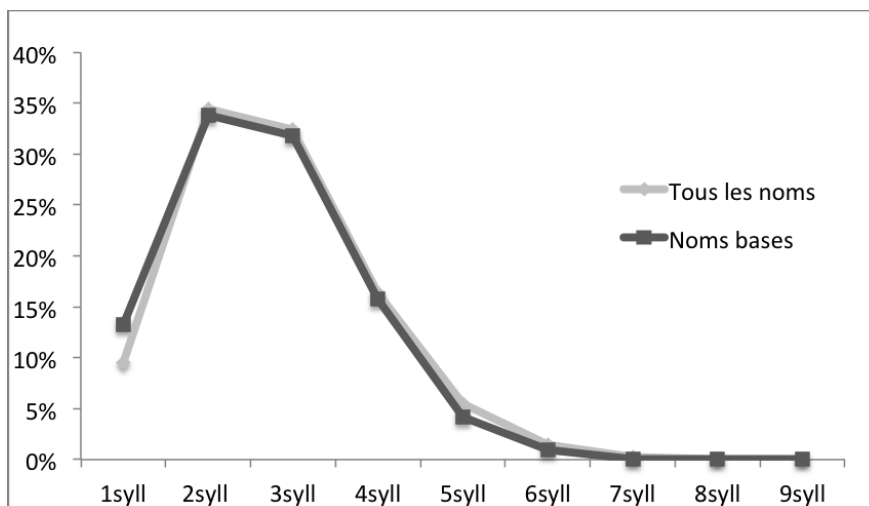


FIGURE 4.3 – Comparaison du nombre de syllabes

Cette comparaison ne montre aucune préférence pour ce qui regarde la suffixation adjectivale. D'une part, la proportion des noms monosyllabiques est la même pour les deux ensembles de données. D'autre part, le nombre élevé du nombre de syllabes ne semble pas être un obstacle à la dérivation des adjectifs dénominaux, comme l'atteste la quantité des composés néoclassiques qui constituent la plupart des cas avec plus de 5 syllabes. On conclut ainsi que la longueur n'a aucun effet sur la possibilité de dériver un adjectif à partir de nom en français. Des différences apparaissent cependant au niveau de chaque suffixation et semblent suivre la distribution des types de construits morphologiques présentés dans la section 4.2.

Pour terminer, nous allons comparer la taille du nom base et la taille de l'adjectif dérivé. Tous les suffixes étudiés ajoutent une syllabe au radical du nom base. Nous pouvons donc comparer la taille du nom base et la taille du radical qui sert à la construction de l'adjectif. Par exemple, pour *MUSIQUE* → *MUSICAL*, le nombre de syllabes du nom base est identique au radical auquel s'adjoint le suffixe *-al* (26a), tandis que pour *VERTIGE* → *VERTIGINAL*, le radical a une syllabe de plus (26b). Dans le cas de *FEOTUS* → *FOETAL* le radical a une syllabe de moins (26c) et dans très peu de cas, il s'agit exclusivement des noms en *-ation*, le radical est tronqué de 2 syllabes (26d).

- (26) a. /myzik/ → /myzik+al/ : 2 = 2
 b. /vɛʁtiʒ/ → /vɛʁtiʒin+ø/ : 2 < 3
 c. /fɛtys/ → /fɛt+al/ : 2 > 1
 d. /aʁtikylasjõ/ → /aʁtikyl+ɛʁ/ : 4 > 2

La figure 4.4 présente cette information pour l'ensemble des données. Nb est le nombre de syllabes du nom base. Rad est le nombre de syllabes du radical auquel s'adjoint le suffixe. Dans 75% des cas, le radical auquel s'adjoint le suffixe est identique au radical du singulier du nom base Rad = Nb. Dans ce cas, l'adjectif dérivé a une syllabe de plus que le

nom base. La disparition d'une syllabe, $\text{Rad} = \text{Nb} - 1$, a pour résultat que l'adjectif dérivé a le nombre identique de syllabes que le nom base. Cette situation apparaît dans 22% des cas, il s'agit notamment de superposition de finales identiques ou proches, telles que /i/ → /ik/ ou /e/ → /εB/. Enfin, l'allongement du radical d'une syllabe, qui représente 3% des cas, a pour résultat que l'adjectif a deux syllabes de plus que le nom base. La situation où le radical est tronqué de deux syllabes, $\text{Rad} = \text{Nb} - 2$, ne concerne que quelques cas.

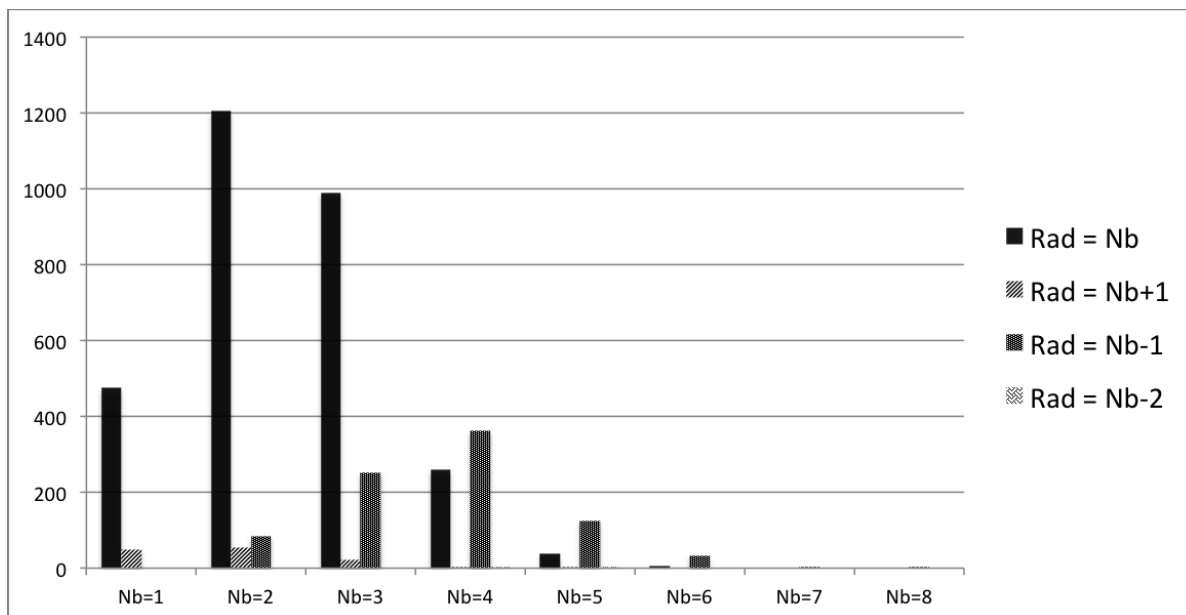


FIGURE 4.4 – La comparaison du nombre de syllabes du nom base et du radical auquel s'adjoint l'adjectif dérivé.

On constate que plus le nom base est long, plus il est probable qu'un accourcissement sera opéré avant l'adjonction d'un suffixe. À l'inverse, les allongements du radical s'observent pour les noms bases courts ($\text{Nb} \leq 3$). Ces résultats correspondent aux mécanismes morphophonologiques accompagnant la dérivation, tels que troncation, interfixation et diverses alternances, décrites dans le chapitre 3.

4.3.2 La nature du segment final

La nature du segment final du nom base peut jouer un rôle dans la distribution des suffixes. Les tableaux 4.12 et 4.13 présentent les segments finaux vocaliques et consonantiques des noms bases en fonction du suffixe, en allant de la finale la plus fréquente à la moins fréquente.

Les cases grisées dans les tableaux 4.12 et 4.13 indiquent le suffixe le plus fréquent pour un rang donné, ce qui veut dire le suffixe le plus fréquent après un segment final. Par exemple, le suffixe le plus fréquent s'attachant aux noms en /ɔ̃/ est le suffixe *-el*. La dernière colonne indique la fréquence relative des noms servant de base à un adjectif par rapport au nombre total de noms ayant la même finale (source : *Lexique3*). Plus ce

SEGMENT	-aire	-al	-el	-esque	-eux	-ien	-ier	-ique	-u	TOTAL	FREQR
i	9	23	9	2	29	18	4	584		678	33%
õ	88	24	213	22	43	9	29	47		475	18%
ã	37	30	11	11	11	4	6	17	1	128	7%
e	70	6	1		8	3	1	17		106	4%
a	12	10	1	3	6	2	5	50		89	8%
ẽ	2	10	1	3	6	2		9		33	4%
o		1			4		10	7		22	2%
ε	4	1	1		4		7	2	1	20	3%
y	6	1	4	1	3		3	1		19	9%
u				1	4		1	2		8	4%
∅		2							1	3	2%

TAB. 4.12 – Fréquence des segments finaux vocaliques des noms bases

chiffre est élevé, plus le nom se terminant par le segment a de chance de servir de base à un adjectif dérivé, et en particulier, de servir à construire un adjectif se terminant par le suffixe le plus fréquent (sur la même ligne).

SEGMENT	-aire	-al	-el	-esque	-eux	-ien	-ier	-ique	-u	TOTAL	FREQR
ʁ	13	131	34	18	86	23	34	93	4	436	10%
t	24	26	12	5	42	2	20	216	4	351	15%
l	136			16	60	15	26	61	4	318	22%
s	4	34	91	1	44	12	31	42	6	265	17%
n	20	43	3	8	39	10	9	115	1	248	18%
m	10	43	2	4	19	2	7	140		227	19%
d	9	26	1		9	15	8	53		121	17%
z	2	2			3	2	2	69		80	8%
p	1	7	1	1	7	4	5	33	2	61	23%
ʒ	1	3	1	3	18	2	22	9		59	6%
k	3	23			8	4	2	5		45	6%
b	7	6		1	6	2	3	17	2	44	31%
j	4	1		1	26	2	3		3	40	11%
f		8		1	1	2		23	2	37	12%
ʃ		1		1	7	2	3	5	5	24	8%
v	5	6	1		4	1	2	3		22	14%
ɲ					9					9	14%
g		2			2					4	2%

TAB. 4.13 – Fréquence des segments finaux consonantiques des noms bases

Certaines cases vides signalent de possibles effets de dissimilation. Il s'agit de segments après lesquels un suffixe n'apparaît jamais. On remarque notamment les lacunes pour les suffixes se terminant en /l/, en l'occurrence *-el* et *-al*, après la consonne /l/. Ces suffixes, regroupés avec *-aire*, ont parfois été traités comme allomorphes d'un suffixe unique (Koehl, 2012). Il est vrai que le suffixe *-aire* est moins fréquent après la consonne

/ʁ/, cependant, comme le montre la figure 4.5, la distribution entre les trois éléments n'est pas complémentaire, ce qui va à l'encontre de l'hypothèse selon laquelle *-aire*, *al* et *-el* sont des allomorphes phonologiquement conditionnés d'un même suffixe. En ce qui concerne la distinction entre *-al* et *-el* qui proviennent tous les deux du latin *-alis*, malgré le fait qu'ils présentent la même forme antésuffixale /al/ (27), ils apparaissent tous les deux dans le même environnement (28) et présentent des doublons avec des sens distincts (29)

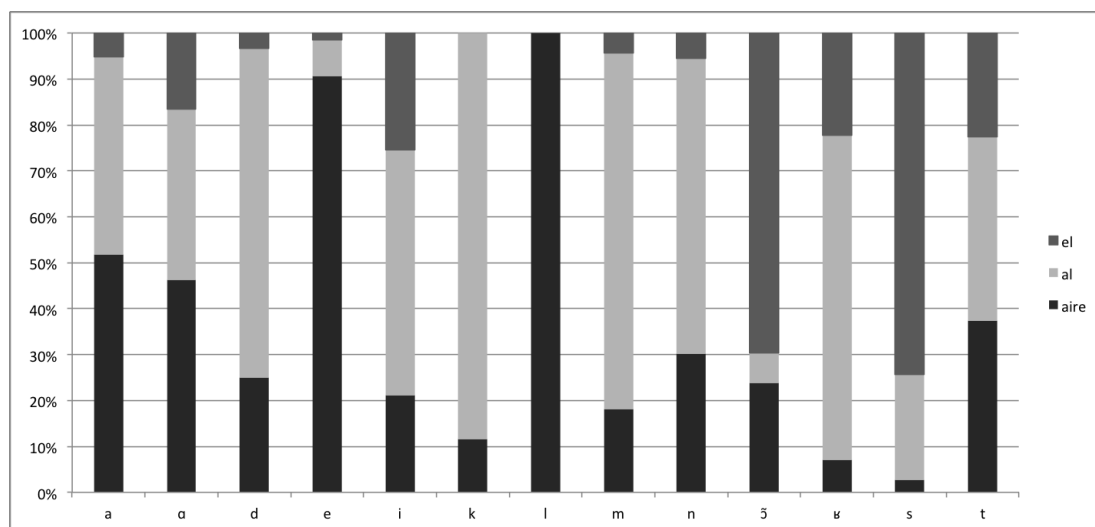


FIGURE 4.5 – La distribution des suffixes *-al*, *-el* et *-aire*

(27) a. NATIONAL → NATIONALITÉ

b. MENSUEL → MENSUALITÉ

(28) a. ÉQUATEUR → ÉQUATORIAL

b. FONCTEUR → FONCTORIEL

(29) a. ORIGINE → ORIGINAL

b. ORIGINE → ORIGINEL

Les données confirment également les résultats de Plénat (2000) à propos du suffixe *-esque*, qui est censé éviter les contextes avec des sifflantes et des vélaires. Dans nos données, le suffixe *-esque* n'apparaît jamais après les consonnes /k/ et /z/, contrairement aux autres suffixes. On note une seule occurrence après /s/, dans *FARCESQUE*.

Les figures 4.6 et 4.7 comparent les distributions vocalique et consonantique dans la suffixation adjectivale avec la distribution des segments finaux sur les bases candidates, c'est-à-dire sur tous les noms (source : *Lexique3*). Dans l'ensemble, les noms bases se terminent par une voyelle dans 40% des cas et par une consonne dans 60% des cas. Ceci correspond à la distribution des consonnes et des voyelles dans le lexique en général (source : *Lexique3*). Cependant, en regardant de près la figure 4.6, on remarque que toutes

les voyelles apparaissent moins fréquemment comme segment final d'un nom base, à l'exception de deux cas : /ɔ̃/ et /i/. En ce qui concerne les consonnes, la distribution des segments à la finale des noms bases et des noms en général est assez similaire.

Ces tendances sont liées au fait que la plupart des suffixes considérés sont à initiale vocalique et donnent donc potentiellement lieu à hiatus après une voyelle. Or, le français possède des stratégies d'évitement de l'hiatus après les voyelles nasales (réalisation de la nasalité sur une position consonantique) et les voyelles hautes (semi-vocalisation). On comprend donc bien pourquoi les voyelles orales moyennes et basses fournissent de moins bons candidats à la dérivation. En revanche, cette explication phonologique ne saurait rendre compte des différences entre voyelles nasales (/ɔ̃/ vs. /ɑ̃/ vs. /ɛ̃/ et entre voyelles hautes (/i/ vs. /u/ vs. /y/). Comme on le verra plus bas, l'explication manquante tient aux propriétés morphologiques des noms ayant chacune de ces finales.

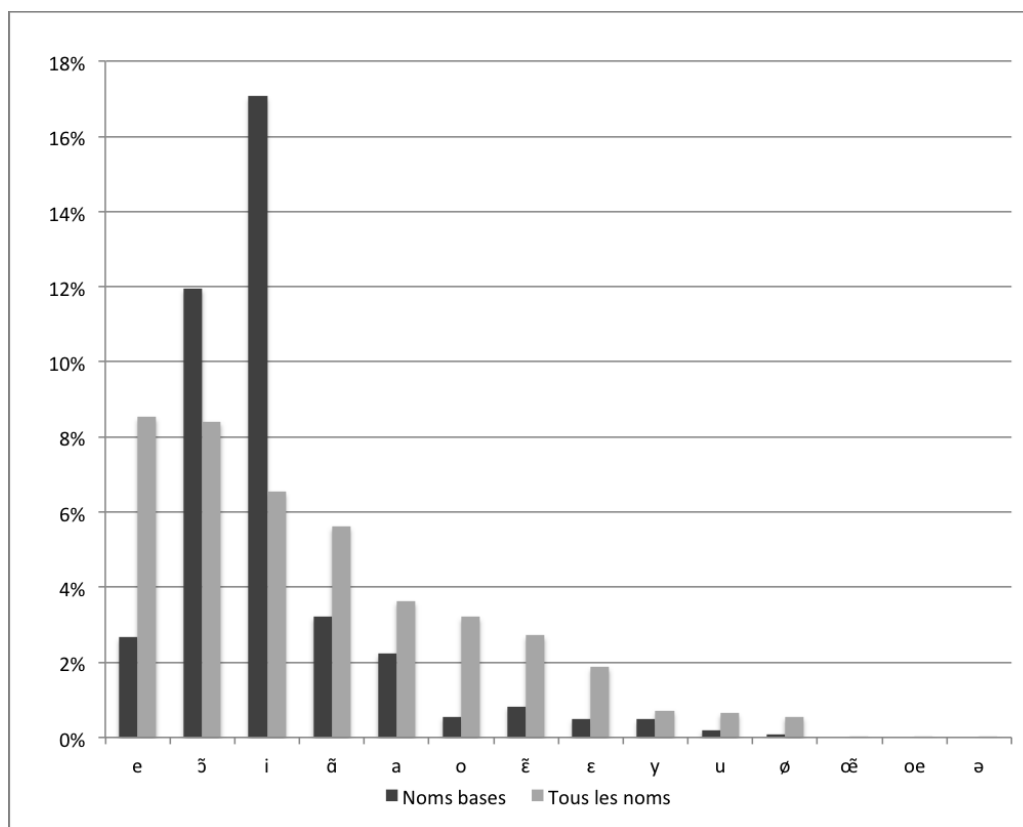


FIGURE 4.6 – Comparaison des segments vocaliques finaux des noms bases

En conclusion, les propriétés phonologiques des noms bases ne semblent pas être un facteur très important pour l'adjonction d'un suffixe. Certaines lacunes seulement peuvent être expliquées par des effets de dissimilation. En revanche, la fréquence excessive de certaines combinaisons (/ɑ̃/ + /ɛʁ/, /ɔ̃/ + /ɛʁ/, /e/ + /ɛʁ/, /i/ + /ik/) ne semble pas être le fruit du hasard et dépend d'un facteur différent qui va être tiré au clair à la section suivante.

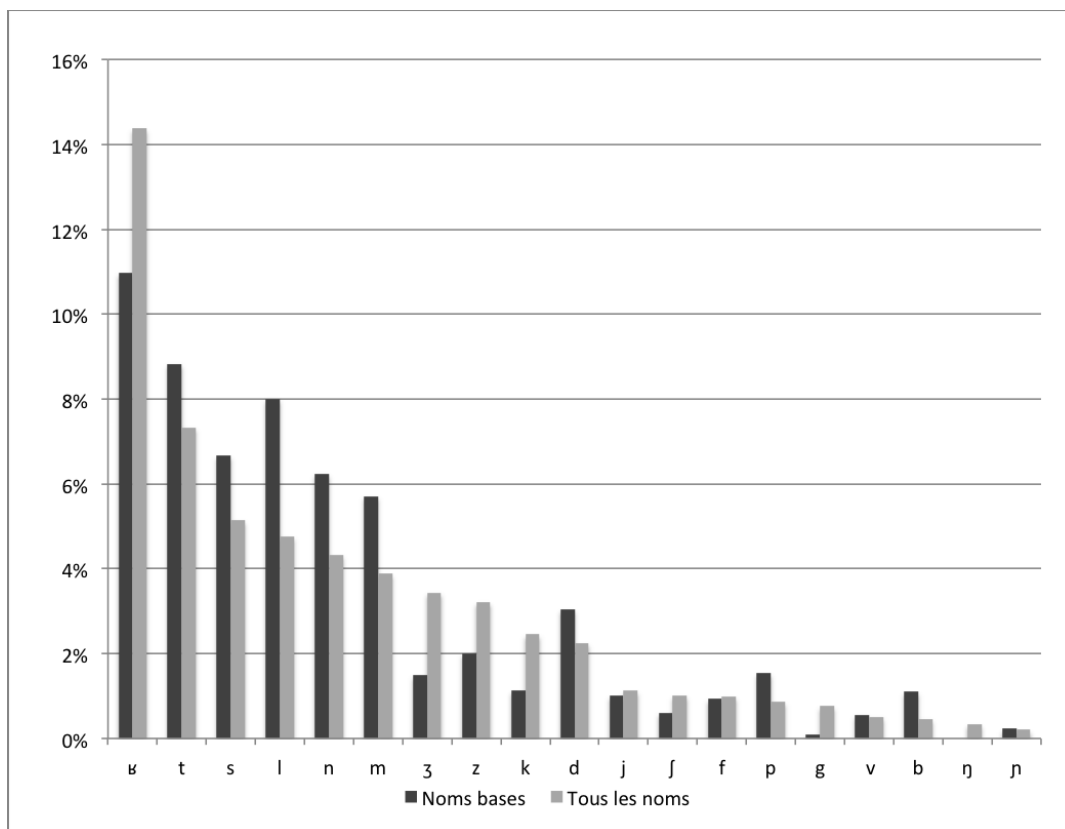


FIGURE 4.7 – Comparaison des segments consonantiques finaux des noms bases

4.4 Niches morphologiques

La section précédente a montré que le segment final n'est pas décisif pour la sélection du suffixe. Si on regarde maintenant non seulement le dernier segment, mais la série de segments par lesquels le nom base se termine, la possibilité de prédire quel suffixe va être sélectionné pour construire un adjectif s'améliore. Nous allons montrer que ces segments correspondent à des affixes qui constituent des niches morphologiques pour la dérivation d'adjectifs dénominaux.

4.4.1 La démarche et les noms en *-iste*

Afin d'établir les contextes favorisant une suffixation, nous avons d'abord regardé la distribution des segments précédant le segment final. Par exemple, les noms se terminant en /t/ contiennent l'un des groupes finaux de la figure 4.8. Parmi ces groupes, deux se distinguent par leur fréquence élevée : /it/ et /st/. La question se pose donc de savoir quelle est la distribution des suffixes pour ces groupes finaux. Prenons, par exemple, le groupe /st/. La figure 4.9 nous montre que pour la majorité des noms se terminant en /st/, les adjectifs sont dérivés à l'aide du suffixe *-ique* : sur 95 noms se terminant en /st/, 80 font des adjectifs à l'aide de *-ique* et 15 noms prennent un autre suffixe (*-aire*, *-al*, *-el*, *-eux*, *-ier*). On peut ainsi continuer en prenant en compte le segment précédant /st/

pour voir si cette distribution se maintient ou si la possibilité de prédire correctement le suffixe adjectival augmente. Les noms se terminant par /Xst/ sont présentés dans la figure 4.10. Un type est plus fréquent que les autres de manière remarquable, celui des noms se terminant en /ist/. La distribution des suffixes pour ce type de nom est encore plus univoque que dans le cas précédent, 73 noms sont suffixés en *-ique* contre 2 noms qui forment l'adjectif à l'aide de *-eux*.

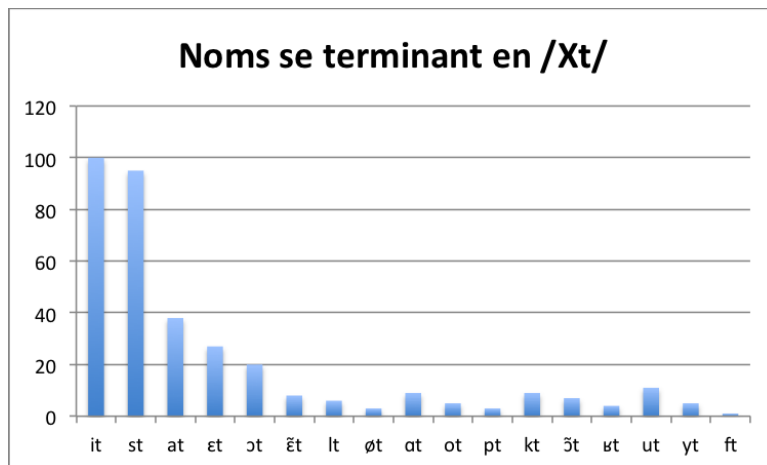


FIGURE 4.8 – Les groupes finaux des noms se terminant en /Xt/

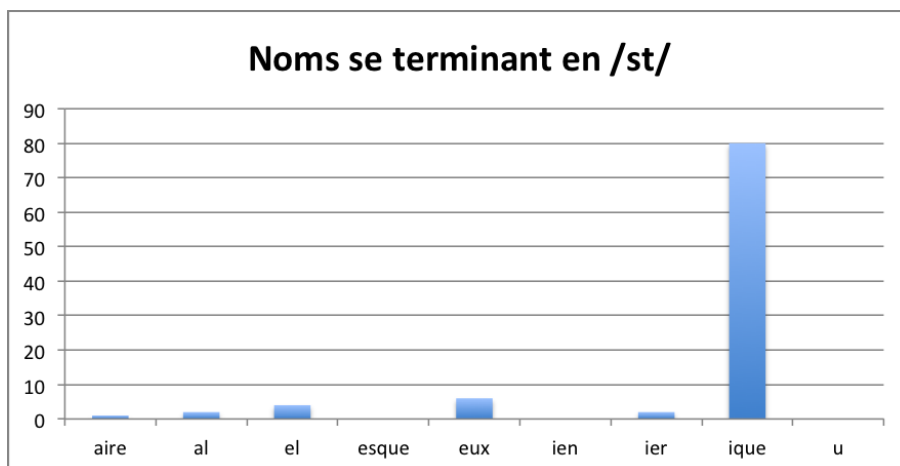


FIGURE 4.9 – La distribution des suffixes sur les noms se terminant en /st/

En prenant en compte un quatrième voire un cinquième segment, on arrive à délimiter un environnement qui accueille exclusivement le suffixe *-ique*. Ceci est illustré dans le tableau 4.14 qui résume toute la démarche décrite ci-dessus. Chacun des groupes de segments constitue un plus ou moins bon prédicteur. Toutefois, avec quatre segments, le coût est plus élevé car on obtient 15 groupes de quatre segments /Xist/. Certes, le plus fréquent est constitué par /list/, mais cette fois-ci, la différence avec les autres groupes est moins frappante, comme l'illustre la figure 4.12. De plus, non seulement tous les noms en /list/ forment des adjectifs en *-ique*, mais également les noms en /nist/, /bist/,

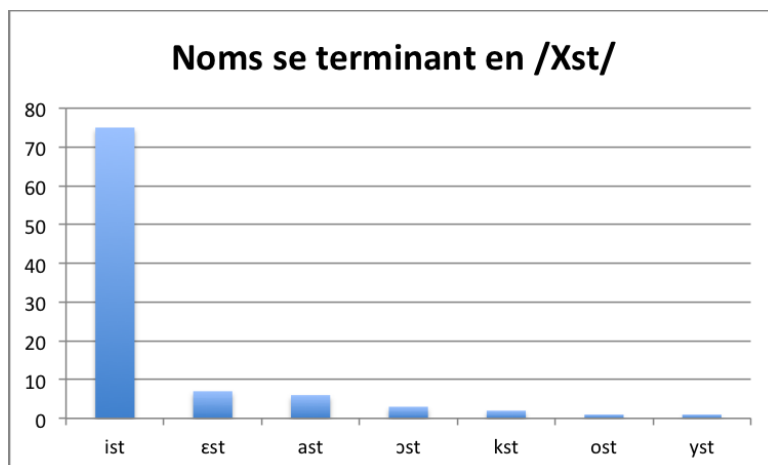


FIGURE 4.10 – Les groupes finaux des noms se terminant en /Xst/

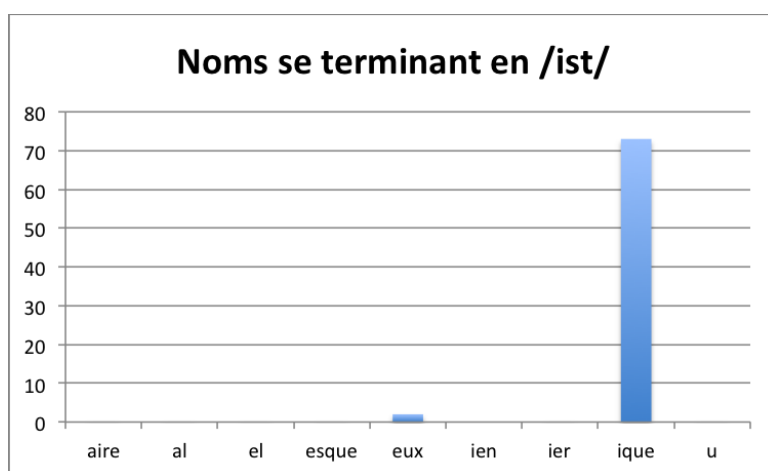


FIGURE 4.11 – La distribution des suffixes sur les noms se terminant en /ist/

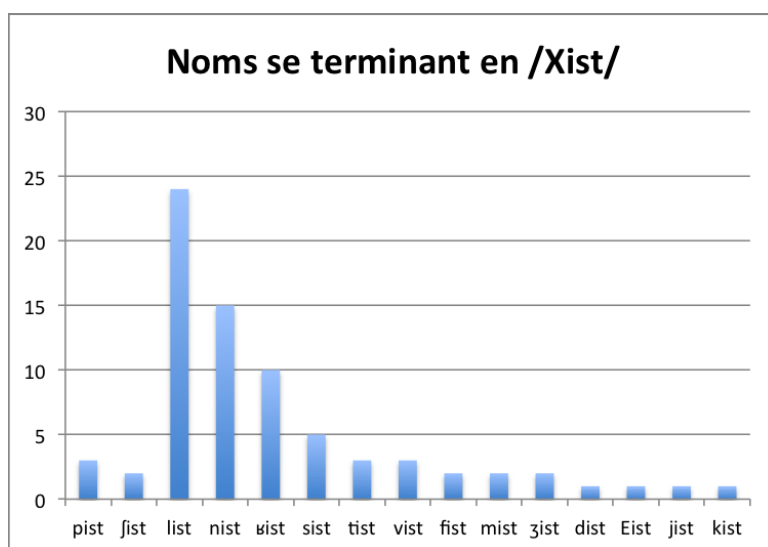


FIGURE 4.12 – Les groupes finaux des noms se terminant en /Xist/

/sist/, /tist/, /vist/, /fist/, etc. D'une part, le nombre de groupes est multiplié, d'autre part, chaque groupe contient de moins de moins de noms. Pour ces raisons, le seuil va être fixé au niveau de 3 segments, à /ist/.

FINALE	FRÉQ_IQUE	FRÉQ_AUTRE
/t/	216	131
/st/	80	15
/ist/	73	2
/list/	24	0
/alist/	15	0

TAB. 4.14 – La prédictibilité des groupes finaux - /ist/

Les deux adjectifs en *-eux* formés à partir de noms en *-ist/* sont donnés en (30). Il s'agit de noms simples et monosyllabiques. Par contre, sur les 73 noms en *-ist/*, 70 noms contiennent le suffixe *-iste*, illustrés en (31). Les trois adjectifs où ce n'est pas le cas figurent en (32). Il semble ainsi que ce n'est pas un nombre particulier de segments qui joue, mais le fait que ces groupes soient associés à une information morphologique particulière.

(30) SCHISTE → SCHISTEUX,
PISTE → PISTEUX⁴

(31) ARTISTE → ARTISTIQUE,
FOLKLORISTE → FOLKLORISTIQUE,
GUITARE → GUITARISTIQUE,
JOURNAL → JOURNALISTIQUE

(32) AORISTE → AORISTIQUE,
KYTE → KYSTIQUE,
ANTÉCHRIST → ANTÉCHRISTIQUE

Deux problèmes doivent être mentionnés à ce stade de l'étude. D'une part, les suffixes *-iste* et *-ique* existent dans une sorte de symbiose de manière tellement systématique que l'idée qu'il s'agisse d'un seul suffixe *-istique* a été proposée par Roché (2009b). D'autre part, étant donnée la relation réciproque entre les noms en *-iste* et les noms en *-isme*, certains adjectifs se terminant en *-istique* pourraient être considérés comme dérivés de noms en *-isme*. Ces deux suggestions vont être discutées plus en détail dans l'étude de la dérivation multiple au chapitre 5.

Le fait que certains affixes en attirent d'autres a été observé précédemment dans la littérature. Depuis Williams (1981, p. 249-250), ce phénomène est connu sous le terme *potentiation* : « the potentiation of affix_x by affix_y ». Lindsay et Aronoff (2013) montrent

4. Cet adjectif apparaît dans le domaine de la randonnée : *Même le parcours pisteux, d'ailleurs assez bref, n'est pas déplaisant.* (<http://fr.wikiloc.com/wikiloc/view.do?id=2897524>)

de manière détaillée quel rôle joue la potentiatio n dans la dérivation en anglais, par exemple dans le cas de *-ity* qui s'attache aux adjectifs suffixés en *-able*, tandis que ce n'est pas du tout le cas pour le suffixe *-ness*. Les auteurs montrent également que *-ical* s'adjoit de préférence aux noms en *-ology*.

En français, la dérivation des adjectifs à partir de noms semble particulièrement productive là où une niche morphologique attire un suffixe particulier. Ce principe de potentiatio n joue ainsi un rôle important.

Nous pouvons évaluer l'effet de potentiatio n en comparant deux proportions, comme l'illustre (33). D'abord, on divise le nombre d'adjectifs dérivés suffixés en *-istique* par le nombre de noms se terminant en *-iste*. Cette proportion permet d'estimer la probabilité pour un nom en *-iste* d'avoir un adjectif correspondant dérivé en *-istique*. Ensuite, nous divisons le nombre de tous les adjectifs suffixés en *-ique* par le nombre de tous les noms. Cette deuxième proportion permet d'estimer la probabilité pour un nom quelconque d'avoir un adjectif en *-ique*. Si les deux proportions sont égales, il n'y a aucun effet de potentiatio n. Le fait que la première proportion soit supérieure de manière notable à la seconde indique la potentiatio n : il y a plus d'adjectifs en *-istique* que ce à quoi on s'attendrait. Le fait que la première proportion est inférieure à la seconde correspondrait à la situation inverse, un obstacle à la suffixation. Dans ce calcul, nous utilisons uniquement les données de *Lexique3* pour garantir l'équilibre de la source.

$$(33) \quad \begin{array}{l} \text{a. } \frac{A_{istique}}{N_{iste}} = \frac{18}{420} = 0,042 \\ \text{b. } \frac{A_{ique}}{N} = \frac{774}{30435} = 0,025 \\ \text{c. } \frac{A_{istique}}{N_{iste}} = 0,042 > \frac{A_{ique}}{N} = 0,025 \end{array}$$

On constate bien un effet de potentiatio n, mais l'amplitude de cet effet est moindre que ce à quoi on s'attendrait. On pourrait se demander pourquoi il en est ainsi. De fait, il existe une autre niche morphologique puissante pour les adjectifs en *-ique*, celle qui correspond au patron *-ie* → *-ique*, dont l'effet de potentiatio n est évalué en (34) et dont on parlera plus en détail dans la section 4.4.6.

$$(34) \quad \frac{A_{(ie \rightarrow)ique}}{N_{ie}} = \frac{335}{1342} = 0,249 > \frac{A_{ique}}{N} = \frac{774}{30435} = 0,025$$

Une fois la démarche établie, elle peut être appliquée à tous les groupes de segments apparaissant sur les noms bases. On aboutit ainsi à l'identification de plusieurs niches morphologiques que nous allons maintenant commenter.

4.4.2 Les noms en *-ité*

Les noms se terminant en *-ité* ont une préférence pour former des adjectifs à l'aide du suffixe *-aire*. Le tableau 4.15 indique les fréquences des groupes de segments avec le suffixe *-aire* ou avec un suffixe différent. Même si on obtient une suffixation exclusive en

-aire seulement à partir du groupe /alite/, le rapport le plus avantageux entre le nombre d'adjectifs obtenus et le nombre de cas pour lesquels il faut trouver une explication est celui au niveau de -ité : 59 adjectifs en -itaire contre 7 adjectifs en -iteux, -itique, -ital -itien. De plus, comme c'était le cas de /list/, /lite/ n'est pas le seul groupe après lequel -aire figure, puisqu'il y en a au total 13 (/site/, /dite/, /nite/, /vite/, etc.). C'est donc bien le suffixe -ité qui attire le suffixe -aire. Les paires -ité → -itaire sont illustrées en (35).

Les 7 noms qui se terminent en -ité, mais qui ne construisent pas d'adjectifs à l'aide de -aire sont listés en (36). Les exemples en (36a) rentrent dans la série des adjectifs en -eux construisant des adjectifs qualificatifs, comme COURAGE - COURAGEUX. Par ailleurs, l'adjectif CALAMITEUX est emprunté au latin *calamitosus* selon le *Robert historique de la langue française* et le *TLFi*. En (36b), SINITIQUE appartient à la série des noms de langues du type TIBÉTIQUE, CAUCASIQUE, etc. De plus, le rapport avec le nom -sinité n'est pas aussi direct que dans les autres cas des noms en -ité. L'adjectif GRAVITIQUE existe à côté de l'adjectif GRAVITAIRE, les deux sont considérés comme rares par rapport à l'adjectif GRAVITATIONNEL. En (36c), ÉDILITIEN existe aussi à côté de ÉDILITAIRE, qui lui figure dans des dictionnaires de référence. Cet adjectif apparaît en dehors des textes datant du 18^e siècle, dans l'expression *édit édilitien*, référant à l'édit des édiles (*Edictum aedilitium*), rencontré dans des textes d'histoire. Finalement, en (36d), l'adjectif VÉRITAL semble être une création récente appartenant au domaine journalistique, utilisée comme synonyme de VÉRIDIQUE (37).

FINALE	FRÉQ_AIRE	FRÉQ_AUTRE
/e/	70	36
/te/	68	16
/ite/	59	7
/lite/	17	1
/alite/	11	0

TAB. 4.15 – La prédictibilité des groupes finaux - /ite/

- (35) ÉGALITÉ → ÉGALITAIRE,
 PUBLICITÉ → PUBLICITAIRE,
 HÉRÉDITÉ → HÉRÉDITAIRE,
 IMMUNITÉ → IMMUNITAIRE,
 MINORITÉ → MINORITAIRE
- (36) a. VANITÉ → VANITEUX,
 NÉCESSITÉ → NÉCESSITEUX,
 CALAMITÉ → CALAMITEUX
- b. SINITÉ → SINITIQUE,
 GRAVITÉ → GRAVITIQUE

c. ÉDILITÉ → ÉDILITIEN

d. VÉRITÉ → VÉRITAL

(37) *En résumé, la démarche véritale est une méthode qui certifie que le maximum est fait pour garantir le plus haut degré possible de vérité d'une information.*

<http://www.ouvertures.net/ouvertures-information-responsable/information-journalistique-le-public-veut-la-verite/>

En dehors de ces 7 noms, les noms en *-ité* donnent ainsi lieu à des adjectifs dérivés à l'aide de *-aire*, auxquels la section 3.5.1 va être consacrée.

L'effet de potentiation est confirmé par le résultat du calcul décrit à la page 131 et présenté en (38). Quand un nom se termine en *-ité*, il a une probabilité beaucoup plus forte d'avoir un adjectif en *-itaire* qu'un nom quelconque du lexique sans spécification morphologique.

$$(38) \frac{A_{itaire}}{N_{ité}} = 0,112 > \frac{A_{aire}}{N} = 0,0201$$

4.4.3 Les noms en *-ion*

Un autre exemple de niche est représenté par les noms se terminant en *-ion*. Le tableau 4.16 résume la distribution des suffixes pour les noms se terminant en / \tilde{o} /, / $j\tilde{o}$ /, / $sj\tilde{o}$ /, / $asj\tilde{o}$ / et / $tasj\tilde{o}$ / . Contrairement aux exemples précédents, on observe ici une distribution intéressante entre plusieurs suffixes. Au premier niveau, les mots se terminant en / \tilde{o} / sont très fréquents comme des bases des adjectifs en *-el*, mais ils apparaissent aussi comme des bases dans les autres suffixations. Par contre, le rapport change de manière remarquable quand on ajoute le segment précédant / \tilde{o} / . Le groupe / $j\tilde{o}$ / arrive en tête avec 342 noms, tandis que le deuxième / $t\tilde{o}$ / n'a que 28 noms. Le suffixe le plus fréquent qui s'adjoint à / $j\tilde{o}$ / est *-el* (213 adjectifs), suivi de *-aire* (82 adjectifs). D'autres suffixes apparaissent, notamment *-eux* (17 adjectifs), *-al* (11 adjectifs) et *-ique* (9 adjectifs), mais ils sont beaucoup moins fréquents.

FINALE	FRÉQ_AIRE	FRÉQ_AL	FRÉQ_EL	FRÉQ_AUTRE
/ \tilde{o} /	88	24	213	150
/ $j\tilde{o}$ /	82	11	213	36
/ $sj\tilde{o}$ /	57	5	195	11
/ $asj\tilde{o}$ /	14	5	72	0
/ $tasj\tilde{o}$ /	5	1	15	0

TAB. 4.16 – La prédictibilité des groupes finaux - / $j\tilde{o}$ /

Ici encore l'adjonction du suffixe n'est pas gouvernée par la forme phonologique, et les propriétés morphologiques du nom sont un meilleur prédicteur du suffixe utilisé

pour dériver l'adjectif. Si on compare deux noms se terminant en *-ion* comme ceux en (39) et (40), on voit qu'ils ne prennent pas le même suffixe adjectival. L'adjonction de *-el* à *-ion* s'applique aux noms munis du suffixe *-ion* (39). Si le nom n'est pas dérivé, un autre suffixe est choisi. Ces autres adjectifs correspondant aux noms se terminant en /jɔ̃/ ne sont pas munis du suffixe *-ion*. On peut les répartir dans plusieurs séries lexicales relevant de domaines spécifiques. Le suffixe *-ique* est employé en chimie, à cause de la série dérivationnelle comportant le terme chimique ION (40), ou en physique pour les noms de particules (41).

(39) CITER → CITATION → CITATIONNEL

(40) ANION → ANIONIQUE,
CATION → CATIONIQUE

(41) TACHYON → TACHYONIQUE,
BARYON → BARYONIQUE,
FERMION → FERMIONIQUE

Dans le cas des doublons illustrés en (42), les adjectifs en *-aire*, construits sur des noms simples appartenant au domaine médical, sont beaucoup plus fréquents que les adjectifs en *-ique*. L'usage de ces derniers peut augmenter sous l'influence des équivalents anglais : GANGLIONIC, EMBRYONIC. L'exemple (43) illustre juste un comportement différent de *-ion* devant *-aire*, une simple concaténation, et devant *-al*, où le suffixe est adjoint après la troncation de l'élément final de la base.

(42) a. GANGLION → GANGLIONNAIRE / GANGLIONIQUE
b. EMBRYON → EMBRYONNAIRE / EMBRYONIQUE

(43) ALLUVION → ALLUVIAL / ALLUVIONNAIRE

Les noms se terminant en *-ion* favorisent donc l'adjonction du suffixe *-el*, mais également du suffixe *-aire*. Il sera intéressant d'étudier plus en détail la distribution entre ces deux suffixations ainsi que le rôle joué par les adjectifs en *-if* et en *-oire*, avec lesquels les adjectifs en *-ionnel* et *-ionnaire* entrent en concurrence, comme on va le voir au chapitre 5.

Il est évident ici que ce sont surtout les dérivés déverbaux en *-ion* qui ont une préférence très forte plus le suffixe *-el*. Comme dans la plupart de ces dérivés le suffixe est précédé de la séquence /as/, l'effet est encore plus prononcé pour *-ation* : la probabilité pour qu'un nom terminé par *-ation* ne soit pas un dérivé de verbe en *-ion* est très faible.

L'effet de potentiation est évalué en (44). Il est confirmé que la probabilité qu'un nom un *-ion* donne un adjectif en *-ionnel* est nettement supérieure à celle qu'à un nom quelconque d'avoir un adjectif en *-el*. Le résultat en (45) montre un effet d'une moindre importance pour le patron *-ion* → *-ionnaire*.

$$(44) \quad \frac{A_{ionnel}}{N_{ion}} = 0,1254 > \frac{A_{el}}{N} = 0,0143$$

$$(45) \quad \frac{A_{ionnaire}}{N_{ion}} = 0,011 > \frac{A_{aire}}{N} = 0,007$$

4.4.4 Les noms en *-eur* et *-ure*

Le segment /ʁ/ est la consonne la plus fréquente parmi les finales des noms bases. Deux groupes se distinguent comme remarquables par leur fréquence et par la distribution des suffixes qu'ils prennent : /yʁ/ et /œʁ/. Ces cas présentent en effet une distribution plus répartie par suffixe avec une préférence nette pour l'adjonction de *-al*. Cependant, *-al* est concurrencé par *-el* qui n'est pas éliminé même dans un voisinage de 5 segments, où aucun des autres suffixes n'apparaît plus. Les meilleurs prédicteurs sont ici les groupes de deux segments qui correspondent à l'écrit à *-ure* et *-eur* respectivement. Les données sont résumées dans les tableaux 4.17 et 4.18.

FINALE	FRÉQ_AL	FRÉQ_EL	FRÉQ_AUTRE
/ʁ/	131	34	271
/yʁ/	32	10	34
/tyʁ/	21	9	15
/ktyʁ/	8	5	2
/yktʁ/	3	4	0

TAB. 4.17 – La prédictibilité des groupes finaux - /yʁ/

FINALE	FRÉQ_AL	FRÉQ_EL	FRÉQ_AUTRE
/ʁ/	131	34	271
/œʁ/	46	10	18
/tœʁ/	28	8	1
/ktœʁ/	10	6	0
/ɛktœʁ/	8	3	0

TAB. 4.18 – La prédictibilité des groupes finaux - /œʁ/

Parmi les noms en *-ure* qui prennent un autre suffixe, on trouve des adjectifs en *-ique* appartenant au vocabulaire de la chimie (46), des adjectifs en *-eux* (47), quelques adjectifs en *-aire*, dont les exemples en (48) empruntés au latin, et ceux en (49) appartenant au vocabulaire médical. Les adjectifs en *-el* correspondent aux exemples en (51) et à leurs dérivés.

- (46) MERCURE → MERCURIQUE,
 TELLURE → TELLURIQUE,
 CYANURE → CYANURIQUE

- (47) MERCURE → MERCUREUX,
 AVENTURE → AVENTUREUX,

- INJURE → INJURIEUX,
LUXURE → LUXURIEUX
- (48) HEURE → HORAIRE,
USURE → USURAIRE
- (49) FISSURE → FISSURAIRE,
FRACTURE → FRACTURAIRE
- (50) LEVURE → LEVURIEN (œnologie)
- (51) STRUCTURE → STRUCTUREL,
NATURE → NATUREL,
CULTURE → CULTUREL,
CONJONCTURE → CONJONCTUREL,
SUBCULTURE → SUBCULTUREL

Les noms en /yʁ/ construisent de préférence des adjectifs à l'aide du suffixe *-al*. En dehors de quelques emprunts (52), ces adjectifs ont été construits au 19^e ou au 20^e siècle (53) et appartiennent souvent à des vocabulaires spécialisés, comme le signalent les abréviations entre parenthèses pour les exemples en (54).

- (52) AUGURE → AUGURAL,
CONJECTURE → CONJECTURAL
- (53) POSTURE → POSTURAL,
ALLURE → ALLURAL,
PROCÉDURE → PROCÉDURAL
- (54) FISSURE → FISSURAL (géol.), FIGURE → FIGURAL (litt.), COMMISSURE → COMMISSURAL (anat.), STATURE → STATURAL (anat.), TEXTURE → TEXTURAL (techn.)

Pour les noms en /œʁ/, il existe une série d'adjectifs construits à l'aide du suffixe *-eux* (55). Il s'agit en général d'adjectifs anciens, l'adjectif STUPEUX étant le seul qui date du 20^e siècle. Le suffixe le plus fréquent après la finale /œʁ/ est *-al*. Toutefois, *-al* est en concurrence avec *-el*, qui construit des adjectifs appartenant au domaine mathématique (56) ou littéraire (57).

- (55) SAVEUR → SAVOUREUX,
VIGUEUR → VIGOUREUX,
VALEUR → VALEUREUX,
STUPEUR → STUPEUX
- (56) VECTEUR → VECTORIEL,
FACTEUR → FACTORIEL,

- OPÉRATEUR → OPÉRATORIEL,
 TENSEUR → TENSORIEL,
 FONCTEUR → FONCTORIEL,
 VALEUR → VALORIEL,
 SECTEUR → SECTORIEL
- (57) ACTEUR → ACTORIEL,
 SPECTATEUR → SPECTATORIEL,
 LECTEUR → LECTORIEL

En ce qui concerne les adjectifs construits à l'aide de *-al*, quelques-uns ont été empruntés au latin (58a), mais d'autres ont été dérivés en français (58b).

- (58) a. FLEUR → FLORAL,
 CHOEUR → CHORAL,
 HUMEUR → HUMORAL,
 PASTEUR → PASTORAL,
 DOCTEUR → DOCTORAL
- b. DICTATEUR → DICTATORIAL,
 ENTREPRENEUR → ENTREPRENEURIAL,
 GLADIATEUR → GLADIATORIAL,
 AMBASSADEUR → AMBASSADORIAL

Dans ces données, on trouve beaucoup de doublons (59) et même des triplets (60) issus du même nom base. En comparant les fréquences d'emploi de ces adjectifs sur *Google Ngram Viewer*, la tendance suivante se dégage : *-al* est en général préférable à *-iel* et à *-ial*. La concurrence entre ces derniers est moins nette et les adjectifs sont trop peu fréquents pour qu'une observation fiable puisse être faite. La tâche est également compliquée par l'existence de nombreux adjectifs anglais identiques graphiquement à ces adjectifs français. L'influence de l'anglais pour ce type d'adjectifs doit sans doute être pris en compte. Par exemple, les adjectifs en (61) sont considérés comme des emprunts directs à l'anglais.

- (59) a. TUTEUR → TUTORIEL / TUTORIAL
 b. SUCESSEUR → SUCCESSORIAL / SUCCESSORAL
 c. PRÉCEPTEUR → PRÉCEPTORIAL / PRÉCEPTORAL
 d. RECTEUR → RECTORIAL / RECTORAL
 e. PROFESSEUR → PROFESSORIAL / PROFESSORAL
 f. ASSESSEUR → ASSESSORIAL / ASSESSORAL
- (60) a. LECTEUR → LECTORIEL / LECTORIAL / LECTORAL
 b. ACTEUR → ACTORIEL / ACTORIAL

- c. SECTEUR → SECTORIEL / SECTORAL
 d. SPECTATEUR → SPECTATORIEL / SPECTATORIAL

(61) ÉDITEUR → ÉDITORIAL, TUTEUR → TUTORIAL

Pour les noms en *-eur* et en *-ure*, les adjectifs dérivés prennent le suffixe *-al* ou, dans une moindre mesure, le suffixe *-el*. L'hypothèse selon laquelle la sélection du suffixe dépend de l'information morphologique portée par le nom base explique par exemple que parmi les noms en *-eur*, il n'y a aucun nom désadjectival du type BLANC → BLANCHEUR. Toutefois, le nombre d'adjectifs en *-oral*, *-orial* ou *-oriel* reste assez limité par rapport au potentiel que présente le lexique, car par exemple *Lexique3* contient 1 650 noms se terminant en *-eur*.

4.4.5 Les noms en *-Ance*

Les noms se terminant en /*ãs*/ favorisent l'adjonction du suffixe *-el*. Le tableau 4.19 montre que ce sont ces deux segments qui sont les meilleurs prédicteurs du suffixe sélectionné. En dehors de deux noms simples et leurs correspondants adjectivaux qui ont été empruntés au latin (62), ces noms donnent lieu à des adjectifs en /*ãsjel*/. On trouve parmi ces noms des dérivés déverbaux (63) ou bien des noms d'origine latine en *-entia* (64) qui ont souvent des équivalents adjectivaux en *-ent*.

(62) CENS → CENSUEL, SENS → SENSUEL

(63) PRÉFÉRENCE → PRÉFÉRENTIEL,
 RÉSIDENCE → RÉSIDENTIEL,
 RÉFÉRENCE → RÉFÉRENTIEL

(64) DÉMENCE → DÉMENTIEL,
 CONFIDENCE → CONFIDENTIEL,
 CONCURRENCE → CONCURRENTIEL,
 SÉQUENCE → SÉQUENTIEL

Sur le plan graphémique, des variantes existent avec *-t-* ou *-c-*. Les noms se terminant en *-ence* donnent ainsi lieu à des adjectifs en *-entiel* ou *-enciel*. Les adjectifs correspondant aux noms en *-ance*, qui sont moins fréquents, s'écrivent avec *-anciel* ou *-antiel*. Le *TLFi* commente la graphie de ces adjectifs dans l'entrée de RÉVÉRENCIEL ainsi :

« Les adj. qui corresp. à des n. en *-ance*, *-ence* s'écrivent gén. *-tiel* : *différentiel* (*différence*), *démentiel* (*démence*), sauf *circonstanciel* (*circonstance*) et *révérenciel* (*révérence*). Voir Gak 1976, p. 169. Selon Thim. Princ. 1967, pp. 27-28 : "La finale *-ciel* ne fait pas ici exception. C'est que dans les familles de *circonstance* et *révérence*, le *t* étymologique est toujours rendu par *c*. (*circonstancié*, *irrévérencieux*, etc.)". Les ex. de la docum. en *-tiel*

(supra) montrent qu'il y a tendance à aligner les graph. : *révérentiel* comme *différentiel* ou *démentiel*. »

En particulier, les adjectifs récents, non enregistrés dans les dictionnaires traditionnels, apparaissent avec les deux orthographes (65). Celles-ci peuvent figurer même au sein d'un seul texte (66). Toutefois, en comparant ces données à l'aide de *Google Ngram Viewer*, la variante en *-tiel* est toujours beaucoup plus fréquente.

(65) EXPÉRIENTIEL / EXPÉRIENCIEL, FRÉQUENTIEL / FRÉQUENCIEL, ASSISTANTIEL / ASSISTANCIEL

(66) *Ce dernier défend un système de solidarité nationale en vue d'assister l'ensemble de la population salarié et non-salarié, l'opinion de Jaurès quant à lui, se trouve dans la conviction d'un piège que constitue cette politique uniquement **assistantielle**. ... De ce fait, le social **assistanciel** ne règle pas la question de la misère travailleuse (journaliers, manœuvriers, etc.) sans protection.*

http://fr.wikipedia.org/wiki/Propriété_sociale

FINALE	FRÉQ_EL	FRÉQ_AUTRE
/s/	91	174
/ã̃s/	74	28
/ʁã̃s/	19	4
/Eʁã̃s/	12	2
/fEʁã̃s/	8	0

TAB. 4.19 – La prédictibilité des groupes finaux - /ã̃s/

Les cas où un nom se terminant en /ã̃s/ construit un adjectif à l'aide d'un autre suffixe que *-el* sont en général bien motivés. Il existe quelques cas uniques de dérivés suffixés en *-aire*, *-al*, *-ien*, *-ique* et *-u*. L'adjectif en (67a) vient probablement du latin *penitentiarius*. Celui en (67b) semble avoir été forgé pour faire une distinction par rapport à l'adjectif ESSENTIEL et pour pouvoir exprimer une relation à l'essence au sens philosophique du terme. L'adjectif en (67c) rentre dans la construction des adjectifs en *-u*, à savoir un monosyllabe désignant une partie du corps. Les exemples (67d) et (67e) comportent le même nom base. Le premier est plus fréquent comme un nom, même si on trouve quelques exemples où il a un emploi adjectival, comme celui en (68). Le deuxième est un adjectif en *-ique* auquel deux noms bases avaient été attribués, GÉOMANCE et GÉOMANCIE. Il s'agit de deux synonymes, dont le deuxième est plus courant et rentrerait parfaitement dans le patron /i/ ~ /ik/. Toutefois, à cause des choix qui ont été faits pour la sélection des données décrits dans la section 3.1, le premier nom a été retenu comme nom base.

- (67) a. PÉNITENCE → PÉNITENTIAIRE
 b. ESSENCE → ESSENTIAL

- c. PANSE → PANSU
- d. GÉOMANCE → GÉOMANCIEN
- e. GÉOMANCE → GÉOMANCIQUE

(68) *Pierre Trotignon détaille les traits d'une pensée géomancienne étrangère aux développements scientifiques de l'explication.*

books.google.fr/books?isbn=2865310108

Il existe quelques noms en *-Ance* qui ont donné lieu à des adjectifs suffixés en *-eux*. Ces adjectifs, exprimant un rapport de possession, qui pourrait être paraphrasé comme 'qui manifeste de N', 'qui de N', sont énumérés en (69). Les trois premiers ont été probablement empruntés au latin et ont ainsi pu servir de modèle aux autres.

- (69) LICENCE → LICENCIÉUX,
 SILENCE → SILENCIEUX,
 SENTENCE → SENTENCIÉUX,
 TENDANCE → TENDANCIÉUX,
 RÉVÉRENCE → RÉVÉRENCIEUX,
 CONSCIENCE → CONSCIENCIÉUX,
 CHANCE → CHANCEUX,
 JACTANCE → JACTANCIÉUX

Enfin, quelques adjectifs sont dérivés à l'aide du suffixe *-ier*. Tous ces adjectifs pouvant être également des noms (de personne), le choix suffixal correspond sans doute à cette propriété (70).

- (70) FINANCE → FINANCIER,
 VACANCES → VACANCIER,
 CRÉANCE → CRÉANCIER,
 FAÏENCE → FAÏENCIER,
 OUTRANCE → OUTRANCIER

Lorsqu'il s'agit de construire un adjectif relié à un nom se terminant en *-Ance*⁵, la suffixation en *-el* est ainsi celle qui est favorisée. L'effet de potentiation pour le patron *-Ance* ~ *-Anciel* est confirmé par le calcul présenté en (71).

$$(71) \frac{A_{\text{antiel}}}{N_{\text{ance}}} = 0,1703 > \frac{A_{\text{el}}}{N} = 0,0139$$

4.4.6 Les noms en *-ie*

Une régularité très forte concerne les noms se terminant en /i/. C'est le segment le plus fréquent avec 678 noms dont 584 prennent le suffixe *-ique* pour former un adjectif.

5. Nous empruntons la notation *-Ance* avec le A majuscule à Dal et Namer (2010b). Elle regroupe les deux orthographes *-ence* et *-ance* ayant une prononciation unique /ās/.

Cette tendance est notable sur tous les niveaux d'analyse, avec des groupes de 2, 3 ou 4 segments. En tête des listes figurent toujours les noms se terminant en /OlOzi/, qui sont résumés dans le tableau 4.20.

FINALE	FRÉQ_IQUE	FRÉQ_AUTRE
/i/	584	94
/zi/	176	4
/Ozi/	140	3
/lOzi/	136	3
/OlOzi/	130	3

TAB. 4.20 – La prédictibilité des groupes finaux - /OlOzi/

Toutefois, /OlOzi/ n'est pas le seul attracteur pour le suffixe *-ique* (72a), car comme le montre le tableau, une assez bonne prédiction est atteinte dès le segment final /i/. En particulier, *-ologie* est suivi de près par d'autres formants des composés néoclassiques comme *-graphie* (72b), *-métrie* (72c), *-phonie* (72d), *-pathie* (72e), etc.

- (72) a. MUSÉOLOGIE → MUSÉOLOGIQUE,
CYTOLOGIE → CYTOLOGIQUE
- b. BIOGRAPHIE → BIOGRAPHIQUE,
DISCOGRAPHIE → DISCOGRAPHIQUE
- c. ISOMÉTRIE → ISOMÉTRIQUE,
PLUVIOMÉTRIE → PLUVIOMÉTRIQUE
- d. POLYPHONIE → POLYPHONIQUE,
ORTHOPHONIE → ORTHOPHONIQUE
- e. EMPATHIE → EMPATHIQUE,
ALLOPATHIE → ALLOPATHIQUE
- f. APHASIE → APHASIQUE,
DYSLEXIE → DYSLEXIQUE

Les noms savants (composés, préfixés ou suffixés) favorisent ainsi l'adjonction de *-ique* et étant donné qu'il s'agit d'un domaine très productif, le lien entre /i/ et /ik/ est très fort.

4.4.7 Autres types

Les suffixes *-esque*, *-ien*, *-ier* et *-u* ne présentent pas de niches particulières. Il serait sans doute nécessaire d'avoir plus de données pour chacun pour faire apparaître de bons candidats attracteurs.

Il est particulièrement intéressant de voir qu'aucun effet de niche n'a été observé même pour le suffixe *-eux* pour lequel le nombre de noms bases est comparable aux

suffixes *-aire*, *al* ou *-el*. Les deux seuls groupes finaux où le suffixe *-eux* est fréquent sont les noms se terminant en /yl/ et en /in/, comme l'indiquent les tableaux 4.21 et 4.22 respectivement. Dans les deux cas, *-eux* n'est jamais le suffixe le plus fréquent.

FINALE	FRÉQ_EUX	FRÉQ_AUTRE
/likyl/	3	3
/ikyl/	5	17
/kyl/	11	30
/yl/	24	71

TAB. 4.21 – La prédictibilité des suffixes - /yl/

FINALE	FRÉQ_EUX	FRÉQ_AUTRE
/atin/	5	1
/tin/	8	7
/in/	25	75

TAB. 4.22 – La prédictibilité des suffixes - /in/

En ce qui concerne les noms se terminant en /yl/, le suffixe sélectionné le plus souvent est *-aire*. Les adjectifs en /ylø/ sont illustrés en (73a). Il est intéressant que la majorité (17 sur 24) des adjectifs en /ylø/ ont des équivalents synonymiques en /ylɛB/ (73b).

Les exemples en (74a) illustrent des adjectifs en *-ineux* où le rapport sémantique est spécifique en exprimant un rapport méronymique 'qui contient du X, qui est formé de X'. Les exemples en (74b) correspondent à des adjectifs exprimant un rapport de relation sans spécificité 'relatif à X'.

- (73) a. CELLULE → CELLULEUX,
 NODULE → NODULEUX,
 LOBULE → LOBULEUX,
 BULLE → BULLEUX
- b. CELLULE → CELLULAIRE,
 NODULE → NODULAIRE,
 LOBULE → LOBULAIRE,
 BULLE → BULLAIRE
- (74) a. CHITINE → CHITINEUX,
 KÉRATINE → KÉRATINEUX,
 ALBUMINE → ALBUMINEUX
- b. SCARLATINE → SCARLATINEUX,
 ANGINE → ANGINEUX,
 RÉTINE → RÉTINEUX,
 URINE → URINEUX

La question de savoir pourquoi seulement certains suffixes ont des niches morphologiques nous amène au coeur du phénomène de la concurrence suffixale. Les suffixations en *-u*, *-eux* et *-esque* présentent des spécificités sémantiques et ne sont donc pas susceptibles d’entrer en concurrence directe avec les suffixations construisant des adjectifs dits relationnels. S’agissant de *-ier* et *-ien*, les explications sont à chercher ailleurs. Suivant Roché (1998), la suffixation en *-ier* est un procédé qui construit surtout des noms et la suffixation en *-ien* a une préférence pour les noms propres.

Finalement, les seuls procédés qui entrent vraiment en concurrence sont finalement les suffixations en *-aire*, *-al*, *-el* et *-ique*, qui construisent des adjectifs à partir de noms communs et qui ne se distinguent pas sur le plan sémantique. Ceci correspond aux observations de Lindsay et Aronoff (2013) sur la concurrence entre *-ic* et *-ical* en anglais. Ces deux suffixes sont synonymiques et construisent beaucoup de doublons. Certains adjectifs ont des sens différents comme *ELECTRIC* / *ELECTRICAL*, mais pour ceux qui sont synonymes c’est *-ic* qui est le plus productif, car il a le plus de candidats gagnants «winners», sauf dans le voisinage de *-olog-* qui favorise l’adjonction de *-ical*. Une régularité forte se trouve ainsi au sein de ces niches morphologiques.

4.4.8 Bilan

Pour résumer, le fait que certains affixes en attirent d’autres affixes s’observe pour les patrons suivants : *-ie* → *-ique*, *-iste* → *-istique*, *-ion* → *-ionnel*, *-ion* → *-ionnaire*, *-Ance* → *-Antiel*, *-eur* → *-orial*, *-ité* → *-itaire*, mais aussi *-ment* → *-mentaire*, *-ment* → *-mental*, illustrés par les exemples en (75).

- (75)
- a. ANALOGIE → ANALOGIQUE
 - b. PIANISTE → PIANISTIQUE
 - c. OPTION → OPTIONNEL
 - d. ÉVOLUTION → ÉVOLUTIONNAIRE
 - e. RÉSIDENCE → RÉSIDENTIEL
 - f. DICTATEUR → DICTATORIAL
 - g. PUBLICITÉ → PUBLICITAIRE
 - h. RÈGLEMENT → RÉGLEMENTAIRE
 - i. GOUVERNEMENT → GOUVERNEMENTAL

Le tableau 4.23 montre à quel type de finale s’attache chaque suffixe. Les lignes indiquent les suffixes adjectivaux, les colonnes correspondent aux finales des noms bases. Quand aucune combinaison entre les deux ne figure dans les données, la case correspondante contient «—». Les cases grisées du tableau indiquent les combinaisons ayant le plus de poids pour la dérivation des adjectifs dénominaux. Ce tableau permet de confirmer

que le suffixe *-ique* s'attache dans la plus grande partie des cas à des noms se terminant par *-ie*. De la même façon, on constate que le suffixe *-el* a une forte préférence pour les finales *-Ance* et *-ion*, etc. La dernière colonne du tableau 4.23 représente une séquence finale dont le statut suffixal peut être discuté, mais qui est aussi un bon attracteur : *-ule* → *-ulaire*, illustré en (76).

A \ Nb	<i>-ie</i>	<i>-eur</i>	<i>-iste</i>	<i>-(i)té</i>	<i>-Ance</i>	<i>-ion</i>	<i>-ment</i>	<i>-ite</i>	<i>-ule</i>
<i>-aire</i>	8	1	—	68	1	74	28	8	61
<i>-al</i>	20	46	—	3	1	10	18	3	—
<i>-el</i>	7	10	—	—	72	213	4	1	—
<i>-esque</i>	—	—	—	—	—	5	—	—	2
<i>-eux</i>	22	14	2	7	9	13	7	11	22
<i>-ien</i>	18	1	—	2	1	1	—	—	2
<i>-ier</i>	—	—	—	—	13	1	2	1	1
<i>-ique</i>	578	—	69	3	1	6	—	52	2
<i>-u</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—

TAB. 4.23 – Niches morphologiques des adjectifs dénominaux

(76) CELLULE → CELLULAIRE

Les niches morphologiques mises en lumière dans le tableau 4.23 reflètent non seulement les propriétés phonologiques des noms bases ($/m\tilde{a}/ + /εB/$ pour *mentaire*, $/j\tilde{o}/ + /εl/$ pour *ionnel*, $/ite/ + /εB/$ pour *itaire*, etc.), mais également la distribution des types de construits morphologiques en fonction du suffixe, illustrée dans le tableau 4.9, à la page 120. Dans ce tableau, les suffixés déverbaux correspondent à *-ion* → *-ionnaire* ou *-ment* → *-mentaire* pour *-aire* et *-ion* → *-ionnel* pour *-el*. Les suffixés désadjectivaux correspondent au patron *-ité* → *-itaire*. Le suffixe *-ique* se combine avec les formations savantes (*-ie* → *-ique*), les 5% représentant les suffixés dénominaux correspondent au patron *-iste* → *-istique*. Les suffixes *-esque*, *-eux*, *-ier*, *-ien* et *-u*, qui n'ont pas de niches morphophonologiques particulières, s'adjoignent notamment aux noms simples.

Le fait que la dérivation soit particulièrement productive et régulière à partir des niches morphologiques est également confirmé par le fait que les finales de deux segments les plus fréquents correspondent à ces niches. Comme le montre le tableau 4.24, les noms qui donnent lieu au plus grand nombre d'adjectifs dérivés se terminent en $/j\tilde{o}/^6$, suivie par les noms se terminant en $/zi/$, en $/ās/$, etc.

Ces tendances sont aussi confirmées si on ajoute les 1 649 adjectifs mis de côté dans la section 3.1, car on n'avait pas leurs transcriptions phonologiques. En se basant sur la graphie, on retrouve les mêmes niches qui comptent pour la moitié de ces données.

6. En regardant les groupes de deux segments, la classe des noms se terminant en $/i/$ est répartie sur plusieurs groupes et n'apparaît pas donc en tête de cette liste.

Finale	Fréq	Finale	Fréq
/jɔ̃/	342	/yl/	95
/ʒi/	180	/te/	84
/ãs/	102	/ni/	78
/in/	100	/yʁ/	76
/it/	100	/œʁ/	74
/st/	95	/tʁ/	72

TAB. 4.24 – Les groupes finaux de 2 segments les plus fréquents

Il s'agit notamment de noms en *-ie* qui prennent comme suffixe *-ique*, mais il y a aussi des noms en *-ule*, en *-ion* ou en *-ence* (77a). Un autre groupe important est constitué par des suffixés savants en *-ite*, *-ose*, *-ine*, etc. (77b) et par des composés néoclassiques qui favorisent également l'adjonction de *-ique*, comme les noms se terminant en *-lyse*, *-lithe*, *-blaste*, etc. (77c). Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de noms appartenant à chacun des patrons.

- (77) a. BRYOLOGIE → BRYOLOGIQUE (715),
 ZONULE → ZONULAIRE (13),
 DÉNOTATION → DÉNOTATIONNEL (9),
 INFÉRENCE → INFÉRENTIEL (5)
- b. OSTÉITE → OSTÉITIQUE (34),
 NÉPHROSE → NÉPHROTIQUE (15),
 ALGINE → ALGINIQUE (23),
 XANTHINE → XANTHINIQUE (23)
- c. LIPOLYSE → LIPOLYTIQUE (21),
 CRYOLITHE → CRYOLITHIQUE (12),
 FIBROBLASTE → FIBROBLASTIQUE (12),
 HYDROSPHÈRE → HYDROSPHÉRIQUE (9)

4.5 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté certaines propriétés des noms bases dont sont dérivés les adjectifs en français. La sélection des données sur lesquelles porte ce chapitre s'est faite en fonction de la fréquence des patrons d'alternance entre base et radical de dérivation. Nous avons ainsi défini un sous-ensemble de paires nom base ~ adjectif dérivé dont le rapport formel est reproductible dans le système et qui peuvent donc être considérés comme réguliers.

Les noms bases ont été étudiés du point de vue de leur complexité morphologique et de leurs propriétés phonologiques. Nous avons établi des types de construits morphologique selon lesquels nous avons classés les noms base. 60% des adjectifs sont ainsi

construits à partir de noms simples, et 23% à partir de construits savants (préfixés, suffixés ou composés). Seulement 15% des noms bases sont suffixés. Il n'y a quasiment pas d'adjectifs dérivés de composés VN ou NN natifs.

Nous avons ensuite étudié la taille du nom base et la nature du segment final. Nous n'avons pas observé de rôle de la taille dans son ensemble. Toutefois, il existe des disparités entre différentes suffixations. Ainsi, les adjectifs en *-u* sont dérivés de noms monosyllabiques et les adjectifs en *-ier* et *-eux* ont une forte préférence pour les bases mono- ou di-syllabiques. À l'inverse, les adjectifs en *-ique* sont dérivés de noms qui ont jusqu'à 8 syllabes.

Les observations faites à partir des propriétés formelles nous ont amenée à considérer un conditionnement morphologique au niveau du système, à savoir une répartition des suffixes en fonction de la finale suffixoïde du nom. Nous avons ainsi identifié plusieurs niches morphologiques qui renforcent les effets du lexique existant sur la construction de nouveaux lexèmes. Ce phénomène, appelé potentiation d'affixes, crée un lien fort entre le nom base et l'adjectif dérivé. Ainsi, l'attractivité de certaines combinaisons suffixales permet de rendre compte de la plupart des adjectifs construits à partir de noms bases complexes.

Les analyses présentées dans ce chapitre présupposent que l'on peut identifier un nom base unique pour chaque adjectif. Les chapitres 2 et 3 ont déjà relevé certains problèmes que cette approche pose. Le présent chapitre en a décelé d'autres. Même si cela ne met pas en cause les analyses présentées, cela biaise l'image qu'on se fait de la dérivation et obscurcit certains phénomènes comme le rattachement de certains adjectifs non seulement à leur nom base immédiat, mais également à un autre membre de leur famille morphologique. Nous avons ainsi observé que même si les noms se terminant en *-ie* sont des bons candidats pour la dérivation à l'aide de *-ique*, les adjectifs en *-ique* peuvent néanmoins être reliés aux noms primitifs (SYNONYME - SYNONYMIE - SYNONYMIQUE). Les deux chapitres qui suivent vont plus en détail dans l'observation de ces relations morphologiques à plus de deux termes et en élaborent une analyse.

Chapitre 5

Dérivation multiple

Dans le chapitre 4, nous avons établi les propriétés morphologiques, phonologiques et morphophonologiques des noms à partir desquels les adjectifs français sont formés. Dans ce chapitre nous étudions la suffixation multiple, c'est-à-dire les cas où un adjectif est formé par suffixation sur une base qui est elle-même suffixée. Les trois situations qui se présentent sont illustrées en (1) sous forme de chaînes dérivationnelles.

- (1) a. $A \rightarrow N \rightarrow A$: le nom base suffixé est désadjectival
b. $V \rightarrow N \rightarrow A$: le nom base suffixé est déverbal
c. $N \rightarrow N \rightarrow A$: le nom base suffixé est dénominal

Dans le chapitre précédent, nous avons observé que peu d'adjectifs sont dérivés à partir de noms suffixés. De plus, la dérivation à partir de ce type de noms semble être disponible seulement pour quelques niches morphologiques bien identifiées. L'objectif de ce chapitre est donc d'étudier ces trois cas de figure en détail et d'essayer de répondre aux questions suivantes : Quelles sont les propriétés de ces adjectifs ? Qu'est-ce qui justifie leur existence ? Quelles conséquences a la dérivation multiple pour la construction du sens de l'adjectif ?

La section 5.1 présente la construction d'adjectifs à partir de noms désadjectivaux, avec une attention particulière portée aux adjectifs se terminant en *-itaire* dérivés à partir de noms en *-ité*. La section 5.2 vise à décrire les adjectifs construits à partir de noms déverbaux, en particulier ceux en *-ionnel* qui représentent le cas le plus fréquent. Ceci conduit à aborder la question de la concurrence de ces adjectifs avec d'autres types de modificateurs. La section 5.3 est consacrée aux adjectifs construits à partir de noms dénominaux et met l'accent sur les adjectifs se terminant en *-istique*. A cette occasion, la notion de transitivité de la dérivation et ses conséquences sont discutées.

5.1 A → N → A

Le premier cas d'une dérivation multiple concerne les adjectifs dérivés à partir de noms désadjectivaux. En effet, il peut paraître bizarre de dériver un adjectif à partir d'un nom qui a été dérivé d'un adjectif, car cela revient à former une sorte de cycle : A → N → A. Ainsi, Roché (2009a) parle-t-il de «formations paradoxales» quand un adjectif est construit sur un nom dénotant une propriété, ce qui est le cas de la plupart des noms désadjectivaux. À ses yeux, cela devrait être possible seulement si le premier adjectif dans la chaîne a perdu son sens d'origine (2a) ou bien s'il n'a jamais existé en français (2b). Pour Roché (2006, p. 379), ces adjectifs en *-eux* sont une aberration et ils ont été rendus possibles grâce à la disparition ou l'opacité du premier adjectif. Dans une situation normale, c'est l'adjectif qui sert de base pour la construction du nom de propriété.

- (2) a. VAIN → VANITÉ → VANITEUX
 b. [lat *piger* →] PARESSE → PARESSEUX

La proposition de Roché pourrait expliquer pourquoi d'autres types de noms désadjectivaux n'apparaissent pas comme des bases d'adjectifs français, comme par exemple les noms en *-eur* pour lesquels on ne trouve pas d'adjectifs dérivés (3). L'inexistence de tels adjectifs ne peut pas être expliquée au plan phonologique, comme l'attestent les exemples en (4).

- (3) BLANC → BLANCHEUR → ?
 (4) a. PEUR → PEUREUX, CHALEUR → CHALEUREUX
 b. SÉNATEUR → SÉNATORIAL

L'idée que les cas où la catégorie du dérivé est la même que la catégorie de sa base sont des paradoxes qui ne devraient pas arriver se trouve aussi chez Allen (1978), qui définit un principe de filtrage pour éliminer des cas comme (5). Corbin (1987, pp. 167-169) fait remarquer que ce principe éliminerait également des cas bien attestés comme celui de (6).

- (5) [[[précoce]_A ité]_N aire]_A
 (6) [[[utile]_A ité]_N] aire]_A

La littérature considère donc que la construction d'adjectifs à partir de noms désadjectivaux ne va pas de soi. Toutefois, parmi les niches identifiées dans le chapitre précédent, on rencontre deux patrons mettant en jeu des noms désadjectivaux : *-Ance* → *-Antiel* et *-ité* → *-itaire*. Le premier est illustré en (7), le second en (8), avec des exemples en contexte. La dérivation d'adjectifs à partir de noms désadjectivaux est ainsi non seulement possible, mais également productive, comme on va le voir ci-après.

- (7) a. PRUDENT → PRUDENCE → PRUDENTIEL

- b. *Mais les nouvelles **exigences prudentielles** – qui renforcent la solidité des banques – conduiront aussi à une distribution plus sélective du crédit.*

Le Monde 12/02/2014

- (8) a. ÉGAL → ÉGALITÉ → ÉGALITAIRE

- b. *Une **société égalitaire** femmes-hommes se juge par ses lois érigeant la responsabilité des femmes et leur autonomie comme garantes de la démocratie.*

Le Monde 23/01/2014

Le premier patron, qui dérive des adjectifs à partir de noms suffixés en *-Ance*, est spécifique dans la mesure où il présente plusieurs sous-patrons qui prennent comme base non seulement des adjectifs (9), mais aussi des verbes (10). De plus, comme l'ont montré Dal et Namer (2010b), il est souvent difficile d'identifier un seul lexème comme base à cause de la relation entre les formes en *-ant* et les verbes (11).

- (9) CONFIDENT → CONFIDENCE → CONFIDENTIEL

- (10) PRÉFÉRER → PRÉFÉRENCE → PRÉFÉRENTIEL

- (11) ABONDER / ABONDANT → ABONDANCE → ABONDANTIEL

Pour cette raison, nous nous concentrerons uniquement sur le deuxième patron qui, lui, est purement désadjectival (*-ité* → *-itaire*), et qui produit des formations récentes : tous les lexèmes en *-itaire* datent du 19^e ou du 20^e siècle (à l'exception de HÉRÉDITAIRE), tandis que beaucoup d'autres adjectifs en *-aire* sont hérités du latin.

5.1.1 Introduction : *-itaire*

L'opacité de la base, mentionnée par Roché (2006) à propos des exemples (2a) et (2b), pourrait expliquer l'exemple (12), où un adjectif est construit sur le nom SÉCURITÉ qui n'a pas de nom base régulier correspondant. Cependant, des exemples avec SÛRETAIRE, ayant pour base SÛRETÉ qui, lui, est dérivé de manière transparente de SÛR, peuvent être relevés sur la Toile. Il est vrai que l'usage de guillemets et les commentaires métalinguistiques dans les exemples en (13) laissent penser qu'il s'agit seulement d'occasionalismes.

- (12) a. SÛR ~ SÉCURITÉ → SÉCURITAIRE

- (13) a. SÛR → SÛRETÉ → ?SÛRETAIRE

- b. *L'internationalisation des activités socio-économiques accentue cette tendance et met en évidence un certain nombre de faiblesses dans les dispositifs **sécuritaires** et «**sûretaires**» destinés à protéger la vulnérabilité de certaines activités*

<http://www.lamartine.fr/9782130558224-la-surete-des-transports-raymond-h-a-carter/>

- c. Depuis Villepinte, elle a opté pour le cran de sûreté. Le dictionnaire lui interdit de devenir «*sûretaire*». Ce point de vue sémantique laisse à la droite l'exclusivité du *sécuritaire*.

http://www.liberation.fr/cahier-special/1997/12/22/1997-mot-a-mot-surete_222993

Parmi les 64 noms en *-ité* qui ont un adjectif en *-aire* correspondant dans *Dénom*, 46 ont une base adjectivale transparente, comme l'illustrent les exemples en (14). Ces adjectifs sont attestés malgré le fait qu'ils se retrouvent dans une chaîne dérivationnelle $A \rightarrow N \rightarrow A$.

- (14) a. GLOBAL \rightarrow GLOBALITÉ \rightarrow GLOBALITAIRE
 b. INDEMNÉ \rightarrow INDEMNITÉ \rightarrow INDEMNITAIRE
 c. PROBABLE \rightarrow PROBABILITÉ \rightarrow PROBABILITAIRE

Nous proposons deux hypothèses pour tirer au clair l'existence de ces adjectifs en *-itaire* :

1. Cette dérivation cyclique est possible dans la mesure où l'adjectif en *-itaire* a un sens différent de l'adjectif en début de la chaîne : l'adjectif à droite ne veut pas dire la même chose que celui à gauche.

2. Les locuteurs répondent à un besoin morphologique, la forme suffixée étant considérée comme plus naturelle et plus proéminente. L'adjectif en *-itaire* a un sens identique à celui en début de chaîne.

Avant de passer à une étude détaillée, nous présenterons l'ensemble des données telles qu'elles apparaissent dans les dictionnaires, dans différents corpus et sur la Toile. Ensuite, nous montrerons que les deux hypothèses sont pertinentes et complémentaires pour expliquer l'existence des adjectifs dérivés à partir de noms désadjectivaux en *-ité*.

Tous les exemples attestés introduits dans ce chapitre proviennent de la Toile, et plus particulièrement de deux sources. D'une part, nous avons fait des requêtes utilisant le moteur de recherche *Google.fr* entre janvier et février 2014. D'autre part, nous avons utilisé le corpus *frWac*, issu d'Internet. Il s'agit d'un corpus libre d'accès contenant 1,6 milliard de mots qui a été construit à partir de pages web du domaine français (fr). Ce corpus est accessible à partir du site <http://wacky.sslmit.unibo.it/doku.php>. Quand l'exemple provient de ce corpus, l'adresse url est suivie du mot *frWac*¹

5.1.2 Données étendues : *-itaire*

Les adjectifs en *-itaire* présentent la particularité d'être souvent absents des nomenclatures de dictionnaires. Sur les 77 adjectifs en *-itaire* de *Dénom*, 34 adjectifs ne figurent

1. Pour l'étude des noms désadjectivaux, nous avons utilisé la base de données MORphologique des Dérivations d'Adjectif à Nom (MORDAN) : <https://apps.atilf.fr/mordan/>, constituée par Aurore Koehl. Nous la remercions également pour ses conseils.

pas dans *le TLFi*. Parmi ces derniers, on peut en trouver 5 dans *le Grand Robert* et 8 autres dans des ressources disponibles sur le web telles que *le Wiktionnaire*² ou le dictionnaire *Reverso*³. Toutefois, 21 de ces adjectifs ne figurent dans aucune de ces sources.

Pour avoir une image de la population des adjectifs rentrant dans le patron *-ité* → *-itaire*, le tableau 5.1 présente les fréquences de ceux issus du corpus *frWaC*. Cette requête a permis d'obtenir quelques adjectifs qui ne figuraient pas dans *Dénom*, du fait que sa source se limitait à la version française de *Wikipedia*, à *GoogleBooks* et au journal *L'Est républicain*. Les nouvelles attestations sont indiquées en gras. On remarquera qu'il s'agit de cas peu fréquents.

FRÉQUENCE	EXEMPLE	EFF.
$n > 10\ 000$	UNIVERSITAIRE, PUBLICITAIRE, PRIORITAIRE, HUMANITAIRE, UNITAIRE, PARITAIRE, MAJORITAIRE, UTILITAIRE, IDENTITAIRE, MINORITAIRE	10
$10\ 000 > n > 1\ 000$	SÉCURITAIRE, IMMUNITAIRE, AUTORITAIRE, HÉRÉDITAIRE, TOTALITAIRE, INDEMNITAIRE, ÉGALITAIRE, TRINITAIRE	9
$1\ 000 > n > 10$	GRAVITAIRE, UBIQUITAIRE, CAPACITAIRE, AFFINITAIRE, VELLÉITAIRE, NATIONALITAIRE, ÉDILITAIRE, UNICITAIRE, CAVITAIRE, ACCRÉDITAIRE , FRATERNITAIRE, RÉCIPROCITAIRE, GLOBALITAIRE, FINALITAIRE, SURDENSITAIRE DENSITAIRE, LÉGALITAIRE, RIVALITAIRE	18
$10 > n$	TUBÉROSITAIRE, UNANIMITAIRE, INFINITAIRE, MOBILITAIRE RÉALITAIRE, CONVEXITAIRE , PROBABILITAIRE, CIVILITAIRE , DIVERSITAIRE , ENTITAIRE, ÉTERNITAIRE, FLEXICURITAIRE , FUTILITAIRE , MONDIALITAIRE , PROMISCUITAIRE , TIMIDITAIRE	18

TAB. 5.1 – Les adjectifs *-ité* → *-itaire* dans le *frWaC*

Afin de savoir s'il est possible d'obtenir encore plus d'adjectifs en *-itaire*, nous avons fabriqué des adjectifs candidats à partir des 700 noms en *-ité* qui se trouvent dans *Lexique3*. Sur les 700 candidats en *-itaire*, la requête par un moteur de recherche (*Google.fr*, janvier 2014) a donné au total 311 adjectifs attestés avec une fréquence très variable.

Pour bien des cas, le nombre de pages retournées a été suffisamment bas pour pouvoir vérifier les résultats manuellement. Ces adjectifs sont donnés en (15) et les exemples en (16) présentent certains d'entre eux employés en contexte. Sur les 311 adjectifs attestés, 60 apparaissent seulement une fois et peuvent donc être considérés comme des hapax.

- (15) PATERNITAIRE, RÉCIPROCITAIRE, FÉCONDITAIRE, INTÉGRALITAIRE, PLUVIOSITAIRE, CONJUGALITAIRE, INTIMITAIRE, CALAMITAIRE

2. http://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d'accueil

3. <http://dictionnaire.reverso.net/>

- (16) a. *Il s'agit de faire peur avec des thèmes comme l'islamisation et des contrevérités flagrantes comme le **déséquilibre féconditaire**.*
<http://actualites.forum.orange.fr/messages/index-page-11/59865/actualite-politique-le-vendredi-a-la-mosquee-l-islam-moderne.html>
- b. *L'ennemi n° 1 est l'envie du petit foyer douillet qui vous pousse dans l'**enfer conjugalitaire**.*
<http://familles.blogs.liberation.fr/hefez/2007/07/faut-il-avoir-d/comments/page/2/>
- c. *ça permettrait peut être de se ressaisir et d'arrêter cette **union calamitaire** pour PSA et revenir vers BMW et Toyota, ce qui serait plus sérieux...*
<http://www.caradisiac.com/commentaires/L-aide-du-gouvernement-a-PSA-fait-stopper-les-discussions-avec-GM-82520.htm>
- d. *L'intervention à domicile des différents professionnels suppose alors des ajustements face aux risques d'une intrusion, parfois vécue comme un envahissement, et parfois une effraction de l'**espace intimitaire**.*
http://www.univ-brest.fr/gerontic/pdf/cahier_unassad2.pdf

La suffixation en *-aire* à partir de noms en *-ité* est donc un procédé incontestablement productif. Il reste à savoir quelles sont les motivations qui font construire des adjectifs à partir de ces noms désadjectivaux.

5.1.3 Hypothèse 1 : Sens distincts

5.1.3.1 ÉGALITAIRE

Selon la première hypothèse, il est possible de dériver un adjectif à partir d'un nom qui a pour base un adjectif, à condition que le dérivé soit sémantiquement distinct de l'adjectif qui se trouve au début de la chaîne dérivationnelle. Ce cas est illustré en (17) avec l'adjectif ÉGAL, à partir duquel est dérivé le nom ÉGALITÉ, qui, lui, sert de base à la construction de l'adjectif ÉGALITAIRE.

- (17) ÉGAL → ÉGALITÉ → ÉGALITAIRE

Tout d'abord, il semble nécessaire de distinguer deux emplois de l'adjectif ÉGAL et, partant, deux emplois du nom ÉGALITÉ. L'adjectif et le nom n'ont pas les mêmes propriétés distributionnelles et celles-ci varient suivant le domaine.

L'adjectif ÉGAL peut qualifier des noms tels que *nombre, distance, poids, taille* ou *longueur*, qui dénotent des dimensions (Kennedy, 1999). Ces noms dénotent tous une valeur sur une échelle qui est définissable par rapport à une unité de mesure. L'exemple (18) illustre cet emploi ainsi que la nominalisation de l'adjectif et l'emploi du nom ÉGALITÉ.

- (18) les distances (entre les trois villes) sont égales > l'égalité des distances (entre les trois villes)

Une prédication de ce type est toutefois impossible lorsque le nom dérivé désigne autre chose qu'une valeur sur une échelle. La phrase (19a) est ainsi agrammaticale, même si les poissons sont parfaitement mesurables. Dans ce cas particulier, il faudrait être explicite et spécifier que ce qu'on compare, c'est la taille de ces poissons, comme illustré en (19b). Le nom ÉGALITÉ se conforme à cette distribution.

- (19) a. *les poissons sont égaux > *l'égalité des poissons
b. les tailles de ces poissons sont égales > l'égalité des tailles

En ce qui concerne l'exemple (20), ÉGAL ne peut pas porter sur les propriétés intrinsèques des individus, telles que leur taille ou leur poids, à l'instar de ce qu'on avait pour les poissons en (19a). Cet exemple est par contre tout à fait acceptable si on lui accorde une autre interprétation.

- (20) ? ces individus sont égaux > l'égalité des individus

Les individus peuvent être égaux au sens où ils sont traités de la même façon par une institution ou un ensemble de normes sociales. En (21a), les individus sont égaux par rapport à la loi, ce qui est explicité sous forme de l'ajout *devant la loi*. Ici, il n'y a pas réellement de notion d'échelle qui entre en jeu : dans une société où les individus ne sont pas égaux devant la loi, il n'existe pas nécessairement de dimension concrète et mesurable sur laquelle ils s'opposent. Les distinctions tendent à être catégoriques : ne pas être égaux, c'est appartenir à deux classes distinctes qui ne sont pas traitées de la même manière. Il n'est même pas nécessaire qu'il soit préférable d'appartenir à l'une ou l'autre classe pour qu'on puisse en déduire que les individus ne sont pas égaux. Si l'on revient à l'exemple (19a), dans un monde fictif, où les poissons formeraient une société à l'instar de celle des humains, parler de *l'égalité des poissons* serait parfaitement acceptable (21b).

- (21) a. ces individus sont égaux devant la loi > l'égalité des individus devant la loi
b. ces poissons sont égaux devant la loi > l'égalité des poissons devant la loi

Le nom ÉGALITÉ a également cet emploi spécialisé qui établit que les individus doivent être traités de la même manière sur le plan politique, social ou économique. Il s'agit d'un principe général du droit qui est défini dans la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen* de 1789 et dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948. Cet emploi est illustré en (22). Dans les exemples (22b) et (22c) où le nom ÉGALITÉ est modifié par des adjectifs relationnels, pour employer le terme consacré, les individus ou les citoyens sont implicites, inclus déjà dans cette acception du mot ÉGALITÉ.

- (22) a. *République s'est construite sur les principes fondateurs de l'indivisibilité du territoire et de l'égalité des citoyens devant la loi.*

<http://notre.republique.free.fr/decraffarin.htm> (frWac)

- b. *L'égalité sociale présuppose au contraire la différence des individus qui sont déclarés égaux en droit malgré leurs différences en fait.*

<http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/reperes/identite.htm>

- c. *En fonction du respect de l'existant, et des principes de proximité, d'égalité fiscale, et d'égalité d'accès à des droits équivalents, et du principe de subsidiarité, il me semble que peut se dessiner le schéma suivant : Paris et les départements de la petite couronne voient se rapprocher leur fonctionnement institutionnel*

<http://franck93700.blog.lemonde.fr/category/sur-la-piste-de-lourcq-le-9-3/> (frWac)

Nous soutenons que l'adjectif ÉGALITAIRE renvoie précisément à ce sens spécialisé ÉGALITÉ, qui ne renvoie pas à des propriétés mesurables des individus, mais à l'absence d'un traitement distinctif de l'un par rapport à l'autre.

Il s'ensuit que les adjectifs ÉGAL et ÉGALITAIRE n'ont pas les mêmes propriétés. Au singulier, ÉGAL nécessite un complément introduit par la préposition *à* (23a), ce qui n'est pas le cas de ÉGALITAIRE (23b).

- (23) a. X est égal à Y
b. *X est égalitaire à Y

Sans complément, ÉGAL est au singulier agrammatical en emploi absolu (24a). La propriété d'être égal doit être distribuée sur plusieurs éléments (24b). ÉGALITAIRE, au contraire, peut être employé de manière absolue sans problème (24c).

- (24) a. *Ce nombre est égal.
b. Ces nombres sont égaux.
c. Cette loi est égalitaire.

Au pluriel, l'emploi prédicatif absolu n'a pas le même effet pour les deux adjectifs. L'adjectif ÉGAL est interprété de manière collective, comme l'illustre l'exemple (25a), tandis que l'adjectif ÉGALITAIRE appelle une interprétation distributive (25b).

- (25) a. Les nombres A et B sont égaux. \models Le nombre A est égal au nombre B.
b. Les lois A et B sont égalitaires. \models La loi A est égalitaire et la loi B est égalitaire.

Ces observations sont confirmées par une étude sur corpus. En se basant sur les données brutes de *frWac*, l'adjectif ÉGAL est plus souvent suivi d'un syntagme prépositionnel (dans 65% des occurrences contre 23% pour l'adjectif ÉGALITAIRE). Cet adjectif est également souvent employé comme prédicat (dans environ 20% des occurrences), situation

illustrée en (26), tandis que ÉGALITAIRE se comporte davantage comme un adjectif relationnel et a une préférence pour la fonction épithète, même si l'emploi prédicatif n'est pas exclu (2% des occurrences), comme le montrent les exemples en (27).

- (26) a. *C'est un système où la défense et l'accusation sont **égales**, avec les mêmes pouvoirs, mais dans la réalité, ça ne marche pas toujours.*
<http://bonnefous.20minutes-blogs.fr/>
- (27) a. *Ici, chez les Slaves, la société est **égalitaire**; là, chez les Celtes ou les Etrusques, elle est plus hiérarchisée; ici, on brûle les morts; là, on les enterre avec un mobilier funéraire plus ou moins riche.*
<http://www.memo.fr/> (frWac)
- b. *Bref, l'accès aux nouvelles technologies est loin d'être **égalitaire**.*
<http://mairie-brest.fr> (frWac)

L'adjectif ÉGALITAIRE est de préférence postposé à un nom commun. Il s'agit soit de noms d'artefacts sociaux, tels que *éducation* ou *mariage*, illustrés par les exemples en (28), soit de noms abstraits généraux comme ceux illustrés en (29a). L'adjectif ÉGAL, quant à lui, ne modifie pas ce type de noms (29b).

- (28) a. *L'idéal républicain d'une **éducation égalitaire** et accessible à tous semble s'éloigner chaque jour un peu plus.*
http://www.liberation.fr/evenements-libe/2013/10/01/debat-4-une-ecole-egalitaire-pour-tous_935851
- b. *L'Église a donc un poids très important; à la veille du vote de la loi pour le **mariage égalitaire**, le 15 juillet 2010, elle a réuni près de 50 000 personnes devant le Sénat pour la bloquer.*
<http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/info/Les-dossiers-de-la-redaction/homosexualite/p-24100-Mariage-gay-pas-de-quoi-fouetter-un-chat-.htm>
- (29) a. idéologie, mondialisation, discours, aspirations, idéaux, revendication, utopie, république, politique, société
- b. *idéologie égale, *discours égal, *utopie égale

Le sens de l'adjectif ÉGALITAIRE est distinct de celui de l'adjectif primitif, ÉGAL, car il renvoie à un emploi spécialisé du nom base ÉGALITÉ fixé dans le domaine du droit (30).

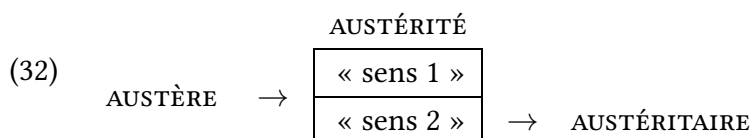
- (30) le mariage égalitaire ≠ le mariage égal
 'fondé sur le principe d'égalité' 'qui ne présente pas de différences'

À ÉGALITAIRE peut être associé un autre adjectif, AUSTÉRITAIRE. Absent de ressources disponibles telles que *Frantext*, *frWac* ou *Google Books*, cet adjectif prolifère depuis peu

dans les discours journalistiques et politiques en relation avec l'actualité. Les exemples en (31) peuvent être couramment lus ou entendus dans les médias.

- (31) a. *Mais il a concentré mercredi son tir sur Nicolas Sarkozy, qui est le père à ses yeux, avec la chancelière allemande Angela Merkel, "de cette **Europe austéritaire** qui nous conduit tous au chaos".*
(France Inter, 04/01/2012)
- b. *L'Humanité : Appel aux chefs d'Etat européens pour qu'ils refusent le **virage austéritaire***
(France Inter, 28/06/2012)
- c. *Bien d'autres devront tomber pour sortir de l'**Europe austéritaire***
(France Inter, 07/09/2012)
- d. *Il s'agit de ne pas nous placer en position de conflit avec la Commission, mais aussi de ne pas être dans une **approche austéritaire***
(France Inter, 20/02/2013)
- e. *Nous pouvons donc construire des alliances plus larges, des listes communes, sur le refus de la **politique austéritaire** de l'U.E. et des propositions alternatives à la logique du capitalisme financiarisé et du productivisme.*
<http://www.ensemble-fdg.org>

La dérivation de l'adjectif AUSTÉRITAIRE est représentée par le schéma en (32). L'adjectif en *-itaire* ne renvoie pas à AUSTÉRITÉ en tant que 'propriété de ce qui est austère', représenté par le « sens 1 », mais il est construit à partir d'un sens spécialisé de ce nom, le « sens 2 » : 'politique visant à réduire la dépense publique'⁴. La chaîne dérivationnelle linéaire, telle qu'on se la représentait jusqu'à maintenant, se décale et présente un dénivelé.



Les adjectifs ÉGALITAIRE et AUSTÉRITAIRE sont ainsi distincts des adjectifs primitifs à la fois sur le plan syntaxique et sémantique. Leur existence n'a donc rien de paradoxal.

5.1.3.2 IDENTITAIRE

Des observations similaires peuvent être faites au sujet de l'adjectif IDENTITAIRE (33).

(33) IDENTIQUE → IDENTITÉ → IDENTITAIRE

4. La question de savoir s'il s'agit de deux lexèmes distincts ou d'un lexème polysémique (Fradin et Kerleroux, 2009) est orthogonale à notre propos et on ne va pas la traiter.

En (34), l'adjectif IDENTIQUE et le nom IDENTITÉ renvoient aux propriétés intrinsèques des individus. Par exemple, en (34b) et en (35b), il s'agit probablement de la couleur des yeux, de la taille ou des cheveux qui sont les mêmes pour les deux femmes. Comme dans le cas de ÉGAL, cet emploi de IDENTIQUE est intrinsèquement relationnel, car X est toujours *identique* par rapport à Y. Au pluriel, l'emploi de IDENTIQUE appelle une interprétation collective (34). Au singulier, IDENTIQUE nécessite un complément en à (35).

- (34) a. ces deux voitures sont identiques > l'identité de ces deux voitures
 b. ces deux femmes sont identiques > l'identité de ces deux femmes
- (35) a. La voiture A est identique à la voiture B.
 b. La femme du café est identique à celle de l'aéroport.

Cependant, le nom IDENTITÉ a encore un autre emploi. En (36), IDENTITÉ dénote en fait ce qui distingue un individu des autres individus et donc ce par quoi cet individu n'est pas identique aux autres. Cet emploi est illustré en (37) sur des exemples de corpus et correspond aussi à celui de la *carte d'identité*, car les cartes d'identité servent à distinguer les individus, qui par définition, ne sont pas identiques.

- (36) L'identité de Cécile \neq *Cécile est identique
- (37) a. *Sur quoi repose l'identité de la personne ?*
<http://sergecar.club.fr/textes/schopen19.htm> (frWac)
- b. *Les photographies d'identité doivent être nettes, de bonne qualité, sans pliures ni traces.*
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/> (frWac)

L'adjectif IDENTITAIRE⁵ renvoie précisément à IDENTITÉ dans ce sens technique, où IDENTITÉ dénote l'ensemble des traits ou caractéristiques qui permettent d'établir l'individualité d'une personne (en droit) ou d'une communauté (en sciences politiques). Les exemples en (38) illustrent ces emplois de l'adjectif IDENTITAIRE en contexte.

- (38) a. *De plus, je trouve que l'enseignement ne me convient pas vraiment. Bref, je suis en pleine **crise identitaire**.*
http://forum.infobebes.com/Mon-bebe/Vos-droits/crise-identitaire-30-sujet_20436_1.htm
- b. *La coloc' traverse une **crise identitaire**.*
<http://www.paris-normandie.fr/article/evreux/en-pleine-crise-identitaire>

5. L'adjectif IDENTITAIRE a au total 39 occurrences dans Frantext, la première datant de 1969 et avec seulement sept occurrences avant 1990. Cependant, selon les Ngrams de GoogleBooks l'emploi de cet adjectif augmente de manière radicale depuis les années 1980 (cf. figure 5.1).

- c. *L'enquête menée auprès des étudiants mais aussi des socialisateurs montre qu'il s'agit d'une **crise identitaire** qui se traduit par une transformation des motivations.*

books.google.fr/books?isbn=2850307971

- d. ***Crise identitaire** à l'UMP : vers une stratégie de l'échec ?*

<http://fr.novopress.info/132723/crise-identitaire-a-lump-vers-une-strategie-de-lechec/>

- e. *Une récente prise de conscience a aujourd'hui permis de s'intéresser au **caractère identitaire** d'un territoire : culture, image, évènementiel et au développement économique en jeu.*

<http://www.amif.asso.fr/> (frWac)

Les exemples (38a) et (38b) renvoient à IDENTITÉ qui établit l'individualité d'une personne. Les exemples (38c)-(38e) renvoient aux caractéristiques qui permettent d'établir l'individualité d'une communauté, telle que les étudiants, un parti politique ou un territoire. En (39), en revanche, *forme identitaire* chez Danielle Corbin caractérise la forme qui établit l'identité de chaque verbe.

- (39) *la désinence flexionnelle de l'infinitif, forme employée conventionnellement pour dénommer les verbes en français, ne fait pas partie de la **forme identitaire** des verbes dans le lexique : le verbe nommé enterrer a pour radical, donc pour **forme identitaire** enterr-.*

Corbin, Danielle (1999)

Dans ces deux séries d'exemples, IDENTITÉ ne désigne pas la propriété d'un ensemble d'entités qui se ressemblent, mais au contraire ce qui est caractéristique de l'individualité d'une entité.

Les adjectifs IDENTIQUE et IDENTITAIRE ont des propriétés distributionnelles différentes. Tandis que IDENTIQUE apparaît souvent comme adjectif attribut (dans environ 30% des cas), IDENTITAIRE est plutôt rare comme prédicat (même pas un pour cent des cas). IDENTITAIRE figure le plus souvent comme adjectif épithète postposé à un nom commun. Les noms en (40a) illustrent les noms les plus fréquemment modifiés par IDENTITAIRE. On remarquera la présence des noms d'événement qui peuvent avoir IDENTITÉ pour argument (40b). L'adjectif IDENTITAIRE met ainsi le nom recteur en relation avec IDENTITÉ. Les noms en (41) indiquent les noms modifiés par l'adjectif IDENTIQUE. La présence des noms tels que *manière, façon, nature* fait penser à l'adverbe IDENTIQUEMENT auquel ces noms modifiés par IDENTIQUE correspondent.

- (40) a. construction, repli, crise, quête, affirmation, revendication, question, malaise, dimension, recherche

- b. la construction de son identité, la crise de son identité, l'affirmation de son identité, la revendication de son identité
- (41) manière, façon, condition, terme, situation, point, service, produit, résultat, nature

IDENTIQUE et IDENTITAIRE se distinguent donc par leur propriétés distributionnelles, syntaxiques et sémantico-lexicales.

L'adjectif PERSONNALITAIRE, qui fait partie des cas peu fréquents, est similaire à IDENTITAIRE, si ce n'est que son nom base, PERSONNALITÉ, n'a que le deuxième sens. PERSONNALITÉ dénote l'ensemble des traits constituant une personne et l'adjectif PERSONNALITAIRE y renvoie (42). Pour cette raison, le nom PERSONNALITÉ n'est pas un nom désadjectival prototypique et il pourrait être analysé comme un dérivé direct à partir du nom PERSONNE. Roché (2009b) propose cette analyse pour le nom PERSONNALISME et Koehl (2012) offre une analyse détaillée des noms en *-Alité* construits à partir de noms (discutés ci-dessous). Il est à noter que selon les tests de Koehl PERSONNALITÉ et IDENTITÉ ne sont pas des noms de propriétés mais plutôt des noms d'occurrence, comme l'indique le contraste entre (43) et (44).

- (42) a. PERSONNALITÉ → PERSONNALITAIRE
- b. *L'aspect vestimentaire et **personnalitaire** doit être tenu constant (c'est un travail excellent pour un débutant cherchant à devenir sûr de lui)*
http://forum.doctissimo.fr/psychologie/celibat/sondage-doctinette-sexysujet_192011_15.htm
- c. *Vient ensuite l'aspect **personnalitaire** (étude graphologique et analyse graphonomonique).*
<http://www.decitre.fr/livres/la-signature-9782845580343.html>
- (43) a. Il possède une forte personnalité.
 b. Il possède une double identité.
- (44) *Il possède une banalité.

Si on essaye de relever ce que ces exemples ont en commun avec les adjectifs ÉGALITAIRE et AUSTÉRITAIRE, on peut dire qu'ils relèvent d'un certain type de discours qui concerne des phénomènes sociaux, économiques ou individuels, définis par une collection de caractéristiques. Encore une fois, il ne s'agit pas de noms de propriété *stricto sensu* et l'adjectif en *-itaire* a un sens et un emploi différent de l'adjectif originel.

5.1.3.3 NATALITAIRE, DENSITAIRE

Les adjectifs dérivés à partir de noms en *-ité* dénotant une proportion entre deux nombres sont un autre type d'adjectifs en *-itaire* observé dans les données. Par exemple,

le nom **NATALITÉ** dénote le rapport entre le nombre de naissances et la population totale dans un espace et un temps donnés. L'adjectif **NATALITAIRE**, illustré par les exemples en (48), est ensuite relatif à **NATALITÉ**.

- (45) a. **NATALITÉ** → **NATALITAIRE**
 b. *Du chômage, de l'immoralité généralisée, de la pollution, de la **croissance natalitaire**, des migrations vénéneuses...*
<http://books.google.fr/books?isbn=2825112984>
 c. *Par ailleurs, l'**infantilisme natalitaire** arrange bien également les libéraux pour de plus mesquines raisons : l'enfant étant un consommateur forcé (et exigeant), il constitue un formidable débouché pour l'écoulement des marchandises.*
<http://mobile.agoravox.fr/actualites/environnement/article/eloge-de-la-denatalite-1-ecologie-75294>

Koehl (2012) distingue parmi les noms en *-alité* une classe à part qui, soit dénote une propriété seulement dans certains contextes, soit ne dénote jamais une propriété. Le premier cas est représenté par le nom **MORTALITÉ**. En (46), le nom dénote la propriété de ce qui est mortel, qui peut s'opposer au nom **IMMORTALITÉ**. Par contre, en (47), **MORTALITÉ** exprime une relation proportionnelle, d'où le terme *nom de relation* que Koehl utilise, qui est sémantiquement reliée à un nom (**MORT**) et qui peut être mesurée. Il désigne le rapport entre un nombre d'événements, ici le nombre de morts, et la taille de la population concernée, sur une période donnée. Les noms comme **NATALITÉ** (48) ou **MATRIMONIALITÉ** (49) n'ont plus que ce deuxième emploi, les événements comptés étant les naissances et les mariages.

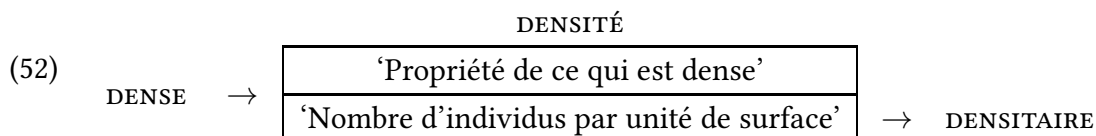
- (46) a. **MORTEL** → **MORTALITÉ** 'Propriété de ce qui est mortel'
 b. *la mortalité de l'âme* (source : TLFi)
- (47) a. **MORT** → **MORTEL** → **MORTALITÉ** 'Nb de morts rapporté au nombre d'habitants d'un territoire donné'
 b. *la mortalité infantile*
- (48) **NAISSANCE** ~ **NATAL** → **NATALITÉ** 'Nb de naissances rapporté au nombre d'habitants d'un territoire donné'
- (49) **MARIAGE** ~ **MATRIMONIAL** → **MATRIMONIALITÉ** 'Nb de mariages rapporté au nombre d'habitants d'un territoire donné'

Les adjectifs en *-itaire* dérivés à partir de ces noms en *-alité* renvoient précisément à cet emploi et ont un rapport sémantique régulier $N \rightarrow A$ 'relatif à N'. Les exemples en (50) illustrent l'emploi de l'adjectif **MORTALITAIRE**, celui en (51) introduit toute une série d'adjectifs relatifs à des noms en *-alité* dénotant des taux.

- (50) a. *Pas de **catastrophe mortalitaire** dans ce cas de 88-89, mais d'énormes conséquences contestataires.*
<http://savoir.fr/quel-lien-les-disettes-et-les-famines-ont-elles-avec-les-conditions-meteorologiques>
- b. *Ces taux **mortalitaires** ne redescendront quelque peu qu'en 1848. Ils remonteront en 1849, ce sera pour le coup à cause du choléra.*
<http://books.google.fr/books?isbn=2213640181>
- (51) *Imaginons que l'on connaisse, pour chaque commune de France, des faits naturels ou démographiques tels que les suivants : la moyenne température de l'année; la moyenne hauteur pluviométrique annuelle; la population spécifique; le nombre spécifique annuel des naissances, des mariages, des morts entre tels et tels âges, les nombres correspondants permettront de construire, pour la France, des **cartes thermométriques, pluviométriques, natalitaires, matrimonialitaires et mortalitaires** de diverses catégories.*
http://www.archive.org/stream/journaldelasoci31sociuoft/journaldelasoci31sociuoft_djvu.txt

Les noms en *-alité* exprimant des taux peuvent être complétés par le nom de mesure DENSITÉ, qui se distingue des noms mentionnés ci-dessus par le fait qu'il est dérivé à partir d'un adjectif simple.

Selon le schéma (52), DENSITÉ est un nom de propriété, mais il dénote également une mesure. C'est à partir de ce deuxième emploi qu'il existe l'adjectif DENSITAIRE, illustré par les exemples (53).



- (53) a. *Eu égard à la détérioration des conditions écologiques et édaphiques aucune **évolution densitaire** des populations de criquet ne pourrait se faire sentir.*
www.clcpro-empres.org/Library/Bulletins_pays/.../2009_FEVRIER.doc
- b. *Il souhaiterait connaître son avis sur la mise en place de seuils minimums de présence qui prendrait compte non seulement du critère de population mais également du **critère densitaire** notamment en zone rurale.*
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-113922QE.htm>
- c. *La faible **importance densitaire** des diptères révèle un milieu à charge trophique faible.*

<http://www.cevennes-parcnational.fr/Acces-directs/Programmes-de-recherche/Presentation-du-Bassin-Versant-du-Mont-Lozere/Faune-et-Flore/Invertebres-aquatiques>

Encore une fois, il s'agit d'une acception technique d'un nom désadjectival auquel renvoie l'adjectif dérivé en *-aire*. L'exemple (54) transforme l'exemple (53c) pour faire apparaître l'interprétation du nom DENSITÉ à laquelle l'adjectif DENSITAIRE renvoie.

- (54) La densité des diptères est faible = le nombre de diptères dans un espace donné est faible

On trouve également l'adjectif SURDENSITAIRE dont l'analyse est plus complexe à cause de la préfixation. Cependant, les exemples en (55) illustrent le même type d'acception technique sur lequel est construit cet adjectif en *-itaire*.

- (55) a. La **population** de carpes, **sur-densitaire** et devenue carnassière, doit être réduite, de façon drastique.

http://lagauledacier.blogs.fr/page_12.html

- b. Sur certains secteurs, des **truites sur-densitaires** sont déversées en début de saison, notamment à proximité de l'étang de la Folie à Mauron sur le parcours réservé aux jeunes de -18 ans.

<http://www.federationpeche.fr/56/associations.php?association=1240>

- c. Faits nouveaux, les **régions sur-densitaires**, l'Ile-de-France et PACA vont voir leurs effectifs décroître, et de façon sensible pour l'Ile-de-France tandis que va s'instaurer un nouvel « eldorado démographique », les régions de l'Ouest de la France

<http://www.lamedicale.fr/documents/201211AtlasMdc.pdf>

Les adjectifs appartenant à ce dernier type relèvent d'un discours administratif et renvoient à des noms qui ont un rapport à la quantité. Dans ce cas, le sens technique du nom a pour effet une différence plus clairement tranchée entre l'adjectif en *-itaire* et l'adjectif primitif.

5.1.3.4 Type sémantique ou spécialisation ?

Après avoir présenté les différents types d'adjectifs en *-itaire* dérivés à partir de noms désadjectivaux en *-ité*, on peut se poser la question de savoir si les possibilités dérivationnelles reflètent différents types sémantiques des noms bases, les types étant distingués par ce que dénote le nom. Dans le cas des noms désadjectivaux, il s'agit de déterminer si les noms de propriété servent de base à la construction d'adjectifs par suffixation, phénomène considéré comme paradoxal par Roché (2009b).

Parmi les trois types de noms bases en *-ité* décrits ci-dessus, le dernier, celui des noms comme *NATALITÉ* ou *DENSITÉ*, relève clairement d'un autre type sémantique, leur nom base étant un nom dénotant des taux ou des mesures. Le deuxième type, celui de *IDENTITÉ* et *PERSONNALITÉ*, correspond à des ensembles de caractéristiques. Le test en (43) a montré qu'il ne s'agit pas de noms de propriété *stricto sensu*. Les noms du premier type, *ÉGALITÉ* et *AUSTÉRITÉ*, sont les seuls qui peuvent être considérés comme des noms de propriété. Toutefois, les adjectifs qui en sont dérivés renvoient plutôt à des principes ou des doctrines, donc des concepts sociaux, qu'à des propriétés.

Dans les trois cas, l'adjectif renvoie au nom employé dans un sens technique. La spécialisation dans un domaine de savoir accompagne, au moins dans les deux premiers cas, le changement de type sémantique.

Il s'est avéré difficile d'identifier le type sémantique des noms comme *ÉGALITÉ* ou *AUSTÉRITÉ*. Le sens de *ÉGALITÉ* reste la propriété d'être traité de la même manière, mais il n'est pas nécessaire de spécifier les arguments comme dans *l'égalité des nombres*, car cet emploi spécialisé renvoie implicitement aux individus humains et au contexte social.

Le nom *ÉGALITÉ* auquel renvoie l'adjectif *ÉGALITAIRE* peut donc être toujours considéré comme un nom de propriété, mais avec une spécialisation. Une autre solution serait de définir un autre type sémantique⁶, les noms de principe ou de doctrine, et de dire que ces adjectifs en *-itaire* sont construits sur ce type de noms. Les tests pour ces noms pourraient être "*NA-itaire* repose sur le principe de *Y-ité*" ou bien "*Y-ité* est le principe fondamental de *NA-itaire*", illustrés en comme en (56) et en (57).

- (56) a. Le mariage égalitaire repose sur le principe d'égalité.
 b. L'égalité est le principe fondamental pour le mariage égalitaire.
- (57) a. L'Europe austéritaire repose sur le principe d'austérité.
 b. L'austérité est le principe fondamental pour l'Europe austéritaire.

Pour illustrer plus avant le fait que la suffixation multiple ne s'appuie pas nécessairement sur une dualité du type sémantique du nom base, on peut examiner deux exemples, les noms *RÉCIPROCITÉ* et *MODERNITÉ*.

Le nom *RÉCIPROCITÉ* est construit à partir de l'adjectif simple *RÉCIPROQUE* et relève d'un seul type sémantique puisqu'il dénote la propriété d'être réciproque. Si les possibilités dérivationnelles reflètent le type sémantique du nom et si l'adjectif en *-itaire* n'est jamais construit sur le sens dénotant la propriété, il ne devrait pas y avoir d'adjectif dérivé à partir du nom *RÉCIPROCITÉ*. Or, dans le domaine de la pêche, le nom *RÉCIPROCITÉ* désigne un concept plus spécifique fondé sur le principe de réciprocité (58) et l'adjectif *RÉCIPROCITAIRE* est relatif à ce concept (59).

6. Nous avons réalisé un manque de classification fiable des noms notamment pour ce qui concerne les noms abstraits. Le classement présenté, par exemple, par Flaux et de Velde (2000) ne renseigne pas sur ce type d'interprétations.

- (58) a. La **réciprocité interdépartementale** permet de pêcher dans un ensemble de département s’y soumettant.
- b. La Fédération de Pêche des Landes adhère au Club Halieutique Interdépartemental permettant, sur le **principe de réciprocité**, aux pêcheurs titulaires de certaines cartes (Interfédérale, Découverte Femme, Découverte, Mineure, Hebdomadaire) de pouvoir pratiquer dans une ensemble de départements beaucoup plus large (36 départements).
<http://www.peche-landes.com/Reglementation/Cartes-de-peche-Landes/La-reciprocite-Interdepartementale>
- (59) a. RÉCIPROQUE → RÉCIPROCITÉ → RÉCIPROCITAIRE
- b. Les **accords réciprocaires** : Le souhait d’une réciprocité nationale est unanimement exprimé par l’ensemble des pêcheurs.
<http://www.federationpeche.fr/>
- c. Soit d’acheter d’abord la carte personne majeure à 65 € et ensuite s’il souhaite pêcher dans un autre **département réciprocaire**, acheter dans un second temps la vignette du Club Halieutique au prix de 25 €.
<http://www.peche66.org/la-carte-interf%C3%A9d%C3%A9rale>
- d. La carte de pêche interfédérale du CHI ou de l’EHGO (85 euros) ou l’acquisition du **timbre réciprocaire** CHI ou EHGO (25 euros) en sus d’une carte de pêche, vous permet de pêcher dans les **parcours réciprocaires** des 73 départements de ces deux **clubs réciprocaires**.
<http://www.latruiteetlescarnassiers.com/t7514-la-reciprocite>

La même observation peut être faite pour l’adjectif MODERNITAIRE, issu de la Toile. Tandis qu’en (61) le nom MODERNITÉ renvoie à la propriété dénotée par l’adjectif base MODERNE, en (62), l’adjectif MODERNITAIRE renvoie à la modernité au sens de la doctrine de la modernité qui prône la modernité comme idéal. Ce sens de MODERNITÉ est illustré en (61b). Toutefois, cette doctrine se base sur la propriété d’être moderne, ce qui a pour résultat que le type sémantique du nom MODERNITÉ, sur lequel est construit l’adjectif MODERNITAIRE, reste proche du sens premier de MODERNITÉ en tant que ‘propriété d’être moderne’.

- (60) a. MODERNE → MODERNITÉ ‘Propriété d’être moderne’
 b. La *modernité de son point de vue*.
- (61) a. MODERNE → MODERNITÉ ‘Doctrine favorable à ce qui est moderne’
 b. *Obsédé par la **modernité** sous toutes ses formes, Marinetti souhaitait l’anéantissement de Venise, ville passéiste vouée au sentimentalisme et à la décadence.* Michel Onfray ; « Le ventre des philosophes » -1989 (Wiktionnaire)

- (62) a. MODERNITÉ → MODERNITAIRE
- b. *Comme toujours lorsqu'il s'agit de **propagande modernitaire**, on avançait avec allégresse des chiffres peu vérifiables mais destinés à conférer une apparence de rigueur à l'enquête.*
<http://books.google.fr/books?isbn=2213640378>
- c. *Pour l'heure, la **pression modernitaire** conduit la direction du PCF, qui valorise désormais les terrains sociétaux, à abandonner notamment trois concepts...*
http://books.google.fr/books/about/Bastille_R%C3%A9publique_Nation.html?id=sTWKAAAAMAAJ&redir_esc=y

La dérivation des adjectifs en *-itaire* reflète donc plus clairement la spécialisation du nom que le changement de son type sémantique.

En ce qui concerne la chaîne dérivationnelle $A \rightarrow N \rightarrow A$, nous avons observé que la dérivation à partir de noms complexes se fait sur un sens spécialisé, ce qui garantit que l'adjectif dérivé n'aura pas le même sens que l'adjectif au début de la chaîne dérivationnelle. Il y a donc une sorte de rupture du sens et l'adjectif en *-itaire* renvoie uniquement à sa base immédiate. Ce cas montre également l'émergence d'une nouvelle régularité avec les adjectifs en *-itaire*, appartenant au langage administratif, culturel ou sociopolitique, mentionnée déjà par Tournier (2001). Le caractère émergent de cette tendance est illustrée par la figure 5.1 qui présente la fréquence de l'adjectif IDENTITAIRE dans *Google Ngrams*.

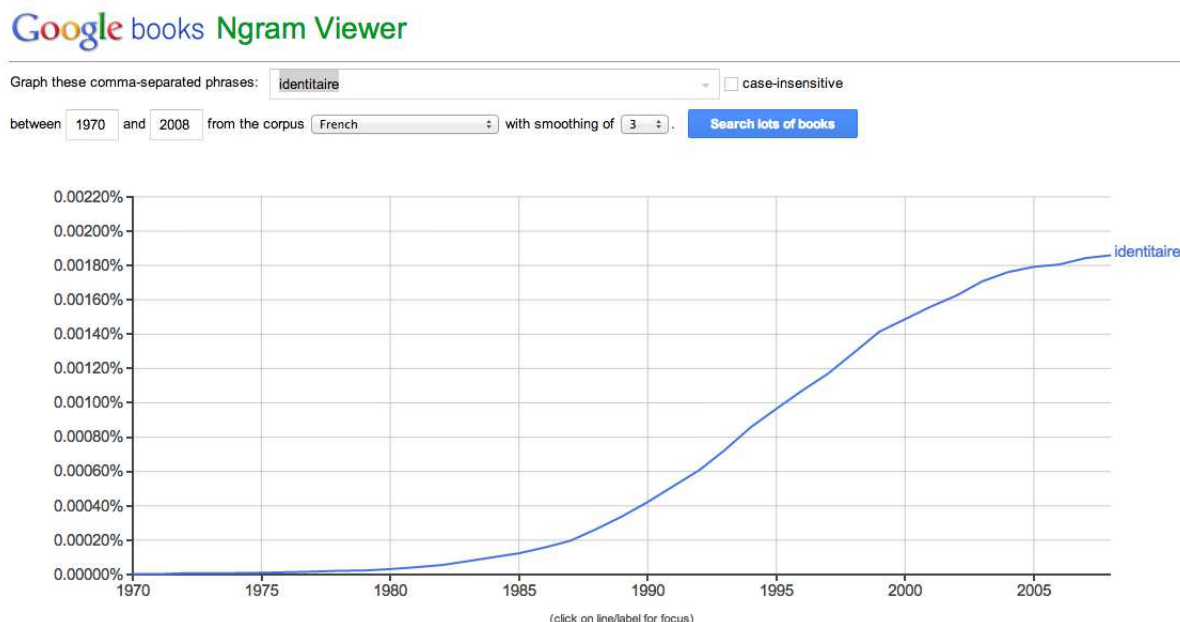


FIGURE 5.1 – L'adjectif IDENTITAIRE dans Google Ngrams

L'exemple (63) permet peut-être d'illustrer le mieux la genèse d'un adjectif en *-itaire* et le besoin d'avoir un adjectif distinct de l'adjectif qui est la base du nom en *-ité*. Dans

cet exemple, il s'agit de l'adjectif **PATERNEL** et du nom **PATERNITÉ**, sur lequel est construit **PATERNITAIRE**.

- (63) Doit-on parler d'un « modèle paternel » ? Le qualificatif ne convient pas pour parler d'un modèle ; il ne s'applique pas à un concept. Doit-on parler de « modèle paternaliste » ? On sait combien le mot a été galvaudé, il ne convient pas non plus. Nous sommes obligés de forger un mot nouveau. Je vous propose de le faire dériver du mot « paternité », car ce modèle renvoie, en fin de compte, à une paternité réelle bien qu'elle se présente de manière quelque peu différente de la paternité humaine et de ses modalités connues, je vous invite donc à parler de « **modèle paternitaire** ». Le mot a l'avantage de ne pas avoir encore été utilisé, du moins à ma connaissance. Il ne peut donc pas être mis hors d'usage avant d'avoir été mis en circulation.

<http://www.lavie.fr/sso/blogs/blog.php?id=2883&rubrique=13>

Pour conclure, le cycle $A \rightarrow N \rightarrow A$ est possible à condition que l'adjectif dérivé soit sémantiquement différent de l'adjectif dont est dérivé son nom base. Si l'on regarde ce que ces adjectifs en *-itaire* ont en commun, ils sont tous construits sur des termes techniques (au sens large), spécialisés dans un domaine ou bien ils renvoient à des concepts sociaux et ont un statut discursif particulier. De fait, la pression onomasiologique favorise la construction d'adjectifs dans les discours spécialisés parce qu'elle permet un contraste avec un adjectif plus simple déjà existant.

5.1.4 Hypothèse 2 : Sens identiques

Contrairement aux exemples introduits dans la section précédente, certains adjectifs en *-itaire* semblent identiques aux adjectifs qui sont la base du nom en *-ité*.

Ainsi, en (64b), tout semble dire que quand un locuteur a besoin d'un adjectif en rapport avec **BANALITÉ**, même s'il y a **BANAL**, il peut fabriquer sans problème **BANALITAIRE**⁷. Dans cet exemple, **BANALITAIRE** pourrait être remplacé par **BANAL**.

- (64) a. **BANAL** → **BANALITÉ** 'Propriété d'être banal'
 b. *Le principe de la méthode proposée par le ministre/auteur n'est rien d'autre que l'électrochoc de l'autocritique et des solutions radicales, qui seul permettra de dépasser la contradiction de l'**acceptation banalitaire** de voir une jeune femme africaine s'infecter par le virus du SIDA ou un enfant naître infecté dans l'innocence de son âge.*

[http://sidanet.refer.org/webapps/komplete/index.php?](http://sidanet.refer.org/webapps/komplete/index.php?KTURL=mod_article.html&highlight=leaders&page=982)

[KTURL=mod_article.html&highlight=leaders&page=982](http://sidanet.refer.org/webapps/komplete/index.php?KTURL=mod_article.html&highlight=leaders&page=982)

7. Il s'agit d'une occurrence quasi-unique, car sur les 29 occurrences de l'adjectif **BANALITAIRE** (requête avec Google.fr le 28 janvier 2014), 28 occurrences correspondent au nom d'une BD des années 80 «Service banalitaire».

Ces faits peuvent être expliqués en termes de besoins morphologiques au sens de Roché (2011b, p. 24) : "à une dénomination donnée s'en ajoute une autre sémantiquement équivalente mais plus commode à manipuler ou mieux intégrée au lexique". Dans le cas de BANALITAIRE, seule la première raison pourrait expliquer l'existence de cet adjectif. BANAL étant sémantiquement démotivé par rapport à BAN, le locuteur a besoin de marquer morphologiquement la transparence de l'adjectif. Dressler (1985a, p. 322) parle du caractère naturel de la transparence morphotactique et morphosémantique, qualités qui pourraient être appliquées à cet exemple.

Dal et Namer (2010b, p. 903) ont rencontré une situation similaire à propos de certains noms en *-ance* tels que FLIP = FLIPANCE ou LUSTRE = LUSTRANCE. Elles expliquent ces cas ainsi : "Une hypothèse serait que la suffixation au moyen d'une séquence de la forme VC est cognitivement perçue comme plus satisfaisante que la conversion (ou une suffixation en V) pour former un nom statif". L'idée qu'une forme soit cognitivement perçue comme plus saillante peut relier le cas de FLIPANCE à celui de BANALITAIRE, même si dans le premier cas il s'agit d'une concurrence entre un nom convert et un nom suffixé, tandis que dans le second, on a affaire à un adjectif démotivé par rapport à un adjectif suffixé.

D'autres exemples de ce type sont présentés en (65). En (65a), ÉTERNITAIRE est plus proche de ÉTERNITÉ que l'adjectif ÉTERNEL donc la finale est tronquée. En (65b), PRÉCARITAIRE renvoie plus directement au nom PRÉCARITAIRE que l'adjectif PRÉCAIRE.

- (65) a. *Il y a dans la religion quelque chose qui essaie de percevoir une dimension au-delà de l'histoire, une dimension **éternitaire**.*
<http://histgeo.ac-aix-marseille.fr> (frWac)
- b. *Moi j'ai fait un choix de quitter cette dite profession de bénévolat **précaritaire**. Depuis, je me sens Zen, je rentre je ne me casse plus la tête*
<http://profsolitaire.blogspot.com/2011/05/1a-goutte.htm> (frWac)

Certes, les exemples tels que BANALITAIRE ou ÉTERNITAIRE, qui peuvent être trouvés sur la Toile, ne semblent pas entrer dans le lexique de manière permanente. Cependant, selon notre hypothèse, ces exemples montrent que les locuteurs fabriquent des adjectifs même en l'absence de pression onomasiologique, sous la pression lexicale et la potentialisation de *-aire* de s'adjoindre aux noms en *-ité*.

5.2 $V \rightarrow N \rightarrow A$

Nous avons observé dans le chapitre 3 que, sur le plan quantitatif, la dérivation d'adjectifs à partir de noms déverbaux est assez limitée par rapport au nombre de noms bases

potentiels. Cette section a pour objectif d'étudier les cas où un nom déverbal donne lieu à un adjectif dérivé, ce qui revient à étudier la chaîne dérivationnelle $V \rightarrow N \rightarrow A$.

Les patrons les plus fréquents pour la dérivation adjectivale à partir de noms déverbaux sont *-ion* \rightarrow *-ionnel* (66) et *-ion* \rightarrow *-ionnaire* (67). Quelques autres patrons se rencontrent avec moins d'exemples, tels que *-ure* \rightarrow *-ural* (68) ou *-ment* \rightarrow *-mental* (69).

(66) ORGANISER \rightarrow ORGANISATION \rightarrow ORGANISATIONNEL

(67) RÉAGIR \rightarrow RÉACTION \rightarrow RÉACTIONNAIRE

(68) PROCÉDER \rightarrow PROCÉDURE \rightarrow PROCÉDURAL

(69) ORNER \rightarrow ORNEMENT \rightarrow ORNEMENTAL

Cette section est consacrée plus particulièrement au premier patron *-ion* \rightarrow *-ionnel*, qui présente le plus grand nombre de lexèmes construits récemment.

5.2.1 Introduction : *-ionnel*

Les noms bases des adjectifs se terminant en *-ionnel* peuvent être de plusieurs types. S'il s'agit d'un nom déverbal, deux situations se présentent : soit le nom est dérivé à partir du verbe de manière transparente (70), soit le nom en *-ion* est construit sur un radical allomorphique dont les origines remontent au latin (71).

(70) a. ORGANISER \rightarrow ORGANISATION \rightarrow ORGANISATIONNEL

b. INFORMER \rightarrow INFORMATION \rightarrow INFORMATIONNEL

(71) a. CORRIGER \rightarrow CORRECTION \rightarrow CORRECTIONNEL

b. RELIER \rightarrow RELATION \rightarrow RELATIONNEL

Bonami et al. (2009) analysent les deux cas comme des dérivés à partir d'un thème verbal réservé à la dérivation qu'ils appellent le thème 13. Dans le cas régulier, ce thème est construit par l'adjonction de *at* au thème 1, celui qui sert à construire la 1^{ère} et la 2^e personne du pluriel du présent ainsi que les formes de l'imparfait (cf. la section 3.2.2).

Cette analyse a pour avantage de traiter de manière identique la formation de nouveaux lexèmes se terminant en *-ation* (en particulier les noms en *-ification* et *-isation* qui représentent la seule classe productive) et les lexèmes enregistrés dans le lexique de longue date, souvent empruntés au latin.

Pour certains noms en *-ion*, le sens s'est opacifié par rapport à celui du verbe de base et même si le verbe existe en français contemporain, il n'est pas forcément perçu comme la base du nom en *-ion* (72).

(72) a. PRÉPOSER \sim PRÉPOSITION \rightarrow PRÉPOSITIONNEL

b. PROFESSER \sim PROFESSION \rightarrow PROFESSIONNEL

c. PULSER \sim PULSION \rightarrow PULSIONNEL

La dernière situation qui se présente concerne les noms en *-ion* pour lesquels, en français d'aujourd'hui, il n'existe pas de verbe qui pourrait leur servir de base. Le nom est considéré comme simple, même si la base est d'une certaine manière complexe (73).

- (73) a. CONDITION < *conditio* < *condicere* → CONDITIONNEL
 b. OCCASION < *occasio* < *occidere* → OCCASIONNEL

Contrairement aux dérivés en *-age* et en *-ment*, de nombreux noms en *-ion* ne sont donc pas dérivés de verbes existants. Il s'agit d'emprunts directs au latin ou d'emprunts à l'anglais qui, lui, les a empruntés au latin, ou de formes assimilées à des adjectifs (74).

- (74) IMPRÉCIS ~ IMPRÉCISION

Ces derniers ont été étudiés par Kerleroux (2008) qui a souligné le fait que certains noms en *-ion* peuvent être reliés à la fois à un adjectif et à un verbe (75) et qu'ils peuvent ainsi instancier des constructions de deux types : des noms d'événement abstraits d'un côté, des noms de propriété de l'autre côté. Le premier cas est illustré en (76a), où *on attend que le bug soit corrigé*. Le cas d'un nom en *-ion* dérivé d'un adjectif est illustré en (76b), où il ne faut pas *nuire au caractère correct de la phrase*.

- (75) CORRECT ~ CORRIGER ~ CORRECTION

- (76) a. *Ce bug a été déjà remonté et on attend la correction.*
<http://unblog.fr/forums/topic.php?id=3428>
 b. *L'épithète peut être supprimée sans nuire à la correction de la phrase ni en modifier profondément le sens.*
http://grammaire.reverso.net/1_3_07_Lepithete.shtml

La distribution des noms bases en *-ion* qui donnent lieu à des adjectifs en *-ionnel* à travers les types décrits ci-dessus est présentée dans le tableau 5.2.

TYPE	EXEMPLE	EFFECTIF
Déverbal - thème régulier <i>-(at)+ion</i>	ORGANISATION	69
Déverbal thème supplétif	DÉMISSION	93
Non déverbal	OCCASION	54
Relation V - <i>Nion</i> opaque	PROFESSION	6
Désadjectival		0

TAB. 5.2 – Les noms bases en *-ion* de *Dénom* selon leurs types

La grande majorité des adjectifs est dérivée à partir de noms en *-ion* déverbaux, construits soit sur le thème régulier, soit sur le thème supplétif. Environ un quart des noms bases en *-ion* n'a pas de verbe correspondant. Les données de *Dénom* ne contiennent aucun adjectif dérivé à partir d'un nom désadjectival en *-ion*.

5.2.2 Données étendues : *-ionnel*

La construction d'adjectifs en *-ionnel* à partir de noms en *-ion* est un procédé disponible en français contemporain. Sur les 222 adjectifs en *-ionnel* de *Dénom*, seulement 38% sont listés dans le *TLFi*. Parmi ceux-ci, certains ont été empruntés au latin (77), à savoir ceux qui n'ont pas de verbes correspondant en français, et quelques autres peuvent être considérés comme des calques de l'anglais (78). Cependant, la majorité est dérivée de manière régulière à partir de noms français se terminant en *-ion* : 9% sont antérieurs au 19^e, 12% datent du 19^e et 16,5% du 20^e siècle. Concernant les 62% restants, illustrés en (79), certains sont listés dans les ressources électroniques du type *Wiktionnaire* ou *Reverso*, mais environ un quart des exemples ne figure dans aucune de ces sources.

(77) CONDITIONNEL, CONVENTIONNEL, PASSIONNEL, PROPORTIONNEL

(78) CONSTITUTIONNEL, INSTITUTIONNEL, OPÉRATIONNEL, PROMOTIONNEL

- (79) a. bilan motivationnel
 b. problèmes organisationnels
 c. techniques rédactionnelles

En faisant une requête sur les adjectifs en *-ionnel* dans le corpus *frWac*, on obtient 700 adjectifs types, dont 483 sont des adjectifs formés par préfixation ou par composition à partir d'adjectifs en *-ionnel*. Toutefois, cette requête a permis de recueillir environ 50 nouveaux adjectifs qui ne se trouvent pas dans *Dénom*, dont la plupart (31) apparaissent seulement une fois. Le tableau 5.3 présente des exemples d'adjectifs en *-ionnel* classés selon leur fréquence dans le *frWac*. Les nouvelles attestations figurent en gras.

FRÉQUENCE	EXEMPLE	EFF.
$n > 10\ 000$	EXCEPTIONNEL, CONSTITUTIONNEL, OPTIONNEL, OPÉRATIONNEL, INSTITUTIONNEL, RELATIONNEL, CONVENTIONNEL, PRÉVISIONNEL, DÉCISIONNEL, ORGANISATIONNEL, NUTRITIONNEL, ADDITIONNEL	18
$10\ 000 > n > 1\ 000$	ÉMOTIONNEL, PROMOTIONNEL, RÉDACTIONNEL, INFORMATIONNEL, CORRECTIONNEL, OBSESSIONNEL, TRANSFUSIONNEL, DIRECTIONNEL, CONFESIONNEL	21
$1\ 000 > n > 10$	INSURRECTIONNEL, CONVERSATIONNEL, GÉNÉRATIONNEL, OBSERVATIONNEL, COMMUNICATIONNEL, VIBRATIONNEL, OCCUPATION, MOTIVATIONNEL, ÉDUCATIONNEL, CONFUSIONNEL , CONTRAVENTIONNEL, OPPOSITIONNEL	73
$10 > n$	NAVIGATIONNEL, ASPIRATIONNEL , COALITIONNEL, DÉCLARATIONNEL , DISCUSSIONNEL , RÉVÉLATIONNEL , APPLICATIONNEL , INNOVATIONNEL , ASPIRATIONNEL	105

TAB. 5.3 – Les adjectifs *-ion* → *-ionnel* dans le *frWac*

Selon Bonami et al. (2009), il existe deux types de noms en *-ion* dont la formation est productive : les noms en *-ation* et les noms en *-ification* dérivés à partir des verbes en *-ifier*. Les exemples (80) illustrent des adjectifs construits à partir de ce type de noms provenant de *Denom* et de *frWac*.

- (80) IDENTIFICATIONNEL, SIGNIFICATIONNEL, STRATIFICATIONNEL, QUANTIFICATIONNEL, CIVILISATIONNEL, RÉORGANISATIONNEL, QUALIFICATIONNEL, EXEMPLIFICATIONNEL, CONNIFICATIONNEL, COTISATIONNEL, CICATRISATIONNEL

La construction d'adjectif en *-ionnel* à partir de noms en *-ion* est donc un procédé disponible et productif, même si le nombre d'adjectifs dérivés par rapport au nombre de noms bases potentiels reste limité. Sur les 1 797 noms en *-ion* qui figurent dans *Lexique3*, 250 en ont un adjectif en *-ionnel* dans *Dénom*, complété par les données de *frWac*.

5.2.3 Hypothèse 1 : Sens non événementiel

Dans cette section et dans la suivante, nous tentons d'expliquer la surreprésentation des adjectifs en *-ionnel* au sein des adjectifs dérivés de noms déverbaux.

Les adjectifs en *-ionnel* dérivés à partir de noms déverbaux font souvent partie d'un vocabulaire de spécialité. En (81), l'adjectif VARIATIONNEL est forgé avec un emploi spécifique aux mathématiques, les adjectifs DISTRIBUTIONNEL en (82) et TRANSFORMATIONNEL en (83) appartiennent au domaine linguistique. Ils peuvent être néanmoins utilisés également en dehors de ces domaines très spécialisés, comme l'illustrent les exemples en (84).

- (81) a. VARIER → VARIATION → VARIATIONNEL
b. calcul variationnel
- (82) a. DISTRIBUER → DISTRIBUTION → DISTRIBUTIONNEL
b. analyse distributionnelle
- (83) a. TRANSFORMER → TRANSFORMATION → TRANSFORMATIONNEL
b. règles transformationnelles
- (84) a. *C'était un énorme saut pour l'Union, un **saut transformationnel**, d'autant plus que d'autres adhésions se profilait.*
Le Monde 23/02/2014
- b. *Il ne s'agira pas d'une aventure solitaire mais d'un véritable travail à partir duquel pourront se réhabiliter les **capacités transformationnelles** de l'adolescence*
did.asso.fr (frWac)

Les noms déverbaux peuvent présenter tout un éventail de types sémantiques. Plusieurs auteurs – Vendler (1967), Grimshaw (1990), Godard et Jayez (1994), Huyghe et Marin (2007), pour ne citer qu’eux – distinguent entre les noms à interprétation processive avec un rapport direct au temps, d’un côté, et les noms à interprétation concrète (résultative, agentive, instrumentale et autres). La question qui se pose est de savoir si cette distinction a une incidence sur la possibilité de construire un adjectif à partir d’un nom déverbal.

De nombreux noms déverbaux possèdent plusieurs interprétations (événement, lieu, moyen, instrument, etc.). Le nom CONSTRUCTION (85) a deux interprétations : une processive, illustrée en (86) par un exemple en contexte et les tests identifiant un événement, que cet emploi de CONSTRUCTION passe avec succès, et une résultative, où le nom dénote un objet qui peut être localisé dans l’espace, comme l’illustrent l’exemple et le test en (87).

(85) CONSTRUIRE → CONSTRUCTION

(86) a. *Les règles d’urbanisme applicables lors de la **construction** d’une éolienne*
adm54.asso.fr (frWac)

b. La construction a commencé il y a 5 ans.

c. La construction a duré 5 ans.

(87) a. *Des **constructions** auxiliaires furent bâties dans les alentours jusqu’au IV^e siècle av. J.-C., pour servir de lieu d’entraînement ou d’hébergement*
jeu-olympique.fr (frWac)

b. Des constructions auxiliaires se trouvaient à Rome.

On sait que la différence entre ces deux types sémantiques est également illustrée par l’impossibilité des reprises pronominales suivantes : d’une part, en (88), le nom d’événement ne peut pas être repris par un pronom anaphorique et inséré dans une phrase à prédicat locatif, d’autre part, en (89), le nom d’objet ne peut se combiner avec un prédicat à valeur temporelle.

(88) *Voici les règles d’urbanisme appliquées lors de la construction de ce viaduc. Celle-ci se trouve dans le Poitou-Charentes .

(89) *Des constructions auxiliaires furent bâties dans les alentours jusqu’au IV^e siècle av. J.-C. Celles-ci ont duré 5 ans.

La distinction entre un nom d’événement et un nom d’objet peut donc être faite pour les noms employés en contexte. Cependant, pour répondre à la question de savoir si les adjectifs construits sur les noms déverbaux renvoient à l’interprétation processive de ces noms, il faudrait trouver un moyen d’identifier les types sémantiques des noms bases, qui sont des unités abstraites, hors contexte.

L'emploi de l'adjectif à la place d'un syntagme prépositionnel après des expressions liées directement au temps (90b) pourrait être l'une des manières de tester le rapport au temps, qui caractérise les noms à interprétation processive. Cependant, l'agrammaticalité des énoncés en (90c-d) semble être due à la structure elle-même, car d'autres adjectifs dérivés à partir de noms d'événement, mais qui ne sont pas des noms déverbaux, ne réussissent pas à ce test, eux non plus (91). De plus, le fait que ces séquences soient agrammaticales nous donne des informations sur les adjectifs, mais pas sur les noms bases.

- (90) a. La construction a duré 3 ans.
 b. La durée de la construction a été de 3 ans.
 c. *La durée constructionnelle a été de 3 ans.
 d. *Le redémarrage constructionnel n'a pas été facile.
- (91) a. *la durée guerrière vs. la durée de la guerre
 b. *la durée orageuse vs. la durée de l'orage
 c. *le redémarrage guerrier vs. le redémarrage de la guerre

Pourtant, le nom *durée* peut être modifié par un adjectif dérivé, comme l'illustrent les exemples en (92). Cependant, il s'agit d'adjectifs en *-oire* ou en *-if* qui ont un rapport au verbe plus direct que les adjectifs en *-el*. Ce point s'avèrera important pour la suite de cette analyse.

- (92) a. *La chirurgie du cancer de l'oesophage nécessite le plus souvent deux abord (abdominal et thoracique), demande une grande technicité, la **durée opératoire** est de 4 à 6 h, une réanimation est indispensable, la DMS est de plus de 10 jours et le risque de complication est majeur (mortalité entre 5 et 10 %).*
 www.lepoint.fr (frWac)
- b. *La description sollicite la mémoire du lecteur, l'édifice s'inscrit dans la **durée narrative**.*
 groupugo.div.jussieu.fr (frWac)
- c. *Véritable maillon dans le parcours de logement, la résidence sociale propose des logements pour une **durée transitoire**.*
 pays-de-la-loire.sante.gouv.fr (frWac)

Regardons maintenant quelques exemples de noms que l'adjectif CONSTRUCTIONNEL modifie dans le corpus. Même si l'adjectif CONSTRUCTIONNEL semble être employé notamment dans le domaine linguistique (93), le corpus *frWac* contient quelques exemples qui sont issus d'autres domaines et qui sont plus proches de CONSTRUCTION au sens général (94), introduit par les exemples (86)-(87).

- (93) grammaire constructionnelle ; morphologie constructionnelle (LING)
- (94) a. *l'expertise constructionnelle et topographique des zones de construction*
www.studioeffequattro.it/FRA/base.swf (frWac)
- b. *Les besoins d'équilibres de ces édifices sophistiqués font appel à des **technologies constructionnelles** variées s'inspirant souvent du gothique et le dépassant (parfois) par sa virtuosité technique.*
<http://www.vic-bigorre.fr/index.php?numlien=12> (frWac)
- c. *Plus le patient atteint est jeune, plus les dégâts sont considérables, comme l'a expliqué clairement le professeur Gérald Mirrer : « à un âge où les schèmes sensori-moteurs de l'individu ne sont pas clairement installés, et où la **phase constructionnelle** des éléments émotifs de la psyché ne sont pas encore délimités, la musicopathie a un effet désastreux sur le développement de l'intellect, provoquant un obstacle majeur à la croissance normale d'icelui. »*
<http://desencyclopedie.wikia.com/wiki/Musicopathie> (frWac)

Pour les exemples (94a) et (94b), l'adjectif renvoie au « domaine de la construction », ce qui apparaît dans une comparaison paradigmatique basée sur des données de corpus (95). L'adjectif CONSTRUCTIONNEL apparaît dans les mêmes contextes que les adjectifs relatifs à la médecine, à l'immobilier, etc.

- (95) a. expertise constructionnelle, médicale, immobilière
 b. technologies constructionnelles, biomédicales, aéronautiques

Toutefois, l'exemple (94c), où l'adjectif CONSTRUCTIONNEL modifie le nom *phase*, renvoie sans doute au sens de CONSTRUCTION en tant que nom d'événement. Le nom *phase* est défini par le TLFi comme 'chacun des aspects successifs d'un phénomène ; chaque moment d'un événement' et a donc un rapport direct au temps. En (94c), le syntagme *phase constructionnelle* réfère aux moments de la construction des éléments émotifs. Une interprétation processive d'un adjectif en *-ionnel* est donc possible.

Les noms suffixés en *-ion* n'apparaissent pas dans la littérature comme des noms d'événement prototypiques, contrairement aux noms en *-age* et en *-ment*. Parmi les noms base des adjectifs en *-ionnel* figurent ainsi des noms d'objet tels que : GÉNÉRATION, CIVILISATION, INFRACTION, ou des noms dont le type est difficile à établir, car ils ne passent ni les tests habituels des noms d'événement, ni ceux des noms d'objet, tels que PROSTITUTION, ou de moyen MOTIVATION (Fradin, 2014).

Il en résulte que les noms déverbaux qui servent de base à la dérivation adjectivale ne correspondent généralement pas à des dérivés centraux de verbes d'événement (*-age*, *-ment*). Les adjectifs sont typiquement dérivés de noms qui sont décalés par rapport aux déverbaux prototypiques, même si le sens événementiel n'est pas totalement exclu.

ADJ_IONNEL	FRÉQ _{NA}	FRÉQ _{NDeN}	DeN_ION
OPÉRATIONNEL	43 526	4 660	d'opération
PRÉVISIONNEL	18 896	2 375	de prévision
ADDITIONNEL	10 566	510	d'addition
NUTRITIONNEL	11 102	1 238	de nutrition
INSURRECTIONNEL	595	243	d'insurrection
DÉCISIONNEL	10 081	21 481	de décision
PROMOTIONNEL	7 484	12 862	de promotion
ORGANISATIONNEL	9 298	30 279	d'organisation
RÉDACTIONNEL	5 324	11 948	de rédaction
PROSTITUTIONNEL	53	283	de prostitution
MOTIVATIONNEL	186	15 471	de motivation
OBSERVATIONNEL	509	15 614	d'observation
INFORMATIONNEL	5 031	165 799	d'information

TAB. 5.4 – Concurrence entre les adjectifs en *-ionnel* et les syntagmes *de Nion*

5.2.4 Hypothèse 2 : Concurrent transparent disponible

Les adjectifs en *-ionnel*, qui servent principalement à modifier des noms au sein de syntagmes nominaux, s'intègrent dans un système à côté d'autres types de modificateurs. L'objectif de ce paragraphe est donc d'étudier les adjectifs en *-ionnel* d'un point de vue systémique. A ce propos, deux remarques peuvent être avancées.

D'une part, les adjectifs en *-ionnel* entrent systématiquement en compétition avec les groupes prépositionnels, comme l'illustre l'exemple (96). Le tableau 5.4 présente la fréquence de quelques adjectifs de *frWac* et de leurs équivalents prépositionnels. Dans les deux cas, seules les occurrences où ces modificateurs ont été introduits dans un syntagme nominal NA ou NdeN ont été prises en compte. On observe que la préférence est soit du côté de l'adjectif, soit du côté du syntagme prépositionnel, ce qui est la situation naturelle pour ce type de concurrence, comme on l'a vu au chapitre 3.

- (96) a. système prostitutionnel
b. système de prostitution

D'autre part, certains de ces adjectifs ont un adjectif correspondant avec un autre suffixe, notamment *-if* et *-oire*. Ces adjectifs renvoient à un verbe ou à un nom se terminant en *-ion*. Dans le premier cas, le rapport au verbe est plus direct que pour les adjectifs en *-ionnel* qui ne sont liés au verbe qu'à travers les noms en *-ion*. Par contre, l'adjectif en *-ionnel* est plus transparent que les adjectifs en *-if* ou *-oire* pour renvoyer à un nom en *-ion*.

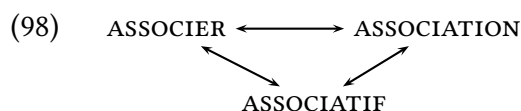
Le fait que l'adjectif en *-ionnel* ne soit pas sémantiquement lié au sens événementiel du verbe, mais qu'il ait un rapport sémantique régulier 'relatif à N' peut être observé en (97), où le nom ASSOCIATION est au même niveau que les noms PROFESSION, SYNDICAT

ADJ_IONNEL	FRÉQ _{NA}	FRÉQ _{ADJ_AUTRE}	ADJ_AUTRE
OPÉRATIONNEL	43 526	484	OPÉRATIF
		11 163	OPÉRATOIRE
ADDITIONNEL	10 566	1 118	ADDITIF
NUTRITIONNEL	11 102	3 588	NUTRITIF
DÉCISIONNEL	10 081	16 215	DÉCISIF
MOTIVATIONNEL	186	1 068	MOTIVANT
INFORMATIONNEL	5 031	4 933	INFORMATIF

TAB. 5.5 – Concurrence entre les adjectifs en *-ionnel* et les adjectifs déverbaux

et CLUB. L'existence de ASSOCIATIF devrait bloquer la dérivation de ASSOCIATIONNEL, mais ce n'est pas ce qui se passe, l'adjectif ASSOCIATIONNEL étant plus transparent par rapport à ASSOCIATION que l'adjectif ASSOCIATIF, qui est également en rapport avec le verbe ASSOCIER (98).

- (97) a. ASSOCIER → ASSOCIATION → ASSOCIATIONNEL
 b. *Du point de vue professionnel, syndical, **associational**, clubiste, etc., le membre participant ne peut enfreindre les règlement du groupe sans compromettre sa liberté d'en faire partie.*
http://bordeaux.over-blog.org/article-abus-deliberte-40288711.html_archive.html



Le tableau 5.5 présente la fréquence des adjectifs en *-ionnel* et des adjectifs en *-if*, en *-oire* ou en *-ant* dans *frWac*. Les adjectifs en *-ionnel* deviennent ainsi des concurrents transparents et donc mieux accessibles en ligne que les adjectifs en *-if* ou en *-oire* qui sont liés à un nom en *-ion*.

Il existe encore d'autres stratégies développées par le système. Pour Roché (2009a), certaines lacunes sont dues à un principe d'économie : aucun adjectif n'est dérivé du nom ÉLECTION en (99) dans la mesure où le système utilise un lexème qui existe déjà et qui est dérivé d'un autre lexème appartenant à la même famille morphologique, l'adjectif ÉLECTORAL, au lieu de construire un nouveau lexème. Cependant, si ce principe s'appliquait de manière stricte, les exemples tels que ASSOCIATIONNEL devraient être exclus. Par ailleurs, l'adjectif ÉLECTIONNEL a deux occurrences dans le *frWac* et il ne faut pas oublier l'existence de l'adjectif ÉLECTIF (100).

- (99) ÉLECTION → °ÉLECTIONNEL, °ÉLECTIONNIQUE, °ÉLECTIONNAIRE

- (100) ÉLECTORAL, ÉLECTIF

Notre hypothèse est donc la suivante. Le français dispose de plusieurs stratégies concurrentes pour exprimer le sens qui est attendu pour un adjectif formé sur un nom déverbal. De ce fait, les occasions de créer un tel adjectif sont rares ; et quand il est créé, c'est principalement sur la base de l'emploi non événementiel du nom déverbal, pour lequel les stratégies de formation d'adjectifs déverbaux ou de SP en *de* sont peu ou pas disponibles. Il se trouve que la plupart de ces noms déverbaux non événementiels sont des noms en *-ion*. Ce fait est cependant de nature systémique et graduelle, et n'exclut donc pas l'existence de quelques formations sur des noms déverbaux prototypiques.

Si la principale explication du petit nombre d'adjectifs basés sur des noms déverbaux est de nature graduelle, il n'en demeure pas moins que certaines exclusions sont catégoriques. Par exemple, les noms suffixés en *-aison* et *-age* ou les noms convertis de verbes ne sont jamais des bases possibles pour les adjectifs. Dans ces cas, l'emploi d'un syntagme préposition semble être la seule possibilité.

5.3 N → N → A

Le dernier cas de dérivation multiple que nous considérerons est celui de la chaîne N → N → A, où l'adjectif est dérivé d'un nom construit par suffixation à partir d'un autre nom.

Parmi les noms bases dénominaux, on identifie les types suivants :

(i) les noms dénominaux diminutifs, qui présentent les patrons tels que *-on* → *-oneux*, *-iole* → *-iolaire*, *-ule* → *-ulaire*

- (101) a. AIGUILLE → AIGUILLON → AIGUILLONEUX
 b. ARTÈRE → ARTÉRIOLE → ARTÉRIOLAIRE,
 BRONCHE → BRONCHIOLE → BRONCHIOLAIRE
 c. LOBE → LOBULE → LOBULAIRE,
 VEINE → VEINULE → VEINULAIRE

(ii) les noms collectifs pour lesquels on peut citer *-aille* → *-ailleux* et *-age* → *-ager*

- (102) a. FER → FERRAILLE → FERRAILLEUX,
 PIERRE → PIERRAILLE → PIERRAILLEUX
 b. HERBE → HERBAGE → HERBAGER,
 LIGNÉE → LIGNAGE → LIGNAGER

(iii) les noms de maladie construits à l'aide d'un suffixe savant tels que *-ite* → *-iteux*

- (103) BRONCHE → BRONCHITE → BRONCHITEUX,
 CELLULE → CELLULITE → CELLULITEUX

(iv) les noms d'individus, qui suivent deux patrons : *-eur* → *-orial* et *-iste* → *-istique*

- (104) a. SÉNAT → SÉNATEUR → SÉNATORIAL,
 AMBASSADE → AMBASSADEUR → AMBASSADORIAL
 b. GUITARE → GUITARISTE → GUITARISTIQUE,
 JOURNAL → JOURNALISTE → JOURNALISTIQUE

Les adjectifs construits au sein des trois premiers groupes sont soit des adjectifs relationnels appartenant au domaine médical, où l'adjectif est relié au nom suffixé, (101b, 101c), soit des adjectifs méronymiques paraphrasables en 'qui a (un | des) X' (101a, 102, 103). Chacun de ces patrons contient seulement quelques exemples. Le dernier groupe, celui des noms d'individus, est le seul à être intéressant à la fois sur le plan quantitatif et sur le plan théorique.

Les adjectifs en *-orial* et en *-istique* illustrent la situation où l'adjectif dérivé à partir d'un nom suffixé dénominal renvoie non seulement à son nom base immédiat, mais également au premier nom dans la chaîne dérivationnelle $N \rightarrow N \rightarrow A$.

L'exemple (105) illustre comment l'adjectif SÉNATORIAL est relié non seulement au nom SÉNATEUR mais également au premier nom dans la chaîne dérivationnelle, SÉNAT.

(105)	Lexème	SÉNAT	→	SÉNATEUR	→	SÉNATORIAL
	Phon	$\left\{ \begin{array}{l} /sena/, \\ /senat/ \end{array} \right\}$		$\left\{ \begin{array}{l} /senatœʁ/, \\ /senatœʁ/ \end{array} \right\}$		$\left\{ \begin{array}{l} /senatœʁjal/, \\ /senatœʁjo/ \end{array} \right\}$
	Cat	N		N		A
	Sém	'sénat'		'X qui siège' au sénat		'relatif au sénat, à un sénateur'

Les adjectifs en *-istique*, illustrés en (106) par GUITARISTIQUE, présentent la même propriété avec la différence qu'ils sont beaucoup plus nombreux. L'adjectif GUITARISTIQUE est relié non seulement à sa base immédiate GUITARISTE, mais également (et peut-être surtout) au nom primitif GUITARE.

(106)	Lexème	GUITARE	→	GUITARISTE	→	GUITARISTIQUE
	Phon	/gitaʁ/		/gitaʁist/		/gitaʁistik/
	Cat	N		N		A
	Sém	'guitare'		'X qui joue de la guitare'		'relatif à la guitare, au guitariste'

De fait, *-iste* → *-istique* est le patron le plus fréquent en ce qui concerne la construction d'adjectifs à partir de noms dénominaux suffixés. À ce titre, dans la suite de cette section, nous allons nous concentrer uniquement sur les données relevant de ce patron.

5.3.1 Introduction : *-istique*

Même si les adjectifs en *-istique* sont facilement classés comme des adjectifs dénominaux, identifier la base dont ils sont dérivés ne s'avère pas évident. Pour certains adjectifs en *-istique*, il n'y a pas de base intermédiaire en *-iste* et ils doivent être analysés comme dérivés directement à partir du nom primitif. L'exemple (107) illustre ce cas avec l'adjectif FOOTBALLISTIQUE pour lequel la base en *-iste* n'existe pas, le nom d'individu correspondant étant FOOTBALEUR⁸.

(107) FOOTBALL → °FOOTBALLISTE → FOOTBALLISTIQUE

Pour cette raison, Roché (2009b, p. 165) analyse *-istique* comme une variante du suffixe *-ique* qui s'adjoint directement au nom primitif :

«La variante *-istique* de *-ique*, enfin, à la fois très ancienne et actuellement productive, correspond quelquefois à une double motivation (le style *journalistique* est tout ensemble celui des *journalistes* et celui des *journaux*) ou à une substitution de *-iste* à *-isme* (*tourisme* → *touristique*), mais le plus souvent l'adjectif (ou le nom de discipline) renvoie directement au primitif, même quand existe parallèlement un dérivé en *-iste*.»

Reste que les adjectifs en *-istique*, quand ils ont un nom correspondant en *-iste*, peuvent être reliés au nom en *-iste* et au nom primitif et peuvent donc avoir deux sens (GUITARISTIQUE) ou même plus si le nom en *-iste* est motivé par rapport à un nom en *-isme* (JOURNALISTIQUE).

Les exemples en (108) illustrent deux emplois de l'adjectif GUITARISTIQUE. Le syntagme *vie guitaristique* correspond à *vie de guitariste* et l'adjectif renvoie ainsi à GUITARISTE, tandis que dans *termes guitaristiques*, il renvoie à GUITARE, ce syntagme étant paraphrasable par 'termes propres à la guitare'. Les deux concepts sont étroitement corrélés ce qui peut rendre difficile la distinction des deux sens de l'adjectif GUITARISTIQUE.

- (108) a. *Un petit récap' de ma **vie guitaristique** pour me présenter.*
<http://jacksonaddict.forumpro.fr>
- b. *Ce **lexique / dictionnaire / glossaire de la guitare** a pour objectif de présenter de manière concise le vocabulaire et principaux **termes guitaristiques**.*
<http://www.guitaredomination.com>

Le lien entre la base et le dérivé est encore plus complexe en (109) pour l'adjectif JOURNALISTIQUE. Par sa forme, JOURNALISTIQUE est relié au nom JOURNALISTE. Cependant, du point de vue du sens, cet adjectif est relatif aux lexèmes JOURNAL, JOURNALISTE et même JOURNALISME qui relèvent tous de la même famille morphologique que JOURNAL.

8. Des occurrences de FOOTBALLISTE peuvent être trouvés sur la Toile, mais la plupart du temps c'est un contexte mettant en jeu des joueurs de jeux vidéo. Dans *Wiktionnaire*, ce nom est marqué comme 'rare'.

- (110) a. ACCORDÉONISTIQUE ~ ACCORDÉONISTE ~ ACCORDÉON
 b. DÉTERMINISTIQUE ~ DÉTERMINISTE ~ DÉTERMINISME
 c. AUTOMOBILISTIQUE ~ AUTOMOBILISTE ~ AUTOMOBILE ~ AUTOMOBILISME
 d. LINGUISTIQUE ~ LINGUISTE ~ LANGUE

La deuxième moitié des adjectifs en *-istique* (77) n'ont pas de noms en *-iste* correspondants. Parmi ceux-là, 48 ont un nom primitif (111a), 8 ont un nom en *-isme* (111b) et 4 ont à la fois un nom primitif et un nom en *-isme* (111c).

- (111) a. HANDBALLISTIQUE ~ HANDBALL
 b. EUPHÉMISTIQUE ~ EUPHÉMISME
 c. SYNERGISTIQUE ~ SYNERGIE ~ SYNERGISME

Les adjectifs en *-istique* doivent donc être étudiés non seulement par rapport aux noms en *-iste* et aux primitifs, mais également aux noms en *-isme*. Toutefois, la complexité du système ne s'arrête pas là.

Tout d'abord, dans certains cas, il existe un nom de discipline en *-istique* auquel l'adjectif peut également renvoyer. C'est le cas par exemple de LINGUISTIQUE. Certaines formes en *-istique* sont même uniquement des noms et ils peuvent être utilisés comme des adjectifs uniquement pour renvoyer à ce nom, comme par exemple CRÉOLISTIQUE. Ces derniers ont été exclus lors du nettoyage des données.

Ensuite, il existe souvent un adjectif en *-iste* synonyme de l'adjectif en *-istique*. Ce cas est illustré en (112) par les définitions du *TLFi*. Des exemples de ceux qui ne sont pas listés dans des ressources dictionnaires figurent en (113).

- (112) a. URBANISTIQUE, adj. Qui appartient, qui est propre, qui a trait à l'urbanisme.
 Synon. URBANISTE
 b. AUTISTIQUE, adj. Qui est relatif à l'autisme. Synon. AUTISTE
- (113) PROPAGANDISTIQUE / PROPAGANDISTE, PROBABILISTIQUE / PROBABILISTE, FÉMINISTIQUE / FÉMINISTE, FUTURISTIQUE / FUTURISTE

Enfin, l'adjectif en *-istique* peut avoir un concurrent sous forme d'un adjectif en *-ique* qui, lui, est construit directement sur le nom primitif (114).

- (114) FAUNISTIQUE / FAUNIQUE, JAZZISTIQUE / JAZZIQUE, SCÉNARISTIQUE / SCÉNARIQUE

Enfin, on notera l'existence de séries, notamment parmi les formations récentes, constituées d'adjectifs reliés à des noms de sport (115a), à des noms d'instruments de musique (115b) ou de courants musicaux (115c), ou à des noms du domaine de l'informatique (115d).

- (115) a. FOOTBALLISTIQUE, HANDBALLISTIQUE, VTTISTIQUE, VOLLEYISTIQUE

- b. PIANISTIQUE, VIOLONCELLISTIQUE, VIOLONISTIQUE, ORGANISTIQUE
- c. JAZZISTIQUE, GROOVALISTIQUE, MÉTALLISTIQUE, DUBALISTIQUE
- d. WEBISTIQUE, INTERNETISTIQUE, BLOGUISTIQUE, LOGICIELISTIQUE, MÉMORISTIQUE

Le terrain ayant été déblayé, les hypothèses suivantes peuvent être avancées :

1. Étant données les relations établies dans le lexique, les adjectifs en *-istique* peuvent renvoyer à plusieurs membres de la chaîne dérivationnelle ou plus spécifiquement de leur famille morphologique proche.
2. Les adjectifs en *-istique* peuvent récupérer le même sens qu'un adjectif déjà existant dans la famille morphologique, la finale *-istique* étant plus saillante pour un adjectif que par exemple la finale *-iste*.

Ces hypothèses seront examinées plus à fond dans les deux sections qui suivent.

5.3.3 Hypothèse 1 : Deux sens

La situation où un adjectif peut renvoyer non seulement à sa base immédiate mais également au lexème du début de la chaîne dérivationnelle est étudiée par Roché (2009b), qui oppose le cas de PROCÉDURIER en (116) à celui de BREVETABILITÉ en (117).

- (116) PROCÉDER → PROCÉDURE → PROCÉDURIER
'quelqu'un qui abuse de la procédure'
- (117) BREVETER → BREVETABLE → BREVETABILITÉ
'caractère de ce qui est brevetable'
'caractère de ce qui peut être breveté'

Pour Roché (2009b), le sens de PROCÉDURIER est motivé seulement par rapport à PROCÉDURE, sa base immédiate, tandis que le sens de BREVETABILITÉ peut être construit soit à partir de l'adjectif BREVETABLE, sa base immédiate, soit à partir du verbe BREVETER, dont l'adjectif est dérivé. Selon l'auteur, la différence entre ces deux exemples résulte de la nature des suffixes impliqués : «Un même procédé, la suffixation, se répète en prenant comme base le résultat de l'opération précédente, mais la construction du sens peut remonter ou non, suivant le cas, jusqu'au primitif» (Roché, 2009b, p. 153).

Roché (2009b) évoque différents types de transitivité pour la motivation. Cependant, ce à quoi cette transitivité devrait être appliquée n'est pas clair : il s'agit soit à la relation de dérivation, soit à la construction sémantique. Cette dernière correspond plus précisément à la définition du sens en termes de paraphrase.

Le schéma en (118) peut servir à illustrer cette différence.

- (118) A → B → C

$$d. \models S_1 \Leftrightarrow S_2$$

- (121) LAYER → LAVABLE → INLAVABLE
 ‘qui n’est pas lavable’
 ‘qui ne peut être lavé’

La spécificité de PROCÉDURIER, introduit en (116) comme un cas où la transitivité ne marche pas, est due, à notre avis, à une sorte de rupture au niveau du nom base, illustrée en (122). Cette rupture provient du fait que le nom PROCÉDURE est lexicalisé avec un sens spécialisé dans le domaine du droit et que PROCÉDURIER est construit sur ce sens que le *TLFi* définit comme ‘manière de procéder juridiquement, ensemble de règles suivant lesquelles doivent se dérouler les actions en justice’.

Ainsi retrouve-t-on une situation similaire à celle des adjectifs dérivés de noms désadjectivaux et déverbaux, discutés dans les sections précédentes. Toutefois, il ne s’agit pas d’une particularité liée à un type sémantique, car le blocage de la transitivité due à la lexicalisation concerne également des noms dénominaux, comme l’illustre (123), l’un des exemples de Roché (2009b).

- (122) PROCÉDER - PROCÉDURE / PROCÉDURE - PROCÉDURIER

- (123) NOIX + *-et(te)* → NOISETTE,
 NOISETTE + *-ier* → NOISETIER

Crucialement, les exemples de GUITARISTIQUE et de JOURNALISTIQUE, introduits ci-dessus et repris en (124) diffèrent de manière substantielle des cas discutés par Roché (2009b). La situation équivalente à celle décrite par Roché (2009b) est représentée en (124a). Certes, le sens de l’adjectif dérivé peut aussi être défini en utilisant la paraphrase de sa base immédiate. Mais, ce n’est pas la même chose que le sens du dérivé représenté en (124b), où le dérivé a deux sens distincts : les deux paraphrases ne sont pas elles-mêmes dans une relation paraphrastique. Ceci est également le cas de l’adjectif JOURNALISTIQUE en (124c) qui possède même 3 sens, ce qui veut dire qu’il peut être employé pour dénoter une relation se rapportant à ces trois noms, à savoir JOURNAL, JOURNALISTE et JOURNALISME.

- (124) a. GUITARE → GUITARISTE → GUITARISTIQUE
 ‘relatif au guitariste’
 ‘relatif à celui qui joue de la guitare’
- b. GUITARE → GUITARISTE → GUITARISTIQUE
 ‘relatif au guitariste’
 ‘relatif à la guitare’

L'analyse selon laquelle *-auté* fonctionnerait de manière autonome doit faire face à un problème lié au rapport entre *-al* et *-auté*. Roché (2009b) propose que *-auté* dans les cas comme PAPAUTÉ, PRINCIPAUTÉ soit une variante de *-at* qui figure dans SULTANAT, ÉMIRAT, etc. Toutefois, la question se pose de savoir pourquoi on n'a pas *PRINCIP-AT sur un radical savant /pɛ̃sip/ de PRINCE, le même qui donne lieu à PRINCIP-AUTÉ. Il faudrait expliquer le lien entre les noms en *-auté* et les adjectifs correspondants en *-al*, car la plupart des noms en *-auté* ont quand même dans leur famille morphologique des noms ou des adjectifs en *-al*.

Pour cette raison, nous ne sommes pas d'accord avec Roché (2009b) quand il dit : "il ne servirait à rien de reconstituer des °jazzistes et des °rugbyistes puisque de toute façon l'adjectif est construit sémantiquement sur le nom de la discipline." Par ailleurs, des attestations du nom JAZZISTE se trouvent sur la Toile.

- (129) *Le cinquième concert sera celui du contrebassiste Israélien Gilad Abro, jazziste appliqué et de jeune âge il a pourtant déjà collaboré avec Skazi, Beri Saharov ou Avishai Cohen.*

<http://lespetiteschroniques.com/2012/11/09/le-festival-jazznklezmer-remet-ca/>

- (130) *Créé en 1960 dans un site mythique, sous les pins centenaires de la pinède Gould, face à la Méditerranée, en hommage au célèbre jazziste Sidney Bechet*

<http://www.france.fr/arts-et-culture/jazz-juan-0>

En ce qui concerne les adjectifs en *-istique* qui n'ont pas de nom en *-iste* ou *-isme* correspondant, nous défendons également l'hypothèse que le nom est construit par l'adjonction de *-istique* directement au nom primitif. Toutefois, le rapport qui existe entre le primitif et les noms en *-iste* dans les cas comme GUITARISTIQUE peut être retrouvé entre FOOTBALL et FOOTBALLEUR. Il semble difficile d'imaginer un adjectif dérivé à partir de ce dernier. Les noms dénominaux en *-eur* donnent lieu à des adjectifs en *-orial* ou *-oral*. Les variantes *FOOTBALLORIAL ou *FOOTBALLORAL semblent difficilement acceptables pour des raisons phonologiques. Ainsi l'adjectif FOOTBALLISTIQUE (131) peut-il renvoyer également au nom FOOTBALLEUR, comme l'illustre l'équivalence des exemples en (131).

- (131) a. *une vie footballistique*
b. *une vie de footballeur*

Ce dernier cas nous montre qu'il ne s'agit pas forcément d'une relation entre des membres d'une chaîne dérivationnelle, mais qu'il s'agit d'un phénomène qui concerne ce que nous appellerons une famille morphologique proche. Ce phénomène, où l'adjectif dénominal peut renvoyer à plusieurs membres de sa famille morphologique s'avère spécifique aux adjectifs dénominaux et va être étudié plus en détail au chapitre 6.

Nous avons vu que les adjectifs construits sur des noms dénominaux peuvent avoir plusieurs sens reliés aux différents membres de la famille morphologique. Cette relation multiple est cruciale à la compréhension de la concurrence entre les adjectifs dénominaux et les syntagmes prépositionnels utilisés comme modificateurs : l'adjectif GUITARISTIQUE entre en concurrence à la fois avec GUITARISTE et GUITARE.

Par conséquent, envisager une relation binaire entre base et dérivé n'est pas toujours suffisant, comme l'a argumenté pour d'autres cas Bochner (1993), qui a introduit les patrons cumulatifs, ou par Namer (2013) qui propose des relations ternaires pour des données similaires en français. Comme on vient de le voir, il faut tenir compte non seulement des relations $X \sim Xiste$ et $Xiste \sim Xistique$, mais également de la relation $X \sim Xistique$, voire des relations $X \sim Xiste \sim Xistique$. Une analyse formelle pour ce cas de figure va être proposée au chapitre 6.

5.3.4 Hypothèse 2 : Concurrent adjectival saillant

Selon notre deuxième hypothèse, certains adjectifs en *-istique* sont équivalents à un autre adjectif de la famille morphologique. Le plus souvent, il s'agit d'un adjectif en *-iste* ou bien en *-ique*.

Pour vérifier si deux adjectifs sont équivalents sur le plan sémantique, nous avons décidé d'observer les noms que ces adjectifs modifient dans le corpus *frWac*. Ainsi, le nom modifié par l'adjectif MATÉRIALISTIQUE, qui apparaît une seule fois dans le corpus (132a), peut être également modifié par l'adjectif MATÉRIALISTE, dont la fréquence est de 3 022, sans changement de sens, comme l'illustre l'exemple (132b). Nous considérons donc ces adjectifs comme synonymes.

- (132) a. *Les nuages se font gros et la **bulle matérialistique** d'une vie occidentale déconnectée des réalités physiques et généralisée à l'ensemble de la planète ne présage rien de bon pour une humanité ayant de moins en moins d'humanité.*
<http://www.laurent.dureau.fr/2007/03/20/flexibilite-et-securite-le-couple-maudit/> (frWac)
- b. *Ceux qui ont la volonté de ne pas rester enfermé dans leur **bulle matérialiste** continuellement, "verront" ce qu'est le vrai sens de la vie.*
<http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20110109134758AAcWTEX>

De fait, nous retrouvons la situation observée à propos des adjectifs en *-ionnel* ou en *-itaire*, présentés dans les sections précédentes. Deux explications, qui ne s'excluent pas mutuellement, peuvent être proposées pour l'existence de ces données : soit ces adjectifs ont été formés sous l'influence de l'anglais, qui contient beaucoup d'adjectifs se terminant en *-istic*, soit les adjectifs en *-istique* sont perçus comme plus saillants du point de

vue morphologique en tant qu'adjectifs, ce qui amènerait les locuteurs à ajouter *-ique* aux formes en *-iste*.

La première explication relève du fait que pour beaucoup d'adjectifs français en *-iste* ou *-ique* les adjectifs correspondants en anglais se terminent en *-istic* (133).

- (133) a. *fra* FAUNIQUE / FAUNISTIQUE, *eng* FAUNISTIC
 b. *fra* AUTISTE / AUTISTIQUE, *eng* AUTISTIC
 c. *fra* FUTURISTE / FUTURISTIQUE, *eng* FUTURISTIC

Toutefois, cette hypothèse ne permet pas de rendre compte de toutes les attestations, car parfois l'équivalent anglais n'existe pas, comme en (134). Par ailleurs, en anglais, il existe le même type de concurrence entre les formes en *-ist* et *-istic*, comme l'illustre l'exemple (135).

- (134) a. RITUALISTE / RITUALISTIQUE
 b. PAYSAGISTE / PAYSAGISTIQUE
 c. NOMBRILISTE / NOMBRILISTIQUE
- (135) a. PROPAGANDIST / PROPAGANDISTIC 'relatif à la propagande'
 b. CAPITALIST / CAPITALISTIC 'relatif au capital, aux capitalistes, au capitalisme'

L'influence de l'anglais pourrait donc expliquer l'existence de certains adjectifs en *-istique*, mais les données présentent des particularités propres au système français.

La deuxième explication pourrait trouver des justifications dans les résultats de Roché (2011a), pour qui les adjectifs en *-iste* sont seconds par leur formation par rapport aux noms en *-iste*, car la suffixation en *-iste* est surtout spécialisée dans la construction de noms. Ceci pourrait expliquer pourquoi les locuteurs ont tendance à ajouter aux adjectifs se terminant en *-iste* le suffixe *-ique*, qui, lui, est nettement adjectival.

Nous pouvons comparer quelques exemples qui couvrent différents spectres de la distribution des fréquences.

Pour la paire MONOPOLISTE / MONOPOLISTIQUE, c'est l'adjectif en *-istique* qui est plus fréquent avec 857 occurrences dans le *frWac* contre 449 occurrences de l'adjectif MONOPOLISTE. Le nom MONOPOLISTE existe, mais n'est pas très fréquent avec 58 occurrences. Les noms les plus fréquents modifiés par ces adjectifs figurent en (136). Les deux listes trouvent des intersections et permettent donc de stipuler que les deux adjectifs sont synonymes.

- (136) a. (*concurrence, situation, position, **capitalisme**, marché, pratique, concentration, entreprise, groupe*) **monopolistique**
 b. (**capitalisme**, *capital, bourgeoisie, **groupe**, régulation, groupement, capitaliste, firme*) **monopoliste**

Concernant la paire **PROBABILISTE** / **PROBABILISTIQUE**, c'est l'adjectif en *-iste* qui est beaucoup plus fréquent avec 2 184 occurrences dans le *frWac* contre seulement 12 occurrences de **PROBABILISTIQUE**. Cette préférence pour l'adjectif en *-iste* peut être expliquée par l'absence de concurrence avec un nom en *-iste*. Même si le nom **PROBABILISTE** existe, il semble très peu fréquent avec 145 occurrences dont beaucoup sont des adjectifs mal annotés. Ces deux adjectifs peuvent aussi être considérés comme synonymes, car **PROBABILISTIQUE** modifie les mêmes noms que **PROBABILISTE**, comme l'illustrent les noms recteurs les plus fréquents des deux adjectifs en (137).

- (137) a. (*attitude, évaluation, tournure, calcul, atlas, **approche***) **probabilistique**
 b. (*modèle, **approche**, méthode, modélisation, algorithme, raisonnement, calcul, évaluation*) **probabiliste**

Une autre situation est représentée par la paire **FAUNIQUE** / **FAUNISTIQUE**. C'est l'adjectif en *-istique* qui est plus fréquent avec 746 occurrences dans le *frWac* contre 109 occurrences pour **FAUNIQUE**. Étant donné que **FAUNISTIQUE** apparaît souvent en compagnie d'un autre adjectif en *-istique*, **FLORISTIQUE**, pour lequel il n'y a pas d'adjectif concurrent, **FLORISTE** étant seulement un nom, **FAUNISTIQUE** peut l'emporter par analogie avec **FLORISTIQUE**.

- (138) a. (*intérêt, **richesse**, inventaire, diversité, **patrimoine**, plan, cortège, **liste***) **faunistique**
 b. (*réserve, **patrimoine**, renouvellement, **liste**, changement, assemblage, spectre, **richesse***) **faunique**

Le dernier cas de figure concerne une paire d'adjectifs (**AUTISTE**, **AUTISTIQUE**) que les dictionnaires donnent pour synonymes, mais qui se distinguent quand même par leurs emplois respectifs. Pour **AUTISTE** ($f = 1007$) / **AUTISTIQUE** ($f = 2612$), on observe qu'ils se distribuent différemment dans le corpus *frWac*. Tandis que les noms modifiés par **AUTISTE** dénotent des individus, en particulier des humains, les noms modifiés par **AUTISTIQUE** sont plutôt d'ordre abstrait. Un échantillon des noms recteurs les plus fréquents pour les deux adjectifs figure en (139). L'adjectif **AUTISTE** est également fréquent dans la fonction d'attribut, les verbes *être* et *devenir* figurant en haut de la liste des occurrences.

- (139) a. (*enfant, personne, adulte, soeur, adolescent, sujet, fils*) **autiste**
 b. (*trouble, syndrome, spectre, trait, pathologie, comportement*) **autistique**

Pour la plupart des doublons, on n'a pas assez de données pour pouvoir confirmer ou infirmer l'hypothèse de l'influence de l'existence d'un nom en *-iste*. Le fait qu'un adjectif en *-istique* soit fortement préférable à un autre adjectif peut être expliqué s'il existe un

nom en *-iste* correspondant et fréquent. Ceci entraîne que la forme qui emporte est celle qui se distingue du nom, donc l'adjectif en *-istique*.

Pour *PROBABILISTE*, le nom n'est pas très fréquent et *PROBABILISTE* comme adjectif ne pose donc aucun problème. Pour *AUTISTE*, la situation est différente. Le nom *AUTISTE* dénotant un individu atteint d'autisme, l'adjectif *AUTISTE* a une interprétation proche et son concurrent *AUTISTIQUE* s'est spécialisé dans l'emploi relationnel centré sur le nom *AUTISME*. La même situation est observée pour la paire *URBANISTIQUE* / *URBANISTE*, où l'emploi nominal très fréquent de *URBANISTE* bloque quasiment l'emploi de l'adjectif *URBANISTE*. Cette situation est celle qu'on observe pour les adjectifs les plus fréquents en *-istique*, tels que *JOURNALISTIQUE*, *ARTISTISTIQUE*, *FLORISTIQUE* qui n'ont même pas d'adjectifs en *-iste*. Pour *HUMORISTIQUE*, qui est également en haut de la liste de fréquence introduite au tableau 5.6, les dictionnaires donnent l'adjectif *HUMORISTE*, mais dans les corpus, c'est l'emploi du nom qui emporte et le besoin adjectival semble être satisfait par *HUMORISTIQUE*.

Les adjectifs en *-istique* s'inscrivent ainsi dans le système lexical français qui contient des noms en *-iste*, des adjectifs en *-iste* et des adjectifs en *-ique*. Dans certains cas, *-istique* l'emporte sur son concurrent synonyme, car il est perçu comme plus saillant en tant qu'adjectif, dans d'autres cas la situation est inverse et l'emploi de l'adjectif en *-istique* reste marginal. Enfin, si les deux concurrents sont bien établis, un partage du territoire sémantique peut se mettre en place.

5.4 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons examiné les trois situations où un adjectif dénominal est basé sur un nom lui-même suffixé.

La première situation concerne les adjectifs dérivés à partir de noms désadjectivaux. Ce cas présente une sorte cycle $A \rightarrow N \rightarrow A$, qui a été considéré par certains comme un paradoxe dérivationnel. Nous avons proposé comme hypothèse que cette dérivation est parfaitement acceptable et disponible dans la mesure où le sens de l'adjectif dérivé est distinct du sens de l'adjectif primitif. Nous avons illustré ce cas avec les adjectifs en *-itaire*, dérivés à partir de noms en *-ité*. Ces adjectifs ont des propriétés distributionnelles, à la fois syntaxiques et sémantico-lexicales, distinctes des adjectifs primitifs. Ils sont utilisés comme épithètes plutôt que comme attributs et leur sens est restreint à un domaine spécialisé ou à une situation de discours particulière. Une nouvelle régularité peut ainsi émerger suite à une discontinuité dans le sens, renforcée par la potentiation des affixes. De plus, certains adjectifs en *-itaire* doivent leur existence au fait qu'ils sont perçus comme plus saillants par leur forme que leur équivalent primitif. Dans ce cas, le sens des deux adjectifs est le même.

La deuxième situation présente les adjectifs dérivés de noms déverbaux. Il existe plu-

sieurs patrons, dont le plus fréquent est représenté par les adjectifs en *-ionnel* construits sur les noms en *-ion*. Nous avons argumenté en faveur de l'idée que ces adjectifs ne sont normalement pas construits sur le sens événementiel de leurs noms bases. Ils sont équivalents à des syntagmes prépositionnels introduits le plus souvent par la préposition *de*. Comme dans le cas des noms désadjectivaux, le besoin d'avoir un adjectif dérivé correspond à l'existence d'un emploi spécialisé dans un domaine de savoir ou d'activité. Une autre caractéristique des adjectifs en *-ionnel* est qu'ils entrent en concurrence avec les adjectifs en *-if* ou en *-oire*, lesquels ont un rapport plus direct au verbe et renvoient donc souvent à l'interprétation événementielle exprimée par le verbe. Toutefois, l'adjectif en *-ionnel* devient un concurrent disponible et plus transparent car il est construit directement sur le nom en *-ion*, ce qui peut expliquer l'attestation d'adjectifs tels que ASSOCIATIONNEL, employé à la place de ASSOCIATIF.

Le troisième cas concerne les adjectifs dérivés de noms dénominaux. À partir de l'exemple des noms en *-istique*, nous avons argumenté pour dire que l'adjectif peut renvoyer à plusieurs membres de sa famille morphologique. Le sens d'un lexème construit n'est pas toujours indépendant de la structure interne de sa base et des procédés morphologiques qui se sont appliqués avant. Ce phénomène semble spécifique aux adjectifs dénominaux et, de ce fait, il continuera à être au cœur de nos préoccupations. Les adjectifs en *-istique* entrent aussi en concurrence avec des adjectifs en *-iste* ou en *-ique*. Les préférences qu'on observe pour l'une ou l'autre forme ont été justifiées en proposant une explication basée sur l'effet inhibant qu'a un nom en *-iste* bien établi.

Chapitre 6

Adjectifs en réseau

La thèse par défaut en morphologie constructionnelle est qu'il est possible, pour chaque lexème dérivé, d'identifier une base unique ayant une catégorie bien définie et entretenant un rapport de sens prédictible avec le dérivé. Pour donner un exemple, l'adjectif ARGILEUX peut être analysé comme dérivé de manière unique à partir du nom base ARGILE (1a) et l'adjectif CELLULAIRE peut être construit à partir du nom base CELLULE (1b).

- (1) a.
- $$\begin{bmatrix} \text{ARGILE} \\ \text{N} \\ \text{'argile'} \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} \text{ARGILEUX} \\ \text{A} \\ \text{'qui contient de l'argile'} \end{bmatrix} \quad \text{A dénominal}$$
- b.
- $$\begin{bmatrix} \text{CELLULE} \\ \text{N} \\ \text{'cellule'} \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} \text{CELLULAIRE} \\ \text{A} \\ \text{'relatif à la cellule'} \end{bmatrix} \quad \text{A dénominal}$$

Ce cas de figure correspond à ce que Corbett (2010) appelle la dérivation canonique : 1 base → 1 dérivé, qui sont parallèles sur le plan formel et sémantique. Cependant, en classant les 11 580 adjectifs français de *Lexique3* avec l'objectif d'en extraire les adjectifs dénominaux, nous avons trouvé que de nombreux adjectifs posent des problèmes car, soit la base est difficile à identifier (chapitre 3), soit plusieurs lexèmes sont des candidats également plausibles au statut de base. Ce dernier cas échappe au cadre canonique et soulève la question de savoir de quelle manière les analyses morphologiques peuvent en rendre compte.

Pour rappeler ce qui a été dit au chapitre 1, les données étudiées dans cette thèse proviennent de la combinaison de deux approches pour ce qui concerne le recueil des données. Lors de la constitution de *DenALex* (Strnadová et Sagot, 2011), par engendrement des adjectifs candidats à partir de noms communs, nous avons obtenu des couples motivés de manière à la fois formelle et sémantique comme ceux présentés en (2). Ce

mode de constitution des données a mis en évidence le fait que le même adjectif peut être dérivé de deux lexèmes différents.

- (2) a. *SYNONYME* → *SYNONYMIQUE* ‘Qui est relatif aux synonymes’
 b. *SYNONYMIE* → *SYNONYMIQUE* ‘Qui est relatif à la synonymie’

Lors de l’analyse des adjectifs de *Lexique3* (New, 2006) à l’aide de *Dérif* (Namer, 2009) et de dictionnaires (*TLFi*, *GRLF*), nous avons repéré non seulement les cas comme *SYNONYMIQUE* (3a), mais également ceux comme *SÉNATORIAL* qui est relié à la fois au nom *SÉNATEUR* et au nom *SÉNAT* (3b). La paire *SÉNAT* ~ *SÉNATORIAL* ne serait donc pas obtenue par la première approche, car l’adjectif *SÉNATORIAL* n’est pas dérivé de manière directe du nom *SÉNAT*. Cet exemple met en évidence le fait que le même adjectif peut renvoyer à plusieurs lexèmes appartenant à la même famille morphologique sans en être toujours directement dérivé (4).

- (3) a. *SYNONYMIQUE*, adj. - LING. Qui est relatif aux synonymes, à la synonymie.
 b. *SÉNATORIAL*, adj. - INSTIT. POL. Qui concerne le sénat, qui est relatif à un sénateur.

- (4) *SÉNAT* → *SÉNATEUR* → *SÉNATORIAL*

On observe donc que *SYNONYMIQUE* est clairement relié morphologiquement à la fois avec *SYNONYME* et *SYNONYMIE*. Pour ce qui est de *SÉNATORIAL*, la situation est plus complexe : il est relié morphologiquement à *SÉNATEUR* et sémantiquement à *-sénat*, mais seulement indirectement relié du point de vue de la forme avec *SÉNAT*. Ces deux exemples ont en commun le fait qu’on arrive au même résultat : une forme avec deux sens, corrélés à deux noms distincts qui appartiennent à la même famille morphologique. Ceci soulève la question de savoir comment la morphologie peut rendre compte de ces cas et ce qui légitime cette situation.

La section 6.1 remet en cause la conception binaire et strictement orientée de la dérivation afin de pouvoir rendre compte des exemples du type *SYNONYMIQUE*. La section 6.2 discute les apports de différentes approches théoriques de la morphologie quant au type de données discutées ici. La section 6.3 présente la notion de patron cumulatif (Bochner, 1993) et montre comment elle peut être mise en œuvre pour rendre compte des différents cas de relations non canoniques entre base(s) et dérivé. La section 6.4 développe l’hypothèse selon laquelle le fait qu’un adjectif dénominal renvoie à plusieurs lexèmes, tel *SÉNATORIAL*, relève d’un fonctionnement sémantique particulier pour lequel on peut observer des effets systémiques.

6.1 Des liens dérivationnels plurivoques

Dans la conception traditionnelle, la dérivation est envisagée comme une relation orientée entre deux lexèmes. Deux facteurs entrent en jeu dans la remise en cause de cette conception : la directionnalité de la règle et le nombre de lexèmes qui sont impliqués.

6.1.1 Bidirectionnalité

La dérivation a été conçue comme orientée pour des raisons conceptuelles et techniques. La tradition générative reprend sur ce point la conception bloomfieldienne d'un lexique minimal. Le passage du lexique restreint, composé d'éléments atomiques et dépourvu de toute redondance, au lexique étendu, qui est nécessairement redondant et comporte l'intégralité des unités incluses dans le lexique (Zwicky, 1992), se fait à l'aide de règles dérivationnelles orientées. L'orientation est ici cruciale pour pouvoir exclure toute redondance du lexique restreint, chaque association récurrente entre forme et sens devant être listée une seule fois.

La remise en cause de la directionnalité remonte à Jackendoff (1975), qui propose une théorie lexicaliste du lexique. Pour rendre compte de relations entre entrées lexicales, Jackendoff (1975, p. 642) introduit les règles de redondance telles que (5), qu'on doit lire ainsi : « une entrée lexicale x ayant les propriétés données est reliée à une entrée lexicale w ayant les propriétés données pour celle-ci ». Cette règle représente une relation réciproque, d'où la flèche bidirectionnelle, entre deux entrées lexicales. Dans un modèle comportant des entrées pleinement spécifiées, ces règles de redondance servent à évaluer l'information contenue dans le lexique plutôt qu'à produire des formes. Deux entrées reliées par une règle véhiculent moins d'information que deux entrées totalement indépendantes.

$$(5) \quad \left[\begin{array}{c} x \\ /y + ion/ \\ +N \\ +[NP_1's \text{ ___ } (P) NP_2] \\ \text{ABSTRACT RESULT OF ACT} \\ \text{OF } NP_1's \text{ Z-ING } NP_2 \end{array} \right] \leftrightarrow \left[\begin{array}{c} w \\ /y/ \\ +V \\ +[NP_1 \text{ ___ } (P) NP_2] \\ NP_1 \text{ Z } NP_2 \end{array} \right]$$

Il y a concomitance temporelle entre le mouvement opéré par Jackendoff (1975) et l'adoption de systèmes bidirectionnels en morphologie computationnelle dans les années 80. L'élaboration de systèmes (grammaires) utilisables à la fois en génération et en analyse était à l'ordre du jour dans le traitement automatique dans les années 80. Ceci est à la source du succès des approches utilisant les transducteurs à états finis qui permettent soit de passer d'une forme phonologique à l'autre, soit de passer de la forme vers le sens et vice versa (Karttunen, 1983). La ressemblance est cependant superficielle :

dans le contexte de la dérivation, on parle de bidirectionnalité de la relation entre deux signes et non entre forme et sens. On veut pouvoir représenter la capacité d'un locuteur connaissant, par exemple, l'adjectif FLUXIONNEL à aboutir au nom FLUXION ou, au contraire, celle d'un locuteur qui connaît FLUXION à aboutir à l'adjectif FLUXIONNEL.

Nous motivons la pertinence de la bidirectionnalité à partir de trois études récentes sur le français : Tribout (2010), qui traite la question de l'orientation de la conversion entre un nom et un verbe ; Roché (2011a), qui étudie la motivation réciproque et non orientée des suffixations en *-isme* et en *-iste* ; et Namer (2012), qui donne des raisons de douter de l'orientation d'un procédé de construction de lexèmes en montrant comment des verbes peuvent être construits productivement par rétroformation à partir de noms composés néoclassiques.

Contrairement aux procédés dérivationnels qui affectent la suite phonique, où le lexème dérivé porte une marque, la conversion n'est pas marquée formellement. Tribout (2010) étudie la conversion entre un nom et un verbe et passe en revue les différents critères avancés dans la littérature pour établir l'orientation de la conversion. Il s'agit d'abord de critères historiques, à savoir la datation et l'étymologie. Selon ces critères, le nom AJOUT peut être considéré comme dérivé du verbe AJOUTER, car, d'une part, il lui est chronologiquement postérieur (6a), d'autre part le verbe AJOUTER provient de *ajouster* en ancien français (6b). Il s'agit ensuite de critères grammaticaux consistant à trancher l'orientation de la conversion sur la base de l'existence d'un procédé affixal à l'effet sémantique analogue. En comparant la conversion aux procédés affixaux, on peut appliquer l'analyse faite pour le nom d'agent CHANTEUR, qui est dérivé du verbe CHANTER, au nom d'agent GUIDE. Ce dernier serait ainsi dérivé du verbe GUIDER (7a). En tenant compte des propriétés sémantiques, la base étant définie comme sémantiquement autonome et le dérivé comme construit relativement à la base, le verbe CLOUER serait considéré comme dérivé du nom CLOU, car on peut le paraphraser comme 'faire ce qu'on fait normalement avec un clou' (7b).

- (6) a. AJOUTER 11^e siècle → AJOUT 19^e siècle
 b. AJOUTER < anc. fra. *ajouster*
- (7) a. CHANTER → CHANTEUR ⇒ GUIDER → GUIDE
 b. CLOU → CLOUER 'faire ce qu'on fait normalement avec des clous'

Tribout (2010) montre que ces critères ne sont pas suffisants pour déterminer la direction de la conversion. Elle présente un critère morphologique, qui est le seul à pouvoir déterminer l'orientation de la conversion de manière fiable. Ainsi, le nom CLÔTURE étant dérivé du verbe CLORE, il ne peut qu'être la base du verbe CLÔTURER et non pas à l'inverse (8). De la même manière, le nom RÉGLEMENT étant dérivé du verbe RÉGLER, le verbe RÉGLEMENTER doit être dérivé du nom RÉGLEMENT (9).

- (8) a. (CLORE →) CLÔTURE → CLÔTURER
 b. *CLÔTURER → CLÔTURE
- (9) a. (RÈGLER →) RÈGLEMENT → RÉGLEMENTER
 b. *RÉGLEMENTER → RÉGLEMENT

Ce critère n'est applicable qu'à une partie des données (environ 20% des données de Tribout) et l'orientation de la dérivation entre les paires nom ~ verbe construites par conversion reste indéterminable dans la plupart des cas. Cependant, Tribout se sert de ce critère pour montrer que ni le critère étymologique, ni celui de l'analogie avec un procédé affixal n'est fiable : il existe de nombreux cas où ces critères donnent des résultats divergents de ceux que fournit l'analyse morphologique du nom et du verbe.

Passons au cas des dérivés en *-iste*. Corbin (1988), puis Roché (2007, 2011a) ont étudié la relation entre les dérivés en *-iste* et les dérivés en *-isme*. Selon Roché (2007), les dérivés en *-isme* et en *-iste* sont motivés non seulement par rapport à leurs bases, mais ils entretiennent aussi une relation réciproque l'un par rapport à l'autre (10).

- (10) ESCLAVAGE → ESCLAVAGISME N
 ↓
 ESCLAVAGE → ESCLAVAGISTE Nhu/Adj

L'argument crucial en faveur de cette motivation multiple est fourni par les paires comme ANIMISTE et ANIMISME (11), pour lesquelles il n'y a pas de base correspondante. Dans ces cas, sauf à ignorer l'existence d'une relation systématique entre les lexèmes en *-isme* et les lexèmes en *-iste* et à traiter ces lexèmes comme non construits, la seule solution est de poser que ces deux lexèmes sont motivés l'un par rapport à l'autre : ANIMISTE peut être défini comme 'partisan de l'animisme' ou bien ANIMISME peut être défini comme 'doctrine des animistes'.

- (11) ANIMISME
 ↓
 ANIMISTE

Namer (2012) apporte un argument important en faveur de la remise en question de la directionnalité dans la dérivation avec son analyse des paires Verbe ~ Nom telles que celles de (12). Les verbes ont la structure [YX]_V et les noms ont la structure [YXsfx]_N, où Y est un radical supplétif de nom (/idv/, /tɛʁm/, /imyn/), X est un radical de verbe (/mas/, /regyl/ ou /regylat/, /prɔtɛʒ/ ou /prɔtɛkt/) et sfx est un suffixe servant à construire des noms déverbaux (*-age*, *-ion*).

- (12) a. HYDROMASSER ~ HYDROMASSAGE
 b. THERMORÉGULER ~ THERMORÉGULATION

c. IMMUNOPROTÉGER \sim IMMUNOPROTECTION

Les noms dérivés en *-age* ou en *-ion* sont d'habitude analysés comme des noms dérivés par suffixation à partir de verbe. Namer (2012) montre que dans le cas des lexèmes en (12), le nom est un composé néoclassique NN et le verbe ne peut être construit que par rétroformation, sur la base d'une déduction analogique par la quatrième proportionnelle (13), comme l'illustre l'exemple (14).

$$(13) \quad A : B = CA : CX$$

$$(14) \quad \text{MASSAGE} : \text{MASSER} = \text{HYDROMASSAGE} : X \\ X = \text{HYDROMASSER}$$

Namer (2012) insiste également sur la non-orientation de la relation entre les noms $[YXSfx]_N$ et les verbes $[YX]_V$, car non seulement un verbe peut être construit à partir du nom comme dans l'exemple (139), mais un nom peut également être construit à partir d'un verbe, ce qui est illustré en (15). Ainsi, orienter la flèche en fonction de la complexité formelle n'a pas de justification dans la mesure où les locuteurs peuvent construire un verbe à partir de nom ou un nom à partir de verbe.

$$(15) \quad \text{ÉMISSION} : \text{ÉMETTRE} = Y : \text{PHOTOÉMETTRE} \\ Y = \text{PHOTOÉMISSION}$$

Le fait d'accepter la construction de lexèmes par rétroformation remet en cause la dérivation vue comme une construction de lexèmes orientée.

Les trois cas de figure discutés ci-dessus, à savoir la conversion Verbe \sim Nom, les dérivés en *-isme* et en *-iste* et les verbes apparemment formés par composition néoclassique ont montré la nécessité d'appréhender la dérivation comme une mise en relation de deux lexèmes qui n'est pas forcément orientée. La question se pose maintenant de savoir s'il s'agit d'une relation strictement binaire ou bien si une relation entre plus de deux lexèmes peut être mise en place.

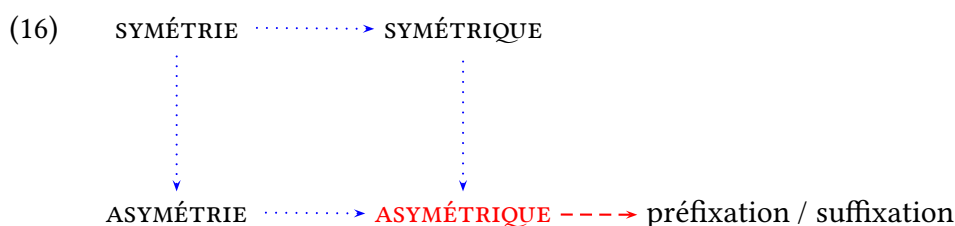
6.1.2 Lien à n éléments

La nécessité d'envisager des relations à plus de deux éléments est évoquée dans Corbin (1976). Elle propose le schéma (16) pour l'adjectif ASYMÉTRIQUE, qui peut être analysé soit comme un adjectif préfixé à partir de l'adjectif SYMÉTRIQUE, soit comme un adjectif suffixé à partir du nom ASYMÉTRIE. Corbin (1976, p.74) se sert de cet exemple pour montrer certaines limites du modèle dérivationnel : "les arguments morphologiques sont impuissants à décider entre deux dérivations équivalentes formellement, et il n'est pas acceptable de donner plus qu'une dérivation, à une lexie dérivée non ambiguë"¹.

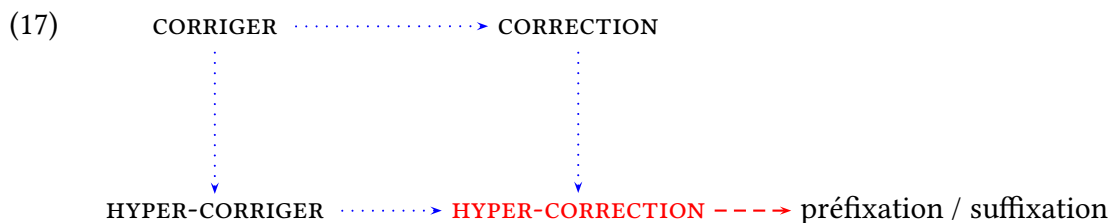
1. Une lexie est le terme utilisé par Corbin pour *unité lexicale*.

Après avoir discuté plusieurs analyses du quadruplet SYMÉTRIE/ SYMÉTRIQUE/ ASYMÉTRIE/ASYMÉTRIQUE, Corbin finit par conclure que seule l'analyse présentée en (16) permet de rendre compte des généralités perçues par le sujet parlant. Autrement dit, cette analyse permet de capter le fait que l'adjectif ASYMÉTRIQUE est doublement motivé, formellement et sémantiquement, relativement à d'autres membres de la famille morphologique, en l'occurrence le nom ASYMÉTRIE et l'adjectif SYMÉTRIQUE.

La position défendue dans cette thèse est que ce type de données ne montre pas les limites des théories morphologiques ni ne force à conclure qu'on doit se contenter de décisions arbitraires. Au contraire, une théorie adéquate de la morphologie constructionnelle devrait prendre à bras le corps les situations comme celle qui est présentée en (16) et en proposer une modélisation.



Namer (2009) traite plusieurs cas de ce type comme des *constructions paradigmatiques*² à travers l'analyse qu'en donne l'analyseur automatique *Dérif*. L'exemple (17) illustre l'analyse du nom HYPER-CORRECTION, dérivé soit par suffixation soit par préfixation. *Dérif* étant un analyseur à base de règles orientées, les flèches reliant les lexèmes sont orientées.



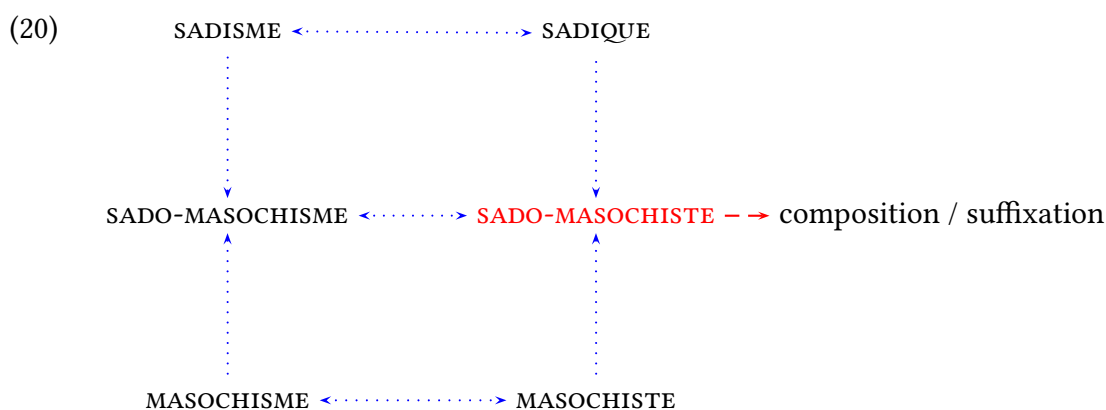
La sortie de *Dérif* pour le lexème *hyper-correction* donne ainsi deux résultats. L'analyse en (18) correspond à la dérivation de HYPER-CORRECTION par préfixation à partir du nom CORRECTION, qui lui est dérivé du verbe CORRIGER. L'analyse en (19) représente le nom HYPER-CORRECTION comme dérivé par suffixation à partir du verbe HYPER-CORRIGER, qui lui est dérivé par préfixation du verbe CORRIGER.

- (18) [*hyper*[[*correctV**]ionNOM]NOM] (hyper-correction/NOM, correction/NOM, correct/V*) "correction supérieure à la normale"

2. La prise en compte de la dimension paradigmatique est due au travail de Van Marle (1985), qui introduit le concept de la dérivation paradigmatique sur l'exemple des noms déverbaux en *-er* et *-ster* en néerlandais. Les noms neutres du point de vue du genre en *-er* et les noms féminins en *-ster* peuvent être dérivés soit de leur base verbale, soit l'un de l'autre. Cette deuxième option permet de prédire la forme du nom dans les cas où le verbe n'existe pas. On peut également citer Booij (1997, 2007) pour la défense de la morphologie constructionnelle paradigmatique.

- (19) $[[hyper[corriger\textit{VERBE}]\textit{VERBE}]ion\textit{NOM}](hyper\textit{-correction/NOM}, hyper\textit{-corriger/VERBE}, corriger/VERBE)$ " (Action - résultat de l'action) de hyper-corriger"

Une proposition similaire peut être faite pour certains composés. Étant donnée la relation réciproque entre les noms en *-isme* d'un côté et les adjectifs en *-ique* ou ceux en *-iste* de l'autre côté, décrite par Corbin (1988) et par Roché (2011a), l'adjectif SADO-MASOCHISTE peut être analysé soit comme un adjectif dérivé à partir du nom SADO-MASOCHISME soit comme un adjectif composé à partir des adjectifs SADIQUE et MASOCHISTE, ce qui est illustré par le schéma en (20)³. Sémantiquement, les deux analyses sont valables. SADO-MASOCHISTE peut être défini soit comme 'qui est à la fois sadique et masochiste', soit comme 'qui relève du sado-masochisme'⁴.



6.2 Quelle approche à la dérivation ?

Dans tous les exemples cités ci-dessus, la relation entre les différents lexèmes est plus qu'une relation dérivationnelle orientée entre une base et un dérivé. Les règles de construction de lexèmes telles qu'elles sont conçues traditionnellement ne suffisent pas à couvrir ces différents cas. Afin d'introduire l'approche qui, selon nous, propose des solutions pour rendre compte de ces relations plurivoques, et qui sera introduite à la section 6.3, nous parcourons d'abord les différents modèles de description morphologique pour mieux nous situer.

6.2.1 Modèles de description morphologique

Les approches à la description linguistique décrite par Hockett (1954) rangent les approches utilisées en morphologie en trois modèles : Item et arrangement, Item et processus et Mot et paradigme.

3. On laisse de côté ici la relation entre SADE et SADISME / SADIQUE ainsi que celle entre MASOCH et MASOCHISME / MASOCHISTE.

4. Une autre question serait de savoir si les flèches qui relient SADISME et MASOCHISME à SADO-MASOCHISME, ainsi que celles qui relient SADIQUE et MASOCHISTE à SADO-MASOCHISTE sont nécessairement orientées.

Le modèle Item et arrangement développé par Bloomfield (1933) et à sa suite par Harris (1944, 1951), Bloch (1947), Wells (1947), et Nida (1949). Leur but est d'analyser exhaustivement les suites syntagmatiques de la phrase en termes d'unités minimales sans restes. Le signe minimal est le morphème, qui conjoint une unité minimale de sens et une unité minimale de son. Le modèle comporte une liste de morphèmes et de leurs allomorphes (les items), une liste de moyens de combiner des morphèmes selon un ordre linéaire (les arrangements) et une spécification de la manière dont un allomorphe est choisi au niveau réalisationnel. Par exemple, *books* est analysé comme la concaténation de deux morphèmes : *book* et PL. Les règles contextuelles déterminent ensuite quel allomorphe (PL : { s, z, en }) doit être réalisé. Pour *book*, ce sera /s/ (21a), pour *ox*, il s'agira de /en/ (21b). Les morphèmes sont listés dans le lexique et ils sont combinés par des règles de même nature que ceux qui combinent les mots pour former des phrases.

- (21) a. *book* + s → *books*
 'livre' PL 'livres'
 b. *ox* + en → *oxen*
 'bœuf' PL 'bœufs'

Le modèle Item et processus, mis en pratique par Boas (1911) et Sapir (1921), comporte pour sa part une liste des radicaux et de leurs allomorphes (les items), une liste de moyens de construction de formes complexes (les processus), et une spécification de la manière dont les processus sont choisis. Par exemple, *books* est analysé comme le résultat de l'application du processus 'Mettre au pluriel' à la base *book*, ce qui a pour effet à la fois d'ajouter le segment -s et d'indiquer que le sens est pluriel (22a). De la même manière, *took* est dérivé de *take* en appliquant le processus 'Former le passé' (22b). Les affixes sont présents seulement comme des exposants de règles, ils ne figurent pas dans le lexique.

- (22) a. PL (BOOK) → *books*
 b. PST (TAKE) → *took*

Hockett (1954) souligne que le modèle Item et processus, qui était historiquement plus ancien, a été remplacé par Item et arrangement. Ce modèle, adopté par le courant génératif, a finalement dominé le traitement des phénomènes morphologiques tout au long de la deuxième moitié du 20e siècle.

Le modèle Mot et paradigme est très brièvement mentionné par Hockett (1954) qui regrette de ne pas lui consacrer autant de place qu'aux deux autres modèles. L'approche Mot et paradigme «traditionnel» est intimement lié aux langues à flexion et qui vise à décrire les phénomènes flexionnels. C'est le modèle théorique le plus ancien, puisqu'il fut introduit par les grammairiens du latin et du grec ancien. Le modèle comporte une série de paradigmes exemplaires et pour chaque mot, une série de formes (ses parties principales) qui permettent de déduire de quel paradigme exemplaire il relève. Il s'agit donc

SG	PL
book	books

TAB. 6.1 – Paradigme de BOOK

MOST ‘pont’		
	SG	PL
NOM	most	mosty
GEN	mostu	mostů
DAT	mostu	mostům
ACC	most	mosty
VOC	moste	mosty
LOC	mostě	mostech
INS	mostem	mosty

TAB. 6.2 – Paradigme exemplaire de la classe du masculin inanimé en tchèque

de confronter des formes de mots directement entre elles. Sous cette forme, le modèle a été repris par Robins (1959) puis a été à la source des approches dites réalisationnelles (ou Mot et paradigme étendu) à partir du travail fondateur de Matthews (1972) et de ses successeurs Matthews (1974), Zwicky (1985), Anderson (1992) et Stump (2001). Comme le note Fradin (2003), le lexème joue dans ces approches le rôle d’unité de base de la flexion. Pour cette raison, il suggère de les appeler Lexème et paradigme plutôt que Mot et paradigme.

- (23) a. MOST, I, masc.
 b. $X_I, \{CAS\ gen, NB\ sg\} \rightarrow \mathbf{Xu}$
 c. $X_I, \{CAS\ dat, NB\ sg\} \rightarrow \langle X_I, \{CAS\ gen, NB\ sg\} \rangle$

Pour donner une définition de paradigme, nous pouvons citer Wunderlich et Fabri (1995) : « Un paradigme est un espace à n -dimensions dont les dimensions sont les attributs (ou traits) utilisés pour classer les formes lexicales (*word forms*). Pour constituer un attribut, une dimension doit avoir au moins *deux valeurs*». Il est également utile de distinguer entre le paradigme abstrait et le paradigme concret. Carstairs-McCarty (1994, p. 739) définit le premier, *paradigme*₁, comme l’ensemble des combinaisons de traits morphosyntaxiques (ou l’ensemble des cases, ‘cells’ en anglais), réalisées par les formes fléchies de lexèmes d’une catégorie lexicale dans une langue donnée. Il définit le second, *paradigme*₂, comme l’ensemble des réalisations flexionnelles donnant le *paradigme*₁ d’un lexème particulier dans une langue donnée. Pour l’ensemble des noms tchèques, le paradigme abstrait est défini par 7 cas et 2 nombres et donne un paradigme de 14 cases. Le paradigme concret d’un lexème, ici MOST, correspond à l’ensemble de ses formes fléchies.

Stump (2001) propose une classification des approches spécifique à la morphologie, qui est basée sur deux paramètres croisés. D’abord, il distingue entre les approches *lexi-*

cales, pour lesquelles les affixes sont des signes stockés dans le lexique et les approches *inférentielles* pour lesquelles les affixes ne sont pas des signes, mais c'est les exposants de traits. Il distingue ensuite entre les approches *incrémentales*, où les exposants des règles véhiculent les propriétés morphosyntaxiques spécifiques (ce sont des signes porteurs d'information) et les approches *réalisationnelles*. Pour ces dernières, ce sont les propriétés morphosyntaxiques d'un mot qui demandent que celui-ci ait une certaine forme ou bien c'est l'association d'un mot avec certaines propriétés morphosyntaxiques qui détermine le fait qu'il ait une certaine forme. La réalisation d'une forme se fait par des règles d'exponence et des règles de renvoi à partir d'un ensemble de radicaux.

Le croisement de ces deux catégories permet de définir quatre types d'approches : les approches lexicales et incrémentales représentées par Item et arrangement, les approches inférentielles et incrémentales, où s'inscrit Item et processus, les approches lexicales et réalisationnelles, où se classe la morphologie distribuée (Halle et Marantz, 1993), et, enfin, les approches inférentielles et réalisationnelles, que Stump (2001) défend comme les mieux adaptées. Mot et paradigme est le plus proche de ces dernières.

6.2.2 Item et Patron

Blevins (2006) note que les modèles réalisationnels ne sont pas totalement fidèles à l'idée de Mot et Paradigme au sens des grammairiens anciens. Dans un modèle réalisationnel, la morphologie consiste à déduire des mots-formes concrets à partir d'un lexème qui n'est pas directement observable. Les modèles traditionnels au contraire conçoivent la morphologie comme l'étude des relations entre les mots concrets. Pour clarifier ce point, Blevins introduit la distinction entre modèles constructifs et abstractifs de la morphologie.

Dans une approche constructive, les mots sont construits à partir d'unités plus petites qu'un mot, qui peuvent être des morphes (*morph-based*), des radicaux (*stem-based*) ou des racines (*root-based*). A l'inverse, dans une approche abstractive (*word-based*), l'unité primitive est le mot et la seule possibilité d'avoir accès à des parties récurrentes est en faisant des abstractions à partir de mots.

L'opposition entre constructif et abstractif est indépendante de la classification de Hockett (1954), car chacun des 3 modèles présentés dans la section 6.2.1 est constructif, y compris les modèles réalisationnels ou Lexème et paradigme au sens de Fradin (2003) : dans ces modèles, si le rôle de la morphologie ne se réduit pas à la combinaison de morphèmes ou à la modification d'un radical unique, l'objet primitif de la théorie reste une abstraction, le lexème, typiquement muni d'une collection de radicaux, les mots-formes étant déduits de ce primitif. Dans une approche abstractive au contraire, ce sont les mots-formes qui sont primitifs, et les lexèmes ne sont définissables que comme des concepts dérivés à partir de collections de mots reliés par des patrons.

L'approche abstractive, ou Mot et paradigme au sens strict, a récemment connu un certain nombre de succès principalement dans le domaine de la flexion (Blevins, 2006, Ackerman et al., 2009, Montermini et Bonami, 2013). Un frein évident à son application dans le domaine constructionnel est le terme même de paradigme, dont la définition a été donnée à la page 201.

Malgré quelques tentatives pour fonder la notion de paradigme dérivationnel (Bauer, 1997, Blevins, 2001), les différences entre les collections de mots reliés par des relations flexionnelles et les collections de lexèmes reliés par des relations constructionnelles sont incontestables. Le paradigme flexionnel est défini par les traits morphosyntaxiques et il est donc possible de prédire toutes les combinaisons de traits pour lesquelles une forme d'un lexème doit exister. Mais quelle serait l'organisation du paradigme dérivationnel ? Les lexèmes sont mis en réseau de manière moins prédictible et régulière que les formes fléchies instanciant un lexème, il n'y a donc pas l'équivalent d'un espace à n-dimensions 201. Non seulement il n'y a pas d'équivalent aux traits morphosyntaxiques, mais la construction de lexèmes implique souvent des glissements de sens qui empêchent un traitement uniforme en termes de paradigme. Les lexèmes peuvent être construits sur des sens métaphoriques ou métonymiques qui n'ont pas d'équivalent en flexion (Corbin et al., 1993).

Si on veut pouvoir parler en dérivation autant qu'en flexion de relations complexes entre signes, le terme de *paradigme* n'est pas adapté et est source de confusion. Pour sortir de cette difficulté, Blevins (2013) propose de remplacer l'étiquette Mot et Paradigme par celle d'Item et Patron. Il s'agit d'un terme plus général qui permet de rendre compte à la fois de l'organisation de la flexion et de la dérivation. Dans les deux cas, un patron exemplaire fournit des informations nécessaires à une déduction analogique par laquelle le locuteur généralise le patron à de nouvelles formes.

Dans le domaine de la dérivation, plus encore que dans celui de la flexion, la vision constructive de la morphologie prédomine. Tout au long de cette thèse, on a cependant vu qu'une approche constructive qui essaye d'identifier les noms bases à partir desquels les adjectifs dénominaux sont construits affrontent des obstacles souvent difficilement surmontables. Choisir une approche abstractive entraîne plusieurs conséquences qui pourraient être bénéfiques pour rendre compte des données observées.

Les approches constructives se caractérisent par l'absence d'accès à l'information paradigmatique. Les mots sont construits de manière isolée, à la fois dans les modèles syntagmatiques, Item et Arrangement et Item et Processus, et dans la Morphologie distribuée. Or, on sait, grâce à des études psycholinguistiques (voir Hay et Baayen (2005) pour un tour d'horizon des recherches pertinentes), que la mise en relation des mots facilite leur analyse ou leur production. Les unités sont plus facilement reconnues si elles appartiennent à un réseau que si elles sont conçues dans une relation base – dérivé. L'option abstractive pose la mise en réseau des items comme l'une de ses prémisses. Nous

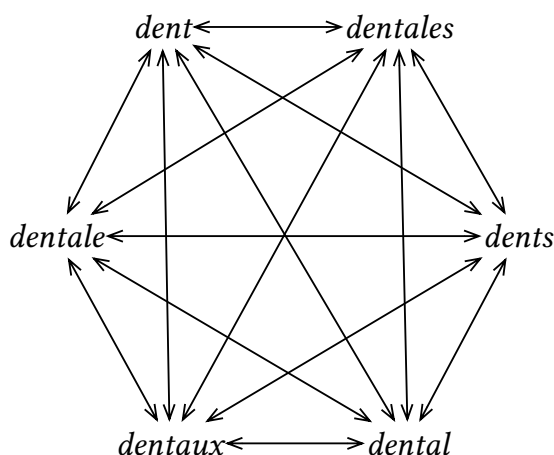


FIGURE 6.1 – Réseaux de relations entre formes fléchies

repreons ici *item* au titre d'Item et Patron.

A ce stade, il est important de souligner que l'adoption d'une approche abstraite n'interdit pas de continuer à concevoir la morphologie constructionnelle comme l'étude des relations entre lexèmes. Dans une option abstraite, seules les formes de surface sont des primitifs de l'analyse morphologique. Dire que ce sont les seuls primitifs n'implique cependant pas qu'on doive soutenir que ce sont les seules unités de l'analyse (contrairement à ce que soutiennent dans un contexte différent Bybee (1985, 2001) ou Burzio (2002)). On peut donc poser que la morphologie étudie non seulement les co-variations entre les mots mais aussi entre les ensembles de mots. La notion de lexème garde son intérêt si le lexème est défini comme un ensemble de mots structuré par les relations paradigmatisées, donc comme une unité plus abstraite, une idéalisation ou une abstraction de formes. La différence entre une vision qui s'interdit toute abstraction et une vision abstraite est illustrée par les différences entre les figures 6.1 et 6.2. Une analyse sans abstraction ne fait pas ressortir de différence entre la relation qu'entretiennent deux formes fléchies du même lexème ou deux formes de lexèmes différents. Dans une approche abstraite, toutes les relations sont ultimement des relations entre mots, mais certaines généralisations peuvent être captées en s'appuyant sur des relations d'ordre supérieur entre lexèmes. C'est ce que représente la double flèche dans la figure 6.2. Cependant, cela n'implique pas que toutes les généralisations qui intéressent la morphologie constructionnelle doivent s'établir au niveau abstrait. En particulier, on peut considérer sans contradiction que d'une part le lexème FRAÎCHEUR est dérivé du lexème FRAIS et d'autre part le mot *fraîcheur* rentre dans une relation morphologique plus étroite avec *fraîche* qu'avec *frais*.

Dans une approche abstraite, l'analogie et les relations paradigmatisées occupent une place importante. C'est par la 4^e proportionnelle, que de nouveaux items sont formés. Dans la littérature, l'analogie a souvent été traitée par opposition à la notion de règle. Certains auteurs ne reconnaissent que des règles (Plag, 1999), d'autres ne reconnaissent

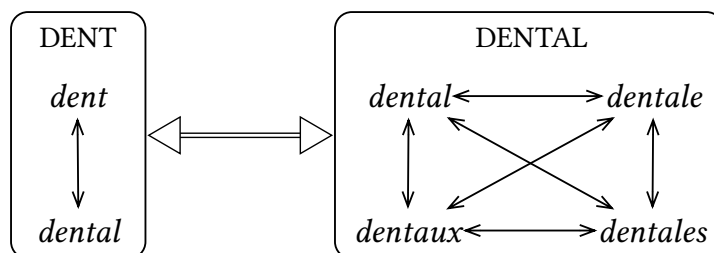


FIGURE 6.2 – Réseaux de relations entre lexèmes

que l’analogie (Skousen, 1989, Becker, 1990, Van Marle, 1985). Enfin les deux points de vue peuvent être combinés comme dans Kilani-Schoch et Dressler (2005) qui font la différence entre des modèles de règles abstraits, productifs, et l’analogie superficielle. Cette dernière est à l’œuvre lorsqu’il s’agit de formation à partir de modèles concrets, d’habitude isolés, comme dans le cas de *AMERRIR*, *ALUNIR* et *AMARSIR* formés par analogie avec *ATTERRIR*. Dal (2003) et Dal (2008) présentent l’histoire du concept de l’analogie dans le domaine du lexique construit ainsi que des arguments en faveur de sa force explicative. Le point de vue adopté ici est qu’une règle peut être définie comme une analogie qui a réussi ; la question de la dichotomie règle / analogie ne se pose donc pas. Cette position est défendue par exemple par Haspelmath et Sims (2010, p.129) qui affirment que « la solution par une équation analogique est en pratique la même que l’application d’une règle (productive !) de construction de lexème ».

Une autre conséquence de l’option abstractive est le centrage sur le lexique étendu, car un modèle abstratif va de pair avec l’abandon de la notion de lexique restreint. Le raisonnement de Blevins rejoint en cela celui de Jackendoff (1975) et de Bochner (1993) sur la dérivation, qui tous les deux insistent sur le fait qu’un lexique contenant à la fois les mots *RED* ‘rouge’ et *REDNESS* ‘le rouge’ ne contient pas plus d’information indépendante que le lexique qui ne contient que *RED* et où le lexème complexe doit être à chaque fois dérivé.

Pour conclure cette section sur les approches à la dérivation, nous pouvons citer Haspelmath et Sims (2010) qui commencent par définir la morphologie comme l’étude de la structure des mots, mais qui terminent en proposant une autre définition : la morphologie comme l’étude de la covariation systématique de forme et de sens des mots.

6.3 Patrons cumulatifs

À la section 6.1, nous avons présenté des problèmes empiriques appelant des solutions appropriées sur le plan théorique. Nous avons ensuite présenté, à la section 6.2, les solutions qu’offrent les différentes approches de la morphologie.

Nous avons constaté en particulier qu’il est impossible de rendre compte de toutes les données en concevant la construction de lexèmes comme une relation orientée entre une

base et un dérivé. Pour pouvoir traiter de relations morphologiques entre plus de deux éléments, on adoptera le formalisme proposé par Bochner (1993), qui traite de données analogues en anglais au moyen d'un modèle qu'il nomme "Lexical Relatedness Morphology".

Bochner part d'une conception des relations binaires entre lexèmes proche de celle de Jackendoff (1975). La différence entre les deux approches tient à ce que Jackendoff postule des règles bidirectionnelles entre deux items (24), tandis que Bochner (1993, p. 70) postule des relations, qu'il appelle patrons, valables pour des ensembles d'entrées lexicales (25). Dans les deux cas, l'information indépendante est déterminée par les valeurs que prennent les variables X et Z⁵. Pour RED et REDNESS, qui sont dans une relation régulière à la fois sur le plan formel et sur le plan sémantique, la variable X est /red/⁶ et la variable Z est 'rouge' dans les deux cas et l'information indépendante contenue dans un lexique contenant les deux items n'est donc pas différente d'un lexique contenant seulement RED. Selon Bochner (1993), le lexique contient des patrons systématiques d'information redondante. Les affixes sont introduits seulement comme partie des règles de redondance. Seuls des mots sont listés dans le lexique. Les règles sont acquises à partir de généralisations faites sur le lexique existant, mais elles peuvent aussi être utilisées de manière créative pour engendrer de nouveaux lexèmes.

$$(24) \quad \begin{bmatrix} /X/ \\ A \\ 'z' \end{bmatrix} \leftrightarrow \begin{bmatrix} /Xness/ \\ A \\ 'STATE of being z' \end{bmatrix}$$

$$(25) \quad \left\{ \begin{bmatrix} /X/ \\ A \\ 'z' \end{bmatrix}, \begin{bmatrix} /Xness/ \\ A \\ 'STATE of being z' \end{bmatrix} \right\}$$

Bochner (1993, p. 70) définit la notion d'ensemble cumulatif (*cumulative set*) comme l'ensemble de mots corrélés, comme par exemple (26)⁷. Les relations entre les mots de (26) peuvent être décrites au moyen des règles présentées en (27). La règle (27a) décrit la relation entre CAUSE et CAUSAL, la règle (27b) décrit la relation entre CAUSAL et CAUSALITY. Les règles sont donc conçues comme des patrons pour des ensembles d'unités lexicales. Quand on connaît la partie à gauche, on peut prédire la partie à droite et vice versa.

5. Bochner se situe dans la discussion de la simplicité en grammaire générative.

6. Pour une meilleure lisibilité, nous suivons ici Bochner (1993) qui met entre barres obliques le plan formel sous sa forme graphique, non transcrit phonologiquement.

7. Bochner traite dans son modèle à la fois la flexion et la dérivation. L'unité de base de son analyse étant le mot, les patrons contiennent non seulement des mots entretenant des relations dérivationnelles mais également ceux qui appartiennent à un paradigme flexionnel. Comme nous l'avons défini plus haut, on définit le lexème comme un ensemble structuré de formes fléchies, c'est-à-dire des formes qui peuvent être classées aux moyens des dimensions définitoires d'un paradigme. On peut donc faire une abstraction et considérer uniquement des relations entre lexèmes, qui sont les seules à être pertinentes pour la présente étude.

(26) {cause, causal, causality}

$$(27) \quad \begin{array}{l} \text{a.} \\ \text{b.} \end{array} \left[\begin{array}{c} /X/ \\ \text{N} \\ \text{'Z'} \end{array} \right] \leftrightarrow \left[\begin{array}{c} /Xal/ \\ \text{A} \\ \text{'RELATIF À Z'} \end{array} \right]$$

$$\left[\begin{array}{c} /X/ \\ \text{A} \\ \text{'RELATIF À Z'} \end{array} \right] \leftrightarrow \left[\begin{array}{c} /Xity/ \\ \text{N} \\ \text{'ÉTAT D'ÊTRE Z'} \end{array} \right]$$

L'innovation cruciale de Bochner est de proposer de fusionner plusieurs règles au sein d'un même patron à trois termes ou plus. En faisant des substitutions de variables appropriées, on peut combiner les règles et obtenir ainsi le patron cumulatif (*cumulative pattern*) présenté en (28). Si on voit l'ensemble cumulatif {cause, causal, causality} comme une instantiation du patron (28), la seule information indépendante reste ainsi le segment /cause/ pour X et le contenu sémantique 'cause' pour Z, comme l'illustre (29). Le reste est prédictible à partir du patron cumulatif (28).

$$(28) \quad \left\{ \left[\begin{array}{c} /X/ \\ \text{N} \\ \text{'Z'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /Xal/ \\ \text{A} \\ \text{'RELATIF À Z'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /Xality/ \\ \text{N} \\ \text{'ÉTAT RELATIF À Z'} \end{array} \right] \right\}$$

$$(29) \quad \left\{ \left[\begin{array}{c} /cause/ \\ \text{N} \\ \text{'Z'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /causal/ \\ \text{A} \\ \text{'RELATIF À LA CAUSE'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /causality/ \\ \text{N} \\ \text{'ÉTAT RELATIF À LA CAUSE'} \end{array} \right] \right\}$$

Bochner (1993) propose que les patrons basés sur les relations entre lexèmes ne spécifient pas la directionnalité de la relation, ce qui revient à ne pas stipuler de base. De plus, le nombre d'éléments pouvant entrer dans un patron n'est pas limité, ce qui permet de rendre compte de situations qui sont en général problématiques, comme celles présentées dans la section 6.1.

Une propriété importante des patrons cumulatifs est qu'un sous-ensemble d'un patron est lui-même aussi un patron. Pour un patron contenant deux items, chaque item pourra donc servir de patron. L'ensemble en (30) instancie le patron (31), qui est un sous-ensemble du patron (28). Comme on le verra ci-dessous, ce dispositif nous permettra de rendre compte des données qui nécessitaient souvent des arbitrages compliqués ou qui ne pouvaient pas être analysés sans stipuler des items hypothétiques, non existants. Il sera possible d'instancier un patron par une concordance partielle, autrement dit, tous les items prédits par un patron cumulatif ne sont pas nécessairement existants (*subset matching*). Cette situation peut être illustrée par l'ensemble (*banal, banality*), qui n'instancie pas un item **ban*.

(30) {causal}

(31) $\left\{ \left[\begin{array}{c} /Xal/ \\ A \\ \text{'RELATIF À Z'} \end{array} \right] \right\}$

Nous venons d'introduire succinctement la notion de patron cumulatif. Dans la suite de cette section, nous allons déployer cette technique d'analyse sur des exemples concrets concernant les adjectifs dénominaux du français, ce qui nous offrira l'occasion de revenir sur des questions soulevées au chapitre 2 ou sur citées à la section 6.1. Les patrons cumulatifs deviennent ainsi le point d'appui de notre analyse car ils apportent des solutions aux situations qui demanderaient sinon des décisions arbitraires. Ceci présente plusieurs avantages que nous allons discuter à partir d'exemples concrets.

6.3.1 Les adjectifs en *-iste*

L'exemple (32) illustre l'adaptation de cette approche au cas des adjectifs dénominaux. Ceux-ci posent un problème à l'analyse traditionnelle car plus d'un lexème base s'avère identifiable.

Les patrons cumulatifs permettent de rendre compte des relations complexes entretenues par les noms en *-isme* et les adjectifs en *-iste*⁸. L'objectif est de modéliser des triplets de lexèmes comme FUTUR, FUTURISME et FUTURISTE en (32).

(32) $\left\{ \left[\begin{array}{c} /futur/ \\ N \\ \text{'futur'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /futurisme/ \\ N \\ \text{'mouvement orienté} \\ \text{vers le futur'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /futuriste/ \\ A \\ \text{'qui relève du futur,} \\ \text{du futurisme'} \end{array} \right] \right\}$

En cumulant les relations binaires qui existent entre des séries de lexèmes, telles qu'un nom et un dérivé en *-isme* (33a)⁹, instanciée par la paire FUTUR \sim FUTURISME, entre un nom et un dérivé en *-iste* (33b), telle que FUTUR \sim FUTURISTE et celle entre un dérivé en *-isme* et un dérivé en *-iste* (33c), représentée par la paire FUTURISME \sim FUTURISTE¹⁰.

(33) a. $\left\{ \left[\begin{array}{c} /X/ \\ N \\ \text{'Z'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /Xisme/ \\ N \\ \text{'mouvement} \\ \text{favorisant Z'} \end{array} \right] \right\}$

8. Pour simplifier, on laisse de côté la question épineuse entre les noms en *-iste* et les adjectifs en *-iste*. Pour difficile qu'elle soit, cette question est indépendante de celle qui nous préoccupe ici.

9. Dans ces représentations simplifiées, nous laissons de côté les informations d'ordre syntaxique et sémantique car elles ne sont pas pertinentes ici.

10. La représentation sémantique est ici approximative, mais elle saisit l'information principale, à savoir le rapport sémantique avec un nom Z.

$$\begin{array}{l}
 \text{b. } \left\{ \left[\begin{array}{c} /X/ \\ \text{N} \\ \text{'Z'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /Xiste/ \\ \text{A} \\ \text{'qui relève de Z'} \end{array} \right] \right\} \\
 \\
 \text{c. } \left\{ \left[\begin{array}{c} /Xisme/ \\ \text{N} \\ \text{'Y'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /Xiste/ \\ \text{A} \\ \text{'qui relève de Y'} \end{array} \right] \right\}
 \end{array}$$

En combinant ces patrons binaires, on obtient le patron ternaire représenté en (34). Les patrons cumulatifs mettent en réseau des relations binaires et permettent ainsi de capter de l'information lexicale qui n'est pas liée à un seul item, mais qui transparait dans le système.

$$(34) \left\{ \left[\begin{array}{c} /X/ \\ \text{N} \\ \text{'Z'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /Xisme/ \\ \text{N} \\ \text{'mouvement} \\ \text{favorisant Z'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /Xiste/ \\ \text{A} \\ \text{'qui relève de Z,} \\ \text{du mouvement favorisant Z'} \end{array} \right] \right\}$$

La postulation d'un patron ternaire présente trois avantages immédiats. Premièrement, elle évite toute décision arbitraire quant à l'identité de la base de FUTURISTE : plutôt que d'avoir à trancher la question de savoir s'il est basé sur FUTUR ou FUTURISME, on peut sans contradiction dire qu'il entretient avec les deux des relations de même nature. Dans le cadre présent, loin de constituer une aberration, la motivation multiple renforce la place d'un lexème dans le système.

Ensuite, elle met en résonance la modélisation morphologique avec les questions rencontrées par les locuteurs en performance : face au besoin de nommer un concept, le locuteur tente de s'appuyer sur les lexèmes connus qui dénotent des concepts reliés. Ce faisant, il ne semble pas privilégier particulièrement une direction de dérivation. Le locuteur qui connaît FUTURISME n'a pas plus de difficulté à innover FUTURISTE que celui qui connaît FUTURISTE à innover FUTURISME. La relative rareté de la rétroformation est due au fait que les circonstances de son apparition nécessitent un accident (disparition ou démotivation de la base) et non au fait qu'elle poserait des difficultés aux locuteurs. L'exemple déjà cité de la rétroformation de verbes à partir de noms composés néoclassiques (Namer, 2012) démontre clairement que la rétroformation devient aisément productive si les conditions de son apparition sont systématiques. Les patrons cumulatifs étant entièrement non orientés, ils autorisent l'innovation de tout membre manquant d'une série indépendamment de la directionnalité.

Enfin, la puissance des patrons consiste à autoriser une covariation de formes et de sens qui peut être instanciée partiellement. Étant donné que le sous-ensemble d'un patron constitue en soi un patron, il est possible que seul un sous-ensemble soit instancié.

FUTURISTE	X	Xisme	Xiste
ANARCHISTE	X	Xisme	Xiste
ÉCOLOGISTE	X	Xisme	Xiste
EXPRESSIONNISTE	X	Xisme	Xiste
PESSIMISTE	—	Xisme	Xiste
BRIGADISTE	X	—	Xiste
PATRIOTE	X	Xisme	—

TAB. 6.3 – Instanciation des relations $X \sim Xisme \sim Xiste$

Ce principe permet d’incorporer dans l’analyse des ensembles de lexèmes qui n’instancient pas toutes les relations possibles, comme la paire *PESSIMISTE* \sim *PESSIMISME* pour laquelle il n’existe pas de primitif, et *BRIGADE* \sim *BRIGADISTE* qui est dépourvue de nom en *-isme* ou de *PATRIOTE* \sim *PATRIOTISME* qui, à l’inverse, n’a pas de nom en *-iste*. Le tableau 6.3 présente les différents cas d’instanciation du patron cumulatif $\{ X \sim Xisme \sim Xiste \}$.

6.3.2 Les adjectifs en *-if* et en *-oire*

Les patrons cumulatifs permettent également de rendre compte de la relation entre les verbes, les noms en *-ion* et les adjectifs en *-if* pour lesquels on peut se demander s’ils sont dérivés du nom en *-ion* ou du verbe correspondant. Le statut des adjectifs en *-if* a été souvent discuté dans la littérature (Aronoff, 1976, Jackendoff, 1975, Bonami et al., 2009).

Tandis qu’Aronoff (1976) analyse les adjectifs anglais suffixés en *-if* comme construits sur les N suffixés en *-ion*, modulo l’effacement de ce suffixe, (Bonami et al., 2009) proposent une analyse déverbale selon laquelle les adjectifs en *-if* du français sont construits sur le radical 13 du verbe (cf. la section 3.2.2). Ils observent un parallélisme entre les noms en *-ion*, les adjectifs en *-if* et les noms ou adjectifs en *-eur/-rice*, qui sont tous construits à partir du même radical (sauf 9 cas sur 452). Pour ces auteurs, l’analyse qui dérive les adjectifs en *-if* des noms en *-ion* a le désavantage de postuler un effacement systématique du suffixe *-ion*. De plus, la forme du radical qui précède le suffixe *-if* n’est pas prédictible sur la base du nom en *-ion*. Par exemple, la règle de spirantisation¹¹ n’a aucun indice lui permettant de savoir si le dérivé à partir du nom *POSSESSION* doit être *POSSESSIF* ou *POSSETIF*.

L’analyse de Bonami et al. (2009) permet de rendre compte à la fois des formations productives et des noms en *-ion* déjà stockés dans le lexique. Elle rencontre cependant une difficulté dans les cas où il existe un nom en *-ion* et un adjectif en *-if* mais pas de verbe correspondant (35). Ces cas représentent environ un quart des paires $Xion \sim Xif$. Dans cette situation, Bonami et al. (2009), tout comme Fradin (2011) qui traite des noms

11. La règle morphophonologique de spirantisation change /t/ en /s/ avant le suffixe *-ion*.

en *-eur*, postulent un verbe fantôme : on aurait affaire à un verbe défectif qui ne possède qu'un radical 13. Il y a de bonnes raisons d'être sceptiques quant à l'existence de verbes qui ne possèdent aucune forme fléchie. De fait, on ne voit pas de motivation à supposer que les locuteurs ont dans leur lexique mental un tel verbe dont l'existence ne peut qu'être déduite de celle d'autres lexèmes mais jamais observée directement. La relation, certes complexe, entretenue par SÉLECTION et SÉLECTIF doit être examinée avant de pouvoir confirmer l'existence d'un tel verbe. Dans ces conditions, on ne voit pas l'avantage de postuler un objet hypothétique qui ne permet de déduire que ce qu'on sait déjà.

Le recours conjoint à des patrons cumulatifs et à une approche abstractive permettent de faire l'économie de ces unités fantômes. À partir d'ensembles de lexèmes comme (35), on obtient le patron cumulatif (36). Le fait qu'il n'y ait pas de verbe correspondant aux lexèmes SÉLECTION et SÉLECTIF ne pose pas de problème, car chaque sous-ensemble d'un patron constitue en soi un patron (*subset matching*). La relation entre SÉLECTION et SÉLECTIF peut ainsi être prise en compte sans avoir recours à un verbe fantôme.

(35)	ASSOCIER	ASSOCIATION	ASSOCIATIF
	IMITER	IMITATION	IMITATIF
		SÉLECTION	SÉLECTIF
		ÉRUPTION	ÉRUPTIF

$$(36) \left\{ [X], [Xion], [Xif] \right\}$$

De fait, dans une telle approche, on peut maintenir une relation morphologique entre verbe et adjectif en *-if* là où une relation parallèle à la Aronoff (1976) est avérée entre nom en *-ion* et adjectif en *-if*. En adoptant cette approche, aucun lexème n'a la priorité par rapport à l'autre, ce qui évite d'avoir à résoudre la question épineuse de savoir si les adjectifs en *-if* sont déverbaux ou dénominaux. La difficulté à répondre à cette question devient manifeste quand on place les adjectifs en contexte. En (37a) l'adjectif ASSOCIATIF fait référence au nom ASSOCIATION, tandis que l'adjectif REPRÉSENTATIF en (37b) correspond plutôt au verbe REPRÉSENTER.

- (37) a. *affichage associatif*
 b. *échantillon représentatif*

Les adjectifs suffixés en *-oire* présentent les mêmes caractéristiques que les adjectifs en *-if*, au moins pour ce qui est de leur relation avec un verbe et un nom en *-ion*. En partant des lexèmes (38), on parvient à exprimer les relations lexicales existantes au moyen du patron cumulatif (39).

(38)	RESPIRER	RESPIRATION	RESPIRATOIRE
	INSPIRER	INSPIRATION	INSPIRATOIRE
		OSTENTATION	OSTENTATOIRE
		ROTATION	ROTATOIRE

$$(39) \left\{ \left[X \right], \left[Xion \right], \left[Xoire \right] \right\}$$

Au chapitre 5, nous avons évoqué le problème d'analyse avec les noms en *-Ance* qui peuvent être analysés soit comme déverbaux, soit comme dénominaux. Cette question épineuse disparaît également si on autorise des rapports ternaires. Dans ces cas également, l'instanciation d'un sous-patron permet de mieux rendre compte de toutes les données.

$$(40) \quad \begin{array}{lll} \text{NÉGLIGER,} & \text{NÉGLIGENT,} & \text{NÉGLIGENCE} \\ & \text{INTELLIGENT,} & \text{INTELLIGENCE} \end{array}$$

Comme le montrent les derniers exemples, les patrons cumulatifs permettent de mettre sur le même plan toute covariation forme \sim sens entre des ensembles de lexèmes que ceux-ci soient considérés comme relevant du lexique construit (NÉGLIGER, NÉGLIGENT, NÉGLIGENCE) ou non (INTELLIGENT, INTELLIGENCE)¹².

6.3.3 Bases non existantes

Une autre question soulevée dans les chapitres précédents qui trouve une solution grâce aux patrons cumulatifs est celle des adjectifs dits à base supplétives.

En (41), nous avons un patron reliant un lexème *X* avec un lexème *Xique*. Ce patron est instancié par exemple par les lexèmes FOLKLORE \sim FOLKLORIQUE, comme l'illustre (42).

$$(41) \left\{ \left[\begin{array}{c} /X/ \\ N \\ 'z' \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /Xique/ \\ A \\ \text{'RELATIF à Z'}$$

$$(42) \left\{ \left[\begin{array}{c} /folkore/ \\ N \\ \text{'folkore'}$$

La difficulté est de rendre compte d'exemples comme HYDRIQUE, où, alors que l'adjectif possède une finale et un sens qui le placent dans la même famille que les dérivés en *-ique*, il n'existe pas de base correspondante. L'approche par patrons cumulatifs rend compte de ces cas en reconnaissant qu'un sous-patron limité à un seul type de lexème, comme (43), demeure apte à capter certaines régularités lexicales.

$$(43) \left\{ \left[\begin{array}{c} /Xique/ \\ A \\ \text{'RELATIF à Z'}$$

12. Dans la logique de Bonami et al. (2009), il faudrait postuler un verbe fantôme à radical *intellig-*. On peine à voir pourquoi ce verbe ne pourrait pas se fléchir sur le modèle de NÉGLIGER.

Plus précisément, *HYDRIQUE*, tel que présenté en (44), instancie le patron en (43) qui permet de capter une propriété cruciale : la seule information indépendante que le locuteur doit apprendre est que la variable sémantique est instanciée par la constante ‘eau’. La catégorie de *HYDRIQUE* et la relation sémantique qu’il instancie se déduisent du patron général.

$$(44) \left\{ \left[\begin{array}{c} /hydrique/ \\ A \\ \text{‘RELATIF à l’eau’} \end{array} \right] \right\}$$

THERMIQUE, *GASTRIQUE* ou *HÉPATIQUE* instancieraient le même patron avec la même information redondante. Pour ce qui est de l’information indépendante, *therm-*, *gastr-*, *hépat-* n’apparaissent jamais isolément en discours. Le locuteur doit l’apprendre et cette information fait dorénavant partie de sa connaissance lexicale. Ceci se confirme notamment pour les adjectifs plus rares, tels que *ZYMOTIQUE* ‘relatif à la fermentation’.

Jackendoff (1975) analyse de la manière analogue les noms en *-ion* qui n’ont pas de verbes correspondants en anglais, tel que *FISSION*. Ces noms peuvent être partiellement décrits par les règles de redondance, pour ce qui regarde l’information concernant l’affixe et l’instruction sémantique. L’irrégularité de ces exemples consiste à recourir à un radical °*fiss*, qui n’apparaît dans aucune entrée lexicale indépendante. Dans notre analyse non plus, il n’y pas d’entrée lexicale qui lui corresponde.

En suivant un raisonnement analogue à celui de Jackendoff, on peut se demander si les adjectifs comme *HYDRIQUE* ne présentent pas toutes les propriétés typiques des dérivés. Ils contiennent cependant moins d’information indépendante que les lexèmes simples : le fait que *HYDRIQUE* se termine par *-ique* et non, par exemple, par *-a* permet au locuteur de déduire des informations sur sa place dans le système. Le patron unaire rend compte de cette situation sans qu’on ait pour autant à postuler de bases non existantes (Corbin, 1985) ou de radicaux savants (Plénat, 2008b).

6.3.4 Radicaux empruntés

L’adjectif dénominal apparaît souvent comme radical formel dans une dérivation où la base sémantique est un lexème d’une autre catégorie (*principe de copie* chez Corbin (1987)). Récemment, plusieurs travaux sur la morphologie du français ont souligné ce rôle que jouent les adjectifs dénominaux dans la dérivation et notamment les soi-disants écarts dérivationnels qui en découlent : Roché (2011a) pour les noms en *-isme*, Koehl (2012) pour les noms en *-ité*, Namer (2013) à propos des verbes en *-iser* et Hathout (2011) pour les adjectifs préfixés en *anti-*. À première vue, tous ces dérivés sont construits formellement sur un adjectif dénominal, mais sémantiquement sur le nom. Ceci pose un problème d’analyse important à partir du moment où l’on veut identifier une base unique. Les exemples illustrant ces différents cas figurent dans le tableau 6.4.

NOM		ADJECTIF DÉNOM.		DÉRIVÉ
NATION	→	(NATIONAL)	→	NATIONALISME 'une doctrine politique qui exalte la nation'
PERSONNE	→	(PERSONNEL)	→	PERSONNALISME 'une doctrine fondée sur la personne'
CELLULE	→	(CELLULAIRE)	→	CELLULARITÉ 'le nombre de cellules comprises dans un échantillon'
INSTRUMENT	→	(INSTRUMENTAL)	→	INSTRUMENTALISER 'transformer en instrument'
PAPE	→	(PAPAL)	→	PAPALISER 'transformer en pape'
PARLEMENT	→	(PARLEMENTAIRE)	→	ANTIPARLEMENTAIRE 'qui s'oppose au parlement'
PAPE	→	(PAPAL)	→	ANTIPAPAL 'qui s'oppose au pape'

TAB. 6.4 – Exemples d'écarts dérivationnels

Hathout et Namer (2014) décrivent ces cas, dans leur étude des différents écarts par rapport à la situation canonique, comme « sur-marquage dérivationnel » (*derivational over-marking*) ce qui correspond à la situation où tous les éléments de la forme n'ont pas de corrélat au niveau du sens.

Pour rendre compte de cette situation, trois stratégies sont possibles dans un cadre constructiviste. Soit on dit qu'il y a un suffixe complexe (*-alité, -ariser*) et on analyse les dérivés comme l'illustre (45a) pour NATIONALITÉ ; soit on dit que le radical auquel s'adjoint le suffixe (*-ité, -iser*) est emprunté à l'adjectif correspondant, ce qui permet de garder comme base le nom (45b) ; soit on dit que la base est l'adjectif et on remet le problème sur le plan sémantique où le dérivé aura accès au sens du nom à travers l'adjectif dénominal (45c). Dans ce cas, le nom et l'adjectif ne sont pas sémantiquement identiques, mais l'adjectif peut rendre le nom base accessible.

- (45) a. NATION : /nasʝɔn/ + /alite/ → NATIONALITÉ
 b. NATION : /nasʝɔnal/ + /ite/ → NATIONALITÉ
 c. NATIONAL : /nasʝɔnal/ + /ite/ → NATIONALITÉ

Roché (2010, 2011a) pour les noms *XaLisme*, Koehl (2012) pour les noms *XaLité*¹³ et Namer (2013) pour les verbes *XaLiser* argumentent pour la deuxième solution (45b) et proposent un système de radicaux empruntés. Ainsi, dans le cas de NATIONALISME, la base est le nom NATION, qui emprunte le radical /nasʝɔnal/, à l'adjectif NATIONAL. La

13. Le «L» dans *XaLité* et *-XaLiser* représente soit /l/ si l'adjectif se termine en *-el* ou *-al*, soit /ʎ/, si l'adjectif se termine en *-aire*.

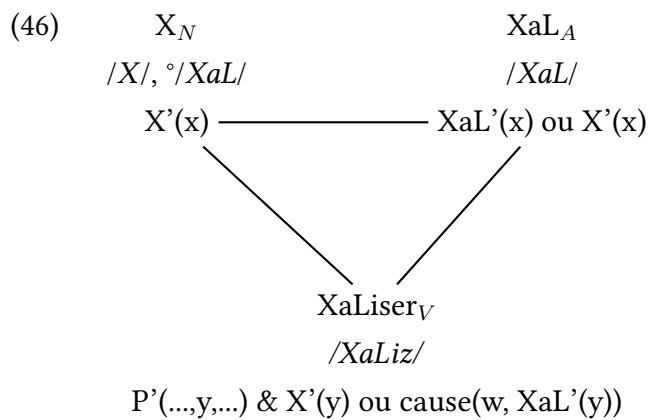
NOM		ADJECTIF DÉNOM.		DÉRIVÉ
		MORTEL	→	MORTALITÉ 'la propriété d'être mortel'
MORT	→	(MORTEL)	→	MORTALITÉ 'le taux de décès'
		INSTITUTIONNEL	→	INSTITUTIONNALISER 'rendre institutionnel'
INSTITUTION	→	(INSTITUTIONNEL)	→	INSTITUTIONNALISER 'mettre dans une institution'
		ARTÉRIEL	→	ARTÉRIALISER 'devenir artériel'
ARTÈRE	→	(ARTÉRIEL)	→	ARTÉRIALISER 'introduire dans une artère'

TAB. 6.5 – Exemples d'écarts dérivationnels ambigus

même analyse pourrait être appliquée à tous les lexèmes du tableau 6.4.

La tableau 6.5 présente des cas où le dérivé ultime est polysémique et où les deux analyses (dénominal ou désadjectivale) sont valides. MORTALITÉ a à la fois une interprétation qui le relie directement au nom MORT et une interprétation qui le relie à l'adjectif MORTEL. De même, INSTITUTIONNALISER a un sens qui le relie à INSTITUTION et un autre qui le relie à INSTITUTIONNEL. Hathout et Namer (2014) considèrent cette situation comme un «sur-marquage lexical» (*lexical over-marking*) ce qui correspond à la situation où un lexème dérivé est relié à plusieurs noms bases.

Koehl (2012) et Namer (2013) envisagent une relation ternaire, illustrée en (46). Ce triangle, adapté de Namer (2013, p.206), permet de rendre compte de verbes ayant deux sens, comme ARTÉRIALISER. Nous avons repris la représentation du plan formel et sémantique. Le nom X se voit ainsi attribué un radical allomorphique non autonome, emprunté à l'adjectif présent dans la famille morphologique. Suivant le sens, l'une ou l'autre branche peut être activée.



Pour analyser des situations analogues dans la préfixation en *anti-*, Hathout (2011) postule une contrainte de recyclage qui stipule la réutilisation d'une forme déjà mémorisée dans le lexique du locuteur. Cette contrainte correspond au principe d'économie de

Roché (2008).

Toutes ces analyses ont en commun de donner plus de valeur au plan sémantique qu’au plan formel. Toutefois, rien ne prouve que les locuteurs ne s’appuient pas tout autant sur le plan formel. Guidés par la forme qui, elle, est donnée clairement, ils laissent le sens circuler. Une vision similaire est défendue par Jackendoff (1975) qui défend une approche permissive qui prend pour primordiale l’information sur la forme phonologique (ex. PROFESS \sim PROFESSOR), la seule information non-redondante serait la partie sémantique.

Avec les patrons cumulatifs et une optique abstractive, la question de savoir si la base est un nom ou un adjectif n’a pas à être tranchée. Du patron (47), il découle que *-alisme* est inclus dans la forme de *Xalisme* sans avoir à se demander d’où il vient et sans avoir à postuler qu’il s’agit d’un affixe. La seule conséquence de ce patron est qu’un nom se terminant en *-alisme* sera probablement (mais pas nécessairement) en relation avec un adjectif se terminant en *-al* et un nom primitif au sens d’être à la base de l’adjectif en *-al* (48).

$$(47) \left\{ [X], [Xal], [Xalisme] \right\}$$

$$(48) \left\{ \left[\begin{array}{c} /nation/ \\ N \\ 'Z' \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /national/ \\ A \\ \text{'relatif à Z'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /nationalisme/ \\ N \\ \text{'doctrine} \\ \text{exaltant Z'}$$

Une fois de plus, l’approche par patrons cumulatifs rend compte de la relation multiple en évitant d’avoir à prendre une décision arbitraire.

6.3.5 Le cas de SYNONYMIQUE

Les motivations multiples dans le cas des composés néoclassiques peuvent être traités de la même manière que les cas précédents.

En partant des relations existant dans le lexique, on arrive à des ensembles de lexèmes comme ceux illustrés en (49). Pour l’adjectif SYNONYMIQUE, on peut identifier une relation avec SYNONYMIE qui rentrerait dans la série (49a) et une relation avec SYNONYME qui est du même type que celle existant entre les lexèmes de (49b).

- (49) a. BOULIMIE BOULIMIQUE
 ALLERGIE ALLERGIQUE
 IRONIE IRONIQUE
- b. PANTOMIME PANTOMIMIQUE
 FOLKLORE FOLKLORIQUE
 ÉPISODE ÉPISODIQUE

Le cas de SYNONYMIQUE, qui est formellement et sémantiquement motivé par rapport à deux noms, nous amène donc à postuler le patron ternaire (50). Il s'agit d'un patron général, qui se trouve instancié par différents types d'adjectifs ayant un rapport avec des composés néoclassiques ou avec des emprunts directs au grec (51).

$$(50) \left\{ \left[X \right], \left[Xie \right], \left[Xique \right] \right\}$$

(51)	PHILOSOPHE	PHILOSOPHIE	PHILOSOPHIQUE
	AGRONOME	AGRONOMIE	AGRONOMIQUE
	DÉMOCRATE	DÉMOCRATIE	DÉMOCRATIQUE

Étant donné qu'il existe une série d'adjectifs se terminant par *-nymique* qui sont en rapport avec des noms en *-nyme* et des noms en *-nymie*, on peut définir le patron (52), qui est plus spécifique que (50). Il permet de rendre compte de la sous-série SYNONYMIQUE, ANTONYMIQUE, HOMONYMIQUE, MÉRONYMIQUE, etc.

$$(52) \left\{ \left[Xnyme \right], \left[Xnymie \right], \left[Xnymique \right] \right\}$$

Étant données nos observations sur le système en général, la postulation de patrons partiellement redondants entrant dans des relations de subsumption est entièrement justifiée. La construction de lexèmes est fondée sur des relations existant dans le lexique. Le fait que de nombreux lexèmes instancient un patron renforce la probabilité que de nouveaux lexèmes puissent être construits suivant ce patron.

De manière analogue, on peut stipuler des patrons pour les différents types de co-variation forme \sim sens, comme dans les séries (53). Les patrons sont donc organisés en hiérarchies (Koenig, 1999), allant du plus général (50), au plus spécifique (52)-(53).

$$(53) \begin{array}{l} \text{a. } \left\{ \left[Xcrate \right], \left[Xcratie \right], \left[Xcratique \right] \right\} \\ \text{b. } \left\{ \left[Xscope \right], \left[Xscopie \right], \left[Xscopique \right] \right\} \\ \text{c. } \left\{ \left[Xlogue \right], \left[Xlogie \right], \left[Xlogique \right] \right\} \end{array}$$

Une remarque peut être faite concernant la relation $X \sim Xie$. En examinant les notices étymologiques du *TLFi* pour les entrées de (54), on note que dans certains cas X précède *Xie* (54a-b), tandis que dans d'autres cas, *Xie* précède X (54c).

(54)	a.	SCHIZOPHRÈNE ← SCHIZOPHRÉNIE
	b.	BUREAUCRATE ← BUREAUCRATIE
	c.	TÉLÉPHONE → TÉLÉPHONIE

Les deux noms peuvent aussi être empruntés au latin et seul l'adjectif est construit en français (55).

- (55) a. ASTRONOMIE < lat *astronomia* < grc *astronomía*
 b. ASTRONOME < b. lat *astronomus*
 c. ASTRONOMIQUE ← agronomie

Finalement, pour ce qui est de l'adjectif lui-même, il est en général noté comme dérivé du nom en *-ie* (56a). Toutefois, dans certains cas, l'adjectif en *-ique* précède même chronologiquement le nom en *-ie* (56b).

- (56) a. STRATÉGIE > STRATÉGIQUE
 b. TÉLÉGÉNIE < TÉLÉGÉNIQUE

Toutes ces observations nous amènent à conclure qu'il est crucial de pouvoir stipuler une relation $X \sim Xie \sim Xique$ sans déterminer l'orientation des différents rapports, ce qui est possible avec les patrons cumulatifs. Le tableau 6.6 illustre des exemples supplémentaires du réseau $X \sim Xie \sim Xique$. Les noms *X* dénotent des personnes, des instruments, des éléments non animés définitoires d'un phénomène. Les noms *Xie* dénotent des disciplines, des domaines de savoir ou d'action, des phénomènes qui peuvent être définis comme des objets de savoir.

6.3.6 Le cas de GUITARISTIQUE

Au chapitre 5, nous avons présenté les problèmes posés par les adjectifs en *-istique*. Les ensembles de lexèmes observés sont donnés en (57). Comme on avait remarqué, le nom en *-iste* n'est pas toujours présent. La relation entre *-iste* et *-istique* apparaît pourtant trop remarquable pour qu'on l'ignore et qu'on se contente d'analyser les adjectifs en *-istique* comme dérivés directement des noms primitifs.

(57)	GUITARE	GUITARISTE	GUITARISTIQUE
	PIANO	PIANISTE	PIANISTIQUE
	ORGUES	ORGANISTE	ORGANISTIQUE
	JOURNAL	JOURNALISTE	JOURNALISTIQUE
	JAZZ	?JAZZISTE	JAZZISTIQUE
	FOOTBALL	—	FOOTBALLISTIQUE
	TENNIS	—	TENNISTIQUE

En adoptant les patrons cumulatifs, comme celui présenté en (58), le fait d'avoir un adjectif en *-istique* sans avoir de nom en *-iste* correspondant, comme pour FOOTBALLISTIQUE, ne pose plus de problème. Le patron (58) permet non seulement d'avoir les relations $X \sim Xiste$ et $Xiste \sim Xistique$, mais aussi le doublet $X \sim Xistique$.

- (58) $\left\{ \left[X \right], \left[Xiste \right], \left[Xistique \right] \right\}$

<i>Xique</i>	<i>Xie</i>	<i>X</i>
BUREAUCRATIQUE	bureaucratie	bureaucrate
AUTOCRATIQUE	autocratie	autocrate
DÉMOCRATIQUE	démocratie	démocrate
GASTRONOMIQUE	gastronomie	gastronome
ASTRONOMIQUE	astronomie	astronome
AGRONOMIQUE	agronomie	agronome
HOMÉOPATHIQUE	homéopathie	homéopathe
HIPPIATRIQUE	hippiatrie	hippiatre
BIBLIOPHILIQUE	bibliophilie	bibliophile
BIBLIOGRAPHIQUE	bibliographie	bibliographe
SCHIZOPHRÉNIQUE	schizophrénie	schizophrène
DIPLOMATIQUE	diplomatie	diplomate
ACROBATIQUE	acrobatie	acrobate
PHILOSOPHIQUE	philosophie	philosophe
ASTRONAUTIQUE		astronaute
TÉLÉGRAPHIQUE	télégraphie	télégraphe
TÉLÉPHONIQUE	téléphonie	téléphone
MICROSCOPIQUE	microscopie	microscope
BATHYMÉTRIQUE	bathymétrie	bathymètre
HOMONYMIQUE	homonymie	homonyme
TOPONYMIQUE	toponymie	toponyme
ANTROPOMORPHIQUE	antropomorphie	antropomorphe
ISOTHERMIQUE	isothermie	isotherme
ISOTOPIQUE	isotopie	isotope
IDOLÂTRIQUE	idolâtrie	idolâtre
EMPHYTÉOTIQUE	emphytéose	emphytéote
GLYCOCÉNIQUE	glycogénie	glycogène
HECTOMÉTRIQUE	hectométrie	hectomètre

TAB. 6.6 – Réseaux $X \sim Xie \sim Xique$

Le réseau est encore plus complexe pour l'adjectif JOURNALISTIQUE, qui est en rapport non seulement avec le nom primitif JOURNAL, mais également avec les noms JOURNALISTE et JOURNALISME, comme le représente le patron (59).

$$(59) \left\{ \left[\begin{array}{c} /journal/ \\ N \\ 'journal' \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /journaliste/ \\ N \\ 'personne qui écrit \\ dans un journal' \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /journalisme/ \\ A \\ 'métier \\ de journalistes' \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /journalistique/ \\ N \\ 'relatif \\ aux journaux \\ aux journalistes \\ au journalisme' \end{array} \right] \right\}$$

Sur le plan formel, les exemples en (60) illustrent le même type de réseau. Pour l'adjectif AUTISTIQUE, il n'y a pas de nom primitif ce qui ne pose aucun problème : la concordance avec le patron (61) est partielle et AUTISTIQUE peut être prédit à partir de AUTISME et AUTISTE.

- (60) JOURNAL, JOURNALISTE, JOURNALISME, JOURNALISTIQUE
 CAPITAL, CAPITALISTE, CAPITALISME, CAPITALISTIQUE
 FUTUR, FUTURISTE, FUTURISME, FUTURISTIQUE
 — AUTISTE, AUTISME, AUTISTIQUE

$$(61) \left\{ [X], [Xiste], [Xisme], [Xistique] \right\}$$

6.3.7 Le cas de SÉNATORIAL

Au début de ce chapitre, nous avons introduit deux cas où un adjectif est relié à deux noms différents : SYNONYMIQUE et SÉNATORIAL. Nous avons également expliqué la différence entre les deux en nous plaçant d'un point de vue constructif. L'adjectif SYNONYMIQUE peut être dérivé à partir des deux noms, SYNONYME et SYNONYMIE, en suivant les schémas existant dans le lexique ($X \sim Xique$, $Xie \sim Xique$). Dans le cas de SÉNATORIAL, la situation sur le plan formel est plus complexe : l'adjectif est directement dérivé du nom SÉNATEUR, mais sémantiquement, SÉNATORIAL est certes relié au sens de SÉNATEUR mais aussi au sens de SÉNAT. Pour rendre compte du rapport formel entre SÉNATORIAL et SÉNAT de manière directe, il faudrait envisager des solutions spéciales, comme les suivantes : (i) considérer *-orial* comme un suffixe (62a), (ii) analyser *-or* comme un interfixe (62b), (iii) considérer l'adjectif SÉNATORIAL qui est en relation avec le nom SÉNAT comme construit sur un radical allomorphique emprunté au nom SÉNATEUR (62c).

- (62) a. SÉNAT \rightarrow /senat-ɔʁjal/ = SÉNATORIAL
 b. SÉNAT \rightarrow /senat-ɔʁ-jal/ = SÉNATORIAL
 c. SÉNAT \rightarrow /senatɔʁ-jal/ = SÉNATORIAL

La première solution, considérer *-orial* comme un affixe, est celle adoptée par Roché (2009b) pour les dérivés en *-istique*. Nous pouvons faire la même critique que dans la section précédente en disant que cette analyse ne permet pas de rendre compte du rapport qu'a *-orial* avec *-eur* et du grand nombre de lexèmes quiinstancient la relation $X_{eur} \sim X_{orial}$, relativement au peu de lexèmes qui suivent le patron $X \sim X_{orial}$. Cet argument est d'autant plus pertinent qu'il n'existe aucun adjectif en *-orial* qui n'ait un nom correspondant en *-eur*, contrairement à ce qui se passe pour certains adjectifs en *-istique*.

- (63) a. AMBASSADE → AMBASSADEUR → AMBASSADORIAL
 b. RUGBY → °RUGBYSTE → RUGBYSTIQUE

La deuxième solution, analyser *-or* comme un interfixe (62b), s'inspire de Roché (2003b). Cette analyse a permis de rendre compte de noms tels que BRIQUETIER qui est un dérivé en *-ier* à partir du nom BRIQUE (64a). Même si le nom BRIQUETTE existe et pourrait donc être formellement la base du nom BRIQUETIER, le sens de BRIQUETTE ne correspond pas au sens dérivé de BRIQUETIER car celui-ci dénote la personne qui fabrique des briques et non des briquettes. Cette solution ne semble pas appropriée dans la mesure où sémantiquement, SÉNATORIAL est relié à la fois formellement et sémantiquement à SÉNATEUR.

- (64) a. BRIQUE → ?BRIQUETTE → BRIQUETIER
 b. SÉNAT → SÉNATEUR → SÉNATORIAL

La troisième solution revient à accepter la théorie de radicaux empruntés appelée *substitution paradigmatic* par Roché (2011b) et présentée dans la section 6.3.4. Cette analyse a été proposée, par exemple, pour les noms en *-iste* (Roché, 2011a), les adjectifs en *-anti* (Hathout, 2011), les noms en *-alité* (Koehl, 2012) ou les verbes en *-aliser* (Namer, 2013). Selon cette analyse, l'adjectif SÉNATORIAL serait dérivé du nom SÉNAT en empruntant le radical /senator/ à un autre membre de la famille morphologique, en l'occurrence au nom SÉNATEUR. Dans une optique constructive, on pourrait ainsi avancer l'hypothèse selon laquelle un adjectif peut être construit sur au moins l'un des membres de la famille morphologique en ce qui concerne sa forme phonologique, tout en étant relié à plusieurs membres de la famille morphologique sur le plan sémantique.

Toutefois, rien ne permet de dire pourquoi on devrait privilégier le plan sémantique et dire que l'écart dérivationnel se fait sur le plan formel (pas le bon radical) et non l'inverse. On pourrait tout aussi bien dire que l'adjectif est dérivé du nom SÉNATORIAL et que l'écart se produit sur le plan sémantique. Le choix de l'une ou l'autre de ces analyses implique une décision arbitraire. De plus, elles ne permettent pas de capter ce que SÉNATORIAL a en commun avec SYNONYMIQUE et ceci sans différence sur le plan formel, à savoir le fait qu'un adjectif dérivé soit corrélé à deux noms distincts appartenant à la même famille morphologique.

Dans l'approche présentée ici, pour rendre compte de la relation entre $X \sim Xeur$, $Xeur \sim Xorial$ et $X \sim Xorial$, on peut envisager un patron à trois éléments comme celui de (66) dont la version générale, obtenue par abstraction, figure en (67).

$$(65) \quad \left\{ \text{SÉNAT, SÉNATEUR, SÉNATORIAL} \right\}$$

$$(66) \quad \left\{ \left[\begin{array}{c} /sénat/ \\ N \\ \text{'sénat'}$$

$$(67) \quad \left\{ \left[\begin{array}{c} /X/ \\ N \\ \text{'Z'}$$

L'existence de ce patron exclut la dérivation d'adjectifs à partir de *BLANCHEUR* ou *PÊCHEUR*, car il ne contient ni verbe, ni adjectif. En (67), on voit que l'alternance *-eur* → *-orial* s'applique aux noms d'individu, mais pas aux noms de propriété qui se terminent en *-eur*. La raison est que ces derniers ont une histoire dérivationnelle différente, à savoir $A \rightarrow N \rightarrow A$ et n'instancient donc pas le patron (67). Le patron *-eur* → *-orial* se limite aux noms en *-eur* qui dénotent un agent humain (68a). Ceci va de pair avec le fait qu'il n'y a pas d'adjectif en *-orial* dérivé de noms de propriété en *-eur*, eux-mêmes dérivés d'adjectifs, comme discuté dans le chapitre précédent (68b). Toutefois, cela n'explique pas pourquoi il n'y a pas d'adjectifs dérivés de noms d'individus déverbaux (68c).

- (68) a. $\text{SÉNAT}_N \rightarrow \text{SÉNATEUR} \rightarrow \text{SÉNATORIAL}$
 b. $\text{BLANC}_A \rightarrow \text{BLANCHEUR} \rightarrow * \text{BLANCHORIAL}$
 c. $\text{PÊCHER}_V \rightarrow \text{PÊCHEUR} \rightarrow * \text{PÊCHORIAL}$

De fait, pour que le patron (67) fasse les bonnes généralisations, il faudrait que le correspondant féminin pour le nom en *-eur* soit un nom se terminant en *-rice*. C'est ce qui fait la différence entre (69a) et par exemple (69b) donnant lieu à l'adjectif *ÉDITORIAL*. Dans une approche constructive, on dirait que ce n'est pas le même affixe, *-eur/-euse* contre *-eur/-rice*. Dans l'approche présentée ici, les postulats sur la nature des éléments ne sont pas nécessaires, seules les relations entre lexèmes comptent et permettent de prédire d'autres lexèmes. Le patron (70), qui contient une entrée pour un lexème en *Xrice*, permet de faire les bonnes prédictions. Il reste à noter que la distinction entre *-eur/-rice* et *-eur/-euse* repose sur l'opposition savant et non savant. Toutefois, on peut faire l'économie du trait [-sav] / [+sav] (Dell et Selkirk, 1978), car l'information est spécifiée au niveau des signes mis en relation.

- (69) a. PÊCHEUR / PÊCHEUSE
 b. ÉDITEUR / ÉDITRICE → ÉDITORIAL

$$(70) \left\{ \left[\begin{array}{c} /X/ \\ N \\ 'Z' \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /Xeur/ \\ N, m. \\ 'personne dont \\ l'activité principale \\ est liée à Z' \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /Xrice/ \\ N, f. \\ 'personne dont \\ l'activité principale \\ est liée à Z' \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /Xorial/ \\ A \\ 'qui est relatif à Z, \\ à la personne \\ liée à Z' \end{array} \right] \right\}$$

Nous avons présenté une approche qui part du principe que l'information redondante contenue dans un ensemble de lexèmes, sans forcément être liée à un item particulier, joue un rôle primordial dans la construction de nouveaux lexèmes. Cette information redondante peut être représentée en termes des patrons cumulatifs. Tels qu'ils sont présentés dans cette section, les patrons permettent de rendre compte de toutes les relations actives entre lexèmes. Ils permettent d'éviter des choix arbitraires car on n'a pas à rechercher une base unique pour un lexème dérivé. L'autre avantage, qui découle de cette approche, a trait à la possibilité d'instancier un patron en ayant une concordance partielle. Ceci permet d'éviter de postuler des étapes intermédiaires hypothétiques lors de la dérivation, car les patrons attrapent les covariations formelles et sémantiques au niveau de chaque lexème sans exigence constructive particulière.

6.4 Sens en réseau

Dans la section précédente, nous avons montré comment les patrons cumulatifs permettent d'éviter des décisions arbitraires dues notamment à des motivations partielles, à un manque de motivation ou à des motivations multiples. Nous avons terminé la section avec le cas de SÉNATORIAL qui est motivé à la fois par rapport au nom SÉNAT et au nom SÉNATEUR. Dans cette section, nous proposons de faire une généralisation à partir de ces patrons spécifiques et d'essayer de voir s'il existe des familles de patrons qui ont en commun de contenir les mêmes réseaux de relations sémantiques instanciés par des moyens morphologiques différents.

6.4.1 Organisation en réseaux de patrons

Nous avons proposé le patron (67) que nous abrégons sur la forme (71) pour rendre compte du triplet SÉNAT ~ SÉNATEUR ~ SÉNATORIAL. L'utilité d'un tel patron est bien sûr liée au nombre d'ensembles de lexèmes qui l'instancient, ce qui introduit la notion de rentabilité d'un patron.

$$(71) \left\{ [X], [Xeur], [Xorial] \right\}$$

Patrons			Effectif	Exemple
<i>Xeur</i> ,	X,	<i>Xorial</i>	2	SÉNATEUR, SÉNAT, SÉNATORIAL
<i>Xeur</i> ,	<i>Xorat</i> ,	<i>Xorial</i>	3	RECTEUR, RECTORAT, RECTORIAL
<i>Xeur</i> ,	<i>Xure</i> ,	<i>Xorial</i>	5	DICTATEUR, DICTATURE, DICTATORIAL
<i>Xeur</i> ,	<i>Xion</i> ,	<i>Xorial</i>	5	ÉDITEUR, ÉDITION, ÉDITORIAL

TAB. 6.7 – Les adjectifs se terminant en *-orial* (35 adjectifs)

Patrons			Effectif	Exemple
<i>Xeur</i> ,	<i>Xorat</i> ,	<i>Xoral</i>	8	DOCTEUR, DOCTORAT, DOCTORAL
<i>Xeur</i> ,	<i>Xion</i> ,	<i>Xoral</i>	2	ÉLECTEUR, ÉLECTION, ÉLECTORAL
X,	<i>Xure</i> ,	<i>Xoral</i>	1	PRÉFET, PRÉFECTURE, PRÉFECTORAL

TAB. 6.8 – Les adjectifs se terminant en *-oral* (32 adjectifs)

En étudiant l'ensemble des données, on observe qu'il y a seulement 2 adjectifs qui se conforment entièrement au patron (71), à savoir SÉNATORIAL et AMBASSADORIAL. Par contre, il existe d'autres patrons très similaires. Les tableaux 6.7 et 6.8 présentent ceux qu'on trouve pour les adjectifs se terminant en *-orial* et en *-oral* respectivement.

On observe que ces patrons ont tous en commun un nom en *-eur*, à l'exception du dernier cas du tableau 6.8. On identifie donc la relation morphologique entre *Xeur* ~ *Xor(i)al*. Le nom *Xeur* est toujours un nom de personne. Il est à noter que les adjectifs qui ne relèvent pas de ces patrons ternaires sont ceux qui ne sont pas corrélés à un nom de personne, comme (72).

(72) TUMEUR ~ TUMORAL

On remarque ensuite que le nom qui a la forme *Xeur* est corrélé à un nom de forme *Xion*, *Xorat*, *Xure* ou encore avec un nom X sans finale particulière. Sémantiquement, ces noms entretiennent tous une relation avec une activité humaine. On peut dire qu'il s'agit principalement de noms d'artefact culturel. Il est à noter qu'aucun des noms en *-ure* des tableaux qui précèdent n'est un déverbal. Les noms en *-ure* déverbaux n'ont jamais de dérivés en *-or(i)al* (73), ce qui rappelle la situation de *PÉCHORIAL.

(73) OUVRIR ~ OUVERTURE ~ *OUVERTORAL

Finalement, quand l'adjectif est sémantiquement corrélé aux deux noms, il peut dénoter la relation qui existe entre les sens de ces noms et le nom recteur correspondant.

- (74) a. *scrutin sénatorial*
 b. *élection sénatoriale*
 c. *siège sénatorial*
 d. *mandat sénatorial*

On constate ainsi une sorte de polysémie régulière (Apresjan, 1974)¹⁴ venant d'une relation systématique entre les deux noms. Pour SÉNAT – SÉNATEUR, cette relation associe un nom de personne et l'institution au sein de laquelle il exerce son activité ou son mandat. Ce schéma se répète pour PRÉFET – PRÉFECTURE, où, exceptionnellement, le nom de personne n'est pas suffixé en *-eur*. Pour ÉDITEUR – ÉDITION, cette relation concerne un nom de personne et le domaine de son activité. Dans les deux cas, il y a une relation de définition mutuelle entre un nom dénotant un artefact culturel et un nom ayant un rôle privilégié par rapport à cet artefact. Cette relation inhérente rend les deux noms accessibles pour le sens de l'adjectif.

6.4.2 Sens distincts ou indistincts

L'adjectif SÉNATORIAL a en commun avec les adjectifs SYNONYMIQUE et JOURNALISTIQUE d'avoir une forme corrélée à deux noms distincts. La manière classique d'aborder cette question serait d'en faire soit deux entrées homonymes distinctes, soit un lexème polysémique. Ces deux stratégies, homonymie accidentelle ou polysémie systématique, peuvent être représentées par les schémas en (75)-(76).

Dans l'hypothèse de l'homonymie (75), il faudrait rendre compte du rapport formel indirect entre SÉNAT et SÉNATORIAL. Pour pouvoir dire qu'on a deux adjectifs, il faut avoir une spécialisation du sens et une distribution différente pour les deux entrées.

- (75) SÉNAT> SÉNATORIAL₁ 'Relatif au sénat'
 SÉNATEUR> SÉNATORIAL₂ 'Relatif au(x) sénateur(s)'

Dans le cas de la polysémie (76), il faut pouvoir rendre compte des deux sens de SÉNATORIAL. Les deux sens de l'adjectif sont reliés et relèvent d'une relation lexicale entre les deux noms. Il serait donc plus approprié de parler de ces cas en termes de polysémie régulière.

- (76) SÉNATEUR> SÉNATORIAL 'Relatif au sénat, au(x) sénateur(s)'
 SÉNAT>

Toutefois, il n'est pas clair que les deux sens soient distinguables. Si on se base sur notre intuition, le sens relié à l'un ou à l'autre nom va être activé en fonction du nom recteur. En (77), le sens de SÉNATEUR a plus de chance d'être choisi, tandis qu'en (78), c'est celui de SÉNAT. Dans ces contextes, les deux sens sont distinguables. La nature de l'objet auquel on assigne la propriété 'sénatorial' nous aide à distinguer entre l'agent et l'institution. Le problème d'ambiguïté ne se pose pas, c'est la nature de l'objet modifié (le nom recteur) qui est déterminante.

14. La polysémie régulière est définie par Apresjan (1974, p. 16) comme suit : «La polysémie d'un mot A avec les sens *ai* et *aj* est nommée régulière si, dans une langue donnée, il existe au moins un autre mot B avec les sens *bi* et *bj*, qui sont sémantiquement distincts l'un de l'autre exactement de la même manière que *ai* et *aj*, et si *ai* et *bi*, *aj* et *bj* ne sont pas synonymes». Elle concerne donc toute une série de relations méronymiques ou métonymiques, telles que contenant / contenu, fruit / couleur, etc.

- (77) *Les sénateurs étaient principalement des descendants des **familles sénatoriales** de Rome (beaucoup étaient venus à Constantinople) et de fonctionnaires impériaux des trois classes supérieures.*

<http://pythacli.chez-alice.fr/civilisations/empirebyzantin.htm>

(frWac)

- (78) *Les deux gardes s'approchent maintenant près d'un muret entourant le bassin principal, situé juste devant le **bâtiment sénatorial**.*

<http://envers-des-rimes.chez-alice.fr/DIVAGATIONSPAGE3ROMAN.htm>

(frWac)

En revanche, il existe des noms recteurs qui ne permettent pas de distinguer clairement le sens de l'adjectif. En (79), les deux interprétations sont possibles. En faisant une paraphrase, le syntagme *élections sénatoriales* peut être repris soit comme 'élections au sénat' soit comme 'élections de sénateurs'. La situation dénotée est la même dans les deux cas, s'impliquant l'un l'autre, et l'on ne peut pas décider si la relation sémantique doit être établie entre *élections* et *sénateur* ou bien entre *élections* et *sénat*.

- (79) a. *Puis il a été procédé à l'élection des délégués aux **élections sénatoriales**, 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.*

<http://www.plouezec.fr/ville/conseil/>

(frWac)

- b. *Des appels à sa démission avaient déjà fusés après l'échec de son parti aux **élections sénatoriales** de juillet.*

<http://www.paperblog.fr/185126/>

Nous défendons l'hypothèse que cette situation est due à la relation d'implication mutuelle entre *sénat* et *sénateur* dans ces contextes, car dès qu'on parle de l'élection de sénateurs, on parle nécessairement de l'élection au sénat.

Les tests d'ambiguïté, qui permettent de désambiguïser les sens d'une unité lexicale, ne peuvent pas être appliqués dans ce cas. Ces tests reposent sur des relations anaphoriques (Sadock et Zwicky, 1975) toujours présentés avec des noms ou avec des adjectifs qualificatifs. Ils ne semblent pas être applicables aux adjectifs relationnels car ces derniers ne peuvent être repris dans une anaphore.

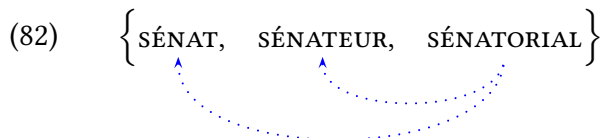
Quoi qu'il en soit, si ambiguïté il y a, elle ne pose pas de problème pour les locuteurs. En témoigne le fait que dans la plupart des cas, les dictionnaires réservent une entrée pour ces adjectifs et le sens est souvent mis sous la même acception, comme l'illustrent les entrées du *TLFi* pour les adjectifs *SÉNATORIAL* (80) et *SYNONYMIQUE* (81).

- (80) A. HIST. [Dans l'Antiq. et sous l'Anc. Régime] Qui est relatif au sénat, à un sénateur.

B. HIST. CONTEMP., INSTIT. POL. Qui concerne le sénat, son rôle, son fonctionnement, qui est relatif à un sénateur.

(81) LING. Qui est relatif aux synonymes, à la synonymie.

Dans l'optique des patrons cumulatifs, la situation de SÉNATORIAL, qui est corrélable du point de vue du sens à SÉNATEUR tout autant qu'à SÉNAT, peut être représentée par le schéma en (82).

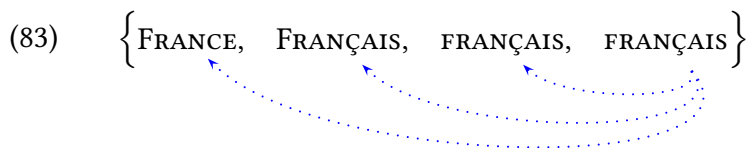


6.4.3 Relations inhérentes

Nous défendons l'hypothèse que certaines zones du système lexical sont organisées de telle sorte qu'un adjectif peut renvoyer à plusieurs membres de la famille morphologique. Le caractère inhérent de la relation entre des noms peut avoir pour conséquence que cette situation ne pose pas problème au locuteur et s'installe dans plusieurs sous-systèmes dont la description sera l'objet de cette section.

6.4.3.1 Ethniques

Le cas des ethniques est connu dans la littérature comme un cas d'adjectifs qui renvoient à plusieurs noms¹⁵. L'adjectif FRANÇAIS correspond ainsi non seulement au nom de pays (FRANCE), mais aussi au nom d'habitant (FRANÇAIS) et au nom de langue (FRANÇAIS). Le schéma en (83) représente cette motivation multiple de l'adjectif FRANÇAIS qui est commune à tous les adjectifs ethniques indépendamment du procédé morphologique qui a construit l'adjectif (on peut citer Booij (1997) pour des exemples analogues en néerlandais, Chovanová (2011) pour les adjectifs slovaques, ou encore Dal et Namer (2010a) pour la proximité entre le nom du pays et l'adjectif). La même relation sera ainsi identifiable pour l'adjectif ITALIEN, qui est suffixé en *-ien* (84), de même que pour l'adjectif TCHÈQUE qui est dans un rapport inverse au nom de pays, car c'est le nom de pays qui est plus complexe que l'adjectif (85). Dans le cas de CORSE, les quatre concepts sont désignés par la même forme (86).



15. La situation où, pour une forme adjectivale, il existe plusieurs sens, a été étudiée par Bouillon (1997) dans le cadre du lexique génératif Pustejovsky (1995). Cependant, l'auteur se concentre sur des classes autres que celles qui nous intéressent ici.

(85) { TCHÉQUIE, TCHÈQUE, TCHÈQUE, TCHÈQUE }

(86) { CORSE, CORSE, CORSE, CORSE }

Du point de vue morphologique, on identifie plusieurs patrons comme ceux illustrés en (87). Par contre, du point de vue lexical, les sens des membres de ces patrons entretiennent le même rapport : un pays, ses habitants, leur langue et un adjectif qui permet de renvoyer à toutes ces entités.

(87)	FRANCE	X	Xais	Xais	Xais
	ÉGYPTE	X	Xien	Xien	Xien
	ITALIE	Xie	Xien	Xien	Xien
	TCHÉQUIE	Xie	X	X	X
	CORSE	X	X	X	X

L'exemple des adjectifs ethniques semble présenter les mêmes caractéristiques que le cas des adjectifs comme SÉNATORIAL.

Roché (2010) fait la différence entre FRANÇAIS₁ 'relatif à la France' comme en (88a) et FRANÇAIS₂ 'relatif aux Français' exemplifié en (88b). Il parle de «deux dérivés différents, deux individus lexicaux distincts».

- (88) a. *paysage français*
 b. *tempérament français*

Pour le cas des ethniques, Roché (2008) parle du principe d'économie selon lequel la langue réinvestit une forme déjà existante : l'adjectif FRANÇAIS dont le sens est 'relatif à la France' est réutilisé avec le sens 'relatif aux Français et au français (langue)'.

Arsenijević et al. (2014) proposent un traitement sémantique des adjectifs ethniques. Ils se basent sur l'analyse antérieure des adjectifs relationnels de McNally et Boleda (2004), illustrée en (89). Le x_k note une variable de la sorte espèce (kind). Le syntagme *vin français* désigne l'ensemble des espèces de vin qui entrent dans la relation R avec 'France'. Dans cette analyse, un adjectif relationnel établit une relation R pragmatiquement fixée entre un terme d'espèce x_k et le nom base de l'adjectif (ici France). Par défaut, pour les adjectifs ethniques, R correspond à une relation d'*Origine*. La nation et ses représentants sont introduits via la sémantique de l'adjectif grâce à cette relation de métonymie qui existe entre les deux noms illustrée en (90).

(89) $[[\text{vin français}]] = \lambda x_k. [\text{vin}(x_k) \wedge R(x_k, \text{France})]$

(90) a. *France signed the treaty.* 'La France a signé le traité'

- b. *France won the World Cup.* ‘La France a gagné la Coupe du monde’

Selon Arsenijević et al. (2014), il est possible d’interpréter l’exemple (91a) comme ‘les yeux des Espagnols’ et non pas comme ‘les yeux de l’Espagne’, parce que les habitants constituent un élément saillant par rapport au pays. Au lieu d’avoir un traitement en termes d’adjectifs différents, la solution est de dire qu’il y a une sorte de métonymie entre le nom de pays et celui de ses habitants.

- (91) a. *Spanish eyes* ‘les yeux espagnols’
 b. *?Spain has beautiful eyes.* ‘L’Espagne a de beaux yeux.’

L’analyse d’Arsenijević et al. (2014) offre un mécanisme sémantique qui explique comment une même forme peut renvoyer à plusieurs entités sans que cela pose problème au locuteur.

FRANCE et FRANÇAIS sont dans une relation sémantique du type nom de pays \sim nom d’habitants du pays. Si le nom recteur dénote une entité liée aux humains, on interprète l’adjectif comme renvoyant aux habitants. A l’inverse, si le nom recteur dénote une entité relative au pays, on interprète l’adjectif comme renvoyant à ce dernier. Enfin, le sens peut rester indéterminé car le pays et ses habitants sont dans une relation inhérente.

6.4.3.2 Nom d’individu saillant : institution

Dans la section 6.4.1, nous avons complété le cas de SÉNATORIAL, qui est relié à SÉNAT et à SÉNATEUR par d’autres cas du même type mais instanciés par des patrons différents, qu’on résume en (92). Dans tous ces cas, l’adjectif est relié à la fois au nom de personne qui est défini par la fonction qu’une personne exerce et au nom d’institution dans laquelle la personne exerce cette activité. On observe des institutions bien définies telles que SÉNAT, RECTORAT, PRÉFECTURE, mais le terme institution est à prendre au sens large car dans certains cas il s’agit plutôt d’un régime comme DOCTORAT ou DICTATURE.

- | | | | | |
|------|-------------|-------------|--------------|---------------|
| (92) | SÉNATORIAL | <i>Xeur</i> | X | <i>Xorial</i> |
| | RECTORAL | <i>Xeur</i> | <i>Xorat</i> | <i>Xorial</i> |
| | PRÉFECTORAL | X | <i>Xure</i> | <i>Xoral</i> |
| | DOCTORAL | <i>Xeur</i> | <i>Xorat</i> | <i>Xoral</i> |
| | DICTATORIAL | <i>Xeur</i> | <i>Xure</i> | <i>Xorial</i> |

Toutefois, ce mécanisme d’accessibilité sémantique opère indépendamment du choix des patrons *-orial* et *-oral*. Nous pouvons ainsi les comparer avec les ensembles de lexèmes en (93) qui instancient le même rapport sémantique.

- | | | | |
|------|----------|-----------|-------------|
| | MINISTRE | MINISTÈRE | MINISTÉRIEL |
| (93) | CONSUL | CONSULAT | CONSULAIRE |
| | PATRON | PATRONAT | PATRONAL |

Les patrons à 3 éléments avec un adjectif qui est relié à deux noms sont légitimés par l'existence de cette relation sémantique systématique entre les sens des deux noms.

Il est remarquable que, pour les noms se terminant en *-at* comme CONSULAT, PROTECTORAT, RECTORAT, il semble ne pas y avoir d'autre mode de dérivation adjectivale et l'adjectif en *-al* (ou en *-aire* pour des raisons de contraintes dissimilatives entre la finale de CONSUL et la finale du suffixe *-al* qui serait dans les deux cas /l/) est ainsi le seul adjectif correspondant. Si on se penche donc sur les noms en *-al*, on voit qu'ils entretiennent les relations mentionnées en (94). Par ailleurs, avec l'exemple de QUINQUENNAL, on voit que la relation entre un lexème se terminant en *-at* et un adjectif en *-al* peut être instaurée indépendamment de l'existence d'un nom de personne.

(94)	PATRON	PATRONAT	PATRONAL	X	<i>Xat</i>	<i>Xal</i>
	MENTOR	MENTORAL	MENTORAL	X	<i>Xat</i>	<i>Xal</i>
	ARTISAN	ARTISANAT	ARTISANAL	X	<i>Xat</i>	<i>Xal</i>
	—	QUINQUENNAT	QUINQUENNAL	—	<i>Xat</i>	<i>Xal</i>
	SYNDIC	SYNDICAT	SYNDICAL	X	<i>Xat</i>	<i>Xal</i>
	DOCTEUR	DOCTORAT	DOCTORAL	<i>Xeur</i>	<i>Xorat</i>	<i>Xoral</i>
	RECTEUR	RECTORAT	RECTORAL	<i>Xeur</i>	<i>Xorat</i>	<i>Xoral</i>
	PROTECTEUR	PROTECTORAT	PROTECTORIAL	<i>Xeur</i>	<i>Xorat</i>	<i>Xorial</i>
	ASSESEUR	ASSESSORAT	ASSESSORIAL	<i>Xeur</i>	<i>Xorat</i>	<i>Xorial</i>

Le patron général, commun à tous les cas est celui représenté en (95), dont (96) est une version plus spécifique. Il s'agit d'un sous-patron du patron général qui permet de faire les bonnes généralisations pour les noms en *-eur* et pour l'allomorphie *-eur / -or*.

$$(95) \quad \left\{ [X], [Xat], [Xal] \right\}$$

$$(96) \quad \left\{ [Xeur], [Xorat], [Xor(i)al] \right\}$$

Une autre généralisation envisageable concerne les noms en *-ure* qui figurent dans une famille morphologique où se trouve un nom de personne. La possibilité d'utiliser le patron *-eur / -orial* convient. Sur le modèle de DICTATEUR – DICTATURE – DICTATORIAL, il est possible d'avoir par analogie LECTEUR – LECTURE – LECTORIAL. Nous n'avons pas trouvé d'exemple d'adjectif en *-orial* pour un nom en *-ure* sans nom d'humain correspondant.

(97)	PRÉFET	PRÉFECTURE	PRÉFECTORAL	X	<i>Xure</i>	<i>Xoral</i>
	DICTATEUR	DICTATURE	DICTATORIAL	<i>Xeur</i>	<i>Xure</i>	<i>Xorial</i>
	CENSEUR	CENSURE	CENSORIAL	<i>Xeur</i>	<i>Xure</i>	<i>Xorial</i>

Le patron $X \sim Xure \sim Xural$ est concurrencé par un autre patron pour les noms se terminant en *-ure*. Les lexèmes en (98) illustrent ces cas. Il est intéressant de remarquer la présence de SCULPTEUR, dont le féminin oscille entre SCULPTEUSE et SCULPTRICE.

(98)	PROCÉDER		PROCÉDURE	PROCÉDURAL
	CLORE		CLÔTURE	CLÔTURAL
	SCULPTER	SCULPTEUR	SCULPTURE	SCULPTURAL

Pour illustrer la concurrence entre *Xeur* ~ *Xorial* et *Xure* ~ *Xural*, on peut citer l'exemple suivant. Dans le domaine des études littéraires, il existe plusieurs adjectifs qui correspondent au nom LECTURE. On trouve ainsi LECTORIAL et LECTORAL. LECTORIAL instancie le patron (96), de la même manière que l'adjectif AUCTORIAL (99), qui s'oppose justement à LECTORIAL et à ÉDITORIAL comme l'illustre l'exemple (100). LECTURAL est en rapport avec LECTURE, de la même manière que l'adjectif SCRIPTURAL correspond au nom ÉCRITURE (101). Ils instancient donc le patron général pour les dérivés en *-ure* qui consiste à adjoindre *-al*, avec allomorphie radicale au niveau de la forme phonologique pour SCRIPTURAL.

(99)	LECTEUR	LECTORAT	LECTORIAL	<i>Xeur</i>	<i>Xorat</i>	<i>Xorial</i>
	AUTEUR	?AUCTORAT	AUCTORIAL	<i>Xeur</i>	<i>Xorat</i>	<i>Xorial</i>

(100) *Un texte relevant généralement de plusieurs genres, il ne s'agit plus de le classer dans une catégorie — son appartenance —, mais d'observer les potentialités génériques qui le traversent — sa participation à un ou plusieurs genres — en tenant compte des points de vue tant **auctorial** qu'**éditorial** et **lectorial**.*

«Le texte littéraire» de Jean-Michel Adam et Ute Heidmann (2009), p.14

(101)	LIRE	LECTEUR	LECTURE	LECTURAL	<i>Xeur</i>	<i>Xure</i>	<i>Xural</i>
	ÉCRIRE	SCRIPTEUR	ÉCRITURE	SCRIPTURAL	<i>Xeur</i>	<i>Xure</i>	<i>Xural</i>

(102) *Il aborde le texte selon une **perspective lectorale**, c'est-à-dire que seront examinés les stratégies de lecture qui y sont déployées, les savoirs qui sont en jeu, les habitudes mises en place, les résultats interprétatifs, etc.*

<http://www.imageandnarrative.be/inarchive/illustrations/anickbergeron.htm>

On voit comment le lexique existant et la mise en réseaux des unités lexicales permet de mieux rendre compte de la formation de nouveaux lexèmes.

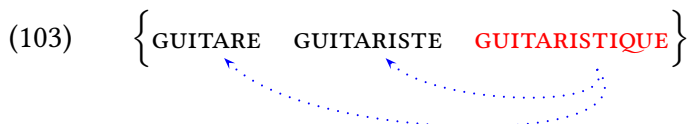
6.4.3.3 Nom d'individu saillant : activité

Une autre classe de relations inhérentes concerne les noms d'activité et les noms de personnes qui effectuent l'activité en question. Dans cette classe entrent les adjectifs en *-istique*, certains adjectifs en *-oral* et les adjectifs en *-iste*.

Nous avons montré comment les adjectifs en *Xistique* sont reliés aux noms en *Xiste* et aux noms primitifs X. Parmi les adjectifs en *-istique* on peut distinguer plusieurs séries, à savoir, les adjectifs reliés à des noms d'instruments de musique, des noms de sports

et des noms d'activités plus professionnelles. Dans les trois séries, le rôle privilégié est joué par un agent humain : un musicien, un sportif ou un autre type d'agent.

Le schéma en (103) montre comment l'adjectif GUITARISTIQUE est relié à GUITARISTE 'joueur de guitare' mais également à GUITARE.



Le nom d'instrument est pris au sens de l'activité, 'jeu à la guitare' comme celui dans *faire de la guitare* (Van de Velde, 1997), et non de l'objet concret. Les exemples en (104) illustrent le fait que pour renvoyer au nom d'instrument concret, on utilise plutôt un syntagme prépositionnel introduit par *de*. Dans ces conditions, même s'il n'est pas totalement impossible de dire par exemple *cordes guitaristiques* (105), l'expression est fortement perçue comme expressive ou plaisante et sort de l'usage neutre.

- (104) a. ?*cordes guitaristiques*
 b. *cordes de guitare*
 c. ?*piston trompettistique*
 d. *piston de trompette*

(105) *Sur une rythmique échevelée et galopante, non avare de rebondissements et de cassures, plein de **cordes guitaristiques et violoneuses**, se lâchaient, dans des chassés-croisés percutants et frénétiques, rejoints par des vents délurés (saxs, clarinette) et soutenus par des claviers florissants*

<http://www.cannibalcaniche.com/forum/index.php?topic=9982.1000;wap2>

Les deux sens de GUITARISTIQUE sont illustrés en (106). Dans *vie guitaristique*, l'adjectif renvoie à GUITARISTE, tandis que dans le syntagme *termes guitaristiques* il s'agit plutôt de GUITARE. Encore une fois, les deux concepts, GUITARE et GUITARISTE, sont étroitement corrélés ce qui rend quasiment impossible de distinguer les deux instanciations de sens de l'adjectif GUITARISTIQUE.

- (106) a. *Un petit récap' de ma **vie guitaristique** pour me présenter.*
<http://jacksonaddict.forumpro.fr>
 b. *Ce lexique / dictionnaire / glossaire de la guitare a pour objectif de présenter de manière concise le vocabulaire et principaux **termes guitaristiques**.*
<http://www.guitaredomination.com>

Les exemples en (107) illustrent l'emploi de l'adjectif PIANISTIQUE. Dans *carrière pianistique*, l'adjectif correspond à PIANISTE et le syntagme serait équivalent à *carrière de*

pianiste, tandis que dans *jeu pianistique*, il s'agit plutôt de PIANO et le syntagme correspondrait à *jeu au piano*, même si une paraphrase avec le nom de personne paraît aussi acceptable, *jeu des pianistes*.

- (107) a. *Après avoir enseigné le piano plusieurs années au CNSM de Paris, il décide de se consacrer uniquement à sa **carrière pianistique***
http://www.semec.com/article.php3?id_article=2644
- b. *Il suffit d'évoquer Glenn Gould et l'influence profonde qu'il a eu sur le **jeu pianistique mondial** pour comprendre la place de cet instrument dans notre culture.*
<http://www.cci-icc.gc.ca/cci-icc/about-apropos/nb/nb32/piano-fra.aspx>

Les noms d'instruments de musique et les noms de personne dénotant les musiciens sont conformes au patron cumulatif (108).

- (108) $\left\{ \left[X \right], \left[Xiste \right], \left[Xistique \right] \right\}$

Dans la série des noms de sport, on observe des ensembles de lexèmes qui mobilisent les mêmes relations formelles que celles qu'on vient de voir (109).

- (109) PERCHE PERCHISTE PERCHISTIQUE
 ÉPÉE ÉPÉISTE ÉPÉISTIQUE
 BOULE BOULISTE BOULISTIQUE

L'adjectif PERCHISTIQUE peut ainsi être relié à la fois à PERCHE en tant que discipline comme dans *événement perchistique* (110a) et à PERCHISTE comme dans *bagage perchistique* (110b). Les deux relations sont activées dans *activité perchistique* (110c) où on reste dans la non-détermination. Si l'on distingue deux sens pour PERCHE, S1 = 'objet concret caractéristique de la discipline' et S2 = 'discipline sportive utilisant l'objet', l'adjectif ne renvoie jamais à S1.

- (110) a. *participer au plus grand meeting de perche au monde. ... Avec des milliers de spectateurs, 11 sautoirs à la perche c'est sans conteste l'**événement perchistique** hivernal à ne pas manquer.*
<http://fannysmets.weebly.com/1/post/2012/11/projet-go-to-reno-2013.html>
- b. *Un échange toujours très intéressant pour permettre d'agrandir son **bagage perchistique**.*
<http://perchelorraine.over-blog.com/article-une-invasion-de-perchistes-a-l-anneau-60071452.html>
- c. *Jof est interdit d'**activité perchistique** par son kiné.*

<http://opatlantique.over-blog.com/80-categorie-527442.html>

Comme on l'a fait remarquer au chapitre 5, pour les noms de sport, tels que FOOTBALL, TENNIS, RUGBY, etc. auxquels correspondent des adjectifs en *-istique*, il n'existe pas de nom de joueur en *-iste*. Toutefois, du point de vue de sens, l'adjectif en *-istique* peut renvoyer également au joueur, dont le nom se termine en général par *-eur*, ou par *-man*. En (111a), *carrière footballistique* renvoie bien à une *carrière de footballeur*, tandis que l'auteur du texte dont est extrait l'exemple (111b) parle de *l'industrie du football* qu'il utilise par ailleurs plus tôt dans le texte.

- (111) a. *Certes c'est un plaisir supplémentaire dans une **carrière footballistique**, mais il ne remplacera jamais une victoire d'équipe.*

<http://fcusb.over-blog.fr/article-ballon-d-or-2013-121919595.html>

- b. *Il ne s'agit donc pas de nier le fait que l'industrie du football contemporain fonctionne de plus en plus à la manière d'un « opium du peuple » ... De cette façon, la boucle est bouclée : **l'industrie footballistique** peut continuer de recruter les nouveaux supporters dont elle a besoin pour accroître ses parts de marché*

http://www.miroirdufootball.com/article.php?a_id=99

Pour la série des noms de sport, on a donc un schéma lexical qui peut être instancié sur le plan morphologique de 3 manières différentes, illustrées en (112).

(112)	PERCHE	PERCHISTE	PERCHISTIQUE	X	Xiste	Xistique
	FOOTBALL	FOOTBALLEUR	FOOTBALLISTIQUE	X	Xeur	Xistique
	RUGBY	RUGBYMAN	RUGBYSTIQUE	X	Xman	Xistique

La relation étroite entre une activité et la personne qui joue le rôle privilégié dans cette activité apparaît également en dehors des séries lexicales telles que sport ou musique. Du côté des adjectifs en *-istique*, on peut citer le cas de JOURNALISTIQUE où il y a encore plus de relations avec d'autres lexèmes, comme l'illustre (113). Du point de vue du sens, JOURNALISTIQUE est relié aux lexèmes JOURNAL, JOURNALISTE et même JOURNALISME qui relèvent tous de la même famille morphologique. JOURNAL est ici perçu en tant que support informationnel ou institution. Comme prévu, un syntagme comme (114) pour renvoyer à ce qui emballe un objet n'est pas possible.

- (113) { JOURNAL JOURNALISME JOURNALISTE JOURNALISTIQUE }
-

- (114) *un emballage journalistique*

Les exemples en (115) sont tirés de Frantext et montrent l'emploi de l'adjectif JOURNALISTIQUE en contexte. Suivant le nom recteur, JOURNAL, JOURNALISME et JOURNALISTE sont disponibles. En modifiant *lecture* ou *article*, l'adjectif renvoie plutôt à JOURNAL, en modifiant *activité*, *expérience* ou *milieu*, c'est plutôt à JOURNALISTE ou bien au JOURNALISME, qui est le plus plausible pour aller avec *notabilités*.

- (115) a. ... nos **lectures journalistiques** du matin ou du soir
(Gréco, Juliette / Jujube / 1982 / 62-63)
- b. Ça donne des **articles journalistiques** du style...
(Lagarce, Jean-Luc / Journal 1977-1990 / 2007 / 286-287)
- c. ... par rapport à mon **activité journalistique**...
(Guibert, Hervé / Le Mausolée des amants : Journal 1976-1991 / 2001 / 264)
- d. ... cette première **expérience journalistique** fut pour moi la plus instructive
(Genette, Gérard / Bardadrac / 2006 / 208)
- e. Elle fréquente le **milieu journalistique** où elle rencontre « des gens ».
(Kristeva, Julia / Les Samouraïs / 1990 / 452)
- f. ... la plus grande ville du Sud, et aussi la plus libérale, où je rends visite à d'innombrables **notabilités universitaires, syndicales, journalistiques, religieuses**
(Guérin, Daniel / Le feu du sang : autobiographie politique et charnelle / 1977 / 65)

L'interprétation de l'adjectif ne pose pas de problème grâce à la relation quasiment définitoire entre les noms.

Un autre groupe d'adjectifs reliés à la fois à un nom de personne et à un nom d'activité est représenté par les adjectifs en *-or(i)al* qui sont en relation avec des noms en *-eur* et des noms en *-ion*.

(116)	ÉLECTEUR	ÉLECTION	ÉLECTORAL
	SUCESSEUR	SUCCESSION	SUCCESSORAL
	ÉDITEUR	ÉDITION	ÉDITORIAL
	INQUISITEUR	INQUISITION	INQUISITORIAL
	PRÉDATEUR	PRÉDATION	PRÉDATORIAL

Cette situation est explicable à partir des patrons cumulatifs (117) et (118). Le nom en *-eur* étant relié à la fois à un adjectif en *-oral* et à un nom en *-ion*, en faisant l'union des deux patrons, l'adjectif en *-oral* se trouve pouvoir entrer en relation avec le nom en *-ion* (119).

$$(117) \left\{ \left[X \right], \left[Xion \right], \left[Xeur \right] \right\}$$

(118) $\left\{ \left[\text{Xeur} \right], \left[\text{Xoral} \right] \right\}$

(119) $\left\{ \left[\text{X} \right], \left[\text{Xion} \right], \left[\text{Xeur} \right], \left[\text{Xoral} \right] \right\}$

Dans une conception linéaire de la dérivation, ÉLECTORAL est relié seulement à ÉLECTEUR, le nom ÉLECTION étant dans un rapport formel indirect (120).

(120)
$$\begin{array}{ccc} \text{ÉLECTEUR} & \longrightarrow & \text{ÉLECTORAL} \\ & \nearrow & \\ & \text{ÉLECTION} & \end{array}$$

Comme l'illustrent les exemples en (121), l'adjectif ÉLECTORAL renvoie à ÉLECTION dans le syntagme *période électorale* et à ÉLECTEUR dans le syntagme *liste électorale*. Encore une fois, l'interprétation dépend du nom recteur et du contexte.

- (121) a. *La mairie, pendant la durée de la **période électorale**, devra réserver des emplacements spéciaux pour l'apposition des affiches électorales.*
<http://guide.ducandidat.free.fr/htm/regles.htm>
- b. *La liste d'émargement est, en France, une copie de la **liste électorale**. Elle permet au bureau de vote de s'assurer que l'électeur est régulièrement inscrit.*
http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_%C3%A9lectorale

Les deux sens de l'adjectif peuvent même être activés avec le même nom tête. En (122a), le terme *carte électorale* est devenue le terme officiel pour ce qui s'appelait naguère *carte d'électeur*. En (122b), *carte électorale* renvoie à la carte rapportant les résultats des élections. Enfin, en (122c), il peut s'agir soit de la carte de l'élection, soit de la carte de l'électorat, car il ne faut pas oublier que l'adjectif ÉLECTORAL est également relié au nom ÉLECTORAT, comme on l'a noté à la section 6.4.3.2¹⁶.

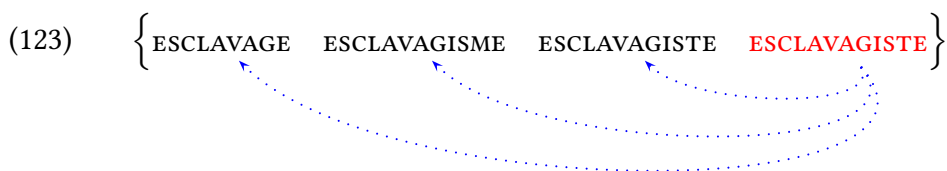
- (122) a. *Une carte d'électeur ou une **carte électorale** est une carte utilisée dans le cadre d'un vote ou de votation*
http://fr.wikipedia.org/wiki/Carte_d%27%C3%A9lecteur
- b. *Le renouveau de la géographie électorale française semble directement lié à la victoire de la gauche de 1981 : la **carte électorale**, longtemps statique, bouge enfin !*
<http://echogeo.revues.org/13042?lang=en>
- c. *La réalité, c'est que le ministre de l'Intérieur a démontré qu'il était possible de faire rimer réorganisation de la **carte électorale** et esprit républicain.*
<http://www.parti-socialiste.fr/communiqués/reforme-de-la-carte-electorale-une-tempete-dans-un-verre-deau>

16. Dans la famille morphologique, il existe aussi l'adjectif ÉLECTIF dont le sens n'est pas purement relationnel et qui peut être paraphrasé comme 'qui est choisi par élection'.

Cette situation permet d'expliquer comment la langue contourne l'absence d'adjectifs à partir de certains types de bases qu'on a remarqué dans notre travail précédent, par exemple du côté des noms déverbaux.

Dans la catégorie des noms d'individus dont les sens ont un rôle privilégié par rapport à une activité, une pratique, un courant de pensée, au sens large, on peut classer également les adjectifs en *-iste* et de nombreux adjectifs en *-ique*.

Les adjectifs en *-iste* sont reliés en général à des noms en *-iste*, à des noms en *-isme* et, s'il en existe, à des noms primitifs par rapport aux nom en *-iste* / *-isme*, comme l'illustre le cas de ESCLAVAGISTE (123) qui peut renvoyé aux esclavagistes, à l'esclavagisme et à l'esclavage grâce à la relation définitoire de l'esclavagisme par rapport à l'esclavage (124a), de l'esclavagiste par rapport à l'esclavage (124b) et par conséquent de l'esclavagiste par rapport à l'esclavagisme.



- (124) a. ESCLAVAGISME 'État de société, doctrine admettant ou justifiant le principe de l'esclavage.'
- b. ESCLAVAGISTE '(Personne, société) qui pratique et/ou prône un système fondé sur l'esclavage.'

Comme nous l'avons observé dans le chapitre 4, les adjectifs en *-ique* servent souvent d'adjectifs à des composés néoclassiques. Dans ce cas, l'adjectif est dans une relation avec un nom *Xie* et un nom *X*. Ce dernier dénote un individu. *Xie* dénote un domaine de savoir ou de spécialité, une pratique ou par exemple une maladie. Il est difficile de trouver une classe homogène qui engloberait tous ces cas. Ce qu'ils ont en commun est d'être liés à une personne qui entretient une relation inhérente avec le nom *Xie*.

- (125) DÉMOCRATIQUE *Xcratie* ~ *Xcrate*
 NATUROPATHIQUE *Xpathie* ~ *Xpathe*
 HÉMOPHILIQUE *Xphilie* ~ *Xphile*
 CLAUSTROPHOBIQUE *Xphobie* ~ *Xphobe*
 TOXICOMANIQUE *Xmanie* ~ *Xmane*

La relation sémantique proche et régulière entre le sens d'un nom d'activité et le sens d'un nom d'individu qui joue un rôle nécessaire, définitoire, vis-à-vis de l'activité permet donc de rendre compte de ces nombreux adjectifs qui ont plusieurs sens ainsi que de leur fonctionnement au sein du système lexical.

6.4.3.4 Nom d'élément saillant : processus ou propriété

Nous avons observé que certains adjectifs peuvent renvoyer à un processus ou une propriété, ainsi qu'à l'élément ayant un rôle déterminant dans ce processus ou caractérisé par cette propriété. Cet élément y est nécessairement impliqué de même manière que l'étaient les noms de personne dans les institutions de la section 6.4.3.2 ou dans les activités de la section 6.4.3.3.

Cette situation est assez fréquente pour de nombreux composés néoclassiques. Prenons comme exemple l'ensemble de lexèmes en (126). Sur le plan formel, ÉLECTROLYTIQUE est relié au nom ÉLECTROLYSE tout comme CATALYTIQUE est relié au nom CATALYSE (127a) et en même temps il est relié au nom ÉLECTROLYTE tout comme SCOLYTIQUE est relié au nom SCOLYTE (127b).

(126) { ÉLECTROLYSE, ÉLECTROLYTE, ÉLECTROLYTIQUE }

(127) a. ÉLECTROLYSE : ÉLECTROLYTIQUE = CATALYSE : CATALYTIQUE

b. ÉLECTROLYTE : ÉLECTROLYTIQUE = SCOLYTE : SCOLYTIQUE

Les exemples (128) montrent comment l'adjectif ÉLECTROLYTIQUE peut être sémantiquement relié à la fois à ÉLECTROLYTE (128a) et à ÉLECTROLYSE (128b). Sur le plan sémantique, par définition, l'électrolyse met en jeu un électrolyte (la substance conductrice dans laquelle sont plongées les électrodes).

(128) a. **Bilan électrolytique** : Dans le cadre d'un bilan de routine, ou lorsque votre médecin suspecte un déséquilibre portant sur l'un des électrolytes (habituellement le sodium ou le potassium) ou un déséquilibre acido-basique.

<http://www.labtestsonline.fr/tests/Electrolytes.html>

b. **Réduction électrolytique de l'aluminium**. L'aluminium primaire est obtenu par électrolyse de l'alumine.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lectrolyse>

En (129), on peut observer un adjectif relié à un nom de propriété en *-ie* et au nom de l'élément qui possède cette propriété ou qui est défini par cette propriété. Ainsi, un synonyme peut être défini comme 'un mot de même sens' et la synonymie comme 'la propriété d'avoir le même sens'. Il est à noter que la forme X est souvent aussi un adjectif équivalent à celui en *Xique*.

(129)	SYNONYMIQUE	Xnymique	Xnymie	Xnyme
	ALLOMORPHIQUE	Xmorphique	Xmorphie	Xmorphie
	ISOTOPIQUE	Xtopique	Xtopie	Xtope
	ISOMÉRIQUE	Xmérique	Xmérie	Xmère
	STÉRÉOTYPIQUE	Xtypique	Xtypie	Xtype
	CRYPTOGAMIQUE	Xgamique	Xgamie	Xgame

Avec SYNONYMIQUE, on se retrouve dans le même type de rapport sous-spécifié que dans le cas de SÉNATORIAL, même si en (130a), on pourrait paraphraser plutôt par *rappports de synonymie* et en (130b) par *séries de synonymes*.

- (130) a. *rappports synonymiques*
 b. *séries synonymiques*

En (131), nous avons rassemblé les cas où X est un nom d'instrument dont l'utilisation est nécessaire en ce qui concerne Xie.

(131)	LARYNGOSCOPIQUE	Xscopique	Xscopie	Xscope
	TÉLÉPHONIQUE	Xphonique	Xphonie	Xphone
	TÉLÉGRAPHIQUE	Xgraphique	Xgraphie	Xgraphe
	DENSIMÉTRIQUE	Xmétrique	Xmétrie	Xmètre

Le fait qu'un adjectif comme LARYNGOSCOPIQUE renvoie soit au sens de LARYNGOSCOPIE, soit au sens de LARYNGOSCOPE est illustré en (132). En (132a), il s'agit clairement d'une *lame de laryngoscope*. Par contre en (132b) et (132c), il peut s'agir des deux sens.

- (132) a. *La lame de Miller est une **lame laryngoscopique** droite qui est enfoncée au-delà de l'épiglotte.*
http://www.bronchoscopy.org/e-bronchoscopy/PDFs/Module1_fr.pdf
- b. *Trousseau peut être considéré comme le premier laryngologiste français avant l'ère **laryngoscopique**.*
<http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/orle.htm>
- c. *L'**examen laryngoscopique** mettait en évidence un nodule sur chaque corde vocale et cette lésion était alors mise sur le compte d'un surmenage vocal lié à la profession de la patiente.*
<http://www.em-consulte.com/en/article/130827>

On n'est pas en mesure de vérifier si ces adjectifs peuvent vraiment tous prendre les deux sens. Toutefois, en se basant sur les données observées, il semble évident qu'un locuteur, s'il a besoin d'un adjectif pour renvoyer à quelque chose dont le nom est Xscope, va employer un adjectif avec la forme Xscopique et pour renvoyer à quelque chose dont le nom est Xscopie va employer également un adjectif avec la forme Xscopique. C'est ce qui est attendu du patron cumulatif X.

Dans la section précédente, nous avons identifié des adjectifs en *-or(i)al* qui peuvent renvoyer à des noms en *-ion*. Dans cette section, on retrouve la même situation avec certains adjectifs en *-aire* qui fonctionnent comme adjectifs relationnels pour des noms en *-ion*. Ces ensembles de lexèmes sont illustrés en (133).

- (133) ALIMENT ALIMENTATION ALIMENTAIRE
FERMENT FERMENTATION FERMENTAIRE

L'adjectif ALIMENTAIRE est non seulement en relation avec le nom ALIMENT (134b), mais également avec le nom ALIMENTATION (134a).

- (134) a. *Alimentation enfant : comment construire les **habitudes alimentaires** de l'enfant, éduquer le goût et prévenir l'obésité.*
<http://www.eurekasante.fr>
- b. *Depuis plusieurs années, l'IFN dispose d'une brochure sur l'**étiquetage alimentaire**, régulièrement mise à jour, destinée aux professionnels de l'agroalimentaire*
<http://www.lepointsurlatable.fr>

La même analyse peut être proposée pour l'adjectif FERMENTAIRE qui est relié au nom FERMENT (135a), mais également au nom FERMENTATION (135b). FERMENT étant un élément ayant un rôle déterminant dans le processus de FERMENTATION, l'adjectif peut renvoyer aux deux noms.

- (135) a. *Cette formation professionnelle, ciblée sur la maîtrise des **procédés fermentaires** en agro-alimentaire est unique en Europe.*
<http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Procedes-fermentaires-pour-1,268-.html>
- b. *Ce sont de produits suivants : additifs alimentaires pour humains, des **préparations fermentaires**;*
<http://fr.wikipedia.org/wiki/>

Ce cas de figure est d'autant plus intéressant que le suffixe *-ion* représente une niche morphologique pour la suffixation en *-el* et dans une moindre mesure en *-aire*. Pour les adjectifs suffixés sur les noms en *-ion*, l'adjectif prend le suffixe *-el* dans 70% des cas et le suffixe *-aire* dans 20% des cas. On pourrait donc aussi bien avoir °ALIMENTATIONNEL et °FERMENTATIONNEL ou °ALIMENTATIONNAIRE et °FERMENTATIONNAIRE. Par ailleurs, on notera également l'existence des adjectifs FERMENTATIF et FERMENTATEUR.

6.4.4 Quels adjectifs pour les noms suffixés ?

Dans le chapitre 4, nous avons observé que la proportion des adjectifs dérivés à partir de noms suffixés est moindre que celle des autres types de noms. Les observations faites dans cette section permettent de comprendre pourquoi cette situation ne pose pas de problème du point de vue du système : la construction d'un dérivé à partir d'un nom construit n'est qu'un moyen parmi d'autres dont le système dispose pour subvenir au

besoin onomasiologique. À titre d'exemple, nous récapitulons les stratégies disponibles pour les noms se terminant en *-ion*.

Nous avons vu parmi les cas des niches morphologiques qu'il existe un patron productif régulier *Xion* ~ *Xionnel* où le rapport formel entre le nom et l'adjectif est direct car on ajoute simplement *-el* au nom, comme en (136) pour l'adjectif CONSTRUCTIONNEL.

(136) CONSTRUCTION CONSTRUCTIONNEL

Dans le chapitre 5, nous avons discuté de la concurrence entre certains adjectifs en *-ionnel* et les adjectifs considérés souvent comme dérivés de verbes (*-if*, *-oire*, *-eur*). En réalité, ces adjectifs sont en relation tout aussi bien avec un verbe qu'avec un nom en *-ion* ce qui a pour conséquence qu'ils peuvent servir d'adjectif pour renvoyer à un nom en *-ion*, comme dans le cas de ASSOCIATIONNEL (138).

(137) ASSOCIATION ASSOCIATIF

Dans le présent chapitre, nous avons identifié plusieurs cas où, grâce au réseau lexical, un adjectif peut renvoyer à plusieurs membres de la famille morphologique. Pour le locuteur, cette situation ne semble pas poser de problème grâce aux relations inhérentes entre les sens des deux noms. Ces cas sont illustrés en (138). On pourrait dire que l'adjectif et le nom sont dans un rapport formel indirect, en tout cas moins transparent.

(138) ÉDITION ÉDITORIAL
ALIMENTATION ALIMENTAIRE

Pour certains types de noms, il n'existe pas d'option morphologique et, s'il y a besoin d'employer le nom comme modifieur, la langue recourt à une option syntaxique en utilisant un syntagme prépositionnel introduit par la préposition *de*. Pour les noms déverbaux en *-age*, il n'y a pas d'adjectif dérivé comme on le voit en (139). Les noms convertis n'ont pas non plus de dérivés suffixés comme le montre l'exemple (140).

(139) a. MASSER → MESSAGE → ?
b. *salon de massage*

(140) a. TRASPORTER → TRANSPORT → ?
b. *moyen de transport*

Nous avons donc constaté qu'un adjectif français suffixé a plusieurs sens car il peut renvoyer à plusieurs noms : le cas de SÉNATORIAL, de JOURNALISTIQUE et de ÉLECTORAL. Ces noms appartiennent tous à la même famille morphologique. Il est notable que certaines langues font une distinction entre les différents sens par des moyens morphologiques distincts. En tchèque, par exemple, il existe deux adjectifs distincts pour les deux sens. Le tableau 6.9 présente les équivalents tchèques pour les trois adjectifs français. Tandis que l'adjectif qui correspond à SÉNAT, *senát-ní*, est construit à l'aide du suffixe

-ní, l'adjectif qui permet de renvoyer à SÉNATEUR est *senátor-ský*, qui est suffixé avec *-ský*. Il serait ainsi intéressant d'étudier sur un corpus parallèle comment la difficulté de distinguer les deux sens en français dont on a discuté dans les sections précédentes influence la traduction de cet adjectif en tchèque. Autrement dit, le fait de devoir choisir l'un ou l'autre adjectif dans la langue qui distingue formellement les deux sens, pourrait aider à voir quelle est l'ampleur du manque de spécification en français.

NOM1	ADJECTIF1	NOM2	ADJECTIF2
SENÁT	SENÁT-NÍ	SENÁTOR	SENÁTOR-SKÝ
'Sénat'	'Sénatorial'	'Sénateur'	'Sénatorial'
NOVINY	NOVIN-OVÝ	NOVINÁŘ	NOVINÁŘ-SKÝ
'Journal'	'Journalistique'	'Journaliste'	'Journalistique'
VOLBA	VOLEB-NÍ	VOLIČ	VOLIČ-SKÝ
'Élection'	'Électoral'	'Électeur'	'Électoral'

TAB. 6.9 – Exemples d'adjectifs du tchèque

6.5 Bilan

L'objectif du présent chapitre était de montrer qu'une relation orientée à deux termes entre une base et un dérivé n'est pas suffisante pour rendre compte des données attestées. Un adjectif peut être relié à plusieurs membres de la famille morphologique et entrer ainsi dans un patron à plusieurs éléments.

Nous avons montré comment le problème posé par l'identification d'une base pour les adjectifs dénominaux motive une vision multirelationnelle de la dérivation. L'analyse basée sur les patrons cumulatifs inspirés de Bochner (1993) constitue un fondement solide pour une théorie générale de la construction de lexèmes qui se dispense d'une relation binaire orientée entre base et dérivé.

Nous avons soutenu que le fait d'accepter des patrons à plusieurs éléments permet d'éviter de choisir des bases arbitraires ou de coller une étiquette unique du type *adjectif dénominal* ou *adjectif déverbal* à un lexème (l'exemple des adjectifs en *-if*). Nous avons esquissé comment ces patrons tirent parti des relations sémantiques entre les différents lexèmes, ce qui rend compte du caractère parfois indistinct de l'interprétation qu'on observe lorsque l'adjectif est inséré dans le contexte.

Nous avons identifié des types de noms pour lesquels les adjectifs sont introduits grâce à des relations entre lexèmes et qu'on n'identifie pas par une analyse dérivationnelle directe (l'exemple des adjectifs en *-al* pour les noms en *-at* et les noms en *-ure*). Ce point est important dès lors qu'on veut étudier le système dérivationnel en concurrence avec l'option syntaxique. Pour certains noms déverbaux, la seule stratégie semble être l'emploi du syntagme prépositionnel (le cas des noms en *-age*, les noms convertis).

L'image du système dérivationnel du français qui ressort de cet examen est celle d'un réseau dense de patrons n -aires qui sont hiérarchisés en fonction de leur degré de généralité et qui possèdent des rendements variables. Ces deux dernières caractéristiques rappellent l'idée directrice des grammaires de construction (Fillmore et al., 1988) selon laquelle le système linguistique repose sur des hiérarchies de construction allant du très spécifique au très général, et qui est explorée dans le domaine de la morphologie constructionnelle par Riehemann (1998), Koenig (1999), Booij (2010). L'originalité de l'approche développée ici à partir du travail de Bochner (1993) consiste à combiner cette vision hiérarchique avec une vision relationnelle du lexique construit : la hiérarchie n'est pas constituée de descriptions partielles de lexèmes, mais de descriptions partielles de relations entre n lexèmes.

Conclusion

La présente thèse s'est donné pour objectif d'étudier la dérivation adjectivale prenant pour base des noms en français. Notre étude a été menée sur un corpus d'environ 15 000 adjectifs dont environ 6 000 peuvent être considérés comme dénominaux.

Une morphologie à données extensives

Nous sommes partie du principe que pour que les régularités du système apparaissent, il est indispensable de s'appuyer sur un ensemble de données qui donne une image suffisamment réaliste de ce système. À ce titre, nous nous inscrivons dans le sillage de la morphologie extensive (Plénat, 2000) qui exige, en préalable à la formulation de toute hypothèse, qu'on collecte systématiquement par des méthodes semi-automatiques les données pertinentes à partir de grands corpus. Plus spécifiquement, en collaboration avec Benoît Sagot, nous avons constitué une ressource portant sur les adjectifs dénominaux *DenALex*, en générant automatiquement des candidats adjectifs qui furent ensuite validés dans des corpus à large couverture et vérifiés manuellement. Nous avons également utilisé *Lexique3*, une base de données lexicale du français qui contient environ 11 500 adjectifs. Pour ce qui est des exemples d'adjectifs dénominaux, nous avons eu recours à des corpus variés, journalistiques, littéraires ou issus de la Toile (*L'Est républicain*, *Frantext*, *frWac*) ou encore à des requêtes ponctuelles sur la Toile. Nous avons fourni quelques éléments d'analyse quantitatifs en comparant les résultats obtenus pour la dérivation adjectivale à ceux observés dans le lexique de référence dans son ensemble.

Cette approche inductive de la description morphologique a plusieurs vertus. Premièrement, elle favorise une estimation réaliste et quantifiée des phénomènes. Par exemple, elle a permis de voir que les composés néoclassiques, souvent considérés comme étant aux marges des procédés morphologiques, sont particulièrement fréquents en tant que bases de certains procédés de dérivation (la suffixation en *-ique*). Deuxièmement, elle nous a permis de déceler ce que Lindsay et Aronoff (2013) nomment des niches morphologiques, c'est-à-dire des situations où la combinaison de deux affixes est beaucoup plus fréquente que ne le laisseraient penser leur productivité respective. Troisièmement, elle a permis de mettre au jour l'ampleur du problème posé par les dérivés qui entrent en relation avec plusieurs autres lexèmes dont chacun pourrait être considéré comme sa base (SYNONYMIQUE : SYNONYME / SYNONYMIE, SÉNATORIAL : SÉNAT / SÉNATEUR).

Évaluer l'analysabilité des construits morphologiques

L'analysabilité des adjectifs dénominaux, qui est conçue ici le degré d'association entre la base et la dérivé, est un phénomène graduel. Plusieurs types d'écart peuvent exister entre un adjectif dénominal et sa base, aussi bien sur le plan sémantique que sur le plan formel. Dans l'esprit de la typologie canonique de (Corbett, 2010), on peut mesurer ces écarts en comparant chaque relation base \sim dérivé avec celle qui s'instaure canoniquement entre un nom et un adjectif dénominal. Si pour la sémantique, on n'a pas de moyens simples de mesurer ces écarts, au plan de la forme, l'étude quantitative est plus facile à mettre en place.

Plusieurs moyens ont été envisagés pour cette mesure : la distance de Levenshtein, la distance de Levenshtein normalisée et la fréquence de patrons d'alternance. Les deux premières mesures s'étant montrées trop grossières, car donnant parfois des résultats contre-intuitifs, nous avons opté pour la troisième solution. En regroupant les différents types d'écart sur le plan formel sous forme de patrons d'alternance, nous avons basé la notion de régularité d'une paire base \sim dérivé sur la fréquence de type du patron d'alternance qu'elle instancie. Cette solution colle au plus près à l'observation selon laquelle les nouveaux lexèmes se forment à partir de patrons existant dans le lexique. Dans ces conditions, plus il existe de types instanciant un patron, plus ce patron a de chance de servir de modèle à la construction de nouveaux lexèmes.

La normalité de la construction des adjectifs dénominaux

Sur le plan sémantique, nous avons défendu l'hypothèse que le sens de tout adjectif dénominal met en jeu le sens de son nom base. Nous avons montré qu'une même forme adjectivale peut être associée à des sens variés (construits à partir du même nom base). Ces sens dépendent en grande partie du type du nom base et des rapports que son sens peut instaurer. Au niveau des procédés, le même suffixe peut véhiculer plusieurs sens et, à l'inverse, le même sens peut être construit par plusieurs procédés. En aucun cas le sens de l'adjectif dénominal n'est sémantiquement équivalent à celui de sa base. Il ne peut donc s'agir d'une simple transposition syntaxique (Bally, 1944, Marchand, 1966). Non seulement les adjectifs développent des sens précis, mais ils peuvent également avoir des sens spécialisés. De plus, il existe des sens que les adjectifs dénominaux français n'expriment jamais (possession, matière).

La dérivation adjectivale construit donc plusieurs types sémantiques d'adjectifs associé chacun à des sens variés. La construction des adjectifs ne se distingue pas d'autres types de procédés de morphologie constructionnelle, tels que la construction de noms déverbaux ou de noms désadjectivaux, pour lesquels il est habituel de noter l'absence de relation 1-1 entre procédés formels et opérations sémantiques (Villoing, 2009, Tribout, 2010, Fradin, 2012, Koehl, 2012, Namer, 2013).

Niches morphologiques et potentiation

L'examen des propriétés phonologiques et morphologiques des noms à partir desquels les adjectifs français sont formés nous a permis d'établir que certains types de noms sont moins souvent sollicités comme base que ce à quoi on pourrait s'attendre étant donné leur fréquence dans le lexique. Il s'agit notamment de noms complexes formés par suffixation. Nous avons identifié ces cas comme relevant du phénomène de potentiation (Williams, 1981), lequel concerne plusieurs niches morphologiques dans la dérivation adjectivale du français. De fait, les noms se terminant par une finale suffixoïde attirent des suffixes particuliers, ce qui crée un lien fort entre le nom base et l'adjectif dérivé. La plupart des adjectifs dérivés de noms bases complexes sont construits au sein de ces niches.

Nous avons présenté une étude détaillée de trois niches : *-ité* → *-itaire* pour les noms bases déadjectivaux, *-ion* → *-ionnel* pour les noms déverbaux et *-iste* → *-istique* pour les dénominiaux. Sur la base du patron *-ité* → *-itaire*, nous avons constaté que la dérivation adjectivale à partir de noms désadjectivaux se produit si l'adjectif dérivé est sémantiquement différent de l'adjectif dont est dérivé son nom base. Ce qui garantit ceci, c'est le fait que l'adjectif est construit sur un sens spécialisé du nom base. Nous avons néanmoins relevé certains cas où l'adjectif dérivé a le même sens que l'adjectif primitif. Il s'agit d'occasionnalismes relevés sur la Toile où la forme suffixée est plus saillante et proéminente que l'adjectif primitif. À partir du patron *-ion* → *-ionnel*, nous avons montré que les noms déverbaux qui servent de base à la dérivation adjectivale ne correspondent presque jamais à des dérivés centraux avec un sens événementiel (*-age*, *-ment*). La dernière étude, consacrée aux adjectifs *-iste* → *-istique*, a porté sur les adjectifs dont le nom base est un dérivé dénominal. Ces adjectifs entrent en concurrence simultanément avec des adjectifs en *-iste* et ceux en *-ique*.

Un adjectif ~ plusieurs noms

Les adjectifs en *-istique* pointent de manière nette le fait que certains adjectifs peuvent être reliés formellement et sémantiquement à plusieurs noms. Par exemple, GUITARISTIQUE renvoie non seulement à GUITARISTE, mais aussi à GUITARE. Cette situation pose problème pour la conception classique de la dérivation, selon laquelle à chaque dérivé est associé une et une seule base.

Nous avons distingué deux cas de figure, représentés respectivement par les exemples SYNONYMIQUE et SÉNATORIAL. À première vue, l'adjectif SÉNATORIAL est dérivé directement du nom SÉNATEUR, et seulement indirectement à SÉNAT. Pourtant, ses usages montrent qu'il est associé aux deux noms de manière parallèle. Dans le cas de SYNONYMIQUE, la distinction même entre une base immédiate et une base indirecte est difficile à tenir, dans la mesure où SYNONYME et SYNONYMIE sont tous deux candidats à être des

bases canoniques pour l'adjectif *SYNONYMIQUE*. Nous avons décidé de traiter les deux exemples au même niveau et de postuler qu'un adjectif peut renvoyer à plusieurs noms de sa famille morphologique moyennant certaines conditions. Ceci nous a amenée à abandonner la conception binaire de la dérivation, adoptée au début de la thèse, qui envisage le dérivé comme relié à une base unique.

Pour des relations morphologiques non-orientées n -aires

L'abandon de l'hypothèse de la corrélation unique, c'est-à-dire de l'hypothèse selon laquelle un dérivé ne peut être associé simultanément à plusieurs bases, amène à reconsidérer entièrement l'architecture de la morphologie constructionnelle. Celle-ci est habituellement conçue comme un mécanisme d'extension du lexique par application de procédés prenant en entrée un lexème plus simple et donnant en sortie un lexème plus complexe. Dans la nouvelle perspective, un nouveau lexème peut être motivé par ses relations à de multiples lexèmes existants, et peut présenter une complexité supérieure, égale, ou inférieure aux lexèmes existants qui le motivent.

Pour rendre compte de cette situation, nous avons postulé que la morphologie constructionnelle est organisée par des relations morphologiques non-orientées entre ensembles de n lexèmes. Pour représenter cela, nous avons adopté l'approche de Bochner (1993). Dans cette approche, des *patrons cumulatifs* émergent à partir des relations de redondance observables dans le lexique. Ces patrons permettent de mieux rendre compte des données attestées et des relations existant entre les lexèmes sur lesquelles repose la construction de nouveaux lexèmes. Ainsi, on peut rendre compte du fait que *NATIONALISME* est légitimé pour son sens par son rapport à *NATION* et pour sa forme par son rapport à *NATIONAL* sans mobiliser une notion d'emprunt de radical, les trois lexèmes instanciant un seul patron ternaire. De même, *SÉLECTIF* peut être relié à *SÉLECTION* malgré l'absence d'un verbe correspondant : il est légitimé par le même patron ternaire qu'*IMITATIF*, la différence étant que ce patron est partiellement instancié dans un cas, et totalement instancié dans l'autre (*imiter* \sim *imitation* \sim *imitation*). Enfin, la notion de patron ne s'applique pas seulement aux relations entre deux lexèmes ou plus, mais peut aussi servir à coder les propriétés partagées par une classe de lexèmes. De ce fait, un lexème partiellement analysable comme *HYDRIQUE* est correctement identifié comme appartenant à la classe des adjectifs en *-ique*, sans qu'on ait pour autant besoin de postuler une base non-autonome de laquelle il dériverait.

L'adoption des patrons cumulatifs opère un autre mouvement sur le plan théorique : l'abandon de la décomposition et de l'approche constructive. Les patrons cumulatifs relèvent d'une approche abstractive et s'inscrivent ainsi dans le modèle que Blevins (2013) a appelé *Item et patron*, pour faire écho à *Item et arrangement* et *Item et processus*. Un patron exemplaire fournit des informations nécessaires à une déduction analogique par laquelle le locuteur généralise le patron à de nouvelles formes.

Enfin, les patrons morphologiques, instanciés par des ensembles de lexèmes et présentant souvent plusieurs sous-patrons, peuvent se regrouper à un niveau d'abstraction plus élevé. Par le biais de relations inhérentes entre plusieurs lexèmes, une forme, tels que ÉLECTORAL, ÉDITORIAL ou DOCTORAL, peut ainsi servir d'adjectif dérivé à plusieurs noms sans que cela pose problème au niveau de l'interprétation.

Perspectives

Les faits discutés dans cette thèse proposent plusieurs pistes de recherches futures.

Nous avons proposé de représenter la dérivation adjectivale sous forme de patrons cumulatifs, qui permettent de rendre compte des relations qu'entretiennent les lexèmes entre eux. Ces patrons sont hiérarchisés en fonction du degré de généralité. Une étude quantitative de ces patrons basée sur un ensemble plus large de procédés doit encore être menée à bien afin de confirmer l'intérêt de cette proposition pour l'ensemble de la morphologie constructionnelle.

Nous avons montré que l'adjectif dénominal peut renvoyer à plusieurs membres de sa famille morphologique. Auparavant, nous avons distingué entre une relation morphologique, caractérisée par une covariation forme \sim sens, d'une relation lexicale, caractérisée uniquement par une relation sémantique. Cette distinction amène à se demander si l'adjectif peut ultimement renvoyer à plusieurs noms de la famille lexicale, même dans le cas où il s'agit d'unités non reliées morphologiquement, mais sémantiquement (CAPILLAIRE : CHEVEUX / CHEVELURE).

Nous avons souligné plusieurs fois le fait que pour les noms qui n'ont pas d'adjectifs dérivés, l'option syntaxique sous forme de syntagme prépositionnel s'impose. Nous avons identifié certains types morphologiques de noms qui sont inaptes à servir de base à des adjectifs (les noms déverbaux en *-age*, les nom convertis). Une étude détaillée de ces noms reste néanmoins à faire, qui seule pourrait jeter quelque lumière sur les raisons de ces impossibilités.

Dans une perspective contrastive, il serait intéressant d'examiner ce qui se passe dans le cas des adjectifs renvoyant à plusieurs noms, comme SÉNATORIAL ou ÉLECTORAL. Ces adjectifs peuvent avoir plusieurs traductions dans d'autres langues. À partir d'un corpus parallèle, tel que *Intercorp*¹⁷, il serait instructif d'étudier comment les différents emplois de l'adjectif français se trouvent discriminés dans les traductions.

17.

<http://ucnk.ff.cuni.cz/intercorp/?lang=fr>

Bibliographie

- Abeillé, Anne, Annie Delaveau et Danièle Godard (2007), «Grande Grammaire du Français : Principes de construction.» *Revue roumaine de linguistique* LII(4), 403–419.
- Ackerman, Farrell, James P. Blevins et Robert Malouf (2009), «Parts and wholes : Patterns of relatedness in complex morphological systems and why they matter.» Dans Blevins James P. et Juliette Blevins (eds.), *Analogy in Grammar : Form and Acquisition*, 54–82, Oxford : Oxford University Press.
- Allen, Margaret Reece (1978), *Morphological Investigations*. Thèse de doctorat, University of Connecticut.
- Amiot, Dany (1997), *L'antériorité temporelle dans la préfixation en français*. Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Amiot, Dany (2004), «Préfixes ou prépositions ? Le cas de *sur(-)*, *sans(-)*, *contre(-)* et les autres.» *Lexique* 16, 67–83.
- Amiot, Dany (2011), «Paradigmes, radicaux supplétifs et constituants néoclassiques en morphologie constructionnelle.» Dans *Recherches ACLIF : Actes du Séminaire de Didactique Universitaire*, 21–36, Constanta (Roumanie).
- Amiot, Dany et Georgette Dal (2007), «Integrating Combining Forms into a Lexeme-based Morphology.» Dans Geert Booij, Bernard Fradin, Angela Ralli et Sergio Scalise (eds.), *On-Line Proceedings of the 5th Mediterranean Morphology Meeting*, 323–336.
- Amiot, Dany et Fabio Montermini (2009), «Affixes et mots grammaticaux.» Dans Bernard Fradin, Françoise Kerleroux et Marc Plénat (eds.), *Aperçus de morphologie du français*, 127–141, Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Anderson, Stephen R. (1992), *A-morphous Morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Apresjan, Juri Derenick (1974), «Regular Polysemy.» *Linguistics* 142, 5–32.
- Aronoff, Mark (1976), *Word Formation in Generative Grammar*. Linguistic Inquiry Monograph 1, Cambridge : MIT Press.

- Aronoff, Mark (1994), *Morphology by itself*. Cambridge : MIT Press.
- Aronoff, Mark (2012), «Morphological stems : what William of Ockham really said.» *Word Structure* 5, 28–51.
- Arsenijević, Boban, Gemma Boleda, Berit Gehrke et Louise McNally (2014), «Ethnic Adjectives are propre adjectives.» *Proceedings of CLS 46* .
- Baker, Mark (2003), *Lexical categories. Verbs, Nouns and Adjectives*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bally, Charles (1944), *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : PUF.
- Bartning, Inge (1980), *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*. Stockholm : Acta Universitatis Stockholmiensis.
- Bartning, Inge et Michèle Noailly (1993), «Du relationnel au qualificatif : flux et reflux.» *L'Information grammaticale* 58, 27–32.
- Bauer, Laurie (1997), «Derivational paradigms.» *Yearbook of Morphology* 1996, 243–256.
- Becker, Thomas (1990), *Analogie und morphologische Theorie*. München : Fink.
- Benetti, Laurence et Gilles Corminboeuf (2004), «Les nominalisations des prédicats d'action.» *Cahiers de linguistique française* 26, 413–435.
- Bisetto, Antonietta (2010), «Relational adjectives crosslinguistically.» *Lingue e linguaggio* 1, 65–85.
- Blevins, James P. (2001), «Paradigmatic derivation.» *Transactions of the Philological Society* 99(2), 211–222.
- Blevins, James P. (2006), «Word-based morphology.» *Journal of Linguistics* 42, 531–573.
- Blevins, James P. (2013), «Word-Based Morphology from Aristotle to Modern WP (Word and Paradigm Models).» Dans Keith Allan (ed.), *The Oxford Handbook of the History of Linguistics*, 375–395, Oxford : Oxford University Press.
- Bloch, Bernard (1947), «English verb inflection.» *Language* 23, 399–418.
- Bloomfield, Leonard (1933), *Language*. New York : Holt.
- Boas, Franz (1911), *Handbook of American Indian Languages*. Washington : Government Printing Office.
- Bochner, Harry (1993), *Simplicity in generative morphology*. Berlin ; New York : Mouton de Gruyter.

- Boleda, Gemma, Stefan Evert, Berit Gehrke et Louise McNally (2012), «Adjectives as saturators vs. modifiers : Statistical evidence.» Dans Maria Aloni, Vadim Kimmelman, Floris Roelofsen, Galit Weidman Sassoon, Katrin Schulz et Matthijs Westera (eds.), *Logic, Language and Meaning*, Dordrecht : Springer.
- Bonami, Olivier et Gilles Boyé (2003), «Supplétion et classes flexionnelles.» *Langages* 37, 102–126.
- Bonami, Olivier et Gilles Boyé (2005), «Construire le paradigme d'un adjectif.» *Recherches linguistiques de Vincennes* 34, 77–98.
- Bonami, Olivier, Gilles Boyé et Françoise Kerleroux (2009), «L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction.» Dans Bernard Fradin, Françoise Kerleroux et Marc Plénat (eds.), *Aperçus de morphologie du français*, Saint Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Bonami, Olivier, Gauthier Caron et Clément Plancq (2014), «Construction d'un lexique flexionnel phonétisé libre du français.» Dans *Actes en ligne du 4e Congrès Mondial de Linguistique Française*.
- Booij, Geert (1997), «Autonomous morphology and paradigmatic relations.» *Yearbook of Morphology* 1996, 35–53.
- Booij, Geert (2010), *Construction Morphology*. Oxford : Oxford University Press.
- Booij, Geert E. (2007), «Construction Morphology and the Lexicon.» Dans Fabio Montermini, Gilles Boyé et Nabil Hathout (eds.), *Selected Proceedings of the 5th Décembrettes : Morphology in Toulouse*, 34–44, Somerville : Cascadilla Proceedings Project.
- Bosredon, Alain (1988), «Un adjectif de trop : l'adjectif de relation.» *L'Information grammaticale* 37(3–7).
- Bouillon, Pierrette (1997), *Polymorphie et sémantique lexicale : le cas des adjectifs*. Lille : ANRT.
- Boyé, Gilles (2006), «Suppletion.» Dans *Encyclopedia of Language and Linguistics (2nd ed.)*, 297–299, Oxford : Elsevier.
- Boyé, Gilles et Marc Plénat (2009), «L'allomorphie radicale dans les lexèmes adjectivaux du français. Le cas des adverbes en *-ment*.» Dans Eulàlia Bonet, Maria-Rosa Lloret et Joan Mascaro (eds.), *Understanding Allomorphy. Perspectives from Optimality Theory*, Londres : Equinox Publishing.

- Burzio, Luigi (2002), «Surface to surface morphology : when your representations turn into constraints.» Dans P. Boucher (ed.), *Many Morphologies*, 142–177, Somerville : Cascadilla Press.
- Bybee, Joan L. (1985), *Morphology : A study of the relation between meaning and form, Typological Studies in Language*, vol. 9. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- Bybee, Joan L. (2001), *Phonology and Language Use*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Carstairs-McCarty, Andrew (1994), «Inflection Classes, Gender, and the Principle of Contrast.» *Language* 70(4), 737–788.
- Cartoni, Bruno et Louise Deléger (2010), «Adjectifs relationnels et langue de spécialité : vérification d'une hypothèse linguistique en corpus comparable médical.» Dans *Actes de TALN, Montréal*.
- Chomsky, Noam (1970), «Remarks on nominalizations.» Dans Roderick A. Jacobs et Peter S. Rosenbaum (eds.), *Readings in English transformational grammar*, Waltham, Mass. : Ginn & Co.
- Chomsky, Noam et Morris Halle (1968), *The Sound Pattern of English*. Cambridge : MIT Press.
- Chovanová, Iveta (2011), *Morphologie constructionnelle du slovaque et éléments de comparaison avec le français : les adjectifs dénominaux construits par composition et dérivation*. Thèse de doctorat, Nancy-Université.
- Corbett, Greville G. (2010), «Canonical derivational morphology.» *Word Structure* 3(2), 141–155.
- Corbin, Danielle (1976), «Peut-on faire l'hypothèse d'une dérivation en morphologie ?» Dans Jean-Claude Chevalier (ed.), *Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexique*, 47–91, Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires de Lille.
- Corbin, Danielle (1985), «Les bases non autonomes en français ou comment intégrer l'exception dans un modèle lexical.» *Langue française* 66, 54–76.
- Corbin, Danielle (1987), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique. 2 volumes*. Tübingen : Niemeyer.
- Corbin, Danielle (1988), «Une hypothèse à propos des suffixes -isme, -ique, -iste du français : la troncature réciproque.» Dans *Aspects de linguistique française, Hommage à QIM Mok*, 63–75, Amsterdam : Rodopi.

- Corbin, Danielle (1999), «Pour une théorie sémantique de la catégorisation affixale.» *Faits de langue* 14, 65–77.
- Corbin, Danielle et Pierre Corbin (1991), «Un traitement unifié du suffixe *-ier(e)*.» *Lexique* 10, 61–145.
- Corbin, Danielle, Georgette Dal, Agnès Mélis-Puchulu et Martine Temple (1993), «D’où viennent les sens a priori figurés des mots construits ? Variations sur lunette(s), ébéniste et les adjectifs en *-esque*.» *Verbum* 1-2-3, 65–97.
- Corbin, Danielle et Marc Plénat (1992), «Note sur l’haplogogie des mots construits.» *Langue française* 96, 101–112.
- Cottez, Henri (1988), *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant : éléments et modèles de formation*. Usuels du Robert, Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Creissels, Denis (2004), «La notion d’adjectif dans une perspective typologique.» Dans Jacques François (ed.), *L’adjectif en français et à travers les langues*, Caen : PUC.
- Dal, Georgette (2003), «Analogie et lexique construit : quelles preuves ?» *Cahiers de grammaire* 28, 9–30.
- Dal, Georgette (2008), «Analogie et lexique construit : un retour ?» Dans J. Durand, B. Herbert et B. Laks (eds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF’08*, 1587–1599, Paris : Institut de Linguistique Française.
- Dal, Georgette et Dany Amiot (2008), «Composition néoclassique en français et ordre des constituants.» Dans Dany Amiot (ed.), *La composition dans une perspective typologique*, 89–113, Arras : Artois Presses Universités.
- Dal, Georgette, Natalia Grabar, Stéphanie Lignon, Clément Plancq, Delphine Tribout et François Yvon (2007), «Les adjectifs en *inXable* du français.» Dans F. Florilic (ed.), *La négation dans les langues romanes*, *Investigationes Supplementa*, 215–234, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Dal, Georgette, Nabil Hathout et Fiammetta Namer (1999), «Construire un lexique dérivationnel : Théorie et réalisation.» Dans Pascal Amsili (ed.), *Actes de la 6e conférence sur le traitement automatique des langues naturelles (TALN-99)*, 115–124, Cargèse.
- Dal, Georgette et Fiammetta Namer (2000), «Génération et analyse automatiques de ressources lexicales construites utilisables en recherche d’informations.» *TAL. Traitement automatique des langues* 41(2), 423–446.
- Dal, Georgette et Fiammetta Namer (2005), «L’exception infirme-t-elle la notion de règle ? Ou le lexique construit et la théorie de l’Optimalité.» *Faits de langue* 9, 193–200.

- Dal, Georgette et Fiammetta Namer (2010a), «French Property Nouns based on Toponyms or Ethnic Adjectives : a case of Base Variation.» Dans Dressler W. U., D. Kastovsky, H. C. Luschützky et F. Rainer (eds.), *Variation and Change in Morphology. Selected papers from the 13th International Morphology Meeting, Vienna February 2008*, 53–73, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Dal, Georgette et Fiammetta Namer (2010b), «Les noms en *-ance/-ence* du français : quel(s) patron(s) constructionnel(s) ?» Dans *Actes en ligne du 2e Congrès Mondial de Linguistique Française*, 893–907.
- Damourette, Jacques et Édouard Pichon (1911-1927), *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*. Paris : D'Artrey.
- Dell, François et Elisabeth Selkirk (1978), «On a Morphologically Governed Vowel Alteration in French.» Dans S. J. Keyser (ed.), *Recent Transformational Studies in European Languages*, 1–51, Cambridge : MIT Press.
- Demonte, Violeta (2011), «Adjectives.» Dans Klaus von Heusinger, Claudia Maienborn et Paul Portner (eds.), *Semantics. An International Handbook of Natural Language Meaning*, 1314–1340, Berlin · Boston : De Gruyter Mouton.
- Dixon, R. M. W (1977), «Where have all these adjectives gone ?» *Studies in Language I*, 19–80.
- Dixon, R. M. W (2004), «Adjective Classes in Typological Perspective.» Dans R. M. W Dixon et Alexandra Y. Aikhenvald (eds.), *Adjective Classes. A Cross-Linguistic Typology*, 1–49, Oxford : Oxford University Press.
- Dressler, Wolfgang U. (1985a), «On the Predictiveness of Natural Morphology.» *Journal of Linguistics* 21(2), 321–337.
- Dressler, Wolfgang U. (1985b), «Sur le statut de la suppléance dans la morphologie naturelle.» *Langages* 78, 41–56.
- Fillmore, Charles J., Paul Kay et Mary Catherine O'Connor (1988), «Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions : The Case of Let Alone.» *Language* 64, 501–538.
- Flaux, Nelly et Danièle Van de Velde (2000), *Les noms en français*. Paris : Ophrys.
- Fradin, Bernard (1996), «On morphological entities and the copy principle.» *Acta Linguistica Hungarica* 43, 111–151.
- Fradin, Bernard (1997), «Esquisse d'une sémantique de la préfixation en *anti-*.» *Recherches linguistiques de Vincennes* 26, 87–112.

- Fradin, Bernard (2000), «Combining forms, blends and related phenomena.» Dans Doleschal U. et Anna Thornton (eds.), *Extragrammatical and marginal morphology*, 11–59, München : Lincom Europa.
- Fradin, Bernard (2003), *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : PUF.
- Fradin, Bernard (2007), «Three puzzles about denominal adjectives in *-eux*.» *Acta Linguistica Hungarica* 54(1), 3–32.
- Fradin, Bernard (2008), «Les adjectifs relationnels et la morphologie.» Dans Bernard Fradin (ed.), *La raison morphologique : Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, 69–92, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Fradin, Bernard (2009a), «IE, Romance : French.» Dans Rochelle Lieber et Pavol Štekauer (eds.), *The Oxford Handbook of Compounding*, 417–435, Oxford : Oxford University Press.
- Fradin, Bernard (2009b), «On the semantics of denominal adjectives.» Dans A. Ralli, G. Booij et S. Scalise (eds.), *On-line Proceedings of the 6th Mediterranean Morphology Meeting*, vol. 2, University of Patras.
- Fradin, Bernard (2011), «Alternances thématiques dans les noms dérivés en *-eur*.» Journée de morphologie formelle de l'axe MorPhoLex, CLLE-ERSS, Université de Toulouse.
- Fradin, Bernard (2012), «L'interprétation des nominalisations.» *Lexique* 20, 129–156.
- Fradin, Bernard (2014), «Deverbal nominalizations and the 'Means' interpretation.» Présenté à IMM16, Budapest.
- Fradin, Bernard, Georgette Dal, Natalia Grabar, Fiammetta Namer, Stéphanie Lignon, Delphine Tribout et Pierre Zweigenbaum (2008), «Remarques sur l'usage des corpus en morphologie.» *Langages* 171(3), 34–59.
- Fradin, Bernard et Françoise Kerleroux (2009), «L'identité lexémique.» Dans Bernard Fradin, Françoise Kerleroux et Marc Plénat (eds.), *Aperçus de morphologie du français*, 83–102, Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Fradin, Bernard, Fabio Montermini et Marc Plénat (2009), «La morphologie évaluative.» Dans Bernard Fradin, Françoise Kerleroux et Marc Plénat (eds.), *Aperçus de morphologie du français*, 267–287, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Godard, Danièle et Jacques Jayez (1994), «Types Nominaux et Anaphores : le cas des objets et des événements.» Dans W. De Mulder, L. Tasmowski-DeRyck et C. Veters (eds.), *Cahiers de Chronos*, 41–58.

- Goes, Jan (1999), *L'adjectif : entre nom et verbe*. Bruxelles : Duculot.
- Grimshaw, J. (1990), *Argument Structure*. Cambridge : MIT Press.
- Guerrero, Aurélie (2014), *Analyse thématique de la flexion en catalan central standard*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse 2 le Mirail.
- Halle, Morris et Alec Marantz (1993), «Distributed Morphology and the Pieces of Inflection.» Dans Kenneth Hale et S. Jay Keyser (eds.), *The View from Building 20*, 111–176, Cambridge : MIT Press.
- Hamann, Cornelia (1991), «Adjectival Semantics.» Dans von Stechow et D. Wunderlich (eds.), *Semantik - Semantics. Ein internationales Handbuch der zeitgenössischen Forschung - An International Handbook of Contemporary Research*, 657–673, Berlin : Walter de Gruyter.
- Harris, Zellig S. (1944), «Yokuts structure and Newman's grammar.» *International Journal of American Linguistics* 10, 196–211.
- Harris, Zellig S. (1951), *Methods in Structural Linguistics*. Chicago : University of Chicago Press.
- Haspelmath, M. et A.D. Sims (2010), *Understanding morphology*. Second ed., London/New York : Routledge.
- Hathout, Nabil (2005), «Exploiter la structure analogique du lexique construit : une approche computationnelle.» *Cahiers de lexicologie* 87(2), 5–28.
- Hathout, Nabil (2011), «Une approche topologique de la construction des mots : la préfixation *anti-*.» Dans Michel Roché, Gilles Boyé, Nabil Hathout, Stéphanie Lignon et Marc Plénat (eds.), *Des unités morphologiques au lexique*, Paris : Lavoisier.
- Hathout, Nabil et Fiammetta Namer (2014), «Discrepancy between form and meaning in Word Formation : the case of under- and over-marking in French.» Dans Franz Rainer, Wolfgang U. Dressler, Francesco Gardani et Hans Christian Luschützky (eds.), *Morphology and Meaning*, Current Issues in Linguistic Theory, Amsterdam : John Benjamins.
- Hathout, Nabil, Fiammetta Namer et Georgette Dal (2002), «An experimental constructional database : The MorTAL project.» Dans P. Boucher (ed.), *Many Morphologies*, 178–209, Somerville, Mass : Cascadilla.
- Hathout, Nabil, Fiammetta Namer et Georgette Dal (2004a), «Morphologie constructionnelle et traitement automatique des langues : Le projet MorTAL.» *Lexique* 16, 199–229.

- Hathout, Nabil, Fiammetta Namer, Marc Plénat et Ludovic Tanguy (2009), «La collecte et l'utilisation des données en morphologie.» Dans Bernard Fradin, Françoise Kerleroux et Marc Plénat (eds.), *Aperçus de morphologie du français*, 267–287, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Hathout, Nabil, Marc Plénat et Ludovic Tanguy (2004b), «Enquête sur les dérivés en -able.» *Cahiers de grammaire* 28, 49–90.
- Hathout, Nabil et Ludovic Tanguy (2002), «Webaffix : finding and validating morphological links on the WWW.» Dans *the Third International Conference on Language Resources and Evaluation, Las Palmas de Gran Canaria : ELRA*, 1799–1804.
- Hay, Jennifer B. et Harald R. Baayen (2005), «Shifting paradigms : gradient structure in morphology.» *TRENDS in Cognitive Sciences* 9(7), 342–348.
- Hockett, Charles Francis (1954), «Two models of grammatical description.» *Words* 10, 210–234.
- Huyghe, Richard et Rafael Marin (2007), «L'héritage aspectuel des noms déverbaux en français et en espagnol.» *Faits de langue* 30, 265–274.
- Jackendoff, Ray (1975), «Morphological and semantic regularities in the lexicon.» *Language* 51(3), 639–671.
- Kamp, Hans (1975), «Two theories of adjectives.» Dans *Formal Semantics of Natural Languages*, 123–155, Cambridge : Cambridge University Press.
- Kamp, Hans et Barbara Partee (1995), «Prototype theory and compositionality.» *Cognition* 57, 129–191.
- Karttunen, Lauri (1983), «KIMMO : A General Morphological Analyser.» *Texas Linguistic Forum* 22, 165–186.
- Kennedy, Chris (1999), *Projecting the adjective : The syntax and semantics of gradability and comparison*. New York : Garland Press.
- Kerleroux, Françoise (2007), «On a Subclass of Non-Affixed Deverbal Nouns in French.» Dans Geert Booij, Luca Ducceschi, Bernard Fradin, Emiliano Guevara, Angela Ralli et Sergio Scalise (eds.), *On-Line Proceedings of the 5th Mediterranean Morphology Meeting*, 93–103.
- Kerleroux, Françoise (2008), «Des noms indistincts.» Dans Bernard Fradin (ed.), *La raison morphologique Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, 113–132, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

- Kilani-Schoch, Marianne et Wolfgang U. Dressler (2005), *Morphologie naturelle et flexion du verbe français*. Tübingen : Gunter Narr.
- Koehl, Aurore (2012), *La construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés en français*. Thèse de doctorat, Université de Lorraine.
- Koenig, Jean-Pierre (1999), *Lexical Relations*. Stanford : CSLI publications.
- Laporte, Éric (1992), «Adjectifs en *-ant* dérivés de verbes.» *Langue française* 96, 30–43.
- Larson, Richard K. (1998), «Events and modification in nominals.» Dans D Strolovitch et A. Lawson (eds.), *Proceedings from Semantics and Linguistic Theory (SALT) VIII*, 145–168, Ithaca : Cornell University.
- Levi, Judith (1978), *The syntax and semantics of complex nominals*. New York : Academic Press.
- Lieber, Rochelle (1980), *On the Organization of the Lexicon*. Thèse de doctorat, MIT [Reproduced by Indiana University Linguistics Club, 1981].
- Lignon, Stéphanie (2000), *La suffixation en -ien. Aspects sémantiques et phonologiques*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse le Mirail, Toulouse.
- Lignon, Stéphanie et Michel Roché (2011), «Entre histoire et morphophonologie, quelle distribution pour *-éen* vs *-ien* ?» Dans Michel Roché, Gilles Boyé, Nabil Hathout, Stéphanie Lignon et Marc Plénat (eds.), *Des unités morphologiques au lexique*, Paris : Lavoisier.
- Lindsay, Mark et Mark Aronoff (2013), «Natural Selection in Self-Organizing Morphological Systems.» Dans Nabil Hathout, Fabio Montermini et Jesse Tseng (eds.), *Morphology in Toulouse. Selected Proceedings of Décembrettes 7*, 133–153, München : Lincom Europa.
- Lyons, John (1968), *Introduction to Theoretical Linguistics*. London : Cambridge University Press.
- Marchand, Hans (1966), «On attributive and predicative adjectives and some problems related to the distinction.» *Anglia* 84, 131–149.
- Matthews, Peter H. (1972), *Inflectional Morphology. A Theoretical Study Based on Aspects of Latin Verb Conjugation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Matthews, Peter H. (1974), *Morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.

- McNally, Louise et Gemma Boleda (2004), «Relational adjectives as properties of kinds.» Dans Olivier Bonami et Patricia Cabredo Hofherr (eds.), *Empirical issues in formal syntax and semantics*, vol. 5, 179–196.
- Meščuk, Igor A. (1993), *Cours de morphologie générale, Volume 1*. Montréal / Paris : Presses de l'Université de Montréal et CNRS Editions.
- Mélis-Puchulu, Agnès (1991), «Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de relation.» *Lexique* 10, 33–60.
- Mezhevich, Ilana (2004), «English compounds and Russian relational adjectives.» Dans G.S. Morrison et L. Zsoldos (eds.), *Proceedings of the North Western Linguistic Conference 2002*, 95–114.
- Monceaux, Anne (1993), «Adjectivation d'un complément de nom.» *Lingvisticae Investigationes* 17(2), 375–404.
- Montermini, Fabio (2010), «Units in Compounding.» Dans Sergio Scalise et I. Vogel (eds.), *Cross-Disciplinary Issues in Compounding*, 79–92, Amsterdam : Benjamins.
- Montermini, Fabio et Olivier Bonami (2013), «Stem space and regularity in verbal inflection.» *Lingue e linguaggio* 12(2), 171–190.
- Morin, Yves-Charles (1987), «Remarques sur l'organisation de la flexion en français.» *ITL Review of Applied Linguistics* 77, 13–91.
- Morris, Halle (1973), «Prolegomena to a Theory of Word Formation.» *Linguistic Inquiry* 4(1), 3–16.
- Namer, Fiammetta (2003), «Valider les unités morphologiques par le Web.» Dans B. Fradin, G. Dal, N. Hathout, F. Kerleroux, M. Plénat et M. Roché (eds.), *Silexicales 3 : Les unités morphologiques.*, 142–150, Villeneuve d'Ascq : SILEX, Université de Lille III.
- Namer, Fiammetta (2007), «Composition néoclassique : est-on dans l'«hétéromorphosémie»?» Dans Nabil Hathout et Fabio Montermini (eds.), *Morphologie à Toulouse. Actes du colloque international de morphologie 4e Décembrettes*, 187–206, Munich : LINCOM Europa.
- Namer, Fiammetta (2009), *Morphologie, Lexique et Traitement Automatique des Langues*. London : TIC et Sciences cognitives. Hermès Science Publishing.
- Namer, Fiammetta (2012), «Nominalisation et composition en français : d'où viennent les verbes composés?» *Lexique* 20, 169–201.

- Namer, Fiammetta (2013), «Adjectival Bases of French *-aliser* and *-ariser* Verbs : Syncretism or Under-specification ?» Dans Nabil Hathout, Fabio Montermini et Jesse Tseng (eds.), *Morphology in Toulouse. Selected Proceedings of Décembrettes 7*, 185–210, München : Lincom Europa.
- Namer, Fiammetta et Florence Villoing (2007), «Have Cutthroats Anything to Do with Tracheotomes ? Distinctive Properties of VN vs. NV Compounds in French.» Dans Geert Booij, Luca Ducceschi, Bernard Fradin, Emiliano Guevara, Angela Ralli et Sergio Scalise (eds.), *On-Line Proceedings of the 5th Mediterranean Morphology Meeting*, 105–124.
- New, Boris (2006), «Lexique 3 : Une nouvelle base de données lexicales.» Dans *Actes de la Conférence Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN)*, 892–900.
- Nida, Eugene (1949), *Morphology : The Descriptive Analysis of Words*. Ann Arbor : University of Michigan Press.
- Noailly, Michèle (1999), *L'adjectif en français*. Paris : Editions Ophrys.
- Nowakowska, Małgorzata (2004), *Les adjectifs de relation employés attributivement*. Kraków : Wydawnictwo Naukowe Akademii Pedagogicznej.
- Partee, Barbara (1987), «Noun phrase interpretation and type-shifting principles.» Dans J. Groenendijk (ed.), *Studies in discourse representation theory and the theory of generalized quantifiers*, 115–143, Dordrecht : Foris.
- Partee, Barbara H. (2010), «Privative Adjectives : Subjective plus Coercion.» Dans Rainer Bauerle, Uwe Reyle et Thomas Ede Zimmermann (eds.), *Presuppositions and Discourse : Essays offered to Hans Kamp*, 273–283, Amsterdam : Elsevier.
- Pinchon, Jacqueline (1980), «Syntagme prépositionnel et adjectif de relation.» *Cahiers de lexicologie* 37, 91–100.
- Pirrelli, Vito et Marco Battista (2000), «The Paradigmatic Dimension of Stem Allomorphy in Italian Verb Inflection.» *Rivista di linguistica* 12(2), 307–380.
- Plag, Ingo (1999), *Morphological Productivity*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Plénat, Marc (1996), «Mots possibles et mots existants. Le cas des dérivés en *-esque*.» Dans G. Pérennou (ed.), *Lexique et communication parlée*, 113–125, Toulouse.
- Plénat, Marc (1997), «Analyse morpho-phonologique d'un corpus d'adjectifs dérivés en *-esque*.» *Journal of French language studies* 7, 163–180.

- Plénat, Marc (2000), «Quelques thèmes de recherche actuels en morphophonologie française.» *Cahiers de lexicologie* 77, 27–62.
- Plénat, Marc (2008a), «La liaison « obligatoire » avec et sans enchaînement.» Dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (eds.), *Actes en ligne du Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, 1657–1667.
- Plénat, Marc (2008b), «Le Thème L de l'adjectif et du nom.» Dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (eds.), *Actes en ligne du Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, 1613–1626.
- Plénat, Marc (2008c), «Quelques considérations sur la formation des gentilés.» Dans Bernard Fradin (ed.), *La raison morphologique : Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, 155–174, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Plénat, Marc (2009), «Les contraintes de taille.» Dans Bernard Fradin, Françoise Kerleroux et Marc Plénat (eds.), *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Plénat, Marc et Michel Roché (2003), «Prosodic constraints on suffixation in French.» Dans G. Booij, J. DeCesaris, A. Ralli et G. Scalise (eds.), *Topics in Morphology. Selected Papers from the Third Mediterranean Meeting*, 285–289, Barcelona : IULA-Universitat Pompeu Fabra.
- Postal, Paul M. (1969), «Anaphoric Islands.» Dans *Papers of the Fifth Annual Meeting of the Chicago Linguistic Society*, 205–239, Chicago : University of Chicago.
- Pountain, Christopher (2011), «Latin and the structure of written Romance.» Dans Martin Maiden, John Charles Smith et Adam Ledgeway (eds.), *The Cambridge History of the Romance Languages*, 608–658, Cambridge University Press.
- Prince, Alan et Paul Smolensky (1993), «Optimality Theory : Constraint Interaction in Generative Grammar.» Tech. rep., Rutgers University Center for Cognitive Science, New Brunswick.
- Pustejovsky, James (1995), *The Generative Lexicon*. Cambridge : MIT Press.
- Rainer, Franz (2003), «L'intégration des composés latins du type *aurifer* en français.» Dans Bernard Fradin, Georgette Dal, Nabil Hathout, Françoise Kerleroux, Marc Plénat et Michel Roché (eds.), *Silexicales 3 : Les unités morphologiques*, 151–168, Villeneuve-d'Ascq : SILEX, Université de Lille III.
- Rainer, Franz (2013), «Can relational adjectives really express any relation ? An onomasiological perspective.» *SKASE Journal of Theoretical Linguistics* 10(1), 12–40.

- Rey, Alain (1968), «Un champ préfixal : les mots français en *anti-*.» *Cahiers de lexicologie* 12, 37–57.
- Riehemann, Susanne Z. (1998), «Type-Based Derivational Morphology.» *Journal of Comparative Germanic Linguistics* 2, 49–77.
- Robins, Robert H. (1959), «In defense of WP.» *Transactions of the Philological Society* 1959 116–144.
- Roché, Michel (1998), «Deux études sur la dérivation en *-ier(e)*.» Carnets de grammaire (Rapports internes de l'ERSS, CNRS et Université de Toulouse-Le Mirail).
- Roché, Michel (2003a), «Catégorisation et recatégorisation en morphologie dérivationnelle : le cas de la dérivation en *-ier*.» Dans Gilles Col et Jean-Paul Régis (eds.), *Morphosyntaxe du lexique. Catégorisation et mise en discours, Actes du colloque de Tours, 7-8 juin 2002*, 75–92, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Roché, Michel (2003b), «L'interfixe est-il une unité morphologique ?» Dans Bernard Fradin, Georgette Dal, Nabil Hathout, Françoise Kerleroux, Michel Roché et Marc Plénat (eds.), *Les unités morphologiques. Silexicales 3*, Villeneuve-d'Ascq : SILEX, Université de Lille III.
- Roché, Michel (2004), «Mot construit ? Mot non construit ? Quelques réflexions à partir des dérivés en *-ier(e)*.» *Verbum* 26(4), 459–480.
- Roché, Michel (2005), «Sur une classe d'adjectifs par conversion.» Dans I. Choi-Jonin, M. Bras, A. Dagnac et M. Rouquier (eds.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*, 321–347, Berne : Peter Lang.
- Roché, Michel (2006), «Comment les adjectifs sont sémantiquement construits.» *Cahiers de grammaire* 30, 373–387.
- Roché, Michel (2007), «Logique lexicale et morphologie : la dérivation en *-isme*.» Dans Fabio Montermini, Gilles Boyé et Nabil Hathout (eds.), *Selected Proceedings of the 5th Décembrettes : Morphology in Toulouse*, 45–58, Somerville : Cascadilla Proceedings Project.
- Roché, Michel (2008), «Structuration du lexique et principe d'économie : le cas des ethniques.» Dans *Actes en ligne du 1er Congrès Mondial de Linguistique Française*, 1571–1585.
- Roché, Michel (2009a), «Pour une morphologie lexicale.» *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* XVII, 65–87.

- Roché, Michel (2009b), «Un ou deux suffixes ? Une ou deux suffixations.» Dans Bernard Fradin, Françoise Kerleroux et Marc Plénat (eds.), *Aperçus de morphologie du français*, 143–173, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Roché, Michel (2010), «Base, thème, radical.» *Recherches linguistiques de Vincennes* 39(1), 95–134.
- Roché, Michel (2011a), «Quel traitement unifié pour les dérivations en *-isme* et en *-iste* ?» Dans Michel Roché, Gilles Boyé, Nabil Hathout, Stéphanie Lignon et Marc Plénat (eds.), *Des unités morphologiques au lexique*, 69–144, Paris : Lavoisier.
- Roché, Michel (2011b), «Quelle morphologie ?» Dans Michel Roché, Gilles Boyé, Nabil Hathout, Stéphanie Lignon et Marc Plénat (eds.), *Des unités morphologiques au lexique*, Paris : Lavoisier.
- Roché, Michel, Gilles Boyé, Nabil Hathout, Stéphanie Lignon et Marc Plénat (2011), *Des unités morphologiques au lexique*. Paris : Lavoisier.
- Romary, Laurent, Suzanne Salmon-Alt et Gil Francopoulo (2004), «Standards going concrete : from LMF to Morphalou.» Dans Michael Zock (ed.), *Actes du Workshop on Electronic Dictionaries de Coling 2004*, 22–28, Genève, Suisse.
- Sadock, Jerrold M. et Arnold M. Zwicky (1975), «Ambiguity tests and how to fail them.» Dans J. Kimbal (ed.), *Syntax and Semantics*, 4, 1–36, Academic Press.
- Sagot, Benoît (2010), «The Lefff, a freely available, accurate and large-coverage lexicon for French.» Dans *Proceedings of the 7th Language Resource and Evaluation Conference*, 2744–2751, La Valette, Malte.
- Sapir, Edward (1921), *Language*. New York : Harcourt.
- Schreuder, Robert et Harald R. Baayen (1997), «How Complex Simplex Words Can Be.» *Journal of Memory and Language* 37, 118–139.
- Schwarze, Christoph (2012), «Les "adjectifs participes" : des lexèmes construits en morphologie.» Tech. rep., Universität Konstanz.
- Seddah, Djamé, Marie Candito, Benoit Crabbé et Enrique Henestroza Anguiano (2012), «Ubiquitous Usage of a French Large Corpus : Processing the Est Republicain Corpus.» Dans *Proceedings of LREC 2012*, 3249–3254, Istanbul, Turkey.
- Skousen, Royal (1989), *Analogical Modeling of Language*. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.

- Strnadová, Jana et Benoît Sagot (2011), «Construction d'un lexique des adjectifs dénominaux.» Dans *Actes de la Conférence Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN)*, vol. 2, 69–74.
- Stump, Gregory T. (2001), *Inflectional Morphology. A Theory of Paradigm Structure*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Tanguy, Ludovic et Nabil Hathout (2002), «Webaffix : un outil d'acquisition morphologique dérivationnelle à partir du Web.» Dans *Actes de la 9e Conférence Annuelle sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles*, Nancy : ATALA.
- Thornton, Anna (1999), «On Italian derivatives with antesuffixal glides.» *Yearbook of Morphology* 1998, 103–126.
- Thuilier, Juliette (2012), *Contraintes préférentielles et ordre des mots en français*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot.
- Tournier, Maurice (2001), «*Humanitaire* est-il apolitique de naissance ?» *Mots* 65, 136–145.
- Tranel, Bernard (1981), *Concreteness in Generative Phonology: Evidence from French*. Berkeley : University of California Press.
- Tribout, Delphine (2010), *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot.
- Van Marle, Jaap (1985), *On the paradigmatic dimension of morphological creativity*. Dordrecht : Foris.
- Van de Velde, Danièle (1997), «Un dispositif linguistique propre à faire entrer certaines activités dans des taxinomies : faire + du + nom d'activité.» *Revue de linguistique romane* 61, 369–395.
- Vendler, Zeno (1967), «Verbs and Times.» Dans *Linguistics in Philosophy*, 97–121, Ithaca : Cornell University Press.
- Villoing, Florence (2009), «Les mots composés VN.» Dans Bernard Fradin, Françoise Kerleroux et Marc Plénat (eds.), *Aperçus de morphologie du français*, 175–198, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Warren, Beatrice (1990), «The importance of combining forms.» Dans Wolfgang U. Dressler, Hans C. Luschützky, Oskar E. Pfeiffer et John R. Rennison (eds.), *Contemporary Morphology*, 111–132, Berlin : Walter de Gruyter.
- Wells, Rulon (1947), «Immediate constituents.» *Language* 23, 81–117.

- Williams, Edwin (1981), «On the Notions "Lexically Related" and "Head of a Word".» *Linguistic Inquiry* 12(2), 245–274.
- Wunderlich, Dieter et Ray Fabri (1995), «Minimalist Morphology : An Approach to Inflection.» *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 14(2).
- Zwanenburg, Wiecher (1983), *Productivité morphologique et emprunt*. *Lingvisticae Investigationes Supplementa*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Zwicky, Arnold M. (1985), «How to describe inflection.» Dans Mary Niepokuj, Mary Van Clay, Vassiliki Nikiforidou et Deborah Feder (eds.), *Proceedings of the Eleventh Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*, 372–386, Berkeley : Berkeley Linguistic Society.
- Zwicky, Arnold M. (1992), «Some choices in the theory of morphology.» Dans Robert D. Levine (ed.), *Formal grammar : Theory and implementation*, 327–371, Oxford : Oxford University Press.

Ressources

Dérif	http://www.cnrtl.fr/outils/Derif/
Frantext	http://www.frantext.fr/
frWac	http://wacky.sslmit.unibo.it/doku.php?id=corpora
GoogleNgrams	https://books.google.com/ngrams
GRLF	Grand Robert de la langue française, CD-ROM
L'Est Républicain	http://www.cnrtl.fr/corpus/estrepublikain/
Le Lefff	http://alpage.inria.fr/~sagot/lefff.html
Lexique3	http://www.lexique.org/
MORDAN	https://apps.atilf.fr/mordan/
Morphalou	http://www.cnrtl.fr/lexiques/morphalou/
TLFi	http://atilf.atilf.fr/
Wikipedia	http://www.wikipedia.fr/index.php
Wiktionnaire	http://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire

Résumé en français

La présente thèse est consacrée à l'étude de la dérivation par suffixation d'adjectifs à partir de noms en français. Nous nous appuyons sur un lexique d'environ 15 000 adjectifs, dont 40% peuvent être considérés comme dénominaux.

Dans un premier temps, nous présentons les données étudiées. Nous décrivons la constitution de la base de données *Dénom*, constituée à partir de données issues de corpus et de lexiques à large couverture. Afin de situer la place des dénominaux au sein du système des adjectifs, nous élaborons un inventaire des adjectifs du français en fonction de leurs caractéristiques morphologiques. Ce faisant, nous identifions des difficultés concernant la délimitation des frontières de la classe des adjectifs dénominaux et sa cohésion sémantique et distributionnelle. Nous passons en revue les différents types d'écart de forme ou de sens entre base et dérivé.

Dans un deuxième temps, nous présentons l'étude des aspects formels et sémantiques d'un sous-ensemble d'adjectifs dénominaux entretenant des relations morphologiques régulières avec leur base. Ce sous-ensemble a été sélectionné en se basant sur la fréquence de type des patrons d'alternance formelle entre base et dérivé. Nous décrivons les propriétés phonologiques et morphologiques des noms bases afin de déterminer les facteurs qui jouent un rôle dans la construction des adjectifs. Ceci nous donne l'occasion d'observer l'existence de niches morphologiques, c'est-à-dire de cas où le suffixe de la base attire un suffixe adjectival particulier. La suffixation multiple est rare en dehors de ces niches. Nous montrons en outre comment un adjectif peut simultanément entretenir une relation dérivationnelle avec plusieurs membres de sa famille morphologique.

Ces observations nous amènent dans un troisième temps à abandonner la conception binaire et strictement orientée de la dérivation reposant sur l'association à chaque adjectif dénominal d'une et une seule base. Nous proposons une analyse en termes de *patrons cumulatifs* enregistrant les régularités reliant des ensembles de lexèmes de taille quelconque. Nous montrons comment les adjectifs s'intègrent dans des réseaux à plus de deux éléments. À un niveau plus abstrait, nous observons que ces patrons s'appuient sur certaines relations sémantiques récurrentes. Les patrons morphologiques instancient donc des patrons lexicaux plus généraux qui font abstraction des détails des relations formelles entre les lexèmes reliés. L'image de la construction de lexèmes qui se dégage de ce travail est donc celle d'une mise en réseau non orientée à plusieurs niveaux de généralité.

Abstrakt v češtině

Cílem této práce je analýza derivace *denominálních adjektiv* sufixací ve francouzštině. Práce je podložena lexikem o zhruba 15 000 adjektiv, z nichž 40% může být považováno za denominální, tedy za adjektiva odvozená od substantiv.

V první části práce představujeme studovaný jazykový materiál. Popisujeme sestavení korpusu, nomenklaturu přídavných jmen *Dénom*, která obsahuje data pocházející z rozsáhlých lexikálních databází. Abychom lépe umístili denominální adjektiva v rámci systému přídavných jmen, uvádíme přehled francouzských přídavných jmen z pohledu jejich způsobu tvorby. Denominální adjektiva jsou tu nejpočetnější skupinou. Zabýváme se vymezením formálních hranic a sémantickou a distribuční kohezí třídy denominální adjektiv. Zvláštní pozornost je věnována odchylkám ve formě a ve významu mezi bází a derivátem.

Druhá část práce představuje studii formálních a sémantických vlastností pravidelně odvozených přídavných jmen a jejich nominálních bází. Ty byly vybrány na základě frekvence jednotlivých alternačních typů mezi bází a derivátem. Abychom určili faktory, které ovlivňují tvorbu přídavných jmen, předkládáme popis fonologických a morfologických vlastností nominálních bází. To nám umožní identifikovat morfologické *niky*, tedy situaci, kdy sufix báze přitahuje jeden konkrétní sufix tvořící přídavná jména. Mimo tyto *niky* není vícenásobná sufixace ve francouzštině příliš častá. Detailně se zabýváme třemi konkrétními případy. Ukážeme, jak jedno přídavné jméno může odkázat k několika podstatným jménům patřícím do stejné morfologické rodiny.

Závěrečná část nabízí teoretická řešení. Upouštíme od binární a striktně orientované koncepce derivace, která spočívá na přiřazení každému derivátu pouze jedné báze. Navrhujeme analýzu ve formě *kumulativních schémat*, z nichž vyplývá, že tvorba adjektiv je hierarchicky uspořádána. Adjektivum je vázáno na síť vztahů uvnitř morfologické rodiny, které mu umožňují mít několik významů.

Abstract in English

This dissertation studies suffixal derivation of adjectives from nouns in French. It is based on a lexicon of about 15,000 adjectives, 40% of which may be considered denominal.

I first present the data under investigation. I describe the *Dénom* database, which was derived from large scale lexica. In order to assess the position of denominal adjectives in the more general adjectival system, I present a classification of French adjectives on the basis of their morphological properties. In the process, I spot cases where the fringes of the class of denominals are unclear, and question the distributional and semantic cohesion of the class. I finally review different types of formal or semantic mismatches between the adjective and its base noun.

In a second step, I present a study of the formal and semantic properties of a subset of denominal adjectives where the morphological relation between base and derivative is regular. This subset is selected on the basis of the type frequency of formal patterns of alternation between base and derivative. I describe the phonological and morphological properties of base nouns, with the aim of uncovering factors that play a role in the formation of adjectives. This leads to the observation of morphological niches, that is, cases where the presence of a particular suffix in the base attracts a particular adjectival suffix. Sequential suffixation is rare outside of these niches. In addition, I show that one adjective may simultaneously entertain a derivational relation with more than one member of its morphological family.

These observations finally lead me to question the view that derivation is binary and strictly oriented, and more specifically that each denominal adjective is associated with a unique base. I propose to analyze the formation of denominal adjectives in terms of *cumulative patterns* recording regularities that may be observed in a set of lexemes of any size. I thus show that adjectives participate in networks relying on more than two elements. At a more abstract level, I observe that patterns rely on some recurrent semantic relations. Morphological patterns thus instantiate more general lexical patterns that abstract away from the detailed formal relationship between the lexemes they relate. Lexeme formation is thus seen as integration in a non-oriented network at variable levels of generality.